40e ANNEE — No 56
EDITION QUOTIDIENNE
Jeudi, 20 décembre 1923
Fête de S. Dominique, Abbé
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

28 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

EN AVANT TOUJOURS!
La circulation moyenne de la "Presse" quotidienne, au cours des six derniers mois, jusqu'au 1er décembre 1923, a excédé
150,000

LES EVENEMENTS EUROPEENS

LA RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT RUSSE

Des négociations qui ont été engagées entre le gouvernement britannique et celui de la Russie soviétique pour la reprise des relations commerciales entre les deux pays.

LA DETTE DE L'AVANT-GUERRE

La Russie reconnaîtrait ses obligations envers la Grande-Bretagne, mais elle demanderait des compensations pour l'appui prêté par les Alliés à l'armée Blanche.

UNE SOLUTION PROCHAINE

Londres, 20. — Au moment où la rebuffade des Etats-Unis au gouvernement soviétique attire l'attention à Londres, la "Westminster Gazette" annonce que la reconnaissance du gouvernement russe et la reprise des pleines relations commerciales avec la Russie auront vraisemblablement lieu peu après la démission des membres du cabinet Baldwin.

NEGOCIATIONS OUVERTES

Des négociations importantes qui ont été ouvertes, dit ce journal, ont fait voir que le gouvernement de Moscou admettra sa responsabilité pour la dette de la Russie contractée avant la guerre envers la Grande-Bretagne, dette qui s'élève à 655,000,000 de livres sterling, et dont les intérêts n'ont pas été payés depuis 1918.

En retour, dit la "Westminster Gazette", la Russie demandera des compensations pour l'appui que les Alliés ont donné aux troupes blanches après la révolution. Le correspondant diplomatique de ce journal, qui donne cette information, dit que la différence entre les réclamations de la Russie et sa dette représentera encore un montant considérable en faveur des porteurs d'obligations britanniques. Mais il y a peu de probabilité que les intérêts soient payés.

D'HEUREUX RESULTATS

La Russie, d'après ce correspondant, ne signera pas d'engagement qu'elle ne pourrait pas tenir, et comme ce dont elle a surtout besoin est du crédit, elle demande de l'assistance dans ce sens comme préliminaire à toute entente. Le correspondant croit que la nouvelle administration britannique sera prête à courir quelques risques dans l'octroi de crédits afin de faciliter le commerce et d'aider au rétablissement des finances russes. Comme exemple des heureux effets qui s'en suivraient, il fait remarquer que, cette semaine, la Russie a octroyé un contrat à une firme britannique pour de l'outillage électrique représentant une valeur de 400,000 livres sterling.

LE CAS DE LA HONGRIE

Paris, 20. — Le comité d'organisation financière de la Société des Nations siégeant avec le Dr Edouard Benès et d'autres représentants de la Petite Entente, ainsi que le comte Bethlen, premier ministre de la Hongrie, a travaillé toute la journée d'hier au projet de restauration hongroise. On espère présenter un rapport à la réunion d'aujourd'hui.

Au cours du débat, on ne perdait pas de vue la question des réparations. Au point de vue allié, la Hongrie est un ancien pays ennemi d'une grande vitalité et foncièrement royaliste, pour employer les mots de Bethlen, la Petite Entente la soupçonne de vouloir secrètement rétablir la monarchie. Les Alliés semblent assimiler la situation politique de la Hongrie à celle de l'Allemagne.

NOUVELLE DIVERGENCE

Les délégués anglais se sont dits en faveur de remettre à plus tard la question des réparations, comme on l'a fait pour l'Autriche. La France autoriserait un emprunt hongrois à la condition que la Hongrie commence à payer ses réparations dès qu'elle se sera remise sur pied, soit dans deux ans environ, ce qui établirait une espèce de précédent pour l'Allemagne.

Les informations obtenues de Vienne veulent que des agents soient à l'affût pour demander à la Société des Nations d'organiser un plan de relèvement financier pour l'Allemagne comme pour la Hongrie et l'Autriche.

NATIONALISTES AU GUET

Munich, 20. — On signale une recrudescence de l'activité nationaliste en Bavière. Un article signé par von Lossow et le chef de la gendarmerie prévient les nationalistes d'éviter toute tentative de provocation de désordre, rappelant qu'une ordonnance permet de punir de mort ou de travaux forcés toute résistance à l'armée ou à l'Etat.

QUI EST-IL SCHACHT ?

Paris, 20. — Le "Petit Parisien" considère la nomination du Dr Schacht comme une victoire socialiste sur les gros industriels.

Le Reichswehr et la gendarmerie ont reçu l'autorisation de tirer sur les manifestants nationalistes qui mènent une vive campagne contre la nomination du Dr Hjalmar Schacht à la présidence de la Reichbank.

La "Gazette de Voss" note que le Dr Schacht, un démocrate, s'affirma énergiquement devant le directoire de la Reichsbank. Le "Deutsche Tage Zeitung" estimant la situation anormale déclare que le président Ebert a les mains libres entre le choix de Heffelrich ou Schacht.

AMBASSADE A RETABLIR

Berlin, 20. — A la suite de la nomination de M. Schacht comme gouverneur de la Reichsbank, l'ex-ministre, M. Raumer, deviendrait l'ambassadeur de l'Allemagne à Paris.

Le cabinet négocierait avec les Etats pour l'autonomie des chemins de fer et il approuverait la formation d'une banque rhéno-westphalienne, émettant des billets à condition.

DU CHARBON A L'ITALIE

Dusseldorf, 20. — Dans la Ruhr, on observe une augmentation dans les envois de charbon en Italie notamment. Durant la semaine du 17 au 23 novembre, la quantité de charbon expédiée en Italie s'élève à 6,000 tonnes par jour de travail, la semaine prochaine on s'attend à un rendement quotidien de 8,000 tonnes.

Le nombre des sans-travail est tombé de 100,000 à 60,000. Ces deux derniers jours les autorités d'occupation ont accordé 13 mesures de clémence.

LES STIMULANTS NE FONT PAS DEFAUT CHEZ LES AMERICAINS

Chicago, 20 — Mme Olga Thoren, médecin de Chicago, dit qu'elle était seule de sa profession sur le train du Twentieth Century Limited, lors du tragique accident de ces jours derniers. Pour soigner les blessés, elle n'avait que son manicure. "Mais, dit-elle, lorsque je demandai des stimulants, il m'en fut offert de toute part. Les uns sortaient des bouteilles de liqueurs de leurs poches, d'autres en prenaient dans leurs valises qui en étaient remplies. L'on m'offrit surtout du gin et du scotch whisky. Je n'ai jamais vu autant de liqueurs depuis l'établissement de la prohibition. J'ai entendu dire que les vendeurs clandestins apportent tellement de liqueurs à New-York qu'ils ne savent parfois comment s'en débarrasser. Les citoyens de Chicago s'y rendent pour s'y approvisionner".

LES ETRENNES AUX ENFANTS PAUVRES

BELLE FETE QUE LE BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE ORGANISE DANS LA PAROISSE S.-JEAN-BAPTISTE

La soirée du vendredi, 28 décembre, donnera lieu à de grandes réjouissances pour les enfants pauvres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, pour qui un arbre de Noël, chargé de cadeaux utiles, de délicieux bonbons et de jouets, sera dépouillé en leur faveur. Mgr Louis-Alexandre Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, tient à présider conjointement avec l'échevin Georges Vandelac, président de l'Association du Bien-Etre de la jeunesse, cette belle fête organisée par le Bien-Etre, sous les auspices de la "Presse" et avec le concours de Mmes Georges Vandelac et Alexandre Gour et de M. Joseph Valiquette, fils, président de la conférence Saint-Jean-Baptiste de la société Saint-Vincent-de-Paul.

Mgr LOUIS-ALEXANDRE DUBUC, curé de Saint-Jean-Baptiste, qui présidera conjointement avec l'échevin Georges Vandelac, la fête des bas de Noël du 28 décembre, organisée par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, sous les auspices de la "Presse".

Les membres du comité d'organisation des arbres de Noël de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse travaillent sans relâche pour faire de chacune des fêtes en préparation un véritable succès.

LE PERE NOEL

Comme nous l'annoncions hier, l'inauguration de cette série de fêtes aura lieu dans le soubassement de l'église Saint-Denis, avenue Laurier, le jour de Noël même à 4 heures de l'après-midi. Une heure auparavant, le Père Noël partira du bureau de l'administrateur, M. Arthur Couture, 901, rue Saint-Denis, près de l'avenue Duluth, en compagnie des directeurs de l'association, pour aller chercher l'échevin J.-A. Savard, le directeur de l'association qui doit présider le dépouillement de l'arbre de Noël. De la demeure de M. Savard, 409, avenue Mont-Royal est, on se dirigera chez M. L.-C. Fortin, premier vice-président du Bien-Etre, 268, rue Christophe-Colomb, pour se rendre enfin à l'église Saint-Denis.

DES SOUSCRIPTIONS

Aux souscripteurs déjà mentionnés, il faut ajouter la maison Letendre et fils et la firme Pierre, Pinard et Grenier qui offrent divers effets et des marchandises assorties; MM. Paul Mageau, $5.00, et P. Bibeau, $1.50.

Le comité d'organisation reçoit, en outre des souscriptions en argent et en nature, des offres de concours, par exemple celui de Gérard Daoust, 12 ans, qui a déjà chanté au poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), qui se met à l'entière disposition de l'association et offre son concours en chantant pour obtenir des souscriptions.

Plusieurs clubs et gardes ont déjà promis leur coopération.

L'ORPHELINAT S.-ALEXIS

L'Association du Bien-Etre a cru de son devoir de ne pas oublier l'orphelinat Saint-Alexis, dirigé par les Soeurs de la Providence, angle des rues Saint-Denis et DeMontigny, où 102 orphelines sont logées et reçoivent une excellente éducation. Les orphelines auront leur part de ces belles fêtes de Noël et du jour de l'an. Un des généreux bienfaiteurs de l'institution, M. Ludger Gravel, tient à coopérer avec le Bien-Etre et présider la fête de l'arbre de Noël, avec le concours de plusieurs citoyens de la paroisse Saint-Jacques. Cette fête aura lieu à 8 heures du soir, le 26 du courant.

LE GRAND BAS DE NOEL

Le grand bas de Noël, pour la grande fête populaire du 30, organisée par la "Presse", sous les auspices de l'Association du Bien-Etre, est maintenant installé en face de l'immeuble de la "Presse". Aux personnes généreuses de s'empresser de le remplir.

L'échevin GEORGES VANDELAC, président de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, qui présidera conjointement avec Mgr L.-A. Dubuc, la fête de l'arbre de Noël, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, le 28 décembre au soir.

LA DISTRIBUTION

La distribution des étrennes aux enfants pauvres se fera judicieusement, grâce aux conférences de la Saint-Vincent-de-Paul qui coopèrent avec les organisateurs.

ENVOIS DE COLIS

Tous les colis ou paquets, comme les souscriptions en argent doivent être adressés aux bureaux de la "Presse", 51, rue Saint-Jacques, ou à M. Arthur Couture, 901, rue Saint-Denis, téléphone Saint-Louis 255. Les personnes qui ne sauraient comment nous faire parvenir ce qu'elles ont à offrir peuvent s'adresser à M. Couture ou à la rédaction de notre journal.

POUR PARJURE

Hamilton, 20. — Une accusation de parjure a été portée contre Charles Stewart qui avait juré être célibataire alors qu'il était marié.

FREINS NECESSAIRES

Genève, 20. — Une loi a été passée interdisant l'entrée en Suisse des autos qui ne sont pas munis de freins aux quatre roues.

UN VAISSEAU A COULE APRES UNE COLLISION

Seattle, 20. — A la suite d'une collision avec une barge que tirait le remorqueur "Lillice No 20", hier soir, au milieu d'un épais brouillard, à Smith's Cove, le steamer "Astorian" a coulé. Tous les passagers ont été recueillis à bord du remorqueur "Lillice No 20".

LA PROTECTION DES FORETS DE LA PROVINCE

D'importantes décisions ont été prises au congrès des ingénieurs forestiers.

UN BUREAU DES SOLS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — Le congrès de l'association des ingénieurs forestiers de la province de Québec s'est terminé, hier après-midi, à l'hôtel de ville dans la salle du comité des finances. Les délibérations ont duré deux jours et ont été présidées par M. Omer Lussier, du service forestier.

Le détail des délibérations ne sera pas connu avant que les résolution qui ont été adoptées ne soient présentées au premiers ministre et à ses collègues. Mais déjà, l'on peut dire que ces discussions franches des meilleurs moyens à prendre pour protéger les forêts ne pourront manquer de porter des fruits très abondants.

La principale question au programme du congrès a été l'élaboration d'un plan général d'aménagement des forêts. Ce plan comporte un inventaire immédiat des forêts de la province, une exploitation faite en raison de l'accroissement annuel de la forêt, l'emploi de traitements assurant la reproduction de la forêt, l'établissement de stations d'ingénieurs, le reboisement de terrains impropres à la culture et la création de forêts de protection pour les sources des rivières.

Les délégués ont ensuite étudié un plan pour la protection des forêts contre le feu. Dans la résolution qu'ils présenteront au cabinet, ils indiqueront des mesures à prendre au cours des exploitations et du flottage pour prévenir les feux. Il y sera aussi question de la réglementation de la circulation en forêts et de l'organisation de la protection des forêts qui ne sont pas encore sous licence.

Une autre question importante, qui a été abordée, a été celle de la division du domaine forestier et du domaine colonisable. On a suggéré la création d'un bureau des sols semblable à celui de Washington.

Les ingénieurs forestiers presque à l'unanimité sont en faveur de l'embargo, pourvu que les industries du pays prennent les mesures nécessaires pour absorber le bois affecté par l'embargo. En marge de cette question les congressistes ont décidé d'écrire au premier ministre du Canada, pour lui demander des renseignements au sujet de certaines ordres en conseil qui permettraient à des compagnies d'expédier du bois aux Etats-Unis pour plusieurs années à venir, que l'embargo soit passé ou non.

UN BONHOMME NOEL EST BRULE A MORT

Los Angeles, Cal., 20. — Herman Nollenberger, âgé de 38 ans et propriétaire de garage, a été brûlé à mort en faisant hier le bonhomme Noël pour les écoliers de Palmdale. Une cigarette a mis le feu à son travesti.

REVOLTE EN SIBERIE

Harbin, 20. — Les troupes des soviets à Vladivostock, Nikoesk et Khabarovsk se sont révoltées et les mutins, s'il faut ajouter foi aux derniers rapports, sont encouragés par les "blancs", nom que portent les ennemis des soviets. Les habitants de ces villes, irrités par les exactions des soviets et leurs persécutions religieuses, sympathisent avec les insurgés.

CALAMITES A FAIRE DISPARAITRE

LE PAPE DEPLORE QUE LA SITUATION EN EUROPE NE SE SOIT PAS AMELIOREE

De graves paroles du Souverain Pontife au consistoire secret d'aujourd'hui. — Pour soulager l'Europe centrale. — L'animosité et l'antagonisme persistent.

DEUX NOUVEAUX CARDINAUX

Rome, 20. — Le pape Pie XI a créé, au consistoire secret d'aujourd'hui, deux nouveaux cardinaux. Ce sont Mgr Evariste Lucidi, auditeur papal, et Mgr Aurelio Galilia, directeur général du musée du Vatican.

Dans son allocution, le Saint-Père a fait remarquer que les conditions en Europe, pour ce qui est de la paix, ne se sont malheureusement pas améliorées depuis le dernier consistoire. Il a rappelé la visite récente du roi Alphonse et de la reine Victoria, d'Espagne, et il a dit que la question irlandaise approchait d'un règlement.

Le Souverain Pontife commença son allocution en rappelant "un crime atroce et sacrilège", le meurtre du cardinal Jean Soldevilla y Romero, archevêque de Saragosse, le 4 juin dernier, et ajouta que ce crime lui avait causé un profond chagrin, de même qu'à toutes les personnes bien pensantes.

EN EUROPE CENTRALE

Le Pape dit que la lettre qu'il a adressée au cardinal Gasparri, secrétaire papal d'Etat, au sujet du soulagement des calamités de l'Europe Centrale, produisait d'heureux résultats, mais, continua-t-il, il reste encore beaucoup à faire à cause de l'animosité et de l'antagonisme qui persistent. Les besoins de toutes sortes augmentent, dit-il, spécialement à l'approche de l'hiver. Il déclara aussi que le cardinal Gasparri a adressé des appels pour des secours aux nonces des pays accrédités qui ont du blé en abondance, et le Saint-Père dit compter que ces appels produiront des résultats qui permettront de faire disparaître des souffrances.

La cérémonie d'aujourd'hui s'est déroulée dans la salle consistoriale du Vatican avec toute la dignité et la splendeur qui caractérisent l'une des cérémonies les plus solennelles de l'Eglise catholique. Des foules considérables bordaient les deux côtés de la route que devaient suivre les cardinaux pour se rendre au Vatican. La cérémonie prit fin lorsque le Souverain Pontife, après avoir mis au doigt de chacun des nouveaux cardinaux l'anneau qui marque sa dignité, se retira dans ses appartements privés.

EXTREME ANXIETE

Parlant de la Russie, Sa Sainteté a exprimé une extrême anxiété au sujet de l'archevêque Zepliak, de Moihlev, qui est encore dans les chaînes en prison.

Mais après toutes les causes de chagrin, le Souverain Pontife dit qu'il y a aussi des causes de réjouissance, comme la tenue des congrès eucharistiques à Paris et à Genève, les splendeurs du sixième centenaire de saint Thomas d'Aquin, la commémoration de saint Josaphat, et enfin la visite à Rome des souverains de l'Espagne.

Le Pape a terminé par les paroles suivantes adressées aux cardinaux:

"Nous vous annonçons la bonne nouvelle que la question de l'Irlande, qui est si chère à notre coeur, approche heureusement d'un règlement. Nous avons la réconfortante assurance de cela dans les lettres pastorales du cardinal Logue, assurance confirmée par les dernières nouvelles que nous avons reçues".

SA SAINTETE PIE XI qui a déploré, au consistoire secret d'aujourd'hui, que la situation en Europe ne se soit pas améliorée.

L'HON. M. KING EST REÇU PAR SES ELECTEURS

Le premier ministre parle des résultats de la conférence impériale.

DROIT DE CITE

Newmarket, Ontario, 20. — L'hon. W.-L. Mackenzie King, a, hier soir, exposé les résultats de la récente conférence impériale et résumé la situation européenne.

Hôte du Board of Trade, aussi bien accueilli par les conservateurs que par les libéraux, le premier ministre s'est abstenu d'aborder des sujets de controverse.

La conférence impériale a été définie une fois pour toutes, a dit M. King. Elle n'est ni un cabinet ni un conseil, elle n'a aucune autorité, ses membres n'ont aucun mandat. Elle peut formuler une politique, libre aux dominions de la suivre dans leur sphère respective.

Sa grande valeur provient de ce qu'en conférant ensemble les chefs des dominions acquièrent une conception plus vaste, une connaissance générale de la situation mondiale et apprennent à coopérer à l'avantage de tous.

Il compare l'empire britannique à l'harmonie céleste. Chaque planète, gravitant dans son orbitre, est soumise à l'influence des autres.

Le premier ministre n'a pas fait un tableau bien brillant de la situation européenne. Le chômage a forcé le gouvernement anglais à tenir une élection. En Europe, un esprit de militarisme agressif se fait jour de nouveau et si la Providence n'intervient un conflit peut éclater à tout moment.

Il en appelle au Canada et aux Etats-Unis pour coopérer par tous les moyens possible à raffermir les liens des nations qui ont fait la paix.

A son arrivée à Newmarket, le premier ministre fut reçu à la gare par le maire, le conseil municipal et les principaux citoyens de l'endroit.

Au banquet qui eut lieu immédiatement après, une adresse lui fut présentée et le droit de cité lui fut accordé. M. King répondit que cette marque d'affection le touchait plus que d'avoir reçu le droit de cité de Londres.

Le préfet du comté, M. Willam Keith, député conservateur à la législature, souhaita la bienvenue au premier ministre du Canada et seconda le vote de remerciement, proposé par l'hon. E.-J. Davis.

M. J.-Y. Broughton, président du board of trade, présidait le banquet.

PENSION A Mme CURRIE

Paris, 20 — La Chambre des députés a adopté le projet accordant, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la découverte du radium, à Mme Curie, professeur à la faculté des Sciences de Paris, une pension annuelle de 40,000 francs à titre de récompense nationale, avec réversibilité par moitié sur ses deux filles.

UNE ESQUIMAU MARCHE DU LABRADOR A QUEBEC

POSTE DE CONFIANCE

Venue à pied elle demande le chemin pour retourner en traineau.

M. M.-P. FENNELL, gérant général du port de Montréal, qui a été nommé président du comité exécutif de l'Association des ports américains au récent congrès tenu à la Nouvelle-Orléans.

PAS DE COIFFURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — Une jeune fille des régions du Labrador s'est présentée, hier après-midi, au bureau du club d'automobile de cette ville, pour demander, à la grande surprise du secrétaire, quel était le meilleur chemin pour retourner chez elle.

Dans tous les itinéraires qu'il avait à sa disposition, il n'en avait pas un seul pour ce coin isolé de la province. Et même s'il y avait eu une route carrossable pour relier Québec au Labrador, un aussi lointain voyage à cette époque de l'année, en automobile, eût été par trop aventureux. Mais la jeune fille qui parlait très facilement l'anglais se hâta de préciser sa demande de renseignements.

"Je suis venue à Québec, dit-elle, avec mes bagages sur le dos, mais je voudrais acheter une paire de chiens esquimaux pour m'aider à les porter."

Elle expliqua alors qu'elle était Esquimau et n'avait pas peur de s'en retourner chez elle à pied. Plutôt jolie, avec une opulente chevelure noire, nouée par un bandeau rouge et des yeux très vifs qui illuminaient sa figure fortement cuivrée, elle portait des jambières, un mackinaw, mais pas de coiffure. Malgré le froid assez vif qu'il faisait ces jours derniers, elle déclara en entrant au club automobile que la température était très chaude.

PROPAGANDE RUSSE AUX ETATS-UNIS

Washington, 20. — Le département d'Etat a fait publier, hier, des dépêches interceptées entre les Rouges de Moscou et leurs agents aux Etats-Unis exposant les plans à adopter pour provoquer une révolution sociale devant avoir pour effet de faire flotter le drapeau rouge au-dessus du Capitole.

DIX-HUIT CENTS POUR LE DINDON

Peterboro, Ont., 20. — Le dindon se vendait hier aussi bas qu'à 18 cents la livre. A l'ouverture du marché il se livrait à 35 cents mais l'abondance a vite fait baisser les prix à 18 cents. L'oie était moins commune. Elle se vendait de 23 à 25 cents.

LES ELECTIONS A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Les nominations pour le poste de maire, d'échevins, de commissaires d'écoles publiques et séparées auront lieu le 31 décembre et les élections municipales le 7 janvier prochain.

PLEBISCITE POUR REGLER L'HEURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — Le problème de l'avance de l'heure pour la saison d'été de 1924 va faire le sujet d'une étude spéciale, à la prochaine séance du conseil. On veut éviter le gâchis de l'an dernier et savoir exactement à quoi s'en tenir en soumettant la question au peuple sous forme de "referendum". Il faut à la cité, cependant, avoir l'autorisation de la législature et c'est ce que l'échevin Bédard, leader du conseil, proposera vendredi, d'ajouter dans les amendements à la charte, une clause qui règlera le cas.

Cette consultation populaire aurait lieu au mois de février, en même temps que les élections générales municipales, afin d'éviter des frais d'organisation. Si l'on en croit l'opinion du maire Samson, 75% de la population de Québec serait opposé à cette mesure, mais il en est d'autres qui croient que c'est erroné et que les citoyens de Québec sont divisés sur ce point.

C'est précisément la raison du "referendum" que l'on proposera.

LE NOUVEAU COMITE DES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE, DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL, 1923-1924

De gauche à droite: MM. Edouard Laflèche, président; Wilfrid Lapointe, vice-président; Joseph Félix Routhier, secrétaire; Fernand Jutras, conseiller de quatrième année; Alyre Daigle, conseiller de troisième année; Léonard Duguay, conseiller de deuxième année; Edmond Flynn, conseiller de première année; Amélard Brisebois, maître de chapelle; Charles Richard, porte-drapeau; Onésime Saint-Amant, bibliothécaire; Joseph Giroux, aviseur légal. — (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

AU FIL DE L'HEURE

Justice américaine.

Nos voisins de la République américaine ne doutent de rien. C'est un pays extraordinaire. Ils ont des fantaisies énormes et l'argent rend tout accessible.

Ils construisent des édifices si haut que c'est à peine si les Sarahphins, les Dominations et les Anges peuvent se garantir contre les indiscrétions des mortels "yankees" quand ils sont on conciliabule.

Si Gordon Bennett vivait, il offrirait une prime au reporter-aviateur qui parviendrait à obtenir un interview du prophète Elie qui doit encore se balader quelque part dans son char fantastique.

Pour peu qu'une étoile les gêne, ils inventeront une échelle de Jacob et enverront d'audacieux ouvriers la rétamer, la renouveler ou bien demanderont à Edison d'aller reforger les rayons du soleil.

Il n'y a rien à leur épreuve, surtout depuis la guerre. Ils ne doutent de rien.

La conception qu'ils ont de la justice est ce qu'il y a encore de plus étrange. Voilà un bonhomme pincé, sans aucune chance de salut, il s'évade de la vie en se crevant le crâne d'une balle. S'il entrevoit la plus mince possibilité d'échapper à son sort inéluctable presque, il accomplit des prodiges, des chefs-d'oeuvres d'audace.

Les événements qui viennent de se passer en Californie, à San Francisco en sont un patent témoignage.

Un incendie effroyable vient de détruire une partie du quartier où sont situés les édifices de l'administration.

Le feu a ravagé l'immeuble dans lequel sont enfermés les documents précieux concernant le contentieux, le contrôle des finances. C'est une perte irréparable.

L'un des plus importants fonctionnaires a habilement, ou truqué ou sauvé pour en profiter ensuite, certains documents.

On découvre, qu'avant l'incendie, la justice s'inquiétait déjà du prévaricateur, mais il fallait prouver le crime.

Simon Youtah, c'est son nom, avait fait un "trou dans la lune", mais, pas assez grand pour empêcher les agents de le pincer avant qu'il disparut. Le feu devait le sauver.

Comment? Vous allez l'apprendre.

Il avait volé environ deux millions.

La démonstration dialoguée qui suit est très voisine de la vérité car, les faits principaux furent prouvés à l'enquête, mais, sans que l'on put s'en servir contre le rusé matois.

Jugez un peu.

Pincé par la Sûreté, Youtah obtint d'être mis en liberté conditionnelle moyennant la forte somme et on lui prépare une bonne mise en accusation.

L'administration de la justice fait son enquête préliminaire et l'on dirige contre le voleur le plus habile "prosecutor" de l'Etat, Me Dédale Maquis.

L'accusé pour se défendre retient les services de Me Des Labyrinthes.

—J'ai volé, c'est vrai. Sauvez-moi. Vous serez copieusement payé, lui dit-il.

La date du procès est fixée. Youtah fait venir son défenseur et l'on cause de "l'affaire".

Me Des Labyrinthes.—Me voici. Nous avons fait, je crois tout ce qui est "humainement" possible pour vous sauver.

Youtah:—Avez-vous fait l'impossible pour écarter les jurés qui sont contre moi?

—Oui; plus de 150 ont été révoqués et j'attends beaucoup de ceux qui ont été acceptés.

—Avez-vous suborné les témoins? Avez-vous acheté les experts en écritures?

—Cela va de soi!

—Vous n'avez pas négligé le juge?

—Je lui ai laissé me prendre cinq mille dollars au poker, hier soir, au club. D'ailleurs j'ai deux amis sûrs qui le "travaillent".

—Avez-vous appelé souvent l'agent Faker "menteur, calomniateur" ?

—Fréquemment.

—Alors tout est prêt?

—Oui.

—Ah! j'oubliais un détail. Avez-vous préparé un bon petit accident pour l'avocat de la poursuite?

—Il est inconscient, à l'hôpital et n'en reviendra pas. Ni vu ni connu....

—Bien! Je crois que nous pouvons commencer le procès. Nous sommes prêts.

Youtah a été mis en liberté.

On l'a trouvé innocent.

UN ORPHELINAT REMPLI

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Les RR. SS. Grises viennent d'annoncer que le nombre des enfants est devenu si grand à l'orphelinat Saint-Joseph qu'il sera impossible d'admettre, cette année, les adultes à la messe de minuit.

VOYAGES EN CALIFORNIE ET SUR LE LITTORAL DU PACIFIQUE

Quand l'hiver nous arrive, les Etats du littoral du Pacifique, surtout la Californie ensoleillée, et la Colombie anglaise nous offrent un refuge où nous pouvons nous mettre à l'abri de notre climat rigoureux. La Californie est devenue fameuse comme région de tourisme en hiver à cause de ses excellentes conditions climatériques, de ses paysages magnifiques et variés, des possibilités qu'elle offre pour toutes sortes de sports et amusements en plein air, de ses splendides routes d'automobile, de ses bains de mer, etc. Le Chemin de fer national du Canada offre un choix varié de routes permettant de voyager en chemin de fer et par eau. Voyagez à l'aller à travers les Rocheuses canadiennes via le parc national Jasper et le Mont Robson, la route du littoral nord du Pacifique jusqu'à Vancouver et Victoria, Seattle, Portland, San Francisco et Los Angeles.

N'importe quel agent du Chemin de fer national du Canada se fera un plaisir de vous donner des renseignements complets sur ces voyages. 6,13,20,27 (r.)

LA VIE SOCIALE

—Mme Léandre Décarie a reçu à l'hôtel Windsor, hier soir, en l'honneur de sa fille, Mlle Lucile Décarie. Les salons étaient ornés de palmes et de gerbes de roses roses. Au cours du souper, des fantaisies de Noël ont été offertes aux invités. Mme Décarie était vêtue d'une robe de velours-chiffon noire drapée au côté sous un ornement de pierres du Rhin et portait, au corsage, un bouquet d'orchidées. Mlle Décarie était vêtue d'une robe en crêpe ivoire, à garniture d'hermine, dont la draperie était fixée sous un cabochon de perles, et portait aussi un bouquet colonial. Parmi les invitées: Mlle Madeleine Mercier portait une robe de crêpe romain pêche garnie de dentelle crème au point de Valenciennes et, dans ses cheveux, un bandeau de perles. Mlle Yvette Normandin portait une robe de brocart turquoise et or; ses cheveux étaient ornés d'un bandeau or, et son éventail était de dentelle or. Mlle Claire Brunel portait une robe de chiffon chartreuse et argent brochée garnie de pierres du Rhin et, dans ses cheveux, un bandeau argent; son éventail était d'autruche chartreuse. Mlle Gabrielle Décarie portait une robe de crêpe bleu-turquoise garnie de fleurs; son éventail était de ninon de même nuance. Mlle Germaine Décarie portait une robe de ninon bleu garnie de fleurs. Mlle Marguerite Emard portait une robe de soie moirée american-beauty garnie de perles et, dans ses cheveux, un bandeau argent. Mlle Marie de Boucherville portait une robe de soie moirée blanche garnie de perles roses et or et, dans ses cheveux, un bandeau de tulle rose. Mlle Marguerite Leduc portait une robe de velours-chiffon american-beauty garnie de fourrure. Mlle Jeannette Racine portait une robe drapée en velours blanc et en lamé argent et, dans ses cheveux, un bandeau argent. Mlle Charlotte Chauveau portait une robe de velours-chiffon noir garnie d'appliqués et, dans ses cheveux, une couronne de feuilles aux nuances pastel. Mlle Renée de Sales-Laterrière, de Québec, portait une robe de brocart rose et bleu garnie d'un ornement de perles et, dans ses cheveux, un bandeau de perles. Mlle Simone Lemieux portait une robe en crêpe météor et crêpe georgette blanche à garniture or et, dans ses cheveux, un bandeau or. Mlle Lucile Lanctôt portait une robe en soie-taffetas blanche ornée, au corsage, de fleurs rouges; son éventail était de plume d'autruche rouge. Mlle Marguerite Saucier portait une robe de crêpe-georgette vert-jade garnie de ruban argent et, dans ses cheveux, un bandeau argent; son éventail était d'autruche blanche. Mlle Louise Morin portait une robe de taffetas orchidée garnie de dentelle argent et, dans ses cheveux, un bandeau argent. Mlle Suzanne Morin portait une robe en chiffon vert-jade et, dans ses cheveux, un bandeau argent. Mlle Paule Brodeur portait une robe de crêpe-georgette blanche garnie de perles de cristal et de pierres du Rhin et, dans ses cheveux, un bandeau de pierres du Rhin. Mlle Alice Bazin portait une robe de velours-chiffon orchidée garnie de renard platine et, au corsage, d'un ornement de pierres du Rhin; ses cheveux étaient ornés d'un bandeau de velours orchidé clouté de pierres du Rhin. Mlle Madeleine Huguenin portait une robe de velours noir garnie de drap argent. Mlle Jehanne Patenaude portait une robe de velours blanc garnie de pierres du Rhin et, dans ses cheveux, un bandeau de velours orné de pierres du Rhin; son éventail était d'autruche noire. Mlle Evelyne Stanford portait une robe en scarabée or et, dans ses cheveux, un bandeau de pierres du Rhin. Mlle Marguerite Bernard portait une robe de crêpe-georgette blanc garnie de fleurs et, dans ses cheveux, un bandeau argent. Mlle Béatrice Lelièvre, d'Ottawa, portait une robe de crêpe romain blanc perlée et, dans ses cheveux, un diadème de pierres du Rhin. Mlle Françoise Vanier portait une robe de crêpe noir ornée de perles aux couleurs égyptiennes. Mlle Marcelle Guindon portait une robe de crêpe vert-jade ornée de perles or et, dans ses cheveux, un bandeau de pierres du Rhin; son éventail était de plume d'autruche verte. Mlle Marguerite Guindon portait une robe de crêpe lavande et, dans ses cheveux, un bandeau de pierres du Rhin; son éventail était de plumes d'autruche noire.

—Mme Paul Garneau a reçu à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de Mlle Stella Labrèque, de Québec. Mme Edmond Garneau a servi le thé.

—Mlle Louise Côté, d'Arthabaska, est en ville chez son frère, M. Suzor Côté.

—Mme L.-H. Hébert et ses filles, Mme Alexandre Saint-Pierre et Mlle Magdeleine Hébert, passeront les fêtes du Nouvel-An à Paris.

—Mlle Elodie Richard a reçu intimement à l'heure du thé, mardi. Mlle Queenie Rolland et Mlle Kathleen Doherty ont servi le thé.

—Mme René Bauset reçoit quelques amies à l'heure du thé, aujourd'hui, pour rencontrer Mme P.-E. Blondin.

—Mlle Solange Talbaudeau passera le Jour de l'An à New-York.

—Mlle Annette Saint-Denis est retournée à Ottawa, après avoir été, pendant quelques jours, l'invitée de Mlle Camille Major. Mlle Berthe Labelle a reçu à une sauterie, samedi, et Mlle Doherty a reçu à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de Mlle Saint-Denis.

—Mlle Marguerite Leduc a reçu à un déjeuner de douze couverts, à l'hôtel Ritz, aujourd'hui.

—M. et Mme M.-J. Sheehy, de Québec, seront, pour la Noël, les invités de M. et Mme H. Fortier, avenue Rosemont.

—Mlle Elodie Richard a reçu à un déjeuner de six couverts, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Gabrielle Décary.

—Mlle Marguerite Mignault rentrera d'Europe, à bord de la Savoie, lundi.

—Mme Arthur Gagné a reçu à l'heure du thé, mardi et mercredi, en l'honneur de sa fille, Mlle Jeanne Gagné. Les salons étaient ornés de chrysanthèmes bronze et la salle de thé était décorée de fougère, d'oeillets et de hyacinthes roses. Mmes J.-C. Lamothe, W. Handfield, Adélard Ouimet, I. Bélanger, Edouard Bertrand ont servi le thé, aidées de Mlles Gilberte Ouimet, Renée Duchastel de Montrouge, Renée Tarte, Thérèse Ouimet.

—M. M.-B. de la Bruère fera une causerie à la réunion des membres de la société des Antiquaires, au château de Ramesay, demain après-midi.

—M. et Mme. G.-W. Cook passeront le Jour de l'An, au lac Normand.

—Mme la comtesse de Brémond d'Ars, actuellement à l'hôtel Ritz, partira pour New-York, lundi.

—Mlle Marie de Tonnancour est revenue de Burlington, Vermont, où elle a été l'invitée de Mme John McCabe et de Mlle McCabe.

—M. et Mme John Ahern et leur fillette, Mlle Michelle Ahern, passeront le Jour de l'An à Ottawa les invités de l'hon. M. et Mme Charles Marcil.

—Mme Léon Lajoie et ses enfants, de Trois-Rivières, sont en ville les invités de M. le Dr et Mme E.-A. René de Cotret. Mme Henri Brabant, de Westmount, a reçu, mardi, en l'honneur de Mme Lajoie.

—Mme G.-Ernest Gervais, d'Outremont, a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de sa nièce, Mlle Léonie Paradis, de Lac Chapleau. Mlles Marcelle Brosseau et Gisèle Gervais ont servi le thé.

—M. le Dr J.-Arcade Labelle s'est embarqué à Cherbourg, à bord du Berengaria, le 12 de décembre, pour revenir au Canada, après un séjour de deux ans en Europe.

QUEBEC

—Mme Joseph-Edouard Perrault a reçu à déjeûner, hier, au château Frontenac, en l'honneur de Mme J.-L. Perron, de Montréal.

—L'hon. sénateur et Mme D.-O. L'Espérance sont à New-York.

—Mme Lucien Cannon a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mme Joseph-Edouard Perrault et de Mme J. Brodeur de Lorimier.

—L'hon. M. et Mme Honoré Mercier, de Chateauguay, sont à Québec, et ont pris leurs appartements au Grande-Allée.

— Mlles Yolande et Georgette Plamondon sont retournées à New-York, après avoir été les invitées de l'hon. juge et Mme Albert Sévigny.

—Mlles Germaine et Marguerite Picher ont reçu à l'heure du thé, mardi. Mme Lucien Lafrance, Mlles Jeanne Lemay, et Gabrielle Delisle ont servi le thé, aidées de Mlles Madeleine LaRue, Françoise de Varennes, Germaine Taché, Marcelle Samson, Louise LaRue, Rita LaRue, Fernande Richard, Clémence Mathieu, Thérèse Galipeault, Juliette et Madeleine Picher. Les invitées étaient: Mlles Annette McDonald, Henriette LeMoine; Irène, Cécile et Clémence Mathieu; Olga Gosselin, Germaine Matte, Jeanne Caron, Lucie Auger, Nora Devlin, Adrienne Roy, Marguerite Chouinard, Gabrielle et Madeleine Grandbois, Doris et Corinne Drouin, Rita LaRue, Béatrice Chauveau, Marthe Auger, Alice Boily, Laurence Verret, Simone et Thérèse Routier, Madeleine Hamel, Yolande Hudon, Lucienne Trudelle, Marguerite Delâge, Géraldine Moisan, Germaine Clément, Germaine Guenette, Germaine et Marguerite Royer, Juliette et Florence Gingras, Françoise DeVarennes, Yvette Boisseau, Marthe DeVarennes, Louise Taschereau, Simone Belleau, Anne-Marie Fortier, Ida et Rita Gaudry, Mme Lacasse, Mlles Thérèse Cimon, Fabiola Demers, Simone et Jeanne Gauvin, Ursule Drolet, Aline Garneau, Irène Patry, Marguerite et Pauline Roy, Cécile Michaud, Jeanne Bernier, Marguerite Trudelle, Marie-Paule Morissette, Berthe Hardy, Henriette Noël, Suzanne et Noël Paradis, Marthe LaFerrière, Ernestine et Blanche Richard, Thérèse et Marguerite Pelletier, Gabrielle Rémillard, Edith Plamondon, Madeleine Belleau, Adrienne Amyot, Marguerite Koenig, Marcelle Paradis, Marguerite Lafrance, Germaine Roy, Madeleine Chassé, Kathleen Donohue, Marguerite Gaumond, Henriette LaRue, Jeanne Dauphin, Mme Bouchard, Mlles Thérèse Galipeault, Germaine Taché, Marcelle Samson, Fernande Richard, Madeleine et Louise LaRue, Jeanne-Pierrette et Simone LeMay, Gabrielle Delisle, Mme Lucien Lafrance, Mlles Madeleine Boisvert, Bernadette Moisan, Aline Bisset, Charlotte Langlois, Mariette Bernard, Suzanne Fiset, Pauline Lebel, Béatrice Legaré, Gabrielle Vincent.

—Mme J.-H. Paré a reçu à un shower de toiles, mardi, en l'honneur de sa soeur, Mlle Charlotte Morency. Mmes L.-B. Morency, Placide Morency, Arthur Simard et Hermann Courchesne, aidées de Mlles Marguerite Gaumond, Augustine Lafaivre et Madeleine Morency, ont servi le thé.

—Mme Albert Malouin a reçu intimement, à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de Mme J. Brodeur-de Lorimier.

OTTAWA

—Le cadet Théodore Meighen, de Kingston, passera le temps des fêtes chez ses parents, l'hon. M. et Mme Arthur Meighen.

LE CINQUANTENAIRE DU CLUB CANADIEN

Le Club Canadien fêtera le cinquantième anniversaire de sa fondation, samedi soir prochain. Il y aura une allocution par l'hon. L.-A. Taschereau, président d'honneur du Club, et une causerie par M. Paul Gouin. Un réveillon suivra.

Une chanson spécialement écrite pour ce cinquantenaire, sera chantée sur l'air de "La Madelon". L'orchestre Jean Drouin donnera un programme de musique.

METTEZ FIN AUX CORS

Le moyen le plus simple d'enlever un cor est d'employer Blue-jay. Arrête la douleur instantanément. Puis celui-ci se détache et tombe. En liquide clair ou en emplâtres minces. L'effet est le même.

Chez votre pharmacien.

Blue-jay

AUGMENTATIONS DE SALAIRES QUE VOTE LE COMITE EXECUTIF

Le comité exécutif a voté des augmentations de salaires à six sous-chefs, 109 lieutenants et aussi à un certain nombre d'autres officiers du service des incendies. Ces augmentations ont été votées avec effet rétroactif à partir de janvier dernier. Le comité a de même voté des crédits pour augmenter le salaire d'un certain nombre d'employés au service de Santé.

D'après les informations reçues à l'hôtel de ville, les sous-chefs qui avaient un salaire variant de $2,580 à $2,640, recevront tous $2,800. Les lieutenants qui recevaient un salaire de $1,740 à $1,860 voient leur salaire porté à $1,980. L'ingénieur en chef recevra un salaire de $2,200, soit une augmentation de $40. Les autres ingénieurs recevant de $1,440 à $1,800 voient tous leur salaire fixé à $1,800. L'inspecteur Doolan recevra une augmentation de $200, et le capitaine Taylor, une centaine de dollars. Au service de Santé, le docteur Hood, surintendant de l'inspection des aliments, qui recevait $2,340, a son salaire porté à $2,500. Les inspecteurs de lait ont une augmentation de $120, par année. Il ne reste plus que le service des marchés où les salaires n'ont pas été revisés.

NOS MARINS POURRONT S'ENTRAINER SUR DEUX PUISSANTS CROISEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20.—Les membres de la réserve navale volontaire du Canada pourront, l'été prochain, faire leur entrainement sur les navires de guerre anglais "Hood" et "Repulse", de même que sur quatre autres navires plus petits. Ces navires seront à Vancouver en juin prochain, et l'amirauté britannique a prévenu le ministère de la défense que les volontaires pourront y être embarqués. Ces volontaires partiront de Vancouver, passeront par le canal de Panama et visiteront les ports de l'est du Canada, de même que ceux des Indes occidentales. Le "Hood" est le plus puissant croiseur actuellement sur les mers.

L'ASSOCIATION FAIT SES CADEAUX DE NOEL

Le dîner de l'Association de publicité de Montréal était le seul, hier, auquel les dames sont admises pendant l'année. On remarquait, aussi, plus de trois cents membres, leurs femmes ou leurs amies, dans la salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal, ce qui constitue la plus nombreuse assistance de l'année pour l'association.

Un immense arbre de Noël avait été placé à l'entrée de la salle, chargé de centaines de cadeaux qui seront distribués aux petits enfants des hôpitaux Général et Notre-Dame, le Saint-Margaret's Home et l'University Settlement.

On distribua cent prix d'assistance, les uns consistant en une enveloppe qui engageait celui qui la recevait à verser deux dollars au fonds des petits pauvres. Des chèques furent présentés au chef de l'hôtel, au maître d'hôtel et aux garçons qui servent régulièrement les dîners de l'association.

A la table d'honneur, tous les fondateurs du groupe étaient présents.

Un programme de musique, vaudeville et boxe fut fourni par M. W. Eckstein, la Mabakeos Jazz Band, Mlle E. Thevenard, Mme R. André, MM. P. Harrington, J. Tees et M. Malini.

Tegucigalpa, Honduras, 20. — La loi martiale a été proclamée dans toute la république pour empêcher une révolution possible.

MAILLARD

MM. Xavier Demeule et Louis Côté, se sont rendus à la Baie Saint-Paul.

—MM. Ulisse Demeule et Henri Demeule, de Baie Saint-Paul sont venus en promenade chez M. Xavier Demeule.

—Mlle Marie-Anna Bouchard, entrée à l'Institution des Sourdes-Muettes, Montréal, est revenue malade dans sa famille.

—M. Joseph Simard, de Sainte-Anne-de-Beaupré a été de passage ici.

—M. Joseph Simard est rendu à Sorel chez les pères Missionnaires.

—M. Fédime Côté, de Saint-Placide, était de passage ici, ces jours derniers.

—M. Philippe Bouchard, de Petite Rivière est venu en promenade chez M. Xavier Bouchard.

Houston, Texas, 20.—On a découvert les restes d'une cinquième victime de l'incendie qui a détruit l'hôtel Capitol.

Poudres
et PARFUMS
DE GRAND LUXE
"Ce que femme veut"
— et —
"Pour Etre Aimée"
Empaquetage Individuel
Les poudres embellissent et tonifient la peau
GELLE FRERES
PARIS
Maison de réputation mondiale
20,22

PERLES
10 paquets pour $1.00
Perles en acier taillé, 3 pour $1.10
Perlage de blouses et robes, tous dessins. Réparations.
A la main ou au crochet.
Points d'ourlet Remplis . . . 8c la verge
A court intervalle.
Plissage et couverture de boutons par
EXPERT PLEATING Co.
4, Av. COLLEGE McGILL
(au sud de Ste-Catherine)
Téléphone: Uptown 5487
Pour les commandes d'en dehors de la ville, 25c de supplément pour frais de poste.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs

La Pipe Cavité
POUR LE JOUR DE L'AN
Donner une Cavité, c'est faire un joli cadeau; c'est aussi initier un fumeur qui ne la connait pas à un progrès réel, à un véritable confort, et il vous en saura gré.

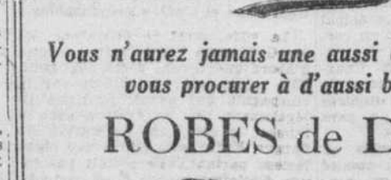

Formes et grandeurs variées
Chez les marchands ou par la poste $1.00
La Cavité E. N. CUSSON, 588, ST-DENIS, MONTREAL.

—SPECIAL—
Corset valant $6.00, réduit à
$3.00
La meilleure valeur sur le marché.
Grandeurs 22 à 36.
Satisfaction ou argent remis.
Téléphone: Victoria 1573
On vous les enverra montrer.
Aussi expédié par la malle dans tout le Canada.
H. FERLAND
1369, WELLINGTON, Montréal.

Darwin's
Vous n'aurez jamais une aussi bonne occasion de vous procurer à d'aussi bas prix des
ROBES de DINER d'Après-Midi et de BAL

Tous nos modèles importés français sont offerts à
Moitié Prix
Superbes petites robes de soirées en crêpe Canton et Romain, perlées avec un rare bon goût. 22.50
CHAPEAUX
Choix de chapeaux importés valant jusqu'à 18.00, pour 4.95
Darwin's
276 Ste-Catherine Ouest, coin St-Alexandre
610 Ste-Catherine Ouest, coin de la rue de la Montagne

Toujours acceptables
quand ce sont
des Monarch-Knit

No. 236 No. 542
Et pourquoi les bas ou chaussettes Monarch-Knit sont-ils plus acceptables que d'autres?
Parce que la plupart des gens savent que ces fameux bas sont façonnés en même temps qu'ils sont tricotés. Ils savent qu'ils sont larges du haut et que la texture est remarquablement uniforme et exempte de défectuosités.
Si vous voulez que votre cadeau soit apprécié davantage, donnez une boîte de bas au lieu d'une paire.
En vente chez les bons marchands partout au Canada.
Soie, soie et laine, soie artificielle, lille mercerisé — — 50c à $3.00
MONARCH-KNIT
Jerseys, bas et laine pour tricoter à la main.
Siège social: Dunnville, Ont.

Le cadeau qui allégera "ses" labeurs
QUEL cadeau pourrait lui être plus expressif pour elle et être plus apprécié que la merveilleuse Hoover nouvelle?
Elle la délivrera de la corvée du battage, du balayage et de l'époussetage et lui permettra quelques heures de loisir.
Elle fera pour elle du nettoyage de la maison un plaisir, lui permettra de conserver carpettes et tapis d'une propreté irréprochable et en prolongera la durée de plusieurs années.
Elle lui donnera le même service fidèle, la même satisfaction d'un jour à l'autre et pour tout une vie.
Et l'emploi quotidien qu'elle en fera lui rappellera constamment le souvenir de la sollicitude du donateur.
Tout vendeur autorisé de la Hoover se fera un plaisir de vous démontrer comment la Hoover nettoie.
Le prix de la Hoover sera augmenté le 1er janvier 1924.
Achetez tout de suite et sauvez de l'argent.
THE HOOVER COMPANY LIMITED
Hamilton, Ontario
19F-30
La HOOVER
FABRIQUEE AU CANADA
Elle Bat... tout en balayant - tout en nettoyant
Station de Service Hoover, 414 Immeuble Birks, Montréal. Téléphone, Uptown 6857
VENDEURS AUTORISÉS DE LA HOOVER
Belque Limited
Corporation of Westmount Light and Power Dept., Westmount
Dupuis Frères Limitée
Electric Appliance Co.
Fabien Limitée, Verdun
Goodwin's Limited
Montreal Light, Heat & Power Consolidated
Henry Morgan & Co. Limited
The Modern Electrical Equipment Co., Outremont

IL est facile de constater que les magasins dont les marchandises sont annoncées dans la "Presse" sont très achalandés. Que de marchands pourraient faire prospérer leur commerce en recourant à la même publicité !

LA PRESSE

40e ANNEE—No 56 — LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 20 DECEMBRE 1923 — PRIX: DEUX CENTINS

TEMPS PROBABLE: — NUAGEUX ET DOUX
Aujourd'hui maximum, 31. Soleil: lever 7 h. 40; coucher 4 h. 19.
Aujourd'hui minimum, 28. Lune: lever 2 h. 53; coucher 4 h. 50.
Détails de la température page 27

DANS L'ARENE PROVINCIALE

DEBAT QUI PREND UNE AMPLEUR REMARQUABLE

L'hon. M. Taschereau et M. Sauvé ne restreignent pas leurs arguments aux énoncés du discours du trône mais discutent toute la situation politique.

L'HON. E.-L. PATENAUDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20.—Une foule considérable a envahi les galeries de la salle de l'Assemblée législative, hier après-midi, pour entendre les chefs des deux partis prendre part au débat sur l'adresse.

M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition, et l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, ont en effet croisé le fer pour la première fois depuis la dernière session, et tous deux ont été chaleureusement applaudis par leurs partisans respectifs. L'honorable M. Patenaude, député de Jacques-Cartier, a répondu au premier ministre et l'hon. M. David, secrétaire de la province, a proposé l'ajournement du débat qui sera repris cet après-midi.

La reprise du débat sur l'adresse était le seul item sur le feuilleton des affaires du jour. Ce fut M. Sauvé qui parla le premier. Voici le texte de ce discours:

A suivre sur la page 8

CHEZ NOS POLICIERS

Le capitaine A. TOURANGEAU, du poste No 3, qui vient d'être élu président de l'association athlétique amateur de la police.—(Cliché Homier et Lavergne, rue Saint-Denis, coin Ontario).

LES DISTRICTS DOMICILIAIRES DANS ROSEMONT

Diverses rues où l'établissement de maisons de commerce sera prohibé.

LE QUARTIER MONTCALM

Deux projets de règlements, ayant trait à la construction des bâtiments dans le quartier Rosemont et le quartier Montcalm, ont été soumis par le comité exécutif au conseil municipal, pour approbation. Il s'agit de règlements qui établissent des zones domiciliaires, dans ces quartiers. L'un des articles du projet se lit comme suit :

"Le territoire compris entre le boulevard Rosemont (ledit boulevard non inclus), la montée Saint-Michel (ladite montée non incluse), les limites nord-ouest du quartier Rosemont et l'avenue Pie IX (les deux côtés de ladite avenue inclus), ainsi que la rue Dandurand, à partir du côté est de la 16ème avenue jusqu'au côté ouest de la rue Bourbonnière, et les 17ème et 18ème avenues, entre la rue Masson et le boulevard Rosemont, sont exclusivement réservés pour des fins de résidence, et l'établissement de tout commerce, place d'affaires ou industrie y est défendu excepté dans les rues Bellechasse, Beaubien, Saint-Zotique et Bélanger".

"La rue Dandurand, à partir du côté est de la 16ème avenue jusqu'au côté ouest de la rue Bourbonnière, est exclusivement réservée pour des fins domiciliaires. Des maisons d'éducation, des églises et des hôpitaux peuvent cependant y être érigés.

"Il n'est permis de construire dans la 17ème et 18ème avenues, entre la rue Masson et le boulevard Rosemont, que des bâtiments destinés à être occupés comme domiciles, maisons d'éducation, églises ou hôpitaux".

Ces deux articles sont aussi ajoutés au règlement.

ELU COMMISSAIRE

Toronto, 20.—E.-J. Lennox a été élu, hier, par le conseil municipal, membre de la commission du transport à Toronto.

LA CHUTE D'UN TRONE

NOUVEAUX ET PRESSANTS APPELS A VENIZELOS

L'ancien premier ministre de la Grèce reçoit de nouveaux télégrammes des officiers de l'armée et de la marine qui l'appellent à Athènes.

HESITATION QUI SE PROLONGE

Des dépêches de la capitale de la Grèce annoncent comme une chose certaine la proclamation de la république en ce pays par le parlement.

UN NOUVEAU SERMENT

(Service de l'"United Press")

Athènes, 20. — Il est maintenant certain que la république en Grèce va être proclamée par l'Assemblée nationale. Cette information a été reçue d'une source autorisée. De la même source, l'on appris tout aussi catégoriquement que le retour du roi Georges en Grèce est une impossibilité absolue. Les chefs politiques et militaires ne le permettraient pas. Comme aucun prince étranger n'accepterait de monter sur le trône de Grèce dans les présentes conditions, même si l'occasion lui en était donnée, ceux qui ont décidé le départ du roi Georges ont aussi décidé que la Grèce sera une république. Il faut aussi ne pas oublier que la décision de l'armée et de la marine pour l'expulsion du roi est considérée comme finale. La forme du serment que prêteront les membres du parlement pour la prochaine session va être changée. Jusqu'à présent, les députés prêtaient le serment de fidélité au "roi constitutionnel", mais dorénavant ils prêteront serment de "défendre les intérêts du pays".

Paris, 20. — Venizelos n'a pas encore décidé de retourner en Grèce, en dépit de l'invitation qu'il a reçue, et les succès de ses partisans aux dernières élections. Il dit attendre de plus amples développements. Venizelos s'est marié récemment, et l'on croit que c'est sa nouvelle femme qui insiste pour qu'il n'expose pas sa vie en retournant dans son pays.

Athènes, 20. — Un groupe représentant 4,000 officiers de l'armée et de la marine de la Grèce a envoyé, aujourd'hui, à l'ancien premier ministre Venizelos, qui est actuellement à Paris, un télégramme pour le presser de revenir à Athènes immédiatement.

LETTRE DU ROI GREC

Athènes, 20.—Le texte de la lettre envoyée par le roi Georges au président du conseil en réponse à l'avis le notifiant de sa déchéance, se lit comme suit:

"M. le président,

"Je me rends à l'avis du gouvernement et de la révolution, exprimé dans votre lettre du 17 décembre, au sujet de mon départ pour un pays étranger sous forme de congé durant la période des débats relatifs au régime à l'Assemblée Constituante qui va bientôt se réunir.

"Ayant soigneusement évité toute intervention ou antagonisme dans le domaine des affaires intérieures, je suis convaincu que ma présence dans le pays n'influencerait nullement la liberté de ces discussions; néanmoins je m'en vais pour le moment avec la reine, profondément convaincu et ardemment désireux que le jugement de l'Assemblée Nationale et des peuples helléniques sera inspiré par l'amour du pays et la considération des intérêts nationaux."

Il est entendu qu'un décret sera promulgué pour prescrire que dans la formule du serment pour les députés, les mots "dévouement au roi consitutionnel" sont changés en ceux-ci: "foi et dévouement aux intérêts du pays."

VENIZELOS HESITE

Paris, 20. — On apprend que la situation actuelle n'a pas modifié l'attitude prise par M. Venizelos depuis le commencement de l'agitation qui a suivi la dernière élection dans son pays. L'ancien premier ministre attend encore que la situation se soit éclaircie. Dans son entourage on exprime encore la conviction qu'il n'acceptera l'invitation de reprendre le pouvoir qu'à la condition que ses concitoyens n'aient qu'une voix pour le rappeler.

POUR UN ECHANGE DE PRISONNIERS

Varsovie, 20. — Le gouvernement soviétique a officellement demandé la remise aux autorités russes de deux officiers polonais nommés Bajinski et Wieczorkiewicz, qui ont été condamnés à mort par une cour de Varsovie, le 30 novembre, après avoir été trouvés coupables d'une série d'explosions en Pologne. On suppose qu'ils sont des chefs de l'organisation terroriste soviétique. La Russie propose de les échanger pour deux autres Polonais qui ont été condamnés à mort à Moscou. La Pologne a refusé.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU "TRAMWAY"

Le comité de protection des actionnaires expose divers griefs aux directeurs.

ECLAIRCISSEMENTS

Environ deux cents actionnaires assistaient, ce midi, à l'assemblée générale annuelle de la "Montreal Tramways & Power Co., Ltd.", à son siège social, 78, rue Craig-Ouest. Le président, M. E.-A. Robert, occupait le fauteuil présidentiel, ayant à ses côtés l'hon. J.-L. Perron et les autres membres du conseil d'administration.

Comme on s'y attendait, le compte rendu annuel ne fut pas accepté à l'unanimité. C'est M. T.-K. Dickinson, de la firme Dickinson & Walbank, qui s'est fait le principal interprète des sentiments d'un certain nombre d'actionnaires et a exposé leurs principaux griefs. Ceux-ci sont connus du public pour avoir été communiqués aux actionnaires et à la presse financière du pays dans un communiqué récent.

M. Dickinson les a rappelés, en sa qualité de président du comité de protection des actionnaires, conjointement avec M. S.-D. Vallières, qui y représente principalement les intérêts canadiens-français.

MM. Dickinson et Vallières ont prétendu représenter 75% du personnel de la compagnie, indépendamment des directeurs. Ils sont d'avis que ce serait commettre une injustice que d'adopter tel quel un rapport qui, selon eux, ne contient pas de suffisantes explications, relativement à certaines transactions effectuées par l'entremise de M. Robert.

En tous cas, ils constatent que la compagnie est dans une impasse, et ils souhaitent que l'on cherche à éclaircir la situation avant que des capitalistes américains ne s'emparent d'une entreprise bonne en soi et qui devrait être très rémunératrice. On tient à savoir, par exemple, la raison qui a présidé à certains remaniements financiers, à des éliminations de filiales, etc., lesquelles engloba ient des profits du Tramway.

MM. Morgan, C.-D. Kazen et autres s'informent du nombre d'actions détenues actuellement (Montreal Tramways et compagnies apparentées), des transactions pour eux mauvaises relativement à l'Imperial Trust, de Londres, dont M. Robert, était le président. On veut savoir pourquoi la "Saraguay Electric" a été vendue et à quel prix exact et où est allé l'argent qui en est dérivé.

M. F.-B. McCurdy, représentant d'un groupe d'actionnaires de la Nouvelle-Ecosse, et notamment d'Halifax, a dit qu'il ne se cachait point les difficultés qu'avaient dû éprouver la Montreal Tramways &

A suivre sur la page 27

DES SALAIRES PLUS ELEVES EN AMERIQUE

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 20. — Le ministère du travail publie un rapport d'un genre nouveau, c'est-à-dire portant sur les gages réels de travailleurs des grandes villes du monde. Comme on doit tenir compte des diverses circonstances on a pris pour base de calcul le montant d'objets de première nécessité que les gages peuvent acheter et l'on a établi les gages reçus à Londres comme terme de comparaison. L'on a trouvé par exemple que les gages pour 48 heures de travail d'un briquetier de Berlin peuvent acheter 390 livres de pain ou 123 de farine ou 10 de beurre ou 227 oeufs.

Les quantités correspondantes pouvant être achetées avec les salaires de Londres ont été prises en suite comme base et appelées cent. Comparativement aux gages du briquetier de Londres, ceux de Berlin sont donc de 61, à Ottawa ils sont de 217 et à New-York de 274. La moyenne des salaires dans les diverses capitales indique un niveau moins élevé pour l'Europe, à Londres, la base moyenne de 100, à Paris la moyenne est de 68, à Bruxelles de 70, à Berlin 57, à Vienne 55, à New-York 217 et à Ottawa 180.

LE ROBERT MACKAY VA ETRE RENFLOUE

Le "Robert Mackay", le remorqueur de la commission du port qui a coulé dans le fleuve, il y a une semaine, à la suite d'un accident qui a coûté la vie à un des matelots, sera renfloué, cet après-midi.

POUR LES PAUVRES

LE GIGANTESQUE BAS DE NOEL, qui vient d'être suspendu en face de l'immeuble de la "Presse" et dans lequel seront déposées les offrandes de toutes sortes, vêtements, bonbons, jouets, etc., que les personnes généreuses voudront bien nous faire parvenir comme étrennes aux enfants pauvres pour la grande fête que la "Presse" organise pour le 30, sous les auspices de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse. (Cliché du photographe de la "Presse").

LES TRIBUNAUX CIVILS

LA COUR DEVRA DETERMINER LA RESPONSABILITE

Défenderesses qui rejettent l'une sur l'autre la faute d'un accident.

SUITES D'UN INCENDIE

Une cause dans laquelle le montant réclamé n'est pas considérable, mais qui suscite tout de même un intérêt particulier, étant donné qu'il s'agit d'établir la responsabilité des parties, se plaide actuellement devant l'hon. juge Duclos, de la Cour supérieure.

Elie Girard demande que la ville de Montréal et la Montreal Light, Heat & Power Consolidated soient solidairement et conjointement condamnées à lui payer une somme de dommages de $456.50. Il allègue que le 1er octobre 1921, vers minuit et demi, il s'en venait en motocyclette sur le chemin de la Côte Saint-Paul, lorsque près de la rue Sainte-Marie il fit une chute dans une excavation de quatre pieds de longueur, deux pieds et demi de largeur et environ huit pouces de profondeur. Cette excavation avait été faite par la compagnie d'éclairage.

Il prétend qu'il allait à une vitesse modérée et que l'accident ne se serait pas produit si l'endroit avait été raisonnablement éclairé ou qu'on eût mis, aux abords de l'excavation, une lumière quelconque pour indiquer qu'il y avait danger. Comme les travaux étaient faits par la Montreal Light, Heat and Power et que la rue était sous le contrôle de la ville, Girard, qui fut assez sérieusement blessé et dut être un mois sans travailler, tient l'une et l'autre responsables.

La ville, dont le procureur est Me Guillaume Saint-Pierre, répond d'abord que Girard a été négligent. Elle rejette aussi le blâme sur la compagnie qui aurait pratiqué illégalement une excavation sans y laisser, le soir, une indication de danger. Enfin, elle plaide que légalement parlant, elle n'était pas tenue d'éclairer la rue à cet endroit, car, en vertu d'un contrat passé le 5 décembre 1910, la Montreal Light, Heat and Power elle-même s'engageait à éclairer cette partie de la ville.

Quant à la compagnie d'éclairage, elle dit que c'est la ville qui est en faute et elle demande à la cour de la dégager de sa responsabilité. La cause se continue.

UN FACHEUX INCENDIE

L'hon. juge Jos. Demers entend aujourd'hui une cause de L.-A. Grothé et autres contre A.-S. Deguire. Le cas offre certaines particularités qui sortent quelque peu de l'ordinaire.

Les demandeurs disent que le 23 avril dernier, Deguire leur a confié la construction d'une maison à Laval-sur-le-Lac. Le 11 juillet, la maison venait d'être terminée, lorsqu'au cours de la nuit, elle fut détruite par le feu. Les demandeurs déclarent en plus qu'ils ont fourni des matériaux et payé les ouvriers, le tout jusqu'à concurrence de $7,602. Comme ils n'ont reçu que $4,000, ils réclament la balance.

Déguire plaide que les travaux n'ont été commencés que le 14 mai 1923, qu'il n'était pas satisfait de l'ouvrage et que la maison n'était pas terminée le 11 juillet. Il ajoute que si les travaux avaient été complétés le 1er juillet, tel qu'entendu, le feu n'aurait pas détruit la maison. Il dit aussi que cette dernière ne valait pas plus de $5,000. Cette somme aurait été payée comme suit: $4,000 aux demandeurs et $1,000 aux sous-entrepreneurs. Le défendeur conclut au renvoi de l'action.

UN REGIME EN DANGER

UN SANGLANT ECHEC A VILLA HERMOSA

Les rebelles sont repoussés de la capitale de l'Etat de Tabasco après une bataille qui s'est prolongée trente heures.— Des attaques inutiles.

NOMBREUX TUES ET BLESSES

Dénégation du ministre de l'intérieur du Mexique touchant une prétendue offre de médiation de la part des Etats-Unis.—Ce que cela impliquerait.

VERSIONS CONTRADICTOIRES

Mexico, 20. — Les rebelles lancés à l'attaque de Villa Hermosa, capitale de l'Etat de Tabasco, ont été défaits après trente heures de combat avec une perte de 200 tués et de plus nombreux blessés encore. C'est ce qu'annonce un bulletin officiel publié par le ministère de la guerre.

L'on annonce aussi officiellement l'écrasement des rebelles dans la région de Toluca, Etat de Mexico, ainsi que la mort du général Rafael Pimienta. La nouvelle de la mort, la semaine dernière, des généraux Fermintro et Antonio Magan et du colonel Jose Maria Castro est de plus officiellement confirmée.

PAS DE MEDIATION

Mexico, 20. — Enrique Colunga, secrétaire de l'intérieur, a opposé une dénégation aux rapports disant que Washington a offert sa médiation entre les rebelles du Mexique et le gouvernement d'Obregon. Il a dit que le "Mexique n'a pas officiellement reçu une telle proposition, qui aurait été rejetée, vu que son acceptation impliquerait une reconnaissance des rebelles comme belligérants".

UNE CONTRADICTION

Vera Cruz, 20. — Les correspondants des journaux au front annoncent que les troupes d'Obregon ne se sont pas éloignées du chemin de fer Mexicain et ne se sont pas, non plus, retirées de la gare de Munoz, contrairement à ce qui était annoncé aux quartiers révolutionnaires, hier soir. Les mêmes correspondants disent que la situation n'a pas changé depuis mardi. Les postes avancés des rebelles près de San Marcos sont en contact avec les avant-gardes fédérales postées à Huamanantla.

RETRAITE D'OBREGON

Vera Cruz, 20. — On annonce aux quartiers généraux révolutionnaires que les troupes d'Obregon se retirent d'Apizaco. La nouvelle ligne de défense des forces fédérales s'étend maintenant à partir de Munoy et la base des opérations se trouve à la station d'Iroda, à environ 35 milles de la ville de Mexico.

La retraite des troupes fédérales a été provoquée par l'avance des troupes rebelles du général Mey Cotte venant du Puebla qui ont renouvelé leurs attaques sur Apizaco, prenant ainsi en flanc les soldats d'Obregon.

L'ENJEU A SAN MARCOS

Mexico, 20.—Le sort de la révolution, annoncent les dépêches transmises par la voie de Laredo, sera décidé sur le champ de bataille de San Marcos où, d'après des renseignements émanant de source officielle, les troupes fédérales commandées par le général Eugendo Martinez se portent à l'attaque avec des forces plus considérables que celles qui étaient déployées lors de la rebillion de Huerta.

Le général Sanchez, parti de Vera Cruz et le président Obregon, de Mexico, ont pris le commandement des troupes qui s'efforcent d'arrêter la marche des troupes ennemies.

Le général Castro, commandant les forces qui ont occupé Puebla après l'évacuation des troupes fédérales sous les ordres du général Abrazan, a reçu ordre d'envoyer toutes les troupes disponibles pour prendre part à la bataille prochaine de San Marcos.

Des dépêches échangées entre les chefs rebelles et interceptées par les partisans d'Obregon, parlent des efforts énergiques qui seront déployés par les insurgés pour reprendre San Marcos.

Les blessés, atteints au cours des dernières rencontres, commencent à arriver à Mexico.

UN OUVRIER FAIT UNE CHUTE FATALE

Deux ouvriers, Emile Rousseau, rue Masson, et Pierre Bouchard, 372, rue LePailleur, travaillaient à l'élévateur No 1 de la commission du port, ce matin, à river des boulons, à une hauteur de 25 pieds du sol, quand l'échafaudage, sur lequel ils se tenaient, bascula soudain, et ils furent précipités dans le vide. Il était alors 8 h. 55. Rousseau, dans sa chute, heurta de la tête un madrier, et, quand on lui porta secours, on constata qu'il avait le crâne fracturé. Quant à Bouchard, il ne paraissait pas blessé sérieusement.

Le capitaine Lebeau, de la police du port, et M. Horace Séguin, après avoir donné les soins les plus urgents aux victimes, ont mandé d'urgence la voiture d'ambulance de l'hôpital Général. Rendus à cette institution, Bouchard, après pansement au dispensaire, a pu regagner son domicile, mais Rousseau, qui était inconscient, expira à 11 h. 30.

Le corps sera transporté à la morgue cet après-midi et le coroner tiendra une enquête demain matin.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Robert Dunn, 30 ans, 959, rue Dorchester-Est, employé à la Hydraulic Machinery Company, 10, rue Tansley, a été victime d'un accident de travail, ce matin. Il a failli être écrasé à mort par une machine. A l'hôpital Général, où il a été transporté, les médecins ont constaté qu'il avait des côtes fracturées et souffrait de lésions internes. Son cas semble précaire.

UNE MARINE QUI N'A QUE DES OFFICIERS

Londres, 20. — Le journal le "Truth", de Londres, attire l'attention sur une étrange anomalie au Canada. Il dit que la marine canadienne possède des officiers, mais n'a pas de vaisseaux. Il y a actuellement, dit le "Truth", 36 lieutenants dans la force active, mais ils n'ont rien à commander. Il trouve cela une préférence impériale injuste, car de jeunes officiers britanniques sont obligés de se retirer du service, le personnel devenant trop nombreux.

POUR SECOURIR LES UNIONS ALLEMANDES

Washington, 20. — Samuel Gompers, le président de la Fédération Américaine du Travail, a annoncé que le comité exécutif de cette fédération a décidé de demander aux membres de l'organisation de souscrire, à un fonds afin d'aider au mouvement unioniste ouvrier allemand de survivre à la période de crise en Allemagne. Seule l'Amérique peut aider, a dit M. Gompers, car le chômage est trop général en Europe. Le fonds sera administré par des officiers des unions américaines et ne servira qu'à soutenir le mouvement unioniste ouvrier en Allemagne.

CHICAGO EST TROP PRESSE D'AFFIRMER

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 20. — Des enquêtes scrupuleuses permettent d'affirmer ici qu'on ne contrevient pas du côté canadien aux limites enfermées dans le traité qui régit l'emploi des eaux du Niagara. On dément carrément les ingénieurs du district sanitaire de Chicago quand ils prétendent que le Canada excède de 7,500 pieds cubes la quantité d'eau qui lui est allouée.

Du conseil d'ingénieurs formé il y a quelques semaines pour voir à la stricte observance du traité, on déclare ici que le gouvernement n'a encore reçu aucun rapport.

DANS LA "PRESSE" D'AUJOURD'HUI

INDEX des NOUVELLES

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Lettre de Québec.
Les écoles bilingues d'Ontario.
PAGE 11
L'association athlétique de nos policiers.
PAGE 13
L'année en Cour du recorder.
L'amalgamation de deux grands hôpitaux.
Les écoles de la province.
Audacieux cambriolage, ce matin, au magasin de "Henry Birks & Sons".
PAGE 15
Transactions immobilières
PAGE 16
Nouvelles de finance.
PAGE 17
Chronique d'Ottawa.
Le jeu de dames.
Nouvelles ouvrières.
PAGE 18
Le Radio.
Nouvelles de la navigation.
PAGE 19
Les aventures de Marius.
PAGE 20
Nouvelles de sport.
PAGE 22
Il y aura 30 ans demain.
PAGE 23
Ford laisse le champ libre à M. Coolidge.
PAGE 25
Echos mondains.
PAGE 26
Le feuilleton.
PAGE 27
Cour supérieure.
Chambre de Commerce.
Les permis de construire à Montréal.
Le Grand Guignol.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM—"Troupe du Grand Guignol".
CANADIEN-FRANÇAIS — "L'Esclave Errante".
HIS MAJESTY'S — "The Maid of the Mountains".
PRINCESS—Vaudeville.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
CAPITOL—Vues animées.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.
(Pour détails voir page 17

COGNAC BISQUIT
Bisquit Dubouché & Cie
COGNAC
Fondé en 1819

LA REVUE ILLUSTREE DE LA "PRESSE"

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

Il ne faut pas manquer de se procurer la "Revue illustrée" et le Magazine de la "Presse" de samedi prochain. Cette Revue est particulièrement intéressante à cause des sujets divers qu'elle contient, en particulier ceux qui ont trait à la fête de Noël.

Tout le monde s'intéressera à ce numéro de Noël et les enfants tout particulièrement. De fait, le Magazine contient plusieurs beaux contes dont les petits sont si friands. La première page de notre Revue illustrée représente des tableaux de grands maitres sur les "Crèches", qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui se passionnent pour l'Art religieux. Nous en reparlerons demain.

La "Revue illustrée" de la "Presse" est de plus en plus populaire ; nous en recevons de nombreux témoignages. D'ailleurs, cette Revue et le Magazine qui l'accompagne est une publication unique en ce pays, comme chacun peut parfaitement s'en rendre compte. Aucune publication du genre, si ce n'est celle de la "Presse", n'imprime son Magazine sur papier de luxe ; le tout forme un album magnifique auquel on s'intéresse vivement d'abord, pour le conserver et le consulter à l'occasion.

NOUS PUBLIERONS DEMAIN UN SOMMAIRE DE NOTRE "REVUE ILLUSTREE" DE NOEL ; en attendant, on ferait bien d'avertir, dès maintenant, le plus proche dépositaire de la réserver.

Se sentir bien pour 50¢

AUSSI important que Paraître Bien. VAN HEUSEN vous assure un confort Parfait. Tissé en courbe dans un seul morceau — tout en conservant son beau style.

VAN HEUSEN
Le Plus Chic Faux-Col au Monde
Pour Toutes les Saisons
The Canadian Converters Co. Limited Montreal
39

LA VIE AU FOYER

LE REGIME DE LA CINQUANTAINE

Il est triste d'avoir cinquante ans, mais il est consolant de ne point les paraître.

Pour arriver à réaliser cet objectif, on s'adressera tout d'abord au régime alimentaire. On pourra ainsi lutter efficacement d'abord contre l'obésité progressive et ensuite contre l'encrassement de l'organisme par des déchets que les reins éliminent insuffisamment.

En principe le régime alimentaire sera fortement réduit. On tâchera de sortir de table avec un estomac mal satisfait. On évitera les plats trop succulents, les sauces trop riches et trop alléchantes, le beurre frais, les pâtisseries. On consommera les légumes verts qui stimulent relativement peu l'appétit. Le gros pain de ménage sera préféré aux fines exquises dont on dévore si facilement une quantité excessive.

Ce régime de réduction qui rappelle de très loin celui des Spartiates aura avantage à être pratiqué par période ou par cure d'une certaine durée. On pourra par exemple un ou deux jours par semaine ou une semaine par mois ou encore un mois à six semaines par année décider qu'on mangera moins que d'habitude. Pendant ces jours de jeûne, on consommera par exemple, si la saison s'y prête, des fruits avec lesquels on réalise assez facilement une de ces cures de réduction si reposante pour l'organisme et qui doivent être considérées comme les meilleurs éliminateurs de l'acide urique.

D'une manière générale d'ailleurs la proportion de viande devra être diminuée. Il en est de même pour les légumes secs qui sont au moins aussi mauvais qu'elle chez les intoxiqués dont les reins et le coeur sont un peu insuffisants. Les oeufs même ne doivent être pris qu'en quantité assez modérée; leur richesse en cholestérine en fait, d'après des travaux récents qui ont un grand retentissement, les ennemis les plus sérieux de ceux qui ont une tension artérielle un peu élevée. Avec un régime ainsi compris on en revient au "purgare" de nos pères, cela n'est pas contestable. La méthode avait d'ailleurs du bon et les modifications que les recherches modernes lui ont fait subir l'ont rendue incomparablement plus efficace.

A ce régime on ajoutera des exercices au grand air proportionnés aux forces musculaires de manière à ne pas ajouter à une fatigue déjà existante une nouvelle fatigue artificielle.

NOTES D'ELEGANCE

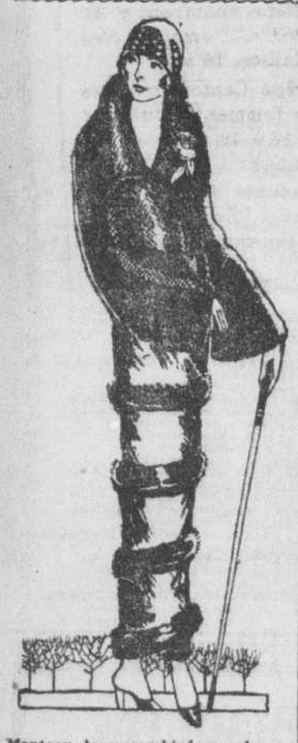

Manteau long combiné en phoque de l'Hudson et satin noir d'un effet très élégant.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Clarification du sirop

Fouettez un blanc d'oeuf dans ½ tasse d'eau; mettez dans cette eau 5 livres de sucre. Faites bouillir jusqu'à ce que le sucre soit monté à trois différentes reprises, en calmant à chaque fois l'ébullition par un peu d'eau froide. Retirez du feu, laissez reposer et écumez. Remettez un peu d'eau et refaites bouillir. Ecumez encore et passez à l'étamine.

La clarification a été bien conduite lorsqu'une cuillerée de ce sirop, prise dans la chaudière avant de le passer, offre une parfaite transparence.

ETES-VOUS ASTHMATIQUE?

Si vous souffrez de cette incommode affection, suivez bien les conseils donnés ici.

Une des premières choses à faire est de lutter contre la tendance à l'obésité dont les asthmatiques sont bien souvent atteints. Ils mangeront peu, consommeront le minimum de corps gras et beaucoup de fruits.

En second lieu, ils devront s'astreindre à faire d'une façon sérieuse de la gymnastique respiratoire. Cette gymnastique a pour objet d'apprendre, tant aux asthmatiques qu'aux emphysémateux, à retrécir leur thorax et à bien vider d'air leurs poumons que la maladie tend à dilater exagérément. Les emphysémateux, en particulier, ont le tour de poitrine très grand, même quand ils ont expiré autant qu'ils ont pu l'air contenu dans leur poitrine. Leur indice de respiration est faible. Un ruban métrique faisant le tour de leur thorax marque, pendant l'inspiration profonde, un chiffre plus élevé que le chiffre marqué pendant l'expiration complète. Cela n'est pas suffisant. Le contour de la poitrine doit pouvoir normalement se rétrécir davantage. Pour arriver à ce résultat, on a imaginé des appareils fort compliqués qui ne sont guère utilisés que dans les ville d'eau où l'on soigne ce genre de malades. On peut plus simplement faire chez soi des exercices qui mènent, quand ils sont bien faits, à de très bons résultats.

Voici comment on peut procéder en se faisant aider par une personne intelligente et bien stylée. Le malade s'accroche par les deux mains à l'espagnolette d'une fenêtre placée à la hauteur de ses épaules, puis il respire lentement à raison de 5 ou 6 fois par minute. Il est bon, pour régler le rythme de ces exercices, d'avoir à sa disposition une montre à secondes, ou mieux encore un métronome. Au cours de cet exercice on s'efforce de vider sa poitrine le plus complètement possible pendant l'expiration, au cours de laquelle l'aide serre vigoureusement le thorax. Avec un certain entraînement, le malade arrive à pratiquer cet exercice seul. Au lieu de tenir l'espagnolette, il applique les mains non pas sur les hanches, mais un peu plus haut, sur la base du thorax, là où l'on sent les dernières côtes et appuie vigoureusement pendant tout le temps que dure l'expiration.

Un point sur lequel on n'insiste pas toujours suffisamment c'est que, au cours de ces exercices, le ventre doit être surveillé. Les effets de cette gymnastique seraient complètement nuls si, pendant que le thorax est comprimé par l'aide ou par le malade lui-même, le ventre se dilatait dans une proportion correspondante, laissant ainsi les poumons repousser vers le bas le foie et l'estomac et se développer dans le sens vertical. Il faut donc que pendant l'expiration les muscles du ventre se contractent autant que les muscles du thorax. C'est là le point délicat de cette gymnastique: on comprend sans peine que si on n'y fait pas très attention, on perd son temps. Avec un peu d'observation, d'ailleurs, on exécute très correctement cet exercice.

Chez les malades qui ne sont pas trop fatigués, on peut arriver à comprimer automatiquement le ventre en utilisant le procédé suivant: l'inspiration se fait debout, et au moment où commence l'expiration on s'accroupit lentement et complètement, de manière que les cuisses viennent appuyer sur l'abdomen. Ensuite, pendant l'inspiration, on se remet lentement debout, puis, de nouveau, on s'accroupit pendant l'expiration, et ainsi de suite, à raison de 5 à 6 fois par minute.

LES PETITS BOUTS DE FOURRURE

Tout ce qu'on peut en faire de coquet et d'utile.

Au prix actuel des pelleteries les plus ordinaires, nous pouvons nous féliciter de ce que la mode nous permette d'en utiliser les moindres bribes pour en faire des garnitures qui ne manquent ni de confort, ni d'originalité. Car on peut encore trouver un col câle, ou un col

L'ORNEMENT DU LOGIS

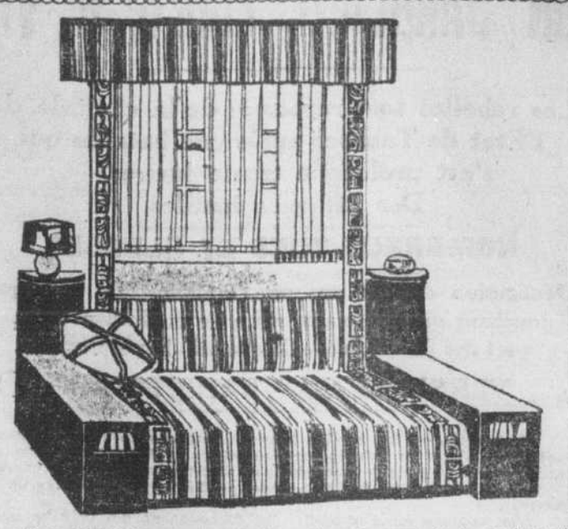

Divan placé devant une fenêtre; l'encadrement de la fenêtre et la bordure du dessus du divan sont de large galon peint ou brodé dans le genre oriental; une étoffe rayée genre algérien est disposée en volant dans le haut de la fenêtre, tendue sur une tringle dorée en arrière du divan, à la tête et aux pieds du divan, accoudoir bibliothèque.

Costume tailleur orné de lapin taupé.—Jaquette-blouse, avec bord, col et poignets de loutre.

Bas de jupe orné de damiers de fourrure.—Fichu ourlé de zibeline ou en putois avec petites queues en franges. — Paletot bordé de loutre avec col de loutre.

Le premier remede employé en Amérique contre la toux

Dès les premiers jours de l'histoire on peut voir que les Indiens connaissaient la valeur médicinale de la gomme de pin contre la toux, rhumes. Cette gomme mélangée à d'autres médicaments de nature végétale constitue la base du succès dont a joui pendant 60 années le

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal D. WATSON & CO. New York

Faites plaisir aux enfants, en leur servant matin, midi et soir des

ARROWROOT DE PERRIN

Contiennent dans une forte proportion les éléments nutritifs de l'arrowroot.

Donnez-en au bébé et vous le verrez profiter.

poser au bas d'une jupe, autour d'une ceinture de jaquette tailleur, une bande de damiers ou de losanges de fourrure.

Mais le meilleur moyen d'en tirer parti, c'est assurément de coudre bout à bout, en bandes, même très minces, les morceaux de fourrure que l'on désire employer: n'eussent-elles qu'un demi-pouce de largeur, ces bandes se poseront en liserés sur des robes et des vêtements d'enfant aussi bien que sur des costumes de femme ou des accessoires de toilette. On en borde des écharpes, des fichus et des cravates de dentelle ou de tissu léger qui prennent ainsi un air d'élégance recherchée.

Lorsque ces bandes atteignent un à deux pouces de largeur, elles donnent une allure tout à fait confortable aux paletots courts et même aux grands manteaux qu'elles bordent sans les alourdir.

Les bandes de fourrure rase très étroites peuvent se disposer avec autant de fantaisie qu'un galon, parce qu'elles sont flexibles: on en fait des grecques ou des serpentins dessinant sur l'étoffe de capricieux méandres.

Pour exécuter ces garnitures, il n'est pas besoin de s'adresser aux spécialistes: il suffit d'un peu de patience et d'adresse pour réunir et attacher ensemble plusieurs morceaux de fourrure; on peut les fixer de façon très suffisante par un point de surjet, mais je conseille d'exécuter plutôt ces coutures à point de "boutonnière", chevauchant les deux bords de la peau, parce que ce point est encore plus solide et se rapproche du point mécanique avec lequel on fait ces raccords chez les fourreurs. Pour trancher nettement les bords, on emploiera non pas des ciseaux, mais un canif bien aiguisé.

A LA CUISINE

Confiture d'orange

On choisit de belles oranges bien juteuses, mais pas à peau fine; les peaux, servant en partie, doivent être non pas jaune clair, mais d'un beau jaune orangé.

Prendre 25 oranges sur lesquelles on en réserve 5 choisies parmi les plus belles; celles-ci ne seront pas pelées.

Les 20 oranges restant sont pelées avec soin, on en retire toutes les parcelles de petite peau blanche. Puis en se plaçant sur la terrine, afin de bien recueillir le jus, on coupe les oranges en enlevant les pépins.

D'autre part, les oranges réservées sont lavées et essuyées sans les éplucher, on les coupe en petites tranches minces, en enlevant seulement les pépins; les tranches auront environ un demi-centimètre d'épaisseur.

Le contenu des deux récipients ayant été pesé, on compte ¾ de sucre par livre de fruits.

Dans un chaudron en cuivre non étamé, on met les oranges pelées et le sucre. A partir du moment où l'ébullition est déclarée, on laisse cuire un quart d'heure en remuant avec l'écumoire en cuivre pour que la confiture n'attache pas. A ce moment, on joint les tranches non pelées; à nouveau, on compte une petite demi-heure de cuisson.

On se rend compte que le degré de cuisson est atteint lorsque quelques gouttes de la confiture mises sur une assiette figent après quelques instants.

La confiture est mise toute chaude dans les pots en verre, elle s'épaissit en refroidissant.

On couvre les pots après une huitaine de jours de la cuisson de la confiture.

Avec votre déjeuner ne manquez pas de prendre une tasse de café "Primus" qui facilitera votre travail, ménagera vos forces et vous conservera la santé.

DISTRIBUTEURS:
L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée - - MONTREAL.

Le Cadeau bien accueilli

Le gâteau de Noël Airdsley du bon vieux temps, en boîtes de 3 livres décorées avec goût.

Les gâteaux et poudings Airdsley sont le digne complément d'un dîner bien préparé.

Hâtez-vous de commander nos gâteaux de Noël Airdsley chez votre épicier.

GATEAUX Airdsley Faits par D. McGAIRD

Pour votre Dîner de Noël

ET DU JOUR DE L'AN, NOUS VOUS RECOMMANDONS

Dindes

Les meilleures sur le marché. Poulets engraissés au lait. Canetons et jeunes oies de notre ferme du Lac Brome. La volaille cette année est à la portée de toutes les bourses. Commandez de bonne heure.

P. Poulin & Cie

LIMITEE

MARCHE BONSECOURS

Tél. Main: 7107-7108-7109-1345-1346.

54-3

DOMINION STORES LIMITED

La chaîne d'épiceries du Canada — Vous fait économiser

Occasions pour VENDREDI ET SAMEDI

CES PRIX SONT POUR LES MAGASINS DE MONTREAL SEULEMENT

VIN DE NOEL **49c**

ORANGES JEUTEUSES NAVEL **29c** doz.

NOIX Mélangées **19c** lb.

OEUFS BRAESIDE **53c** doz.

Avez-vous essayé notre BACON Mayfield à **33c** lb.

Citrouilles, la boîte	.15	Grosses oranges Navel, la douzaine	.49
Poires L. S.	.17	Raisin juteux, lb.	.25
Prunes	.17	Pamplemousses, 3 pr.	.25
Pêches	.23	Citrons, la douz.	.25
Ananas (Singapour)	.23	Pommes de table pour Noël.	
Fraises	.35	Dattes fraîches en masse, 2 lbs	.25
Framboises	.35	Figues par couches, lb	.27
Atocas, lb.	.18	Raisin de table, le paq.	.35
Blé-d'Inde, 2 boîtes	.25	Raisin de Corinthe	.19
Tomates, la boîte	.17	Noix de la Californie	.45
Cerises glacées, lb.	.70	Amandes de "walnut"	.45
Figues pour confire, lb	.10	Autres amandes	.45
Pouding de Noël	.42	Coco	.23
Gelées Shirriff, 3 pour	.25	Mincemeat, lb.	.15

POIS DE CHOIX **2** boîtes POUR **25c**

Notre THE mélangé spécial est toujours apprécié, la lb. **65c**

Offrez à vos amis une boîte de CHOCOLATS Windermere, de 5 lbs. **$1.89**

GROS POUDINGS de Noël **79c** chacun

Bonbons de Noël **25c** lb.

Essayez notre GATEAU DE NOEL **43c** lb.

NOUS OFFRONS NOS MEILLEURS SOUHAITS A TOUS NOS CLIENTS

Succursale de Montréal

202, Laurier
1346, Van Horne
1613, rue Masson
1350, Wellington
1126, Wellington
643, Wellington
1681, Notre-Dame O.
191, St-Viateur
473, ave de l'Eglise
110, Mont-Royal
854, Ste-Catherine O.
968, St-Denis
2973, Ste-Catherine E.
5561, Sherbrooke O.
5282, Sherbrooke O.
5969, Sherbrooke O.
78, Notre-Dame, Lachine.

St-Lambert
St-Hyacinthe
Farnham
Grand'Mère
Drummondville
Ste-Anne de Bellevue
St-Jean
Aylmer
Cartierville
Longueuil
Trois-Rivières (2)
Valleyfield
Granby
Sherbrooke
Joliette
Richmond
Bedford
Buckingham

J. E. Vallières, Prés. L. E. Vallières, Vice-Prés. I. A. Vallières, Con.

Vallières limitée

605 rue Ste-Catherine Est, coin Montcalm.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRS

Aux Petits Enfants

Le Père Noël reçoit tous les jours au Rayon des jouets, 3e étage, de 2½ à 4½ et de 7½ à 9 h. P. M.

VENTE DE 200

MANTEAUX

A 24.50 ET 16.49

1er LOT — Manteaux Marvella de Soie

Marvella de Laine, Bolivia, Duvetine, entièrement doublé de soie Pussy Willow. Crêpe de soie et Soisette, avec et sans fourrure; val. de 34.50 à 59.50. La plus belle valeur de la saison, grandeur 16 à 42—tous à un seul prix **24.50**

2ième LOT

Drap Barrymore avec col de fourrure Duvetyne sans fourrure, aussi quelques manteaux courts en sealette; grandeur 16 à 42; val. de 24.50 à 29.50; tous au même prix.. . . . . **16.49**

POUDRE DE COTY VERITABLE

en trois teintes, rose, rachel et blanche, assorties en trois parfums différents. L'Or, L'Origan, et Paris. Valeur de $1.25. Vendredi, Samedi et Lundi . . . . . **.69**

Avis! Faites-vous parfumer gratuitement au comptoir des parfums

150 ROBES A LIQUIDER

ROBES DE RUE, ROBES D'APRES-MIDI

FLANELLE et serge **6.95**

TRICOTINE SOIE et crêpe Knit **11.95**

CREPE CANTON, Velveteen Chiffon, Taffetas, Tricotine et Poiret. Grandeurs 16 à 44 **16.95**

BLOUSES pour CADEAUX

Magnifiques blouses en Vela Vela, Crêpe Alltime, Crêpe de Chine paisley. Tous des nouveaux modèles pour les fêtes **7.49**

FOULARDS EN SOIE

FOULARDS en soie double, 17 pouces de largeur, rayés à jour de fantaisie dans un assortiment de 12 couleurs, garantis parfaits. Valeur spéciale à **3.19**

GANTELETS

GANTELETS en chevreau, poignet court brodé de fantaisie, en tan, brun et noir. Pointures 6 à 7½ pour dames. Valeur spéciale à **3.49**

BAS

BAS EN SOIE ITALIENNE de marque Kayser, unis et rayés de fantaisie, dans un assortiment complet de couleurs. Pointures 8½ à 10 pour dames. Spécial à **3.49**

RAYON DES CHAUSSURES SOUS LA DIRECTION

F. X. LA SALLE & FILS

LE COIN DES ENFANTS

QUE FAUT-IL FAIRE?

C'est la question favorite de la petite Charlotte, la question qu'elle adresse vingt fois par jour à ses parents, à sa grande soeur, à toute la maison. Et elle a beau la répéter, on n'est jamais las de l'entendre: les yeux brillants d'intelligence et de gaieté, les jolies petites mains aux mouvements adroits, les pieds si légers et si alertes, la voix joyeuse, toute la personne de Charlotte enfin indique tant de bon vouloir et d'entrain que c'est tout plaisir de confier une besogne à la petite fille.

Le matin, dès qu'elle a mangé la dernière bouchée de son pain et bu la dernière goutte de son lait, elle saute à bas de sa chaise:

"Qu'est-ce qu'il faut faire?" Une dictée? une page d'écriture? apprendre une fable? de la géographie? étudier des gammes? Très bien, Charlotte se met vaillamment au travail.

Et qu'est-ce qu'il faut faire ensuite? De la tapisserie? du crochet? une robe de poupée? Très bien encore. Jouer au cerceau? au volant? sauter à la corde? colorier des images? coller des découpures? C'est parfait. Charlotte aime le jeu tout comme une autre, mieux qu'une autre peut-être, et, quand elle joue, c'est de tout son coeur.

Ce qu'elle a en horreur, c'est la flânerie. Jamais vous ne la verrez, comme certaines fillettes de ma connaissance crier sans but par toute la maison, se plonger dans un fauteuil les bras croisés, feuilleter un livre ou deux, ouvrir le piano pour jouer quatre notes et le refermer aussitôt, gaspiller enfin ces bonnes heures de liberté pendant lesquelles une petite fille de sept ou huit ans peut faire tant de choses utiles, et qui deviennent agréables quand on les fait de bon coeur.

Voilà Mariette qui ôte le couvert. "Oh! Mariette! que je voudrais vous aider! Qu'est-ce que je pourrais faire? Rentrer les serviettes et les couteaux? Oh! oui, ce sera très amusant! Et tous ces paquets qui encombrent le buffet? Je vais demander la clef à maman pour les serrer dans l'armoire aux provisions... Tiens! qu'est-ce qu'il y a là? C'est un des gros dictionnaires de papa; il faut que je le porte dans son cabinet."

Arrivée auprès de son père, Charlotte dépose le livre en silence sur le bureau; elle ne veut pas troubler le travail de ce cher papa; mais, tout en se débarrassant de son fardeau, elle a donné un coup d'oeil général à la pièce, un coup d'oeil qui signifie clairement: "Qu'est-ce qu'il faut faire ici, dans cette chambre où Mariette n'entre pas comme elle veut?"

Ah! il y a de la poussière sur cette table, et puis, voilà une pile de revues qui est toute de travers et qui donne mauvais air au rayon de la bibliothèque; il faut épousseter, ranger, redresser tout cela. C'est fait, mais Charlotte ne repart pas encore. Elle vient se planter debout devant son père, et, droite comme un soldat au port d'armes, elle le regarde fixement. Son papa n'a-t-il pas solennellement décerné à Charlotte un titre dont elle est très fière, celui de commissionnaire en chef de la maison, et ne faut-il pas lui rappeler qu'elle est toute prête pour l'exercice de ses fonctions?

"C'est toi, ma petite? Tu veux sans doute quelque chose à faire? Tiens, voilà l'encrier de ton frère que j'ai trouvé vide sur mon bureau, que j'ai rempli et qu'il faudrait emporter."

Ah! la difficile commission que celle-là! on ne la confierait pas à tout le monde; on ne la confierait surtout pas à Georges, qui renverse tout ce qu'il touche. Avec quels soins, quelles précautions infinies Charlotte va s'en acquitter!

Elle part maintenant, marchant à petits pas et elle arrive sans encombre dans la chambre de Georges; mais n'y reste pas, elle court demander à Mariette si sa mère est rentrée.

"Oui, mademoiselle, madame est au salon; elle est revenue de ses courses gelée, et elle est en train de se chauffer."

Charlotte ouvre la porte du salon et elle n'a pas besoin de demander ce qu'il faut faire, elle le voit tout de suite: sa maman est fort mal installée dans un fauteuil trop haut et trop profond, et puis, elle est encombrée de ses gants, de sa voilette, de sa cravate de dentelle posés sur ses genoux, de son manteau qui a glissé de ses épaules...

Vite, vite, Charlotte place un tabouret sous les pieds de sa mère, un coussin bien douillet dans son dos; elle enlève les gants, la voilette, le manteau, apporte un écran pour protéger la joue à moitié grillée déjà...

—Merci, ma chérie, comme tu me soignes bien! A présent va mettre toutes mes affaires dans ma chambre, donne-moi mon livre que tu trouveras sur ma petite table, et je n'aurai plus rien à souhaiter.

—Et, à présent, demande Charlotte, qui a fait en un clin d'oeil sa petite course, qu'est-ce qu'il faut faire?

—Tu pourrais t'asseoir un peu près de moi et te chauffer; tes mains sont toutes violettes de froid.

Charlotte apporte sa petite chaise et s'installe à côté de sa mère; mais au bout de cinq minutes à peine, elle bondit de dessus son siège. Cinq minutes de repos, c'est beaucoup trop pour elle, et une idée nouvelle emporte à l'autre bout de la maison les petits pieds infatigables. Arrivée près d'une porte rembourrée, elle ralentit son allure et frappe bien doucement.

—Entrez! dit une voix faible, la voix de la grand'mère de Charlotte. Cette pauvre grand'mère ne peut plus quitter son fauteuil, ses doigts raidis ne peuvent plus tenir ni aiguille ni crochet; c'est à peine si ses yeux fatigués lui permettent de lire deux ou trois pages par jour.

—Chère bonne maman, dit Charlotte, je viens voir ce qu'il faut faire pour vous...

La grand'mère lève la tête et sourit:

—Ma bonne petite, répond-elle, on ne saurait arriver plus à-propos que toi. Mon chauffe-pieds est refroidi et j'allais sonner Mariette pour qu'on me remette de l'eau...

Charlotte s'empare en grande hâte du tabouret et le rapporte elle-même toute joyeuse.

"Justement, grand'mère, il y avait de l'eau qui bouillait tout à fait; j'ai dit à Mariette de se dépêcher, et c'est fait. Touche un peu, comme c'est bon...

—Oh! délicieux! dit la grand'mère en faisant mine de se chauffer avec ravissement.

Et Charlotte est persuadée que c'est d'eau bouillante qui fait tant de plaisir à sa bonne maman. Pour ma part, j'incline à penser que la présence même de la petite fille et son aimable empressement réjouissent la grand'mère encore plus que son tabouret... Ce n'est pas seulement aux pieds qu'elles ont froid, les pauvres grand'mères... Il leur faut aussi de la tendresse pour réchauffer leur coeur.

"Faut-il vous faire la lecture à présent, bonne maman, ou bien voulez-vous faire une partie de dames?

—Et si je disais les deux?

—Eh bien, je dirais les deux, moi aussi.

Et la grand'mère et l'enfant passent ensemble une heure charmante, jusqu'au moment où la mère de Charlotte vient remplacer la fillette.

En quittant sa grand'mère, Charlotte se rappelle subitement qu'il y a bien longtemps, deux heures, peut-être même trois, qu'elle n'a inspecté le dessous de la cage de Flavio, le beau canari de sa soeur. C'est bien comme elle le pensait: ce méchant Flavio ne s'est pas corrigé du tout, il a de nouveau éparpillé son grain et jeté sur le plancher l'eau de sa baignoire. Charlotte, qui a déjà balayé deux fois le millet au rebut par Flavio, recommence pour la troisième fois. Mais Flavio n'est pas seul à donner du travail à Charlotte: Georges est tout aussi désordonné que l'oiseau; en rentrant du collège, il a voulu accrocher au porte-manteau de l'antichambre sa casquette et son pardessus, et il est si maladroit qu'il n'a réussi qu'à les jeter par terre en faisant tomber du même coup le chapeau de son papa. Quant à ses

livres, au lieu de les porter dans sa chambre, il les a lancés au hasard sur une chaise, où, naturellement, ils ne sont pas restés.

Il est bien heureux, ce maître étourdi, d'avoir une soeur comme Charlotte. Toute la famille, du reste, a du bonheur de l'avoir, et je connais bien des gens qui lui portent envie.

Le fait est que, du train dont va le monde, il faudrait qu'il y eût dans chaque maison une Charlotte, c'est-à-dire une petite personne courageuse et active, prête à faire ce que les autres ont oublié et à arranger tout ce qui va mal. Pensez donc à toute la besogne qu'il y a sur notre pauvre terre! Que de gens qui ont besoin qu'on s'occupe d'eux, de leurs affaires, de leurs peines, de leurs maladies, qu'on les instruise, qu'on les soigne, qu'on les amuse, qu'on les console!

Si chaque petite fille se disait résolument: "Voyons, que faut-il faire?" et qu'elle continuât sa vie durant à s'employer pour les autres, il me semble que nous verrions les choses marcher bien mieux qu'aujourd'hui.

CONSEIL FACILE A SUIVRE

La violette.

Les feuilles de violettes humides et coupées par menus morceaux mises sur des tapis bien battus et brossés, les nettoient parfaitement et ravivent leurs couleurs ternies.

On emploie les fleurs en tisane comme puissant calmant pour le rhume, la bronchite; elle fait partie des quatre fleurs pectorales.

On la donne dans la rougeole, la scarlatine, les fièvres éruptives. Le sirop de violettes est laxatif—on le donne aux enfants par cuillerées à café.

On le prépare en faisant fondre au bain-marie (en étain) 180 gr. de sucre et 100 gr. d'infusion de violettes, à raison de 15 gr. de fleurs pour 100 gr. d'eau.

Quand on peut se procurer des fleurs fraîches, il faut les préférer aux fleurs séchées.

La racine de violettes est vomitive et peut remplacer l'ipécacuanha: 25 gr. de racine pour un demi-litre d'eau.

On prépare ainsi les infusions de fleurs: 2 pincées de fleurs de violettes pour un demi-litre d'eau bouillante.

SOLUTION

Poésie énigmatique: Bête.

Le mot czar ou tsar, titre de l'empereur de Russie, provient du mot César, titre des empereurs romains.

NEUF CHAPEAUX DE NAPOLEON 1er

Voici un chapitre de l'histoire de Napoléon Ier: le chapitre des chapeaux. Un certain nombre ont été conservés, reliques civiles pour lesquelles nombre de gens ont le plus grand respect.

C'est d'abord celui que possède, à Paris, Mme Cloite, petite-fille de M. Giraud, vétérinaire en chef de l'armée et vétérinaire particulier de Napoléon. Giraud ramassa ce chapeau à Marengo; Bonaparte, à cheval, emporté dans un galop rapide, l'avait laissé tomber.

Au musée d'artillerie, à Paris, se trouve un chapeau de Napoléon qui a été donné en 1854, au musée des Souverains par le comte de Belleville. Un troisième est dans les mains de M. Morel, à Reims. M. Armand Dumaresq, peintre militaire, en a un à son tour. On en peut voir un autre au musée de Gotha. Il a été acheté par le duc de Saxe-Cobourg et Gotha, régnant en 1834, et donné par lui au musée de sa capitale.

Le prince Victor Bonaparte possède un sixième chapeau qui figura dans le musée des Souverains au Louvre, jusqu'en 1873.

Un négociant de Lyon, M. Ponard, a hérité d'un septième bicorne impérial acheté, en 1812, à Chardon, le chapelier de la garde, par M. Zéphir Dubois, officier de cavalerie légère.

M. Jérôme, de l'Institut, a reçu de M. Marez, fils du directeur des beaux-arts sous le second empire, un chapeau porté également par Napoléon Ier et donné, lors de sa mort, à Caroline Bonaparte, femme de Murat.

Enfin, dans la crypte des Invalides, derrière le tombeau de l'empereur, se trouve enfermé, dans un reliquaire à jour, le chapeau que portait Napoléon à Eylau, en compagnie de l'épée d'Austerlitz.

Le Record STARR-GENNETT
"LE NOEL d'ALINE"
est unique au monde. 54-6

Si vous voulez goûter un
JAMBON
délicieux, demandez celui de
S. L. CONTANT
En vente partout.
18,20,22

LA PARISIENNE
Les FABRICANTS de la CELEBRE CHAUSSURE "LA PARISIENNE"
N'ont rien épargné pour vous offrir, mesdames, la plus confortable, la plus durable et la plus élégante des chaussures.
Les chaussures "LA PARISIENNE" portent toutes une marque de commerce.
Exigez cette marque et vous serez certaines d'avoir la vraie "LA PARISIENNE", chaussure de haute valeur confortable et garantie.
LA PARISIENNE ENREGISTRÉE

Un beurre de Choix dont vous apprécierez la qualité vraiment supérieure.

BEURRE Suprême
Goûtez-y, il vous plaira.

Son empaquetage hygiénique lui conserve sa fraîcheur.

Demandez-le à votre Epicier!

ROSE des ALPES
"Un Bouquet dans chaque goutte"
Parfum, $1.50 l'once. Echantillon, 25c et 50c. Lotion, $1.00 le flacon de 6 oz.
Chez votre pharmacien, marchand et barbier
Parfumerie Albert Bellefontaine
FABRICANT
322 RUE ST-DENIS, MONTREAL
Tél. Est 959 15,20,22

The John Murphy Company Limited

OUVERT CE SOIR et tous les soirs, cette semaine, jusqu'à 10 hres. La veille de Noël jusqu'à 6 p.m.

Spéciaux à 7.30 hrs ce Soir

GANTS DE LAINE POUR ENFANTS
Gants en tricot écossais, durables, chauds et confortables. *Brun, bruyère, gris* et *chameau.* Pointures 3 à 6. La paire 50
Murphy — Rez-de-chaussée.

MOUCHOIRS DE TOILE POUR DAMES
Rég. .40 chacun. En pure toile d'Irlande avec bords à point d'ourlet. 6 pour 1.50
Murphy — Rez-de-chaussée.

MOUCHOIRS DE TOILE POUR HOMMES
Toile d'excellente qualité, avec bords à point d'ourlet de ¼ et ½ pouce. 6 pour 1.38
Murphy — Rez-de-chaussée.

TABLES SPECIALES DE JOUETS DE .75
Poupées habillées, jouets mécaniques, poupées non habillées, chiens en fourrure, blocs d'images, blocs s'emboîtant l'un dans l'autre, cire Plasticine à modeler, arches de Noé, livres de peinture, livres d'images, toupies ronronnantes, trompettes métalliques, cupidons fantaisie, bas de Noël. Chacun 59
Murphy—Quatrième étage.

COMPLETS MATELOT DE 5.50 POUR GARÇONNETS
Grandeurs pour 2 à 5 ans. Cheviote Fox bleu marine tout laine. Collet marine détachable. Culottes aux genoux 2.75
Murphy—Cinquième étage.

PANTOUFLES JULIETTE ET COMFY POUR DAMES
Les meilleures Juliettes garnies de véritable fourrure. Couleurs: *lavande, bleu royal, vieux rose.* Pantoufles Comfy avec talons de 1 pouce recouverts; couleurs: *bleu et sable, vieux rose et sable.* Pointures: 3 à 7. La paire 2.79
Murphy—Rez-de-chaussée.

IMAGES ENCADREES
Tous des sujets bien connus. Reproductions des anciens maîtres. Très spécial . . 1.89
Murphy — Deuxième étage.

ROBES LAVABLES POUR FILLETTES. VALEUR DE 2.00.
Petits carreaux et couleurs unies. En guingan et en chambrai. Tailles 6 à 12 ans 98
Murphy — Cinquième étage.

COUSSINS BORDES DE SATIN
Coussins ronds et oblongs, remplis de kapok, bordés de satin 1.98
Murphy — Quatrième étage.

Juliettes en Feutre–Garnies de Fourrure–1.85
Des centaines de paires — feutre de la meilleure qualité, semelles en cuir flexible et talons en cuir. Hautes en avant et en arrière. Garnies de fourrure. Couleurs: *gris, noir, vin, rouge, marine* et *brun.* Toutes les pointures de 3 à 7 dans chaque couleur.
Commandes par téléphone acceptées. — Uptown 6010.
Murphy—Rez-de-chaussée.

Blouses comme Cadeaux 4.95
Georgette et crêpe de Chine. Rég. 6.95 à 9.95.
Liquidation de 100 belles blouses prises dans notre stock régulier. Jolis modèles en crêpe de Chine et en georgette, éminemment propres à atténuer la sévérité du costume tailleur ou du chandail. Chaque blouse est de belle apparence et constitue un cadeau pratique. Les blouses en crêpe de Chine sont dans le genre tailleur, garnies de groupes de remplis, à manches longues, collet transformable ou roulé. Les blouses en georgette sont garnies de belle dentelle guipure. Couleurs: *sable, rose pâle, marine, blanc, maïs, noir,* et quelques modèles rayés de diverses couleurs. Tailles: 34 à 44.
Murphy—Troisième étage.

Robes pour Dames et Jeunes Filles—19.95
Robes de réception—Robes d'après-midi—Robes de ville. Valeurs de 25.00 à 29.50
Plus de 100 magnifiques robes nouvelles en une vente spéciale vendredi.
Robes de réception en taffetas chatoyant et en georgette. Couleurs: *pêche, Nil, rose, orchidée, bleu ciel, blanc, rose pâle* et *noir.* Tailles: 16 à 40.
Robes d'après-midi en crêpe Canton, modèles pour jeunes filles et jeunes femmes. Couleurs: *brun, marine* et *noir.* Tailles: 16 à 42.
Robes de ville en croisé Poiret—modèles dessinés spécialement pour les femmes aux goûts sobres—aussi modèles pour jeunes filles. La plupart *marine,* mais il y en a aussi quelques *noires.* Tailles: 16 à 42.
Murphy—Troisième étage.

Robes de 6.00 à 9.00 pour Fillettes—4.95
Robes en homespun, flanelle et tweed pour fillettes de 7 à 12 ans. Jolis modèles d'un seul morceau dans des nuances de *bruyère, brun, bleu,* etc.
Murphy—Cinquième étage.

Blouses pour Garçonnets .98
En boîtes de Noël
Belles blouses pour garçonnets. En percale et croisés à fond blanc et crème. Grandeurs pour 6 à 14 ans.
Murphy—Cinquième étage.

Bouffants en Soie "Kayser" de 7.50 pour 2.95
Seulement 200 bouffants en soie italienne pure la plus épaisse pour dames. Noir seulement. Tailles: 36 à 42.
Murphy—Cinquième étage.

Mouchoirs Murphy qui Plairont Certainement
La tâche de choisir des cadeaux est facile à accomplir à notre rayon des mouchoirs où l'assortiment est très vaste et les stocks constamment renouvelés.

MOUCHOIRS EN DENTELLE POINT DE VENISE
Centre en toile claire avec bord et les quatre coins en dentelle Point de Venise, guipure et effets de fils entremêlés. Chacun . . 1.25

NOUVEAUX MOUCHOIRS DE TOILE
En toile irlandaise claire avec ourlets de ½ pouce à brin tiré et très joli dessin dans un coin. Tout blanc. Aussi blanc avec ourlets de ¾ de pouce et dessin brodé en nuances pastel dans un coin. Chacun 40

MOUCHOIRS DE SOIE POUR HOMMES
Soie blanche exceptionnellement belle, bords à point d'ourlet à brin tiré de 1 pouce de large. Chacun 75

Echarpes
de 1.50 à 3.50
Echarpes de soie pour dames — couleurs solides, rayures, effets de deux tons et chatoyants, textures fantaisie. Merveilleuse variété de couleurs. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix. Pour 98
Murphy—Rez-de-chaussée.

L'Exposition de Noël chez Murphy — Vendredi : Poupées et Jouets à Prix Spéciaux
JOUETS DE .35 ET .50
Jouets mécaniques par douzaines, diables en boîte, Dulcimas, arches de Noé, soldats de plomb, ustensiles de cuisine en métal, toupies ronronnantes, nouvelles poupées, boîtes musicales, livres d'images, balles de caoutchouc imprimées, et beaucoup d'autres. Chacune pour 25

JOUETS ET POUPEES DE 1.00 ET 1.50
Poupées habillées, services à thé en porcelaine, boîtes musicales, cornets, tambours, carillons, Teddy Bears, blocs d'images, soldats de plomb, cithares, flûtes, etc., etc. etc. Chacun pour . .89

POUPEES ET JOUETS DE 1.98 A 2.50
Carrosses de bébés, Teddy Bears, ours polaires, jouets mécaniques, trains, tambours, harpes, services à thé, skis d'enfants, poupées habillées, blocs d'images, etc. Chacun pour 1.49

POUPEES ET JOUETS VALANT JUSQU'A 5.95
Grandes poupées habillées, carrosses de poupées, poupées bébés, gros services à thé en métal, machine à coudre. Pour 3.79
Murphy—4e étage.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 20 DECEMBRE 1923

Le bas de Noël des pauvres est ouvert.

Et l'œuvre des étrennes aux enfants indigents sollicite la générosité publique.

C'est par le canal des conférences de Saint-Vincent de Paul que seront distribués les cadeaux de Noël aux petits pauvres.

Sait-on que 14,000 jeunes Indiens du Canada sont inscrits aux écoles et aux pensionnats ? Dans ces dernières institutions, l'apprentissage d'un métier complète l'instruction académique. Les bienfaits de l'instruction publique s'étendent donc à tous les éléments ethniques du Canada.

Dans plusieurs localités on a cueilli, tout dernièrement encore, des pensées de belle nuance ; à Sudbury, nous font savoir les dépêches, les papillons voltigent comme s'ils étaient revenus aux mois d'été. Il n'en fallait pas davantage pour inspirer ce poète antique qui ne pouvait voir une rose sans croire le printemps arrivé.

L'actif gérant du port de Montréal, M. M.-P. Fennell, vient d'être nommé président du comité exécutif de l'Association des ports américains, au cours d'un récent congrès tenu à Nouvelle-Orléans. C'est là un bel hommage et un éloquent témoignage de confiance que mérite certainement M. Fennell et qui lui vaudront les chaleureuses félicitations de ses nombreux amis. Les nôtres lui sont acquises.

Les archevêques et évêques espagnols, dans une supplique collective adressée à la Cour de Rome, demandent à leur tour l'institution du procès en béatification du pape Pie X. On attribue déjà à l'intercession de cet illustre pontife nombre de guérisons miraculeuses, et le monde catholique se réjouira de voir proclamer Bienheureux celui qui est entré dans l'histoire de l'Eglise sous le nom de "pape de l'Eucharistie".

Tout porte à croire que l'ancien premier ministre Eleutherios Venizelos rentrera bientôt en Grèce pour y prendre en mains les affaires de l'Etat, passablement compromises depuis quelques années. Au début de la guerre mondiale, M. Venizelos s'est franchement rangé du côté des Alliés, s'attirant par là l'inimitié du souverain d'alors, Constantin, beau-frère de l'ex-kaiser ; depuis il a pris une attitude diversement appréciée, se tenant toujours, a-t-on prétendu, dans l'entourage du fameux banquier gréco-anglais, sir Basil Zaharoff, surnommé "l'homme mystérieux de l'Europe". M. Venizelos n'en est pas moins un politique de premier plan, que la Grèce ne saurait ignorer dans la crise qu'elle traverse actuellement.

Le député allemand Geissler a récemment déclaré en plein Reichstag : "Notre peuple doit se convaincre qu'il lui est impossible de vivre s'il ne reconquiert pas les régions où sont les matières premières et qu'en fin de compte, une guerre avec la France et la Pologne est inévitable". On doit comprendre qu'au-dessus de ce fougueux législateur il y a des hommes d'Etat ayant encore quelque souci de la vie humaine et de l'harmonie qui devra finir par s'établir entre les nations civilisées ; mais de tels propos sont quand même symptômatiques, et ceux qui les expriment aussi ouvertement contribuent à retarder la réalisation des espérances que le monde chrétien chantera de nouveau dans quelques jours : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Parmi les documents officiels, traditionnelles offrandes à l'appétit d'informations si aiguisé des représentants du peuple, déposés sur le bureau de la Chambre, dès l'ouverture de la session, il convient de signaler tout spécialement le "premier rapport annuel du directeur de l'Assistance publique", le docteur Alphonse Lessard.

Pour deux raisons : d'abord parce que c'est le premier rapport de cette nature, ensuite parce que le document a, par lui-même, par la forme comme par le fond, une valeur bien caractérisée.

Nous en recommandons la lecture à titre documentaire et aussi pour le très grand plaisir qu'elle procurera à tous ceux qui savent apprécier la clarté et la solidité des idées agréablement exposées en un style aussi précis que châtié.

Le rapport débute par un exposé des motifs qui ont inspiré la création de ce service de l'Assistance publique, en vertu de la loi de mars 1921, loi dont, d'ailleurs, le texte est annexé à ce rapport.

Cette loi était urgente, car, déclare le docteur Lessard :

> Destinée à venir en aide aux institutions d'assistance de notre province, elle était proclamée juste au moment où celles-ci, les unes et les autres à un degré plus ou moins marqué, se trouvaient en présence d'une situation angoissante à plus d'un point de vue.

Il n'entrait point dans l'esprit de la loi de vouloir introduire l'Etat dans un domaine qui, jusque-là, lui avait été plus ou moins étranger.

Le seul désir était de venir en aide à des œuvres admirables en leur assurant des ressources nouvelles, devenues indispensables, sans intervenir dans l'administration et sans porter atteinte à l'apport traditionnel de la charité privée qui, jusque-là, avait seul supporté ces charges avec tant de générosité.

D'une manière générale, les diverses œuvres classées par catégories et aussi en importance, et le taux fixé, après études et ententes, pour les frais d'hospitalisation dans chaque classe, l'Etat contribue pour sa part un tiers du taux déterminé, et les municipalités sont appelées à contribuer un autre tiers, de sorte que les établissements rangés dans le cadre de l'Assistance publique n'ont plus qu'à supporter un tiers du coût, soit à même leurs ressources, soit avec l'aide de la charité privée.

Comme le fait remarquer le rapport : "la municipalité étant en effet la cellule du corps social, elle a un intérêt primordial à ce que, chez elle, tous les éléments soient normaux. Elle doit donc être la première à y voir".

Bon nombre d'entre elles ont compris ce devoir, mais pas toutes encore, et on se heurte à des récalcitrances.

D'ailleurs, c'est avec juste raison, de l'avis du rapporteur, que la loi n'a pas cru devoir prévoir des sanctions au refus d'une municipalité d'assurer à un indigent sa part d'assistance, car, remarque-t-il :

> On n'impose pas le sens du devoir et de la charité par des articles de loi, on l'impose par l'exemple des bienfaits accomplis.

C'est exact, et on ne saurait trop rappeler cette vérité à une époque où trop de législateurs se sont arrogés, bien en pure perte d'ailleurs, la mission de réformer leurs concitoyens à coups de lois et décrets.

Il semble acquis, à la lecture de ce rapport, que la loi a déjà donné d'excellents résultats, qu'elle a été même, d'après des témoignages évoqués, accueillie avec soulagement et reconnaissance, et qu'en somme, on peut désormais en escompter le plus entier succès.

Les critiques et les résistances, qui sont la rançon obligée de toute initiative, désarmeront devant l'évidence des bienfaits de cette législation, et on peut croire que l'action personnelle du docteur Lessard, comme metteur en œuvre de cette loi de l'Assistance publique, contribuera largement à ce succès si désirable.

ÇA NE PEUT PAS DURER

Malgré les apparences (qui, d'ailleurs, sont l'œuvre d'une presse trop préoccupée à conquérir la popularité par une continuelle surenchère en faveur d'idées et de projets captieux mais captivants), il semble, en fin de compte, que, même dans l'Ontario, il se trouve encore bon nombre de gens qui ne partagent pas l'emballement de la masse et qui ne se font guère illusion sur les perspectives d'avenir des entreprises de nationalisation, notamment en ce qui regarde les chemins de fer nationaux.

Sir Joseph Flavelle est un homme d'affaires dont l'opinion mérite assurément quelque considération ; elle doit peser dans la balance un peu plus que celle des fervents publicistes dont la propagande a réussi à créer tant d'illusoires espérances, en dépit des démentis que les faits ne cessent d'apporter à leurs utopiques théories.

Sir Joseph Flavelle avertit ses concitoyens qu'ils s'illusionneraient fâcheusement en cherchant à se persuader que nos réseaux de chemins de fer seront d'ici peu à même de gagner assez pour payer leurs frais d'exploitation et les intérêts annuels sur leurs obligations.

Sans doute, et il faut en donner crédit à l'administration du réseau national, on constate une amélioration sensible. Les revenus bruts d'exploitation assurent un certain surplus sur les frais, et on peut raisonnablement espérer, cette année, voir les déficits d'exploitation remplacés par un surplus appréciable.

Encore reste-t-il que ce surplus provient, pour la majeure partie, de l'exploitation des lignes situées en territoire américain, et qu'en fait, l'amélioration découle donc des conditions économiques chez nos voisins plus que chez nous.

Mais la question véritable, nous n'avons cessé de le répéter, n'est pas celle qui consiste à obtenir un surplus d'exploitation du réseau national, la question est de savoir si ce réseau est capable d'obtenir un surplus suffisant pour faire honneur à ses intérêts hypothécaires.

Quelques millions de surplus, quatre à cinq, vraisemblablement, ne sont qu'une goutte d'eau en face des 50 à 60 millions d'intérêts annuels à rencontrer et que le Trésor fédéral doit débourser pour éviter la banqueroute.

Chaque nouvelle avance annuelle de 50 à 60 millions que fait ainsi le Trésor fédéral ajoute à la pyramide d'intérêts qui s'accumule progressivement et qui, de toute évidence, a déjà atteint un chiffre que le réseau national ne sera jamais capable de gagner annuellement.

Et nous ne parlons pas des millions avancés aussi pour les développements nécessaires, de telle sorte que, d'année en année, c'est une tranche de 80 à 100 millions qui s'ajoute à cette dette statutaire du réseau national.

Cela ne peut continuer beaucoup plus longtemps. Quel miracle attend-on naïvement qui pourrait seul éviter la catastrophe trop clairement inéluctable ?

Tout le monde est d'accord dans le pays pour proclamer la nécessité de réduire le lourd fardeau fiscal qui, cinq ans après la guerre, va toujours croissant.

Cette réduction est conditionnelle, nous l'admettons, d'une diminution de la dette dont le service constitue aujourd'hui le principal item du budget.

Mais la dette croît sans cesse et elle ne cessera de croître tant qu'il nous faudra fournir de 80 à 100 millions par année pour maintenir le réseau national.

UN REGIME SATISFAISANT

Dans le discours qu'il a prononcé en réponse à l'adresse du Trône, au Conseil législatif, l'hon. M. Simard a exposé sommairement le travail accompli par la Commission des liqueurs de Québec, pendant la durée de sa présidence, c'est-à-dire depuis le printemps de 1921 à l'automne de 1923. Les remarques de l'hon. M. Simard font bien voir l'étendue et les difficultés de la tâche entreprise par les hommes auxquels le gouvernement confia la mise en application de la nouvelle loi.

En effet, nos gouvernants de Québec ne pouvaient se dissimuler qu'en instituant semblable régime, ils susciteraient de vives critiques dans la province, à travers le reste du Canada et jusqu'aux Etats-Unis, où les autorités s'efforçaient de mettre en force une loi de prohibition absolue. Convaincus, cependant, que le meilleur système pour notre peuple était celui de la tempérance mitigée, ils ne se sont pas laissés arrêter par la crainte du blâme que leur conduite pourrait leur attirer dans certains milieux. Comme le dit justement l'ancien président de la Commission des liqueurs, la décision du gouvernement fut à la vérité "un acte d'audacieuse intelligence" dont l'expérience a montré la sagesse et l'opportunité. Le régime établi était celui qui convenait réellement à notre population, le seul qui donnât véritablement satisfaction.

Que tout soit parfait, on aurait tort de le croire ou de le faire croire. La loi des liqueurs, comme toute autre loi, est perfectible indéfiniment. Mais, avec le concours des principaux intéressés, les citoyens eux-mêmes, nul doute que l'on réussira à perfectionner le système actuel au point qu'il ne laissera plus guère à désirer. En attendant, il est flatteur pour notre province de constater que, dans les autres sections du Dominion, le sentiment se montre de plus en plus favorable à l'adoption d'un régime semblable ou analogue à celui de la province de Québec. On peut assurément voir dans cette imitation la preuve que nous sommes dans le bon chemin.

A nous de continuer, en visant toujours au mieux. N'oublions jamais que l'objet de la loi actuelle est d'amener graduellement la population de notre province à délaisser les liqueurs fortement alcoolisées pour faire plutôt usage de la bière et des vins légers, et d'implanter ainsi la vraie tempérance, la plus durable, parce qu'elle naît spontanément de la volonté populaire. La fidélité à ce principe nous empêchera de commettre des erreurs graves.

CHEZ NOS VOISINS

Le problème de l'immigration est, pour les Etats-Unis aussi, un sujet d'actives discussions et controverses, quoique à des points de vue et pour des raisons notablement différents des nôtres en Canada, mais dont nous serons bien avisés de tenir compte.

L'expérience faite par nos voisins, et qui aujourd'hui met en pleine évidence les conséquences des méthodes adoptées par eux, peut et doit nous être un enseignement salutaire.

Pendant plus d'un siècle les Etats-Unis ont ouvert toutes grandes les portes de leur pays à tout venant ; toutes les races du monde, mais surtout celles qui peuplent l'Europe, ont fourni par milliers et par millions des recrues à ce Nouveau-Monde.

Ce fut longtemps l'orgueil de nos voisins d'être le "melting pot", le creuset où venait se fondre cette multitude d'éléments ethniques et d'où devait sortir un peuple américain doté de toutes les qualités de ces races, épurées et débarrassées de leurs défauts.

C'était un beau rêve, et alléchant. S'est-il réalisé ? Sans doute possible, ces apports continuels d'immigrants ont fourni l'outil nécessaire qui a permis la mise en valeur rapide des merveilleuses ressources de cet immense pays.

Economiquement, les Etats-Unis doivent leur rapide ascension et leur prodigieuse richesse à ces apports incessants de bras qui ont fourni la main-d'œuvre nécessaire à ces développements.

Mais, s'il faut en croire le professeur Henry Fairfield Osborn, un anthropologiste distingué, au point de vue ethnique, le résultat serait que, "à l'heure actuelle, le stock américain, généralement considéré comme le meilleur élément, est menacé d'extinction".

Nos voisins, conscients de ce danger, ont depuis la guerre adopté de nouveaux règlements en vue de se protéger contre cette menace, et un nouveau projet va être discuté par le Congrès qui limiterait encore davantage la proportion allouée pour chaque année, en prenant pour base désormais le quotient de la population étrangère en 1890.

Mais, d'autre part, une agitation fort différente, et celle-là de nature purement économique, se précise, qui réclame comme impérieusement nécessaires de plus nombreux apports d'immigrants, si on veut maintenir et développer les immenses activités industrielles des Etats-Unis.

C'est qu'en effet, comme le note le "New York Herald", on se trouve en présence d'un facteur social fort accusé et qu'il explique ainsi :

> Dans un pays aussi fortuné que le nôtre, l'ouvrier manuel disparaît après une génération ou deux. L'Américain natif n'est point disposé volontiers à travailler aux gros ouvrages manuels.

Il faut donc voir à se procurer ces ouvriers nécessaires pour les durs labeurs, dans les mines, dans les chantiers, dans les manufactures, et c'est à l'étranger qu'il faut aller les chercher.

Il suffirait, dès lors, d'opérer une sélection intelligente, et on favorise, semble-t-il, les éléments venant d'Italie et des Balkans.

Peu importe qu'ils soient pauvres et illettrés, conclut cette école, pourvu qu'ils soient sains de corps et d'esprit et bons travailleurs.

Comme on le voit, nos voisins sont en face d'un dilemme redoutable, pris entre deux dangers également graves : le danger social, qui menace de détrôner l'élément primitif américain, et le danger économique, qui menace le progrès même de la nation manquant des bras requis.

ENTRETIEN LITTERAIRE

La comédie de moeurs

Voilà un ouvrage remarquable, tant comme étude littéraire, comme histoire de la littérature et de ses évolutions, plus spécialement dans le genre théâtral, que comme aperçu psychologique.

M. Louis Allard, professeur de littérature française à l'Université Harvard, offre, non seulement aux érudits, mais à tous les fervents des choses bien pensées et joliment dites, son premier volume d'une histoire de la comédie des mœurs au dix-neuvième siècle. Après deux chapitres nécessaires d'introduction, nous parcourons la période du Directoire, du Consulat et de l'Empire. M. Allard nous donnera ensuite de 1815 à 1852 ; il nous parlera de la Dame aux Camélias, le triomphe de Dumas.

M. Allard, avec beaucoup de science et aussi de délicatesse, a essayé de démêler les diverses causes pour lesquelles la comédie des mœurs était restée silencieuse sur de multiples aspects de la vie contemporaine.

Tout serait à citer dans cet ouvrage instructif et attrayant ; bornons-nous à une analyse, malheureusement brève, du chapitre dans lequel l'auteur parle du public et des critiques.

C'est une chose curieuse, dit M. Allard, que la manière dont ce public catalogue et classe ses plaisirs, selon les théâtres qu'il fréquente, et que la contradiction entre ses indulgences pour la liberté des mœurs quotidiennes et ses accès de vertu lorsqu'il est au parterre ou dans les loges.

Notons ici qu'il s'agit du public de l'époque ; on pourrait s'y tromper.

Au parterre il n'y a qu'un groupe de lettrés ou de jeunes gens instruits ou sérieux, qui aime et réclame l'ancien répertoire. Quant aux hommes et aux femmes du monde, presque toujours ils n'en veulent plus. Sauf en des cas comme les débuts de Mlle Leverd ou l'interprétation du Misanthrope ou de Tartuffe par Fleury et Mlle Mars, ils jugent, en général, Molière, Regnard et tous les anciens du même temps communs et ennuyeux ; ils font la moue à cette gaieté franche, vive, naturelle.

Faisons, dit M. Allard, la part la plus large possible à la niaiserie de leur snobisme lorsqu'ils déclaraient ignoble le comique de l'**Ecole des Femmes**, ou qu'ils haussaient les épaules aux **Femme**: **Savantes**.

Cependant, dit Geffroy, cité par M. Allard, il faut tenir compte qu'une génération apporte au théâtre de nouvelles mœurs, de nouvelle idées, de nouveaux goûts ; tous les trente ans, une recrue des jeunes gens des deux sexes vient fondre au parterre et s'empare des loges ; ce changement produit une révolution dans la manière de voir et de penser ; la société se renouvelle et prend un autre ton.

Sans doute, dit en conclusion de ce chapitre M. Allard, dans la multitude des écrivains qui, de 1800 à 1815, ont produit des œuvres théâtrales, il en est peu qui n'aient été faibles ou médiocres. Mais il sera difficile de dire dans quelles mesures les entraves apportées par la censure, par les comédiens, par le public, par les critiques, ont empêché des talents de se mûrir et de s'épanouir.

Parlant des comédies de Collin, l'auteur dit : Pourtant, si l'on aime le passé, si l'on a du plaisir à évoquer la vie de nos arrière-grands-parents, à se figurer ce qui les a divertis et émus, ce qui leur faisait oublier, au théâtre, les affaires et les soucis de la journée, des pages fanées de ce bon Collin se dégage une espèce de charme, le charme mélancolique des vieilles estampes décolorées.

Le travail de M. Allard est vaste, attrayant, documenté ; il vaut d'être dégusté à petites lectures. L'ouvrage est en vente à l'Université Harvard, à Cambridge.

ECHOS DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Du "TELEGRAPH", de Québec :

En dépit des efforts des bandits de New-York pour faire diminuer la population de la métropole, on serait porté à croire qu'ils ne travaillent pas assez vite, si l'on en juge par l'accroissement du nombre des suicides.

Du "TRANSCRIPT", de Boston :

Les femmes possèdent le droit de vote, ce qui aurait dû contribuer à adoucir le ton des débats politiques ; c'est donc avec une vive surprise que nous avons appris que lady Astor traitait de "hyènes" ses nombreux interrupteurs.

Du "BORDER CITIES STAR", de Windsor:

Le meilleur moyen à employer pour faire diminuer le prix de l'anthracite est d'avoir recours à des substituts, et le gouvernement, aidé par le consommateur, ne doit épargner aucun effort pour introduire le charbon de l'Alberta sur nos marchés.

Du "STANDARD", de Kingston :

Le président Harding avait demandé au gouvernement du Dominion ce qu'il entendait décider au sujet de la canalisation du Saint-Laurent, et le président Coolidge vient de poser la même question. Faudra-t-il attendre la venue d'un troisième président pour obtenir une réponse quelconque ?

—Je défie l'esprit humain de produire une vérité ou une beauté qui ne soit pas déjà dans le christianisme. (THIERS).

Pour célébrer dignement Les Fêtes

MOET & CHANDON Brut Impérial CHAMPAGNE

La Chemise "R. J."

$1.35

Vendue en détail au prix du gros.

R. J. Tooke Limited

1245 rue S.-Jacques et angle Peel et Ste-Catherine.

LES FAUX COLS

Ide

sont pourvus — exclusivement — des boutonnières Linocord incassables qui ne peuvent s'agrandir ni se déchirer.

IDEWYN

Geo. P. Ide & Co., Inc., fabricants, Troy, N.-Y., E. U. A.

Représentés par

DAVE LIVINSON, 287 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, P.Q.

Ouvert le Soir Jusqu'à 10 heures.

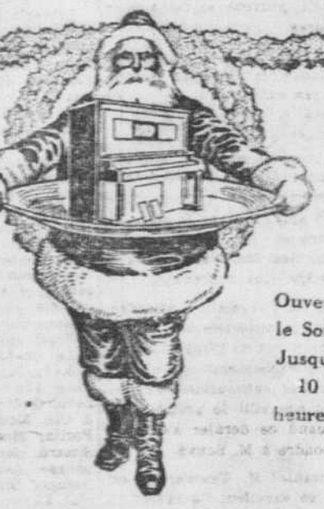

Ouvert le Soir Jusqu'à 10 heures.

LE PLUS BEAU DE TOUS LES CADEAUX

Une heureuse idée ! Remplissez la maison de musique cette année — la veille de Noël faites-vous livrer un

PIANO AUTOMATIQUE WILLIS

Ce sera une source permanente et croissante de plaisir et d'inspiration musicale.

WILLIS & CO. Limited

580 rue Ste-Catherine Ouest

Seuls représentants au Canada pour les pianos Knabe, Chickering et Ampico reproducteurs.

*Enregistré

Service spécial pour la Floride et le Texas

Trajets directement par eau de New-York

Les bateaux à vapeur modernes brûlant de l'huile assurent des horaires réguliers et permettent aux voyageurs beaucoup de confort en même temps qu'un service et une cuisine de premier ordre.

Charleston, S.C. et Jacksonville, Fla.,

avec raccordements directs pour St-Augustin, Daytona, West Palm Beach, Tampa, St-Pétersbourg, Pensacola, Mobile et la Nouvelle-Orléans.

S.S. ARAPAHOE	Déc. 29,	Jan. 5, 17, 24,	
S.S. COMANCHE	Déc. 22,	Jan. 1, 10, 13, 29	
S.S. MOHAWK	Déc. 15,	Jan. 2, 15, 22, 31	
S.S. APACHE	Déc. 15,	Jan. 2, 15, 22,	
S.S. LENAPE	Déc. 27,	Jan. 3, 10, 24,	

Key West, et de là via "Overseas Railway" à **Miami**

GALVESTON, TEXAS

avec raccordements directs pour tous les endroits du Texas, Oklahoma, Nouveau Mexique, Arizona et la Côte du Pacifique.

S.S. CONCHO	Déc. 26,	Jan. 16,
S.S. COMAL	Déc. 29,	Jan. 13,
S.S. E. F. MALLORY		Jan. 2, 23
S.S. SAN JACINTO		Jan. 9, 30

On peut dès maintenant réserver ses billets soit pour aller soit pour aller et retour pour cet hiver. Les taux comprennent le transport, les repas et une cabine. Les chambres à coucher à 2 lits doubles ou jumeaux et le bain privé, ou n'importe quelle autre chambre dans tel ou tel endroit, peuvent être obtenus à des taux variant selon les chambres désirées.

Taux directs, billets directs et bagages enregistrés jusqu'à destination, via

CLYDE-MALLORY LINES

Pour taux, réserves de places, etc., s'adresser à A. W. Pye, gérant du transport des passagers, Pier 36, North River, N. Y.

Service direct de passagers et de marchandises pour tous les endroits du sud-est et du sud-ouest.

LETTRE DE QUEBEC

BELLE JOUTE ORATOIRE

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 20. — Le duel est enfin engagé. Les chefs des deux grands partis qui se disputent la confiance de la population de la province de Québec, dans le domaine provincial, ont croisé le fer hier après-midi pour la première fois depuis un an. Ils l'ont fait dans des circonstances tout autres que celles qui existaient l'an dernier. C'est qu'il y a quelque chose de changé depuis ce temps. Il y a eu des élections générales et l'Opposition a quadruplé. Le chef conservateur ne se sent plus aussi seul qu'il ne l'était auparavant et cela semble lui donner comme un regain de confiance en lui-même.

Cet appui se manifeste surtout par les applaudissements, ce qui a plus d'importance qu'on ne le croit généralement. Les années dernières, malgré toute leur bonne volonté, les quatre partisans de M. Sauvé ne parvenaient pas à créer une atmosphère de sympathie suffisante autour du chef conservateur. Puis il y avait toujours la crainte de voir que, le moment du vote arrivé, il manquerait un bleu pour former le nombre minimum règlementaire de cinq députés qu'il faut pour exiger un vote. Cette crainte est dissipée, et M. Sauvé paraît bien s'en trouver.

Au début, le chef de l'Opposition a pris sa voix la plus douce possible pour faire les compliments d'usage à l'Orateur réélu, au nouveau lieutenant-gouverneur, etc., puis le naturel n'a pas tardé à revenir au grand galop, si bien qu'à peine un quart d'heure après, M. Sauvé avait retrouvé ses plus fameux éclats de voix de jadis pour dénoncer le gouvernement, et ses collègues de l'Opposition avaient déjà appris à l'applaudir aussi fort que les députés ministériels peuvent le faire pour les ministres.

Ce qui paraît fâcher le chef de l'Opposition, c'est l'accusation de ceux qui prétendent qu'il n'a pas de programme. Il prétend en avoir un et il se targue de l'avoir fait approuver presque unanimement par la population de l'île de Montréal; il croit même que ce programme aurait été approuvé par le reste de la province si le gouvernement avait tenu les élections générales en un temps plus convenable.

Comme on pouvait s'y attendre, les députés ministériels ont relancé leurs adversaires de l'Opposition et fait d'applaudissements et c'est par une longue et enthousiaste ovation qu'ils ont accueilli le premier ministre quand ce dernier s'est levé pour répondre à M. Sauvé.

L'honorable M. Taschereau est toujours un excellent "debater". Il réussit d'autant plus un discours devant la Chambre qu'il a été piqué davantage et il paraissait l'être beaucoup hier. Il l'avait certes été par le résultat des dernières élections générales dans certaines parties de la province, surtout l'île de Montréal, et il venait de l'être encore par le chef de l'Opposition qui s'était plu à lui rappeler l'échec des libéraux dans cette région. Il ne songe aucunement à nier cet échec, mais il ne veut pas le croire justifié après tout ce que le gouvernement a fait pour Montréal. Il se console d'ailleurs volontiers des revers qu'il a subis dans les villes en songeant aux succès considérables qu'il a obtenus dans les districts ruraux, région d'où nous viennent en somme, croit-il, les meilleurs éléments de notre population.

L'honorable M. Patenaude, qui a répondu au premier ministre, faisait sa rentrée à l'Assemblée Législative après une absence de douze années. Ayant passé la plus grande partie de ce temps au Parlement fédéral, il n'a perdu aucunement de ses qualités d'orateur parlementaire et il n'a pas tardé à manifester la maîtrise qu'il possède dans l'art de parler.

Le député de Jacques-Cartier n'a pas l'impétuosité de son chef et il ne perd jamais la possession d'un sang-froid imperturbable. Il a toujours l'air très doux et très humble, ce qui donne d'autant plus de force à sa parole.

Le débat n'a pas eu jusqu'ici la violence qu'on en attendait, mais on n'en est encore qu'au commencement. L'honorable M. David, secrétaire de la province, a proposé l'ajournement du débat et M. Arthur Plante, député de Beauharnois, un "jeune" vétéran de l'arène parlementaire revenu après une dizaine d'années d'absence, se prépare à lui répondre. On peut donc s'attendre à de bons discours.

Les affaires de routine qui se passent en dehors de ce débat sur l'adresse ne disent rien aux profanes, mais elles ont leur importance en ce qu'elles avancent considérablement la marche de la session pour la reprise des travaux en janvier prochain. Des pétitions précédant une bonne moitié des bills privés annoncés jusqu'ici ont été reçues par la Chambre, ce qui permettra la présentation des bills privés dès la rentrée des députés après le congé des Fêtes. On pourra alors se mettre à l'oeuvre sans délai pour le véritable travail de la Législature, qui est la législation.

Cyrano

LES ECOLES BILINGUES D'ONTARIO

La campagne de souscription conduite par l'A. C. J. C. obtient un beau succès.

DES TEMOIGNAGES

Les oboles s'accumulent; les chefs et les sujets joignent leurs témoignages de sympathie.

Nous en choisissons quelques-uns susceptibles d'intéresser le lecteur.

"Son Eminence, nous écrit Mgr Arsenault, du palais cardinalice de Québec, regrette que sa caisse appauvrie par tant d'autres souscriptions en ces dernières années ne lui permette pas de souscrire davantage pour une si noble cause".

Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, joint à son obole généreuse la lettre suivante. Ce geste de haut patriotisme est plus qu'un exemple, c'est presque un mot d'ordre. Voici le texte de cette lettre.

"Monsieur Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A.C.J.C., Montréal.

"Cher monsieur,

"Je vous envoie ma modeste contribution à la grande oeuvre de souscription que l'A.C.J.C. de Québec vient d'entreprendre. Je voudrais avoir un peu plus pour pouvoir vous envoyer $500.00 au lieu de $50.00, mais la bourse est vide.

"Je vous souhaite d'atteindre votre objectif de $100,000.00 et de le dépasser. Cette somme aidera puissamment l'Association d'Education des Canadiens-Français d'Ontario à poursuivre son oeuvre de dignité, de liberté et de salut, mais je ne crains pas d'affirmer que la culture d'opinion concomitante à la souscription servira la cause d'une manière encore plus efficace.

"Croyez-moi, cher monsieur,

"Votre tout dévoué,

"ARTHUR,

"Arch. de Saint-Boniface".

Ce témoignage de généreuse solidarité venant d'un lutteur qui mérite lui-même toutes les sympathies de la race, va droit au coeur de l'A.C.J.C. et ne sera pas sans atteindre l'âme catholique et française de la population québécoise "qui se souvient" toujours de ses frères, si éloignés soient-ils.

L'honorable Adélard Turgeon joint à sa contribution cette phrase: "Je me permets d'ajouter mes félicitations à l'oeuvre nationale que vous poursuivez avec tant de dévouement".

Le dévouement est agréable et facile quand des paroles aussi sympathiques viennent le réconforter.

Voici d'autres noms et d'autres gestes qu'il convient de signaler:

Total publié: $523.50.

Le cardinal Bégin, Québec, $25.00; Mgr Béliveau, Saint-Boniface, $50.00; hon. Adélard Turgeon, Québec, $25.00; J. Barsalou & Cie, Montréal; $100.00; Hector Fortin, Montréal, $5.00; Edmond Simard, Montréal, $5.00; Dr Alphonse Lessard, Québec, $5.00; Bernard Bissonnette, avocat, Montréal, $5.00; chanoine Adélard Harbour, Montréal, $25.00; Vinet & Dufresne, Montréal, $2.00; un bienfaiteur, Sainte-Gertude, $10.00. Chs Desjardins & Cie, Montréal $5.00; J.-D. Adam, Outremont $1.00; J.-M. Gauthier, Montréal $25.00; F. Rioux, Montréal, $10.00. Agences Transcontinentales Ltée $25.00; L.-C. Barbeau & Cie, Ltée, Montréal, $25.00; Letendre Ltée Montréal, $10.00; J.-Charles Pelletier, Montréal, $5.00; L. Bastien, Lorretteville, $1.00; un ami des Canadiens français d'Ontario, $5.00; Brasserie Frontenac, Montréal, $100.00; Arthur Savoie, Sillery, $2.00; Ch. Arsenault, Québec, $5.00. Total: $999.50.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques Montréal, Canada. Pour tous renseignements, téléphonez à Main 4939.

LA COMMISSION S'EST AJOURNEE AU 15 JANVIER

Maintes suggestions à la loi sur les accidents du travail.

SEANCES PUBLIQUES

De correspondant de la "Presse"

Québec, 20—Les séances de la Commission d'étude sur la réparation des accidents du travail, sont maintenant ajournées au 15 de janvier. A cette date, on croit, d'après ce que nous déclarait le président, M. Ernest Roy, C.R., que l'on pourra fixer la date où seront tenues les séances publiques, mais on pense que ce sera dans les premiers jours de février.

La Commission paraît vouloir procéder avec ordre et méthode, pour faire en sorte d'étudier très sérieusement les questions qui lui seront soumises et de pouvoir ensuite formuler au gouvernement les recommandations qu'elle jugera à propos en s'appuyant sur une documentation solide.

L'Association des manufacturiers canadiens doit faire un rapport élaboré, nous dit-on, donnant son appréciation de l'efficacité de la loi actuelle et suggérant certaines améliorations.

D'autre part, le Collège des médecins et chirurgiens de la province a été invité par la Commission et les membres du Barreau feront, eux aussi d'intéressantes suggestions. Les associations ouvrières sont également à l'oeuvre pour faire connaître à la Commission le point de vue ouvrier au sujet de la loi.

Les associations ouvrières, du moins affiliées au conseil central national, suggéreront de garder le principe de la loi actuelle, mais d'en changer cependant le fonctionnement, c'est-à-dire par un système d'assurance par le gouvernement, mais administré par une commission de trois hommes, nommés par le gouvernement. On demanda aussi que les maladies industrielles tombent sous le coup de la loi de compensation. Quant à l'indemnité, on demandera qu'elle soit quatre fois le salaire annuel de l'accidenté et que, dans tous les accidents, l'indemnité soit les deux tiers du salaire.

ACCIDENTS D'AUTOS

M. Joseph Soulard, 610, rue Valois, rapporte à la police qu'entre midi et une heure, hier, sa fille, alors qu'elle traversait la rue, près de sa demeure, a été frappée par un automobile. Le chauffeur n'a pas arrêté à la suite de l'accident. La police fait des recherches. La jeune fille n'a été que légèrement blessée.

R. Bisson, 12 ans, 96, rue Arcade, a été renversé par un auto, hier, près du No 989, rue Saint-Urbain, alors qu'il traversait la rue. Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu, puis à la demeure de ses parents, après avoir été pansé. On rapporte que le jeune garçon a traversé subitement la chaussée, ne permettant pas au chauffeur de le voir à une assez grande distance pour éviter l'accident.

VICTIME D'UN ACCIDENT

M. GIUSEPPE FURLONE, 33 ans, 182, rue Saint-Martin, qui a été victime d'un fatal accident à un immeuble en construction, rue Saint - Jacques, lundi.

MINISTRES A SOREL

(Spécial à la PRESSE)

Sorel, 20. — Pour hâter l'exécution du projet de construction d'un nouveau pont entre la métropole et la rive sud, l'Union des Municipalités de la province tiendra samedi, à Sorel, une grande assemblée à laquelle prendront part plusieurs ministres provinciaux et fédéraux, parmi lesquels l'honorable L.-A. Taschereau, sir Lomer Gouin, sans compter de nombreux représentants de la métropole et des municipalités de la rive sud.

Vienne, 20. — Vienne a été sous le coup d'une violente tempête durant 36 heures. Le vent a soufflé à une vitesse de 60 milles à l'heure.

Chapeaux de feutre et chapeaux de velours pour l'hiver, offerts à prix réduits $4.95 et $6.95. Prix réguliers jusqu'à $11.75.

Davies LIMITED LADIES HATTER — Magasin Principal.

561 rue Ste-Catherine Ouest
Ancien rue Drummond

POUR VOS ACHATS DE VIANDES ET PROVISIONS VOYEZ

LE MARCHE GADBOIS

862 STE-CATHERINE EST. TEL. EST 9728.

Steak dans la Ronde	15¢	Agneau, devant	18¢
Steak de Surlonge	18¢	Agneau, derrière	25¢
Haut-côté	7¢	Veau, devant	6¢
Poitrine épaisse	4½¢	Veau, derrière	18¢
Epaule, complète	6½¢	Dindes frais tuées	28¢
Porc frais, épaule	12½¢	Oies frais tuées	25¢
Porc frais, fesse	17¢	Poulets frais tués	28¢

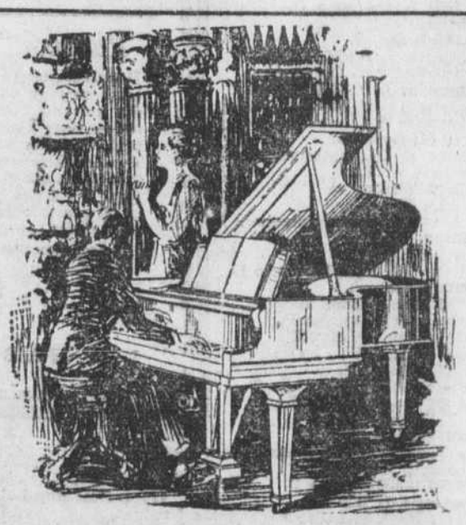

LE PIANO A QUEUE

HEINTZMAN & CO.

MINIATURE

avec sa sonorité captivante, sa construction et son style parfaits, est le

CADEAU DE NOEL IDEAL

Toutefois, ceux qui préfèrent un piano droit possédant les mêmes qualifications, et pouvant être placé commodément dans la salle de musique d'un petit appartement trouveront dans le

PIANO DROIT MINIATURE

à

$585

un instrument admirablement approprié à leurs besoins.

FACILITES DE PAIEMENT.

CHEZ LINDSAY

C.W. LINDSAY LIMITEE

512 RUE STE-CATHERINE OUEST
(Angle Windsor).

394 RUE STE-CATHERINE EST
(Angle St-Hubert),
MONTREAL.

Magasins ouverts tard tous les soirs.

Avez-vous entendu

"LE NOEL d'ALINE"

Record STARR-GENNETT No 12063. 51-6

Le meilleur beurre sur le marché est le

Beurre Triomphe

de

S. L. CONTANT

Conservez les enveloppes, elles portent un numéro qui peut vous faire gagner un prix 13.20.23

MOUTON DE PERSE

Notre position comme importateurs directs nous rend capables de vous offrir des valeurs remarquables dans cette belle fourrure. Cela vous paierait de venir faire une inspection de notre stock.

MANTEAUX

Grand choix que nous venons justement de recevoir de notre manufacture. Les plus nouveaux modèles, toutes les grandeurs, garantis peines peaux, colets châles ou chinchin en Alaska, castor, vison, écureuil, ou unis. Doublés de soie brochée, crêpe Jacquard, etc. Aglasex immédiatement et économisez de l'argent.

$75 A $200

PEAUX Grand assortiment pour appareillage. Les commandes par la poste seront promptement remplies, si vous envoyez un échantillon. Peaux appropriées pour réparations, 3.00. De meilleure qualité jusqu'à 10.00

MARTRE ALASKA

Notre spécialité. Voici quelques valeurs exceptionnelles. Colleta châles, 20.00. Manchettes, 10.00. Colleta chin-chin, 10.00. Garnitures, 1.50 la verge. Peaux de choix, 4.00.

J.E. McCombe

361 Sainte-Catherine Ouest
(Bâtisse Banque d'Hochelaga)

Henry Morgan & Co. Limited

Cadeaux pour la Maison

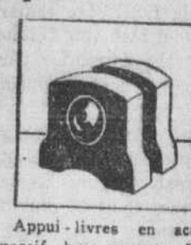

Appui-livres en acajou massif, base pesante. Prix, la paire 6.00.

D'autres en acajou massif, unis et incrustés, aussi noirs et laqués, à partir de 8.75 à 18.00 la paire.

Table de vivoir en noyer massif, style Reine Anne, grand tiroir et tablette en dessous. Rég. 65.00 pour 45.00.

Autres tables de vivoir en chêne, acajou et noyer, de 20.00 à 35.00.

Table à thé à panneau, en acajou massif. Prix 28.00.

Plateaux à thé en acajou massif, dessus en verre. Prix 12.50.

Porte-jardinière en chêne ou en acajou, avec plat en métal, bien fini partout. Prix 12.25.

Autres modèles à des prix variant de 18.00 à 60.00.

Desserte pliante en acajou massif, avec quatre tablettes. Prix 11.50.

Desserte en acajou massif avec trois tablettes. Prix 17.50.

Le même modèle avec lignes incrustées. Prix 19.00.

Nécessaire de fumeur en acajou massif, base pesante pour maintenir l'équilibre et plateau en verre pouvant s'ajuster, 9.75.

Cendrier en acajou massif, avec plateau en verre pouvant être ajusté, 2.75.

D'autres en chêne et en acajou, 3.00 à 10.00.

—Troisième étage.

Véritable Cristal Taillé

Pour Donner plus d'Eclat aux Tables de Noël

OFFERT A PRIX SPECIAUX

On peut faire un choix de magnifique cristal taillé brillant dans sept groupes différents — c'est une partie du dernier gros achat spécial d'échantillons de manufacturiers que nous avions gardée en réserve.

.95, 1.50, 1.95, 2.50, 2.95, 3.95, 4.95

Prix réguliers 2.00 à 12.00

Les valeurs sortent de l'ordinaire

Un Groupe Spécial de

Verrerie, Porcelaine et Accessoires Electriques

Tous au Même Prix — 7.50

Ce groupe aidera à résoudre grand nombre de problèmes relatifs aux cadeaux — toute espèce d'articles pratiques et utiles tels que:

SERVICES A CHOCOLAT — SERVICES A THE
SERVICES A CREME A LA GLACE — BOLS DE FANTAISIE
SERVICES A CACAO — VASES
ORNEMENTS

CRISTAL TAILLE

POTS — BOLS — PLATEAUX
VERRE DE COULEUR — BOLS DE FANTAISIE

LAMPES ELECTRIQUES ET ABAT-JOUR, ET AUTRES OBJETS UTILES ET DECORATIFS.

—Quatrième étage.

Une Profusion de Mouchoirs pour Cadeaux de Noël

Le mouchoir de Noël est devenu une tradition — tout le monde donne des mouchoirs — et tout le monde est enchanté d'en recevoir.

Nous avons en ce moment un choix de mouchoirs que vous serez fier de donner et content de recevoir; en voici quelques-uns:

300 boîtes contenant chacune 3 mouchoirs en linon blanc joliment brodés.

.50

1000 boîtes de mouchoirs en linon suisse blanc ou de couleur pour dames — 6 assortis et bien pliés dans une boîte à cadeau.

.95

300 boîtes de mouchoirs en toile d'Irlande française imprimée, ourlet roulé, 6 couleurs—boîte à cadeau.

1.65 la Boîte

Une Offre Spéciale de

MOUCHOIRS EN TOILE D'IRLANDE

3 dans une Boîte, .65

Prix rég. 1.25 la boîte.

400 boîtes contenant chacune 3 mouchoirs en toile pure de couleurs solides — quelques-uns à point d'ourlet avec coins en dentelle et broderie—d'autres avec bords en dentelle et coins brodés. Prix régulier 1.25.

En Vente à .65

—Rez-de-chaussée.

1000 boîtes de mouchoirs en linon suisse pour enfants—joliment brodés, 2 dans une boîte à cadeau pour

.25

400 boîtes de mouchoirs Jackie Coogan, Clown ou Sunbonnet Sue pour enfants—6 dans une boîte pour

1.25

Mouchoirs en linon blanc avec images imprimées, 6 dans une boîte à cadeau.

.25

—Rez-de-chaussée.

100 Manteaux Garnis de Fourrure pour Dames

En Vente à 85.00

Valant 97.50 à 175.00

Un Assortiment Considérable dont Voici Quelques Exemples :

Modèle remarquablement joli en marvella avec panneaux cordés sur les côtés, manches larges, collet et manchettes en écureuil, 85.00.

Elégant manteau en peluche écrasée, avec dos russe, collet et manchettes en loup noir.

Très chic ce manteau en tissu poilu Turnella, avec jolis ornements de même tissu et soutaches d'or, collet en castor épilé.

Magnifique manteau en lustrosa, modèle à lignes droites, avec collet châle en lynx.

Manteau distinctif et élégant en marvella nuance renardeau, garni d'ornements en soie et fini avec collet en écureuil naturel.

Gracieux manteau en turnella bleu vénitien lustré dans le genre enveloppant, avec grand collet en écureuil naturel.

Manteau extrêmement joli en peluche "broadtail" noire, avec manchettes en pointe et collet en putois américain.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux modèles offerts.

A 85.00

Valant 97.50 à 175.00.

—Deuxième étage.

DANS L'ARENE PROVINCIALE

Suite de la page 3

M. ARTHUR SAUVE

M. Sauvé félicite l'orateur de sa réélection, fait allusion aux députés de Drummond et de Gaspé qui aspiraient à la position, parle des fonctions de l'Orateur dont la principale est de diriger les débats de la Chambre, non pas de l'avantage du gouvernement, mais avec impartialité. L'Orateur, dit-il, doit être le protecteur de la minorité. Il faut du courage pour cela, tellement qu'en Angleterre on élit l'Orateur à vie pour qu'il soit au-dessus des partis et surtout du gouvernement et de son parti. Puis il dit un bon mot à l'adresse du lieutenant-gouverneur, sans oublier son prédécesseur.

La saine politique doit être basée sur les réels besoins moraux et matériels de la société, en vue de l'éducation sociale pour le développement normal et bienfaisant de notre pays. Elle réclame de ses législateurs un travail consciencieux, éclairé par une direction sur laquelle reflètent les lumineux enseignements de l'infaillible autorité divine.

C'est pourquoi, M. l'Orateur, il conviendra de signaler à cette Chambre, avec tout le respect que commande le caractère du document, l'admirable lettre que Son Eminence le Cardinal Bégin vient d'adresser aux fidèles de son diocèse, je devrais dire à tous les citoyens de son pays, puisqu'Elle a reçu des plus hautes autorités protestantes et de leurs organes l'approbation qu'Elle méritait.

L'Opposition reconnaît dans la parole du vénérable pasteur la sagesse de sa haute intelligence, la divine bonté de son cœur et son grand souci de faire régner dans l'âme de notre peuple l'esprit chrétien si nécessaire pour débarrasser la société des vices qui l'empêchent de donner à Dieu et à la patrie le fruit de ses talents et de sa richesse.

Parlant ou nom de l'Opposition, dans cette Chambre des représentants du peuple de cette province, je désire exprimer à Son Eminence l'expression de ses immuables sentiments de reconnaissance pour la grande leçon de haute morale qu'Elle vient de donner avec tant d'autorité, leçon qui aidera sans doute aux dirigeants de la société à faire leur devoir avec efficacité.

Le chef de l'opposition, suivant l'usage, aborde le discours du Trône, en félicitant le proposeur et le secondeur de l'adresse. Il s'arrête surtout au proposeur et se montre bon prince, tout en lui faisant certaines remarques assez piquantes. Le discours du Trône, dit-il est chargé de phrases vides. Il contient cependant l'annonce que le gouvernement a pris deux articles du programme de l'Opposition: les successions et les véhicules-moteurs.

M. Sauvé parle de l'aurore du seizième parlement au soir d'une année chargée d'événements considérables, de changements importants et de tribulations inquiétantes.

M. Sauvé parle de la situation européenne qui affecte nos propres intérêts économiques et sociaux. Notre province n'est pas exempte d'épreuves; elle nous donne de douloureuses appréhensions. Elle a eu ses misères et ses deuils en 1923, et il en tient le gouvernement en partie responsable. Mais, dit-il, l'Opposition ne veut pas éterniser une querelle de partis si le gouvernement donne à cette session l'assurance d'une amélioration pour le bien du peuple. M. Sauvé parle des députés qui sont tombés victimes de l'élection de l'hiver dernier. Cette élection restera comme l'acte le plus illustratif de l'autocratie du gouvernement. Il y a plus de noblesse à souhaiter le rétablissement des victimes qui souffrent encore qu'à en chercher un bénéfice contre le gouvernement, et si notre devoir bien naturel est de penser aux victimes souffrantes, il convient de saluer ceux qui sont ici réunis. Il dit que malgré l'âpreté de la lutte, et souvent la déloyauté de la parlementerie, les vieux lutteurs aiment à se revoir, c'est que le sentiment social, qui doit être à la base chrétienne de l'amour du prochain domine l'intérêt ou les récriminations des partis. Il ne veut pas oublier ses collègues de l'opposition qui l'ont supporté dans ses plus grandes épreuves. Il en est trop, dit-il, qui sont portés à oublier les sacrifices des autres. Il veut rendre justice à tous.

M. Sauvé salue la rentrée des députés de Jacques-Cartier et de Beauharnois et des autres. Puis, souriant, il présente son opposition au premier ministre et il ajoute: Nous sommes plus que dix, mais je ne dis pas cela pour engager le premier-ministre à démissionner, car n'en déplaise à d'autres ministres qui redoublent leurs activités pour lui succéder, nous voulons le garder jusqu'après les prochaines élections générales. M. Sauvé prévoyant que le premier-ministre, pour lui répondre se servira du résultat des dernières élections partielles, ajoute: Une élection partielle n'a pas le caractère d'une élection générale, surtout quand le gouvernement pratique un patronage qui tient sous son joug toutes les municipalités. Pour gagner Richmond, le gouvernement a été obligé d'avoir recours aux services de nuit et de jour du député fédéral, M. Tobin, et d'y engager à ne pas montrer durant la lutte, l'ancien député provincial du comté, l'un des collègues actuels du premier-ministre, le trésorier de la province qui, soit dit en passant, n'a pas fait d'argent au cours de cette élection. Vu que nous sommes à l'approche de Noël et de la grande naissance du Sauveur du peuple de Jacob, je n'en dirai pas davantage sur ce sujet.

NOEL ET JACOB

A propos de Noël et de Jacob, cela me fait penser aux jumeaux de Rebecca qui se battaient dès le sein maternel, et dont les descendants se disputèrent jusqu'au dernier jour. Après une lutte longue, dit-on, un ange changea le nom de Jacob en celui d'Israël, car il avait lutté avec Dieu, mais il resta boiteux de la lutte et après cela, il vécut tantôt sur la rive gauche du Jourdain, tantôt sur la rive droite. Cela me fait penser à ce ministre d'une province de l'Amérique qui de Canadien-français qu'il était, devint enfant d'Albion pour représenter les Anglais dans un gouvernement et vécut politiquement tantôt dans un comté et tantôt dans l'autre.

LE REGIME PARLEMENTAIRE

M. Sauvé se réjouit surtout de la renaissance du régime parlementaire et croit qu'on ne cherchera plus à bâillonner et à bâtonner l'Opposition. C'est une bonne chose pour notre unique législature française. Cependant, dit-il, j'invite le premier ministre à ne plus se servir de cette expression pour essayer d'éviter le blâme que justifient ses erreurs de mortel. Il est capable de montrer plus de bravoure.

Le premier ministre, dit-il, a reçu depuis quelque temps maints compliments de journaux qu'il a méprisés et voulu tuer. Je le félicite de ces compliments autant que je regrette encore son amertume contre la plus restreinte liberté de la presse indépendante de son gouvernement, même celle qui manifestait le minimum de la vraie indépendance. Le peuple a le droit de connaître et il doit connaître ce que font ses administrateurs et ses législateurs. Les représentants du peuple ont le droit et le devoir de dire ce qu'ils pensent de la législation qui leur est soumise et de la situation créée par le gouvernement. C'est par ce moyen seul que l'électorat pourra se renseigner convenablement, percevoir son véritable devoir et fournir à l'Etat, pour sa bonne administration, d'efficaces, de fortes initiatives et l'esprit public que tout patriote doit désirer. C'est ici, à la Chambre, d'abord, que doivent se donner les grands exemples qui font autorité sur le peuple.

Continuant à commenter le discours du trône, M. Sauvé prétend que la récolte des cultivateurs n'est pas très avantageuse. L'année agricole a été mauvaise pour le cultivateur; les produits se vendent à des prix décourageants. Cependant les obligations du budget domestique et des municipalités augmentent toujours: le manque de méthode et d'équilibre dans la politique de voirie a plongé nos municipalités dans un gouffre qui alarme nos cultivateurs.

M. Sauvé cite plusieurs autorités pour démontrer que l'émigration de nos gens est due à cet état de choses. Il reproche amèrement au gouvernement d'avoir, aux dernières élections, nié la vérité qu'il affirmait, à savoir que nos gens émigraient aux Etats-Unis et que cet état de choses était alarmant. Le gouvernement cherchait à étouffer les échos de la vérité parce qu'il voulait faire des élections avant que le mal ne fût bien connu. Il avait honte de cet exode, il en avait peur. Il avait peur du résultat de sa politique. Il avait honte de ses vantardises du passé. Oui, ce gouvernement qui, disaient les ministres, sert de modèle à tous les autres gouvernements, faisant de sa population un peuple libre, riche, content, heureux, avait peur de la vérité qui allait crever le ballon de ses vantardises. Si le gouvernement avait été aussi bon, connaît-on à regretter le départ des nôtres? C'est ici que les habitants des autres provinces et des autres pays viendraient s'établir. Des émigrés venus des Etats-Unis au Canada, cette année, il n'y en a pas un quart qui soit resté ici, d'après une déclaration de M. Robert, agent d'élections et de la colonisation.

M. Sauvé dit qu'au lieu de faire des élections en hiver, le gouvernement aurait dû prendre des moyens énergiques pour enrayer le mal; pour faire disparaître les causes qui décimaient nos campagnes et alléger le fardeau des obligations.

Cet exode des nôtres commande une nouvelle politique d'immigration, de colonisation et d'industrie. Voici ce que je disais dans mon manifeste l'hiver dernier: "Notre province a bénéficié d'une période de prospérité grâce à l'ouverture de marchés mondiaux et aux conditions économiques spéciales créées par la guerre. Les gouvernements sages qui ont su s'adapter aux conditions du temps ont pu procurer à leurs contribuables la stabilité qui est la base de tout progrès véritable. Le gouvernement de Québec a fait le contraire. Après avoir conduit Montréal et les villes environnantes à la banqueroute par une législation savamment préparée en vue d'édifier les fortunes de ses favoris, mais ruineuse pour les contribuables, le gouvernement a mis les municipalités rurales dans la même situation sous prétexte de progrès, mais un progrès connu sans la connaissance exacte de leurs besoins et de leurs possibilités.

"La conséquence c'est que les faillites sont nombreuses. Il y a eu plus de 300 faillites de cultivateurs l'an dernier. Le cultivateur abandonne la culture qui ne paie pas assez pour rencontrer ses fortes dépenses; le colon laisse sa terre parce qu'il n'est pas assez protégé pour les sacrifices qu'il fait et pour les besoins auxquels il doit faire face; l'ouvrier pale un loyer disproportionné à son salaire parce que la propriété est grevée.

"L'émigration des nôtres vers les Etats-Unis, quoique les organes du gouvernement cherchent à le cacher, est vraiment alarmante. Il est parti, l'année dernière, plus de 30 millièra de Canadiens pour les Etats-Unis.

"Il faut une politique de progrès qui s'adapte bien à nos conditions économiques, à nos ressources et qui n'exige pas du peuple plus qu'il ne peut raisonnablement donner. Le gouvernement, par exemple, agit comme s'il avait une fausse conception des revenus de la terre. Pour accommoder surtout les touristes, il a imposé aux cultivateurs et aux municipalités des obligations trop lourdes et décourageantes. C'est un faux progrès. Une politique d'équilibre s'impose.

"La conséquence, c'est que les conditions du foyer sont plus difficiles, non seulement par l'augmentation des obligations municipales et scolaires, mais par de nouvelles exigences sociales, par de nouvelles prétentions de la jeunesse. Le faux progrès a transformé la vie rurale au mépris des plus belles traditions, des plus sûres garanties d'ordre et de véritable prospérité. En avant pour le progrès, oui, assurément mais avec mesure."

Quand les ministres disent que j'ai soulevé les préjugés des villes contre les campagnes, je les invite à citer une parole que j'aurais prononcée dans ce sens.

LA RECIPROCITE

Le ministre de l'Agriculture dit que si nos cultivateurs souffrent et s'en vont, c'est à cause de la loi des faillites et des conservateurs qui ont voté contre la réciprocité. Combien ceux qui sont partis ont fait faillite avant leur départ? D'ailleurs, quels sont les députés libéraux qui ont voté contre la loi des faillites? Je le demande au premier ministre.

Quant à la réciprocité, comment le ministre de l'Agriculture peut-il nous reprocher d'avoir voté contre quand le premier ministre vient de se proclamer à Montréal un ardent protectionniste, même à l'encontre des idées de celui qu'il appelle son chef. Si je grattais le premier ministre, pourrais-je aussi savoir pourquoi il a tant méprisé les libéraux et les conservateurs qui ont voté contre la réciprocité à Ottawa, et en même temps pour M. Gouin, à Québec?

Le premier ministre est-il prêt à se prononcer comme le ministre de l'Agriculture pour et contre l'exportation de la crème aux Etats-Unis? Si le premier ministre est en faveur de la création de nouvelles industries greffées sur l'Agriculture, pourquoi, a-t-il, avec le ministre de l'Agriculture, combattu cette politique que je préconise depuis ma motion de 1911?

Au lieu de passer son temps à faire des comparaisons du régime conservateur avec le sien, pourquoi n'a-t-il pas accepté ce principal article de mon programme? Le premier ministre qui s'est déclaré, l'an dernier, partisan de l'évolution lente est encore à reprocher à ses adversaires qui sont morts, il y a plus de vingt-cinq ans, de n'avoir pas fait durant leur administration publique ce que son gouvernement fait lui-même, alors que tout homme sensé, honnête, éclairé, admet que la science et la guerre ont depuis un quart de siècle, transformé les moyens de production par la rapidité extraordinaire d'un mécanisme merveilleux.

Dans la législation comparée, le politique honnête doit s'élever au-dessus des truns du politicien, pour mesurer ses comparaisons et ses exemples. Aussi doit-il considérer la diversité des intérêts économiques, les modifications dans le commerce mondial, dans les échanges, dans les moyens de transport, ce qui n'est pas du ressort d'une législature locale. Au lieu de s'attarder à dans un discours prononcé à Winnipeg, quelques jours avant sa mort, disait qu'il ne faisait être esclave d'aucun parti.

Le chef de l'Opposition fut applaudi vivement quand il reprit son siège, comme il l'avait été à plusieurs reprises durant son discours.

Des applaudissements encore plus bruyants accueillirent le premier ministre quand ce dernier se leva pour répondre au chef de l'Opposition.

L'HON. M. TASCHEREAU

"Le chef de l'Opposition, dit l'hon. M. Taschereau, a terminé son discours en citant des paroles de sir Wilfrid Laurier. Je ne dirai pas que ce fut la meilleure partie de son discours. Je me permettrai cependant de l'inviter à citer souvent Laurier et surtout à l'imiter. Il n'y perdra rien.

"Mes premières paroles seront pour appuyer celles que contient le discours du Trône à l'adresse de sir Charles Fitzpatrick. J'ai la conviction d'exprimer les sentiments de cette Chambre en rendant publiquement témoignage à l'éminent juriscnsulte qui, pendant cinq ans, a présidé à nos travaux. Sa longue expérience des affaires publiques et sa généreuse hospitalité laisseront parmi nous le souvenir d'un homme qui s'est admirablement acquitté de ses hautes fonctions.

"Je désire assurer une bienvenue très cordiale à son successeur. L'honorable M. Brodeur est une des belles figures du Canada français. Il a joué un grand rôle dans toutes les charges qu'il a remplies au cours d'une longue et fructueuse carrière. Le pays n'éprouve qu'un regret, celui de l'avoir vu quitter la Cour suprême où, pendant dix-sept ans, il s'est acquis la réputation d'un savant légiste, d'un juge intègre, avec ceci de remarquable qu'il était d'un commerce aussi charmant avec les membres du barreau qu'avec ses collègues de la magistrature. Notre province lui tiendra longtemps compte de ses persistants efforts pour lui faire conserver, dans toute leur intégrité, par le plus haut tribunal du Canada, nos lois françaises et garanties les traités et qui sont si bien adaptées à l'esprit de notre population.

"J'ai un autre devoir à remplir.

"Tous les ans, quelques-uns des nôtres sont victimes d'une loi inexorable. Depuis que nous nous sommes séparés, l'an dernier, plusieurs de nos compagnons ont été frappés.

"Et tout d'abord, notre ami M. Kaine? Pendant près de seize ans, j'ai siégé avec lui autour de la table du Conseil. Je n'ai pas connu d'ami plus loyal et plus sincère. Bon époux, excellent père de famille, citoyen intègre, il a vu venir la mort sans crainte, confiant en Celui qui la lui envoyait. Je prie tous nos amis de lui garder un fidèle souvenir.

"Les vides dans nos rangs ne s'arrêtent pas là.

"Après avoir été notre compagnon pendant cinq ans, M. Oliver est mort, précédé de quelques mois à peine par M. Denault, qui n'eût que le temps de célébrer sa belle victoire de Richmond. Je sais me faire l'interprète de la Chambre en offrant nos sympathies aux familles de ces amis disparus et, en particulier, au député actuel de Brome, sur qui les électeurs de ce comté viennent de reporter toute la confiance dont ils avaient, à juste titre, honoré son frère.

"Il me reste à m'acquitter d'une tâche qui peut en elle-même paraître banale, mais qui ne l'est certes pas aujourd'hui. Deux de nos collègues ont fait leur début. Il m'est nécessaire de le dire, car personne ne se serait aperçu que c'était un premier effort.

"Notre ami de Rouville est évidemment bon médecin. Si jamais la province devenait malade, elle ne pourrait faire mieux que de devenir sa patiente. Mais elle n'a qu'à continuer de suivre les bons conseils qu'il lui a donnés pour n'avoir pas besoin du secours de son art. Qu'il se contente, comme les médecins chinois, de ne se faire payer que lorsque le client est en bonne santé, et je lui prédis une fortune! Je lui conseille, toutefois, de garder l'œil ouvert sur mon ami, le chef de l'Opposition: ce chef de l'Opposition découvre des microbes avec une telle ardeur qu'on serait presque tenté de croire qu'il est intéressé à les faire éclore.

"Quant au député de Brôme, il s'est acquis d'un coup une place enviable parmi la députation anglaise de cette Chambre, dont nous admirons toujours la largeur de vue, l'esprit pratique et, je dirai-je, puisque cela ne gâte rien, le libéralisme de bon aloi.

L'APPEL AU PEUPLE

"Depuis que nous nous sommes séparés, en décembre dernier, les Chambres ont été dissoutes et nous avons eu un appel au peuple. Il n'est pas sans intérêt d'analyser le résultat. Sans doute, l'Opposition a fait des gains et est revenue plus nombreuse. Je conseillerais, cependant, au chef de l'Opposition de ne pas compter ses soldats prochain. Il ferait mieux de méditer la fable de Perrette. Je ne veux pas évidemment insinuer que sa famille politique se composer des mêmes éléments que celle de Perrette, mais c'est la morale de cette fable que j'offre à ses méditations.

"Avant de parler de l'île de Montréal, où j'avoue notre échec, les élections ont montré que jamais le parti libéral n'avait joui à un tel degré de la confiance des cultivateurs et des colons. Nous avons remporté une victoire complète dans tous les districts ruraux de la province. Si nous avons le très grand plaisir de compter dans nos rangs un si grand nombre de cultivateurs, nous avons la légitime satisfaction de savoir qu'ils ont été élus comme libéraux tout court.

"Dans les autres provinces, on a vu tour à tour les vieux partis s'écrouler devant le parti agraire. Chez nous les agriculteurs sont libéraux, et donnent leur entière confiance à notre parti. C'est leur réponse aux bucoliques, comme dirait mon ami de Laval, que le chef de l'opposition est allé leur débiter pendant les deux dernières canicules.

"L'opposition a fait des gains dans certaines villes, sans doute. Mais ignore-t-elle que, en comparaison de 1916, date à laquelle mon ami le chef de l'opposition a pris la direction de son parti, le résultat de 1923 montre que, dans toute la province, le parti conservateur a reculé de 1% dans le vote total?

"Et quel genre de lutte a-t-on fait?

ETRANGE CIRCULAIRE

"J'ai devant moi une circulaire électorale distribuée par l'opposition dans toute la province. On demande à nos gens de voter contre le gouvernement pour les motifs que voici:

"Si vous voulez la formation d'un parti contre la religion, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau. (Voilà les Castors qui reparaissent!)

"Si vous êtes pour la Commission des liqueurs qui vous vole avec toute une organisation monstrueuse, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour l'emprisonnement des mères de famille qui font un peu de vin ou de bière pour leur maison, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour la construction des chemins au double du prix avec la moitié de l'ouvrage, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour qu'on hypothèque vos terres pour des sommes folles, pour plus de quarante ans, en faveur des automobiles, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour que l'on donne nos pouvoirs d'eau aux Duke et aux autres Américains pour une bouchée de pain, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour le chantage par le Premier Ministre de la province auprès des plus hautes autorités religieuses du pays, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour le chantage par le Premier Ministre de la province auprès des plus hautes autorités religieuses du pays, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Si vous êtes pour qu'on enlève à l'"Action Catholique" les quelques abonnements que le gouvernement lui paie, VOTEZ pour le gouvernement Taschereau.

"Mais si vous voulez la vraie liberté du peuple, le respect du petit et le bien de la masse et non d'une petite clique, VOTEZ POUR SAUVE!

"Nos braves campagnards n'ont pas cru à ces insanités.

"Pouvons-nous espérer que la leçon sera bonne, et servira à apprendre à quelqu'un que le mensonge et la calomnie sont des armes qui se tournent contre ceux qui les emploient?

LE RESULTAT A MONTREAL

"Mais venons-en à Montréal.

"Sur toute l'île, seuls deux de nos amis ont été élus.

"Le chef de l'Opposition criait son amour pour la classe ouvrière. A nos ouvriers, il a opposé des professionnels ou des candidats d'une autre classe, et les ouvriers de Montréal ont voté contre nos ouvriers.

"Je prie les ouvriers de croire que nous ne leur en voulons pas, tout en déplorant la défaite de nos amis. Loin d'avoir de la rancune au coeur, nous allons redoubler de vaillance à la cause de la population de Montréal, et si j'en juge par la cordiale réception donnée à l'honorable M. King, ces jours derniers, le sentiment de la métropole n'est déjà plus le même.

"Montréal avait-il raison de nous tourner le dos?

"Il est juge de ses intérêts et maître de ses actions. Me sera-t-il permis de lui rappeler ce que nous avons fait pour lui.

"Montréal a renié son allégeance au parti libéral!

BIENFAITS OUBLIES

"Serait-ce parce que ce parti lui a donné $25,000,000 pour les bons chemins qui sillonnent sa région, et qui lui ont amené ces milliers de touristes qui activent son commerce et lui apportent l'abondance?

"Serait-ce parce que, au coût de $750,000, nous construisons les ponts de l'île Perrot qu'il réclamait depuis 50 ans?

"Serait-ce parce que nous avons réalisé le voeu de ses justiciables, en lui donnant un nouveau palais de justice?

"Serait-ce parce que nous avons fourni à ses ouvriers un bureau de placement gratuit, à la porte duquel 24,500 ouvriers sont venus frapper l'année dernière.

"Serait-ce parce que nous avons supprimé les bureaux d'agences privées où l'ouvrier se faisait exploiter?

"Serait-ce parce que nous avons fait disparaître, dans toute la région de Montréal, les ponts et les barrières de péage?

"Serait-ce parce que nous avons donné $2,000,000 à ses deux grandes universités?

"Serait-ce parce que, au coût d'au-delà de $100,000, nous y avons établi un merveilleux institut de radium, peut-être le mieux organisé du monde?

"Serait-ce parce que nous lui avons donné la superbe Ecole des Hautes Etudes et l'Ecole Technique qu'on nous envie à l'étranger?

"Serait-ce parce que nous avons construit et aménagé, dans cette ville, une école des Beaux-Arts, au coût de $300,000, où se pressent 500 de nos jeunes gens avides d'apprendre ce que l'art français a de meilleur, et de combler ainsi une lacune parmi les nôtres?

"Serait-ce parce que nous y maintenons une cour juvénile, la seule dans la province?

"Serait-ce parce que nous avons octroyé au-delà de $600,000 à ses hôpitaux?

"Serait-ce parce que la plus grande école de pédagogie de la province y ouvrira bientôt ses portes?

"Serait-ce encore parce que nous avons fait travailler ses ouvriers pendant les jours de chômage, et que nous y avons construit notre grand entrepôt des liqueurs qui fait vivre 800 familles?

"Serait-ce aussi parce que nous avons respecté son autonomie et que nous lui avons donné un système municipal, approuvé par sa population, qui lui permet de se développer sans ajouter un sou à sa dette?

"Serait-ce enfin parce que la Commission Métropolitaine a rétabli le crédit des municipalités environnantes qui pourront ainsi s'unir plus tard à Montréal sans ajouter à son fardeau?

"Je pourrais continuer cette longue énumération. Mais je me contenterai de ces faits pour inviter les citoyens de Montréal à mettre simplement notre bilan en regard de celui de nos adversaires, et à tirer leurs conclusions.

"Il est vrai qu'on a crié que Montréal, suivant l'expression élégante de nos amis de l'Opposition, était la "vache à lait de la province".

"Mais lorsque mes mêmes amis s'adressaient à nos habitants de la campagne, la chanson était tout autre.

"Je serais maintenant tenté d'établir le bilan de l'année qui se termine, et de faire une incursion dans chacun des domaines de notre administration. Mais je veux laisser à chacun de mes collègues le plaisir de dire à la Chambre et à la province ce qu'ils ont réalisé dans leurs départements respectifs.

"Je crois cependant qu'il est à propos de noter que la régie des alcools continue de répondre à nos espérances, tant au point de vue moral que financier.

"Nous avons malheureusement encore des adversaires qui ne veulent pas se rendre à l'évidence.

LE VIN DE MESSE

"Le journal "la Croix"—dont le pieux rédacteur sait associer la calomnie à ses exercices de piété — publiait ces jours derniers, sous la signature de l'abbé Dugas, un article où se lisaient les aménités suivantes, que le "Devoir", le regrette d'avoir à le dire, a cru devoir reproduire:

"Le monopole de l'Etat sur la vin "destiné au Saint Sacrifice est un commerce intolérable que les chrétiens "éclairés sur la foi et pénétrés de la "grandeur du sacrifice de l'autel auraient honte de se permettre. Ce n'est "pas d'aujourd'hui que date le travail "de l'enfer pour priver les ministres de "l'autel de la matière essentielle à "la validité du Saint-Sacrifice. L'Etat "qui accapare les vins de messe pour "en faire un trafic fait un commerce "abominable aux yeux de Dieu. On "pourrait appeler ce commerce l'abomination dans le Saint Lieu".

"L'auteur termine par ce trait indigne de lui:

"Que peut bien faire aux hommes d'Etat ignorants des règles du culte "sacré, la sainteté de la messe? Pour "la plupart, qu'on la dise avec de la "bière ou du lait de beurre, ça leur est "parfaitement égal."

"Je ne doute pas que ce panégyriste du gouvernement de Québec cultive toutes les vertus chrétiennes. Y compris la charité, mais ignore-t-il que notre commerce de vins de messe est établi d'après un système approuvé par l'autorité diocésaine de Québec et de Montréal, à laquelle il a été soumis?

"Ignore-t-il que tous les vins destinés au culte sont analysés par un prêtre, le Révérend Père Morin, de Montréal, conformément au désir de la même autorité?

"Ignore-t-il que ces vins sont vendus dans des magasins spéciaux, toujours d'après le désir de la même autorité, par des personnes approuvées par elle?

"Ignore-t-il que Son Eminence le Cardinal Bégin n'autorise son clergé qu'à acheter le vin de messe de la maison A. Grenier, de Québec, qui a charge de l'entrepôt de la Commission dans notre ville?

"Ignore-t-il que monsieur le chanoine Laberge, secrétaire de Son Eminence, écrivait dernièrement à une maison commerciale qui voulait vendre du vin au clergé, pour l'informer du refus de Son Eminence de lui donner cette autorisation, et qu'il ajoutait:

"Cette décision est la conséquence logique de celle prise par Son Eminence et la Commission des liqueurs "de n'autoriser que la seule maison "A. Grenier à vendre le vin de messe".

"Ignore-t-il encore l'avis officiel publié par l'Archevêché de Montréal, dans la "Semaine Religieuse" du 5 mars 1922, et qui se lit comme suit.

"Le vin de messe en usage dans le "diocèse doit être examiné et vérifié "par le Rév. Père Morin, C.S.V., "doyen de la Faculté de Science de "l'Université de Montréal. Des maisons, établies en dehors du diocèse, "offrent parfois de fournir des vins "de messe. Comme ceux-ci échappent "à notre surveillance, l'autorité diocésaine décline toute responsabilité "ceux qui achèteront ces vins le font à "leurs risques et périls".

(AVIS OFFICIEL).

"Ignore-t-il enfin que dans sa circulaire No 146, adressée à son clergé, le 27 novembre 1922, Son Eminence le Cardinal Bégin écrivait ce qui suit.

"Je désire vous rappeler, en les précisant, les instructions qui vous ont

A suivre sur la page 10

Où acheter des Moir

Voici quelques-unes des pharmacies de Montréal où les chocolats Moir sont en vente dans les belles boîtes nouvelles.

Pouquoi "Le Cadeau Universel"

Depuis les temps anciens où les marchands déposaient leurs cadeaux de fruits confits et d'épices aux pieds des rois de l'Orient, les bonbons sont devenus un cadeau fort bien accueilli et universellement acceptable. L'amour des bonbons ne connait ni âge ni sexe. Peu de fabricants de bonbons fins sont arrivés à cette perfection qui donne aux chocolats *Moir* leur distinction. Il y a une boîte de *Moir* pour toute occasion où il est possible de faire un cadeau. *Chez votre propre pharmacien.*

Apportez une boîte de Moir chez vous ce soir.

Moirs Limited-HALIFAX

LE CADEAU UNIVERSEL

Albert, Moses, J. P., 271 Boul. St-Laurent
Allard's Pharmacy 2600 Ste-Catherine E.
Annex Drug Store, 125 ave St-Viateur O.
Arbess, J., 199 Villeneuve O.
Archambault, H. G., 39 Notre-Dame E.
Asselin, Alfred E., 530 Parc Lafontaine
Asselin, Paul, 214 Strathmore
Audet, Achille A., M.D., 113 Blvd Monk
Beaumont Pharmacy, 271 rue Beaumont
Bédard, Emile 1882 ave Papineau
Bélanger, A. E., 841 Marie-Anne E.
Besner, Armand, 3087 St-Denis
Bissonette, 350 Beaubien E.
Blouin, Chas. Henri 225 ave Bernard O.
Blouin, Louis, 204 Gauthier
Bouldkind, S., toutes succ.
Bourque, X., 1787 Notre-Dame O.
Brault, C. A., 820 Boul. St-Laurent
Brault, Ovide, 248 St-Antoine
Caron, J. B., 500 Roy E.
Casey, W. J., 5628 Sherbrooke O.
Casgrain, Roméo, 1627 Notre-Dame O.
Chamberland, Wilfred, 140 Rachel E.
Charette, J. A., M.D., 153 Mt-Royal O.
Charland, J. D., 2788 Rouen
Charland, Paul, 780 Delorimier
Choquette & Chevalier, 40 Mt-Royal O.
Choux, E. Dr., toutes succ.
Christie, A. T., 1362 Wellington
Clark's Pharmacy, Aves Bernard et Outremont
Cofsky, Chas. Ed., 443 Amherst
Cofsky, J.R.A., 951 Ontario E.
Contant, Joseph, 231 Notre-Dame E.
Copperman's Pharmacie, 807 Boul. St-Laurent
Côté, L. J. E. V., 1184 Castelnau
Cousineau, J. B., 2835 Ste-Catherine E.
DeBellefeuille, A., 69 ave Bernard E.
Denbow, N., 66 Dorchester O.
Deneault, J. C., 3049 Ste-Catherine E.
Desautels, L. S., 1661 Boul. St-Laurent
Desilets, J. A., 213 ave Bourbonnière
Doray, A. B., 2501 St-Denis
Doray, H., 2700 S.-Catherine E.
Dugas, J. C. Dr., 2850 Boul. St-Laurent
Elcome, J. W., 901 Ste-Catherine O.
Ethier, E., toutes succ.
Fabien, H. P., 1175 Wellington
Frigon, J. Omer, 34 Westminster N.
Gadbois, A., 3008 Boul. St-Laurent
Gauthier, A. Dr., 1315 St-Denis
Gauthier, H. Lespérance, 683 Centre
Getz Pharmacy, 168 Boul. St-Laurent
Gingras, J. E., 517 Frontenac
Glasgow Drug Hall, 211 Notre-Dame
Goulden's Pharmacy, 471 rue Beaudry
Granger, Emile, 411 Rachel E.
Groulx, Henri, 1998 Hutchison
Guerin, toutes succursales
Guibord, U., 371 Bélanger E.
Hampton Pharmacy, 5930 Sherbrooke O.
Harte, J.A., 4875 Sherbrooke O.
Harte, J. H., 244 ave Laurier O.
Huot, H. R., 95 rue Windsor
Jetté, L. A., 2467 Adam
Jones, Ed. Percival, 46 ave Westminster N.
Joubert, L. O., 376c St-Antoine
Labarre, Emile, 3301 Ontario E.
Lafontaine, L. J., 471 ave Mt-Royal E.
Lambert, J. A., toutes succ.
Lanctôt & Gadbois, 230 Laurier O.
Lanouette, J. A., 93 St-Jérôme
Lapalme, L. G., 53 Villeneuve O.
Lapointe, G. A., 837 St-Denis
Lapointe & Gareau, 2751 Ontario
Larose, Alfred F., 661 Boul. St-Laurent
Laurent, Henri, 1634 rue St-Jacques
Laurier, Léo., 836 Ontario E.
Lecours & Lanctôt, 310 Ste-Catherine E.
Legers Pharmacy, 6071 Sherbrooke O.
Ledoux, V., 2690 St-Hubert
Dr Leduc Drug Co., Toutes succursales
L'Heureux, J. N., 1161 Mt-Royal E.
Leonard, E., 3188 Boul. St-Laurent
Lessard, J. W., 1467a Wellington, Verdun
Letourneau, Maxius, Toutes succursales
Levesque, Louis, toutes succ.
Lippens, Chas. Toutes succursales
Loranger, J. M., 1445 St-Denis
Lyons Cut Rate Dr. Sto., Ltd., 8 Ste-Catherine E.
Macy's Drug Store, Toutes succursales
Maillet, G. E., 1292 St-Denis
Marchand, R. P. B., Toutes succursales
Marston, A. E., 585 rue Wellington
Pharmacies Martineau, Toutes succursales
Michon, J. E. A., 781 Mt-Royal E.
Mile-End Station Drug Store, Bernard et boul. St-Laurent
Milette, Louis Z., 2090 ave Papineau
Montpetit, J. O., 350 Delisle
Montreal Pharmacy, 642 Ste-Catherine E.
Morin, J. E., 927 Mt-Royal E.
Nadeau, 321b Rachel E.
Neamtan, H., 1296 boul. St-Laurent
Paquin Philias, 989 boul. Rosemont
Paquin, Wilbrod, 640 ave Mt-Royal E.
Parent, 447 DesOrmeaux
Péloquin, D. H., 487 Bélanger E.
Pepin, Léo, 2240 Ontario E.
Pharmacie Aumont, 2710 Notre-Dame O.
Pharmacie Centrale, 163 Beaubien E.
Pharmacie Chevrier, 350 Beaubien
Pharmacie Dagenais, 273 boul. Monk
Pharmacie Godbout, 278 Craig E.
Pharmacie Hochelaga, Sarlin, 1850 Ste-Catherine E.
Pharmacie Lachance, Pruneau, 454 Ste-Catherine E.
Pharmacie Lalonde, 1320 Notre-Dame O.
Pharmacie Lapointe, 837 St-Denis
Pharmacie LaSalle, Dr, 2529 Ste-Catherine E.
Pharmacie Loranger, 1445 St-Denis
Pharmacie Lussier, Toutes succursales
Pharmacie Modèle Goyer, Toutes succursales
Pharmacie Mont Plaisant, 1385 ave Greene, Westm.
Pharmacie Nadeau, 321b Rachel E.
Pharmacie Northmount, 892 ave Lacombe
Pharmacie Ontario, 836 Ontario E.
Pharmacie Pepin, 1432 Ontario E.
Pharmacie Robert, 51 boul. St-Laurent
Pharmacie St-Martin, 716 ave Laurier E.
Pharmacie St-Pierre, 207 St-Jacques, Ville St-Pierre
Pharmacie Verdun, 214 Strathmore, Verdun
Pinsonneault, Joseph, 790 Ontario E.
Prévost, J. E., 1001 ave Laurier O.
Prud'homme, 2495 St-Hubert
Quenneville, J. O., 221 Bernard O.
Quesnel, J. A., 386 rue Centre
Quintin, A. D., Melrose Drug Store, 5725 Sherbrooke O.
Quirk, T. J., 817 Ste-Catherine O.
Rastoul, J. B., 2201 Ste-Catherine E.
Richmond, Victor J., 701 rue Wellington
Rivet, C. E., 3250 rue St-Hubert
Roberge, J. L., 1231 boul. St-Laurent
Robinson Co., A., Hôtel Mt-Royal
Rosen, A., 1068 St-Laurent
Rousseau, C. A., Ave Mt-Royal E.
Roy, Damien, 2241 St-Denis
Roy, L. A., 441 Ontario E.
Ste-Catherine Pharmacy, Pruneau, 20 Ste-Catherine O.
St-George's Medical Hall, 117 ave Bernard O.
St-George's Pharmacy, 5272 Sherbrooke O.
St-Jacques, Gaston, 186 ave Laurier O.
Sarrazin, Art., 760 Ontario E.
Sawyer, A. D., Hôtel Windsor, Dominion Sq.
Scarff, 1399 boul. St-Laurent
Scarff, Chas. E., 4848 rue Sherbrooke O.
Schachers Pharmacy, 34 ave Du

LES ECOLES DE LA PROVINCE

Suite de la page 12

Nous avons confiance que l'effort de nos instituteurs sera à la hauteur de l'idéal que leur propose le nouveau plan d'études.

LES TRAITEMENTS

La crise économique, qui s'est prolongée outre attente, n'a pas favorisé la hausse des traitements à la campagne. Néanmoins, MM. les inspecteurs Auger, Goulet, L.-P., Brionne, et Hébert, constatent que dans leur district respectif, il y a eu élévation des traitements, en dépit du malaise financier universel dont ont souffert les campagnes comme les villes, jusqu'à cette année.

Comme les années précédentes, je crois utile de publier le petit tableau des traitements qui paraît ici depuis 1912. C'est un thermomètre de consultation facile dont les indications sont tirées des bulletins des inspecteurs, remplis par eux au cours de la deuxième visite.

TRAITEMENT DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Institutrices recevant:	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1925
$1,400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
1,300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
1,200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6	12
1,100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	1	6
1,000	0	0	0	0	0	0	0	0	5	11	24	26
900	0	0	0	0	0	0	0	0	6	31	35	83
800	0	0	0	0	0	0	0	0	28	74	184	104
de 600 à 700	0	0	0	0	0	0	0	0	34	236	292	212
500 à 600	0	0	0	0	0	0	0	0	40	536	178	182
400 à 500	0	0	0	0	0	0	0	0	196	1,020	112	163
300 à 400	0	0	0	0	0	0	0	0	196	1,673	1,942	1,568
250 à 300	0	0	0	0	0	0	0	0	639	2,092	1,641	1,431
200 à 250	0	0	0	0	0	0	0	0	856	1,020	2,277	255
150 à 200	0	0	0	0	0	0	0	0	2,853	2,092	1,641	4
125 à 150	0	0	0	0	0	0	0	0	1,430	218	195	1
100 à 125	0	0	0	0	0	0	0	0	29	7	4	2
Institutrices recevant:	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1925	
$1,400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1,300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1,200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1,100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
de 600 à 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
500 à 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
400 à 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
300 à 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
250 à 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
200 à 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
150 à 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
125 à 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
100 à 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Institutrices recevant:	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1925		
$1,400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1,300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1,200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1,100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
de 600 à 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
500 à 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
400 à 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
300 à 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
250 à 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
200 à 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
150 à 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
125 à 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
100 à 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

La seule augmentation notable a eu lieu pour les traitements de $250 à $300: il y en avait 2,277 en 1921-22, et 2,560 en 1922-23. Il y a eu aussi légère augmentation dans les traitements de $900, $700, $600 à $700, $500 à $600. D'autre part, il y a eu diminution dans les traitements de $800, $400 à $500, $300 à $400, $200 à $250. Les traitements de $150 à $200, qui n'étaient plus qu'au nombre de 195 en 1921-22, sont montés à 255 en 1922-23.

Nous croyons que la reprise normale des affaires fera bientôt disparaître la gêne économique dont ont souffert les campagnes dans ces derniers temps, et que la hausse des traitements reprendra la marche ascendante constatée de 1912 à 1921-22. Et cette marche ascendante devra s'accentuer afin que les commissions scolaires catholiques puissent bénéficier des quatre primes accordées par le gouvernement pour les salaires minimums.

Nous souhaitons que toutes les villes de la province, notamment celles de Québec et Trois-Rivières, imitent celle de Montréal, qui a porté les traitements de ses instituteurs et de ses institutrices à un chiffre correspondant à l'importance de la profession d'éducateur.

LES ECOLES NORMALES

Au cours de l'année scolaire 1922-23, j'ai visité les quatorze écoles normales en activité; en 1923-24, j'en aurai seize à visiter: les nouvelles écoles de Beauceville et de Saint-Jérôme sont ouvertes depuis les premiers jours de septembre. Il y a donc maintenant seize écoles normales catholiques en notre province: 14 de filles et 2 de garçons. Distribuées sur tout le vaste territoire de Québec, de Rimouski à Hull et de Chicoutimi à Sherbrooke, les écoles normales imposent à leur visiteur officiel, dans l'espèce l'Inspecteur général qui les visite au nom du Surintendant, une tâche utile et réconfortante, mais une lourde tâche. Etant données les longues distances et les deux journées consacrées aux examens, c'est dire que chaque école normale exige pratiquement une semaine, soit 16 semaines pour les seize maisons. D'autre part, le travail que poursuivent les cinquante-deux inspecteurs catholiques à travers la province, a une répercussion active et considérable au département de l'Instruction publique. Certes, grâce à l'activité et à l'expérience de mon assistant de bureau, M. J.-G. Tremblay, et grâce aussi au travail efficace de M. Antoine Dessane, officier d'une haute compétence chargé de tout ce qui regarde l'état matériel des écoles, construction et hygiène scolaires, le service de l'inspection générale se fait avec esprit de suite et méthode.

Mais le grand nombre des inspecteurs, le nombre relativement considérable des écoles normales, les exigences des nouveaux programmes, l'augmentation constante du nombre des municipalités scolaires et des écoles, la nécessité de poursuivre, en l'intensifiant, la campagne d'éducation et de persuasion entreprise il y a une douzaine d'années au moyen des congrès de commissaires d'écoles, voilà autant de besoins qui alourdissent la tâche de l'Inspecteur général, sans compter certaines initiatives nécessaires. C'est pourquoi je crois de mon devoir de répéter ce que j'ai déjà dit: un Inspecteur général adjoint s'impose. Ce projet a votre sympathie, Monsieur le Surintendant, et l'honorable Secrétaire de la Province l'a déjà accueilli avec une bienveillance marquée. Si je suis entré dans les détails qui précèdent, c'est afin de démontrer que la nomination d'un adjoint à l'Inspecteur général serait tout à fait justifiable. Pour remplir cette charge, un homme de tact et d'expérience a déjà été recommandé à qui de droit: je forme des voeux pour que cet officier soit bientôt associé au service de l'inspection général.

ELEVES DANS LES ECOLES NORMALES

En 1922-23, 1302 élèves ont fréquenté les écoles normales catholiques: 183 garçons et 1119 filles.

101 élèves-instituteurs ont reçu un diplôme en juin 1923: 25 diplômes élémentaires, 41 modèles et 35 académiques.

676 élèves-institutrices ont reçu un diplôme en juin 1923: 223 diplômes élémentaires, 296 modèles et 157 académiques.

Soit un total de 777 diplômes. C'est donc 62 diplômes de plus qu'en 1921-22.

LE NOUVEAU PROGRAMME DES ECOLES NORMALES

Comme celui des écoles primaires, le nouveau programme des écoles normales est en vigueur depuis septembre dernier. Etudié dans chacune de nos écoles de pédagogie au cours de 1922-23, l'essai du programme se fait donc en connaissance de cause. D'ailleurs, lors de mes visites de l'année dernière, j'ai constaté avec quel bon vouloir, principaux et professeurs des écoles normales, se mettaient au courant des exigences du nouveau programme, afin de faire, cette année, un essai loyal du dit programme et de se conformer fidèlement aux instructions du Comité catholique.

Le régime normalien est resté triennal, mais la modification principale c'est celle qui résulte du séjour obligatoire de deux ans dans une école normale pour obtenir un diplôme. Cette réforme fait disparaître l'ancien brevet élémentaire qui pouvait s'obtenir après une seule année d'école normale. Aussi, dans le passé les trois quarts des normaliennes se contentaient du premier diplôme et entraient dans l'enseignement à titre d'institutrices diplômées d'une école normale, alors qu'elles n'avaient fait que le tiers du cours normalien. C'était une grave anomalie que le nouveau régime supprime du coup. Et le nouveau brevet élémentaire qui règle générale, ne sera accordé qu'après deux années de formation professionnelle et comportera la valeur de l'ancien brevet modèle favorisera de toute évidence l'élévation du niveau intellectuel et pédagogique de nos futures institutrices. Le Bureau central des examinateurs ayant adopté comme norme le nouveau programme de écoles normales, il s'ensuit que par toute la province, les institutrices de demain devront se pourvoir au moins du brevet élémentaire nouveau, qui, je le répète, comporte la valeur de l'ancien brevet modèle. C'est un pas immense vers le vrai progrès.

Je viens de mentionner le Bureau central; lui aussi s'est mis à date en étudiant avec soin la nouvelle situation pédagogique et, par des instructions claires et précises publiées dans "L'Enseignement Primaire", sous la signature de son secrétaire, il a renseigné les maisons d'éducation et les futurs aspirants aux deux brevets sur la nature des examens de 1924 et des années à venir.

Les sections: agricole, commerciale et industrielle forment partie intégrante du programme des écoles normales de garçons, et la section ménagère est également obligatoire dans les écoles normales des filles. La mise en activité de ces sections oblige les écoles normales à faire des aménagements "ad hoc": musées et petit atelier, pour les garçons; salles spéciales pour cuisine, coupe et couture, pour les filles; aussi des terrains assez vastes pour y faire des jardins scolaires. Ces améliorations, déjà commencées, seront sans doute menées à bonne fin, grâce à la générosité habituelle du gouvernement.

On redoutait un peu une diminution dans le recrutement des élèves institutrices, vu le séjour obligatoire de deux ans, avant d'obtenir un diplôme. La rentrée de septembre dernier a fait disparaître ces craintes: le nombre des normaliennes est resté le même, à quelques unités près, dans la plupart des écoles normales de filles, et dans quelques-unes, il est supérieur à celui des années précédentes.

NOUVELLES ECOLES NORMALES DE FILLES

Les deux nouvelles écoles normales de Beauceville et de Saint-Jérôme ont ouvert leurs portes depuis septembre 1923. La première rentrée dans ces deux maisons a été des plus satisfaisantes: 69 élèves-institutrices à Beauceville et 45 à Saint-Jérôme. Dirigées par des principaux d'expérience et confiées respectivement à deux communautés renommées, les Soeurs de Jésus-Marie, de Sillery, et les Soeurs de Sainte-Anne, de Lachine, les écoles normales de Beauceville et de Saint-Jérôme sont appelées à faire beaucoup de bien dans les régions prospères au milieu desquelles elles ont été placées.

LE PATRIOTISME A L'ECOLE

En élévent l'histoire du Canada au rang des matières essentielles, le nouveau programme des écoles primaires élémentaires (1) affirme une vérité patriotique que nul ne saurait contredire, savoir: que l'élève des écoles doit connaître son histoire pour en parler avec fierté, et qu'il doit l'aimer pour lui rester fidèle, la défendre au besoin, et conserver intact l'héritage reçu des ancêtres.

A cette culture du patriotisme par l'histoire nationale, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a voulu ajouter un procédé concret, celui du chant dans les écoles de notre magnifique hymne national: O Canada, terre de nos aïeux! C'est à sa session du 1er février 1922, date désormais historique, que le Comité catholique a émis le voeu suivant: "En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne, il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter au moins une fois la semaine, l'hymne national "O Canada!"

Et depuis, dans toutes les écoles catholiques de la Province de Québec, dans les villes comme dans les campagnes, jusque dans les régions de colonisation, l'enfance et la jeunesse canadienne-française chantent chaque jour—c'est le témoignage des inspecteurs d'écoles—avec conviction et fierté les paroles superbement canadiennes-françaises de Routhier, que la noble et empoignante musique de Lavallée met si noblement en relief.

Par la répétition quotidienne du chant national, les enfants de la Province de Québec pénétreront mieux le sens de notre patriotisme canadien-français qui est fait d'un passé glorieux et de traditions honorables. Aidés de leur maîtres, ils devineront tout ce que la terre natale, la vieille maison, le clocher du village, le cimetière où dorment les anciens, ils devineront, dis-je, tout ce que ces choses sacrées renferment d'infiniment doux au coeur canadien et de profondément attachant pour l'âme de la race.

Occasions pour Vendredi Matin
chez
KAHN BROS.

150 Manteaux en Bolivia
Exactement tels qu'illustrés.
Tailles 16 à 46.
$19.95
Prix antérieurs $35 à $39.50.

Madame, Venez à
444—Ste-Catherine Est—444
pour acheter votre
MANTEAU d'HIVER

Y a-t-il un manteau qui soit de votre goût et que nous n'avons pas en stock? C'est peu probable! Nos onze années de relations avec les grands centres de la mode; notre grand pouvoir d'achat, résultat de nos achats en grandes quantités et au plus bas prix possible, et notre personnel affable—toujours prêt à vous servir de manière à vous satisfaire — toutes ces raisons devraient vous décider à venir ici DEMAIN MATIN choisir votre manteau d'hiver, quelle que soit la taille ou la couleur que vous désiriez.

Manteaux garnis de fourrure, manteaux en duvetine, manteaux en suédine, manteaux en velours, manteaux en tissus à envers quadrillé, manteaux en tweed, manteaux en bolivia, manteaux en deloraine, manteaux en arabella et en marvella — nous les avons tous et nos BAS PRIX VOUS INTERESSERONT.

Aussi 250 robes en crêpe Canton . . $15.00
(Prix antérieurs $25 à $29.50)
Robes en Vela-Vela $19.95
Robes en georgette $19.95

ROBES DE SOIREE
BLOUSES ET CHANDAILS

KAHN BROS.
Maison de l'Elégante
444 RUE STE-CATHERINE EST
VIS-A-VIS LE MAGASIN DEPARTEMENTAL DUPUIS FRERES

DISQUES Columbia
Nouveau Procédé
~en vente aujourd'hui!

MUSIQUE DE DANSE

LAST NIGHT ON THE BACK PORCH et WALK, JENNY, WALK — Fox-Trots — Memphis Five — 7-D 75c

I'M SITTING PRETTY IN A PRETTY LITTLE CITY et LEARN TO DO THE STRUT—Fox-Trots—Les Georgians — 11-D 75c

WHAT DO YOU DO SUNDAY, MARY? et MOONLIGHT KISSES Fox-Trots — California Ramblers — 15-D 75c

OH YOU LITTLE SUN-UV-ER-GUN Fox-Trot — Orchestre Ray Miller — 10-D
THE ARKANSAW MULE — Fox-Trot — Orchestre Jimmy Carr — 75c

JUST A GIRL THAT MEN FORGET et I'M DRIFTING BACK TO DREAMLAND — Valses par Orchestre de danse Columbia — 1-D 75c

YOU DARLING YOU et MELANCHOLY — Fox-Trots — California Ramblers — 9D, 75c
SO THIS IS LOVE et THE WALTZ OF LONG AGO, Valses par Paul Specht et son Orchestre — 12D, 75c
MISSISSIPI RIPPLES et WEDDING BELLS Valses par Orchestre de danse Columbia — 8D, 75c

MUSIQUE DE NOEL

MINUIT CHRETIENS, et NOEL DES BERGERS, Chanté par Saucier — E-2265, 75c
CATHEDRAL CHIMES, par Orchestre Prince — A-3644, 75c
NOEL et CANTIQUE DE NOEL Chanté par Chartier et Gour — E-4594, 75c
ÇA, BERGERS, ASSEMBLONS-NOUS, et IL EST NE LE DIVIN ENFANT — Chanté par quatuor Gour-Cardinal-Gonthier-Dupuis — E-4593 75c
NOUVELLE AGREABLE et LES ANGES DANS NOS CAMPAGNES, Chanté par Quatuor Canadien — E-7201 75c
MINUIT CHRETIEN et JERUSALEM Chanté par Quatuor Pelletier — E-4616 75c

MUSIQUE DE CONCERT
NORWEGIAN DANCES et ROSES FROM THE SOUTH Par Orchestre Symphonique de New-York — 6906D, $1.65

Que vos Cadeaux de Noël soient des Disques Columbia

COLUMBIA PHONOGRAPH CO.
MONTREAL, TORONTO
246F

Disques Columbia — Grafonolas Columbia
V. Sgroi
MUSICAL STORE
1058, rue Saint-Jacques
"Le foyer de la musique"
Nous avons tous les disques Columbia en magasin— Uptown 3905.
Nous avons tous les modèles Columbia en magasin— Facilités de paiement.

NOUS AVONS LE REPERTOIRE COMPLET DE DISQUES
COLUMBIA
à notre Rayon de Phonographes
Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE

GRAFONOLAS et DISQUES
COLUMBIA
Service PROMPT et assortiment complet
FOYER MUSICAL — 864 Mont-Royal Est; 1680 Notre-Dame ouest, S.-Henri
Cosmopolitan Graphophone COMPANY, LIMITED — 6 Ste-Catherine Est; 748 St-Laurent; 1655 St-Laurent
BOUVIER LIMITEE, 452 Ste-Catherine Est

Joyeux Noël--Bonne Année

DERNIER APPEL
Ouvert vendredi jusqu'à 10 p.m. Ouvert samedi jusqu'à 11 p.m.
IMPORTANT ET INTERESSANT — AVIS PUBLIC — Plus que Deux (2) Jours

Véritable Vente de BANQUEROUTE
Par Ordre des Exécuteurs, Inspecteurs et Créanciers
VINCENT LAMARRE, Syndic, Curateur. Le Stock nous a été vendu par Soumissions par VINCENT LAMARRE, Syndic.
En plus de notre Stock Régulier de $250,000

Rayon pour hommes, 2ème étage. Ulsters pour hommes, Paletots, envers quadrillé, paletots collet en fourrure, Paletots très pesants, Habits pour hommes, Paltots pour garçons — Habits pour garçons. En vente avec notre stock régulier de $250,000. Ainsi que les meilleures marchandises.

La MAISON ISIDORE n'a pas besoin d'être présentée au public de Montréal. Nous sommes en affaires, toujours au même endroit, depuis bon nombre d'années. Donnant la plus grande valeur que n'importe où ailleurs. Ne vendant que des marchandises de qualité première et styles exclusifs et nouveaux à des prix qui égalent les plus bas prix pour la meilleure valeur. Maison Isidore est un nom qui signifie Service de 100 p.c. sous tous rapports—c'est ce que chaque client reçoit de cette maison de commerce de confiance. Recevez la plus grande valeur pour moins d'argent à la
Maison Isidore

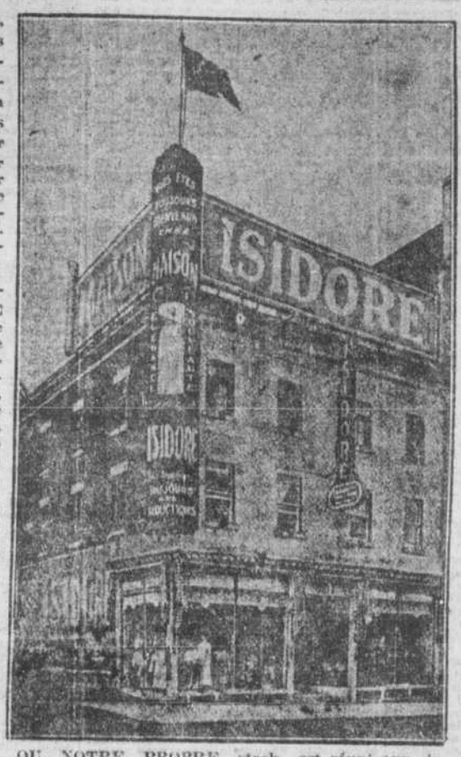

OU NOTRE PROPRE stock est réuni aux six Stocks de Banqueroute pour cette VENTE—701 RUE STE-CATHERINE EST, coin Visitation.

EN VENTE — La première VENTE DE BANQUEROUTE cet hiver de Hardes Faites, Manteaux de Fourrure, Manteaux Marvella, Manteaux Duvetyne, Manteaux Bolivia et Velours, Tours de cou (en renard), Robes, Capes.

Fonds de Banqueroute de
Rosenzweig.
Styles Clothers Limited.
Quality Clothing Limited.
Young Men's Clothing Limited.
Men's Ladies' Ready-to-Wear.
Excelsior Clothing Factories Ltd.
Selfrich Stores Limited.
Tous en Banqueroute

Rappelez-vous
2 Jours de Vente, Commençant
Venderdi le 21 et Samedi le 22
DECEMBRE
à 9 a.m. précises
701 Est, Rue Ste-Catherine
coin Visitation

Vêtements de Qualité et Style pour Dames et Messieurs

LOT No 1.—SALUANT L'HIVER avec les plus sensationnelles valeurs. Le plus bas prix de la saison pour ces manteaux. L'occasion d'économie par excellence. Prix très minime pour manteau garni de fourrure et d'un tissu de telle qualité, Il vous en faudra absolument un quand vous les verrez. Magnifiquement garnis de fourrure, Bolivia, Velours, Peluche et autres MANTEAUX $17.98
Quelques très beaux MANTEAUX sans fourrure.

LOT No 10.—100 manteaux de velours, entièrement doublés, et entre doublés. Collet et poignet de fourrure. Valeur rég. $37.50. Prix de vente $13.85

Lot No 11.—100 MANTEAUX EN MARVELLA SOIE ET LAINE.—Pour Demoiselles, Grandeurs: 16 à 34. Grandes grandeurs.

	Prix de vente	Valant
Manteaux en Marvella Uni,	$22.50	$50.00
Collet de Fourrure,	$28.00	$60.00
Collet en Viatka,	$30.50	$70.00
Collet et Poignets en Renard,	$34.00	$80.00
Collet en Alaska,	$40.50	$90.00
Avec Ecureuil Viatka,	$50.00	$100.00
Avec Collet de Castor,	$50.00	$110.00

Manteaux en marvella, duvetyne, velours unis ou garnis de fourrure pour dames et jeunes filles. Grandes grandeurs en abondance.

Lot No 18—Manteaux pour Dames—Manteaux d'hiver garnis de fourrures — Manteaux d'automne, costumes d'automne. Pour votre inspection. Un magnifique étalage de styles de manteaux et costumes d'automne et d'hiver. 46 manteaux très chics pour dames, pour tous les jours: étoffe polo, tweeds ou homespun. Régulier $25.00. Prix de vente $11.50
Lot No 21—120 manteaux Sport en velours, Etoffe polo, flanelle de jersey. Rég. $19.50. Prix de vente $9.80
Lot No 23—Spéciaux pour manteaux—100 manteaux garnis de fourrure, et unis en velours Barrymore, dans toutes les couleurs y compris noir. Il faut les voir pour les apprécier. Prix de vente $14.40
Lot No 24—Manteaux garnis de fourrure pour dames, avec collet châle et effet de poignet en tissu Hawthorne en duvetine et velours. Grandeurs 16 à 50. Valeurs jusqu'à $35.00 $19.80
Lot No 25—Voici une offre extraordinaire—Ouvrez vos yeux et rendez-vous compte de la valeur de ces superbes manteaux en marvella brun et noir, doublés et entredoublés en soie duchesse de belles nuances. Ils se vendent régulièrement $45.00. Pour 4 jours seulement nous les vendrons à . . $27.50
Lot No 29—150 robes, toutes grandeurs. Styles devancés. Valeurs régulières jusqu'à $30.00. Prix de vente de banqueroute. $8.20
Lot No 3—100 manteaux de velours —effets radio, collet et poignets entièrement doublés et entre doublés. Vraies aubaines à $35.00. Prix de banqueroute. $16.70
Lot No 6—85 costumes en homespun tout laine; faits tailleurs. Valeur $20.00. Prix de vente $7.30
Magnifiques robes tombantes, grandeurs régulières et pour dames un peu grasses. Vêtements d'automne et d'hiver dans grandes grandeurs.
Lot No 29. — Robes de meilleure qualité — 2017 robes de meilleure qualité pour tout genre de femme et pour toute occasion. Grandeurs en abondance. 16 à 42 dans ce lot. Plus de 200 styles. Pour cette vente $14.90
196 en belle tricotine, prix régulier $28.50, pour . . . $9.00
181 en velveteen envers, coton. Prix rég. $15.00. Banqueroute $6.00
118 en chiffon ou velours écrasé. Rég. $45. Prix . . $21.00
Lot No 31. — 1 lot de robes en homespun. Rég. $9.95. Prix de banqueroute $8.20
Lot No 32. — 150 robes de maison d'été, valeurs jusqu'à $12.00. Prix de vente banqueroute $1.10

Lot No 36. — Robes de soie dans grandes grandeurs, faites de crêpe canton de qualité supérieure, matelassé dans les plus beaux modèles et aussi Georgette de première qualité. Longues manches ajustées, ruchés circulaires et très belles jupes drapées comprises dans les nouveaux styles d'automne. Grandeurs 16 à 54. Prix de banqueroute $12.80

Fourrures — Fourrures
Nous sommes manufacturiers et vendons direct.
Nos styles sont meilleurs. Nos peaux meilleures. Nos valeurs meilleures.
Lot No 34. — 200 étoles en seal et beaverette, 2 vges de long, avec poches; doublure de satin et poignet; boutons de fourrure. Valeur rég. jusqu'à $20.00 $9.80
Prix de vente . . . . .

Valeurs Extraordinaires dans nos Manteaux de Fourrure
Collections de styles exclusifs, Nous défions toute compétition.
Lot No 36. — 18 manteaux de fourrure, magnifiquement garnis, peaux teintes par des experts, finies mousseuses, très belle qualité. Faits avec collets très larges ainsi que gros poignets, finis bordés effet envers. Tout manteau 46 pouces de longueur avec doublure de soie. Valeur $175. Prix de vente . . . $63.50
Lot No 37—20 beaux manteaux de seal, grand collet et manchettes en martre d'Alaska, doublure en soie épaisse, poches, ceinture, etc., de fantaisie en fourrure. Prix régulier $350. Prix de la vente de banqueroute $165.00
SURPLUS DE FOURRURES DE MANUFACTURIERS
Lot No 38—100 tours de cou en loup, beaverette, seal, imitation de martre de Russie. Rég. jusqu'à $25. Prix de vente $3.40 $7.60

Complets à des Rabais de $10 à $30
Lot No. 71—Confections de fabriques de confiance; tissus tout laine dans tous les plus nouveaux styles. Avec boutons simples ou doubles. Habits très bien confectionnés; grande variété de modèles dans couleurs pâles et foncées. Les pardessus comprennent les dernières nouveautés de styles avec ceintures faits d'étoffes à envers quadrillé, avec dos ouvert, ou gris ordinaire. Economie garantie de $10, $15. $15.00
Pour vente . . . . .
Lot No. 77—Habits Tuxedo du plus beau worsted non fini, doublés de soie, dernière création. Pantalons finis bruidés. Valeur rég. $50. Tant qu'il y en aura, au prix de sacrifice de $26.00

Lot No. 72—Dans ce groupe de Paletots et Habits à $10.00 vous trouverez toutes les nouveautés de nuances, modèles et tissus, du style le plus conservatif au style le plus de fantaisie. Habits confectionnés élégamment dans toutes les grandeurs. Paletots faits amples et faits unis ou avec ceinture. Rien ne manque. Economie de $11.00 à $17.50. Cette vente. . . . $19.00
Lot No 80—1000 nouveaux visters en tissu à envers quadrillé. Quelques-uns doublés en soie. Vous en verrez de pareils marqués à $50. Beaux tissus à envers quadrillé dans des nuances de Lovat, bruyère, gris. Toutes grandeurs, 10 modèles différents — vous serez surpris. Venez de bonne heure, cela vous paiera. Prix rég. jusqu'à $50.00. Prix de banqueroute . . . $23.80
Lot No 81. — 150 paletots très pesants pour hommes; grandeurs jusqu'à 58. Ceinture dans le dos. Couleurs gris foncé. Entièrement doublés. Valeurs $38.50. Prix de banqueroute $14.90
Lot No 82. — 300 habits en vécuna noir pour hommes, bons pour l'hiver. Toutes grandeurs. Val. rég. $30. Prix de banqueroute . . . $10.95
Lot No 85. — 300 habits juvéniles; 3 à 5 ans. Valeur régulière jusqu'à $6.50. Prix de banqueroute . . . $2.25
Lot No 86. — Paletots pesants pour hommes; grandeurs jusqu'à 50. Entièrement doublés. Val. régulière $45. Prix de vente . . . $21.50
Lot No 87. — 300 paletots d'hiver en Melton. Valant $35.00. Prix de vente . . . $11.50

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES
Lot No 97. — 100 paletots d'hiver pour hommes dans de gros tweeds; faits par notre manufacture; ce qui nous permet de les offrir à moitié prix. Toutes grandeurs. Val. $27.50. Prix de vente . . . $13.70
Lot No 98—50 paletots d'hiver en frise et en tweed de laine pour hommes; doublure en sateen; tailles assorties. Rég. $23 pour . . . $9.80
Lot No 99—150 paletots Burberry pour hommes; devant droit ou croisé; avec ou sans ceinture entièrement ou à moitié doublés; les plus nouveaux modèles.—Valant jusqu'à $35.00 pour . . . $17.95

COMPLETS ET PALETOTS POUR GARÇONNETS ET ENFANTS
2ème étage.
Lot No 102. — Habits Junior. Régulier $6.00. Prix de vente, tant qu'il y en aura . . . $1.65
Lot No 103. — Paletots d'hiver Junior. Régulier $7.50. Prix de vente . . . $3.80
Lot No 104. — Habits d'hiver junior. Régulier $8.00. Prix de vente . . . $4.10

AU MAGASIN — Maison ISIDORE

Rappelez-vous que c'est une Véritable Vente de Banqueroute très importante, et qui vous intéressera. Commençant VENDREDI LE 21 DECEMBRE 1923, à 9 a.m. précises.

701 RUE SAINTE-CATHERINE EST

Juges:—Commissaires pour la Vente de ces STOCKS de BANQUEROUTE REUNIS EN UN SEUL COIN DE LA RUE VISITATION. Se continuera pendant 20 jours.

DANS L'ARENE PROVINCIALE

Suite de la page 8

"été données au cours de la dernière retraite, au sujet du vin de messe, des hosties et des clerges.

"10.—Toutes les autorisations qui ont pu être données dans le passé pour vendre le vin de messe sont supprimées, de même que toute recommandation de tel vin en particuller. La Commission des liqueurs a choisi et nommé avec mon approbation M. A. Grenier, épicier de la rue Saint-Jean, son unique représentant dans le district de Québec pour la vente du vin de messe. C'est donc à ce monsieur que l'on devra s'adresser, dans tout le diocèse, pour acheter du vin de messe. Cette maison offre toutes les garanties raisonnables que l'on peut exiger; de plus, les vins de messe qu'elle vend sont soumis à l'inspection d'un ecclésiastique compétent, que la Commission des liqueurs a nommé spécialement pour cela."

"Si monsieur l'abbé Dugas ignore tout cela, il aurait dû se renseigner avant d'écrire son article. S'il ne l'ignore pas, je ne puis que le plaindre!

"Me permettra-t-il de lui poser quelques questions?

"Sommes-nous de mauvais catholiques si nous faisons un commerce approuvé par nos évêques?

"Est-il honteux pour un chrétien—ce sont ses termes—d'avoir établi un commerce dont l'autorité diocésaine est satisfaite en tant, du moins, que le vin de messe est concerné?

"Pourquoi serait-ce un crime pour l'Etat de s'engager dans un commerce, qui est légitime et licite de la part de particuliers ou de compagnies?

"Quelle meilleure garantie que la nôtre offraient les anciens vendeurs?

"Qu'y a-t-il dans notre vie publique et privée qui l'autorise, lui un prêtre, à écrire qu'il nous est indifférent que la messe soit dite avec de la bière ou du lait de beurre?

"L'abbé Dugas doit connaître le précepte du décalogue qui défend de prendre le bien d'autrui. Notre réputation fait partie de ce bien. S'il veut se recueillir, il trouvera qu'il a fait tort à son prochain, et que la nécessité de la réparation existe pour lui comme tout autre.

"Pour nous, nous lui pardonnons d'avance, car nous sommes peut-être en présence d'un cas où le pardon n'est pas une vertu.

"J'ajouterai, cependant que, le jour où l'autorité diocésaine nous dira que la vente des vins de messe ne lui convient pas ou n'offre pas les garanties voulues, nous nous soumettrons de bonne grâce à sa volonté. Mais ce n'est pas chez Mgr Joseph Bégin que nous irons puiser une direction, et je suis convaincu qu'il ne publiera pas les lettres que je viens de lire.

LE CONGRES DE COLONISATION

"Je laisse de côté la discussion des congrès réalisés dans nos divers champs d'action pour m'arrêter à certains problèmes qui touchent à l'avenir de notre province, et auxquels notre population s'intéresse d'une manière toute particulière.

"Le grand congrès de colonisation, tenu récemment à Québec, s'est spécialement occupé de ces problèmes, et je rendrai ici hommage à mon collègue, le ministre de la Colonisation, pour l'admirable manière dont il a conduit ce congrès.

"L'idée maîtresse qui a présidé aux délibérations a été la séparation effective du domaine forestier des terres propres à la colonisation.

"Notre province est agricole avant tout, mais elle a des richesses forestières considérables qu'il faut conserver et faire fructifier.

"Le conflit entre le colon et le concessionnaire de coupes forestières est aussi vieux que notre système gouvernemental. Et, si tous admettent que le colon et le concessionnaire doivent s'aider mutuellement, il faut avouer que, en principe, leur voisinage immédiat est la cause de beaucoup de nos difficultés.

"Nous croyons que l'heure est venue de les séparer définitivement. Le problème n'est pas facile à résoudre. Nous allons, toutefois, nous y essayer.

"Sans procéder à une nouvelle classification des lots, n'est-il pas possible de classifier les régions de manière à les attribuer, soit aux colons ou aux concessionnaires, pour que chacun soit bien chez soi?

"Nous voulons que le colon, quand il prend un lot, le trouve suffisamment boisé pour lui permettre de vivre avec le produit de son bois jusqu'à ce qu'il puisse récolter.

"Nous voulons en même temps que le concessionnaire n'ait pas à craindre les feux d'abattis que doit faire le colon, et qu'il trouve intérêt à conserver ou à reboiser la forêt sans avoir à redouter que le colon vienne couper ses plus beaux arbres.

"Sans doute, pour en arriver là, il faudra que chacun y mettre du sien.

"Le concessionnaire devra peut-être renoncer à quelques parties de son territoire, et peut-être le rêve de voir de petites paroisses surgir dans les coins les plus reculés de notre province s'évanouira-t-il aussi.

"Mais nous comptons sur le bon vouloir de chacun pour réaliser un programme de bonne entente et de coopération.

"Le mouvement de la colonisation sera nécessairement plus lent, si nous ne parvenons pas à garder notre population et à rapatrier ceux des nôtres qui nous ont laissés.

"Pour atteindre ce double but, nous avons entrepris de créer des centres industriels et d'organiser un vigoureux mouvement de rapatriement.

NOS RESSOURCES NATURELLES

"Le Canadien n'est pas seulement agriculteur; c'est un merveilleux ouvrier. Demandez-le aux manufacturiers de nos grandes villes et à ceux de la Nouvelle-Angleterre.

"Nos familles sont nombreuses, et tous nos jeunes gens ne se sentent pas appelés à cultiver la terre. L'attrait des villes est devenu tout puissant pour un grand nombre.

"L'expérience du passé est là pour nous guider.

"Prenez la région du Saint-Maurice, des Trois-Rivières et du Lac St-Jean. Les vastes usines qui y sont établies nous ont gardé des milliers de jeunes gens que l'émigration aurait entraînés.

"Nous n'avons que 16% de nos forces hydrauliques de développées dans la province, et nous sommes disposés à accueillir tous ceux qui sont en état d'activer ce développement.

"Nous avons pensé que la concession de terrains forestiers entraînant l'utilisation immédiate de nos forces hydrauliques, et partant la condition que tout le bois coupé devra être converti en pulpe ou en papier dans notre province même, est propre à réaliser le programme que nous nous sommes tracé, et que je viens de définir.

"Voyons comment nous avons réussi.

"L'année dernière, nous mettions à l'enchère 2500 milles sur la Rivière-aux-Outardes. Nous avons obtenu $3.30 de plus que nos droits de coupe ordinaires, et l'acquéreur est tenu de développer les forces hydrauliques de cette rivière, d'y construire une usine au coût d'au moins $6,000,000, et d'y fabriquer du papier et de la pulpe. Des centaines d'hommes y trouveront de l'emploi, et une vaste étendue de notre domaine forestiers, jusqu'alors improductive, nous procurera un superbe revenu, et sera mieux protégée contre l'incendie.

"Plus tard, nous avons mis à l'enchère, les rapides sur la Rivière-des-Quinze.

"Outre les forces hydrauliques à développer, l'obligation de construire une usine et d'y fabriquer de la pulpe et du papier, le loyer annuel entrait en ligne de compte dans cette enchère.

"La mise à prix était de $5,000 par année, en sus des autres redevances. Nous avons obtenu $80,000 par année. Nous recevons, de plus, 50 cts par cheval-vapeur développé, et le contrat oblige l'acquéreur à nous payer $1.00 par cheval-vapeur exporté en dehors des limites de la province.

"Dans peu de temps, ce pouvoir nous rapportera un revenu annuel de $150,000 et fera surgir un centre industriel important.

"Ces jours derniers, nous avons fait une autre concession forestière de 2250 milles sur la rivière Manicouagan.

"Vu qu'il n'y avait pas de forces hydrauliques à offrir sur cette rivière, et que nous avions chance d'enrayer l'émigration des nôtres en créant un nouveau centre industriel à proximité d'une de nos villes, nous avons mis comme condition pour l'acquéreur de bâtir une usine près d'une ville de la province où il serait tenu de convertir en pulpe et en papier tout son bois.

"Nous avons voulu amener ainsi aux portes d'une de nos villes, pour le bénéfice de nos ouvriers, une des grandes industries du pays, et tenter une expérience que nous commandaient les circonstances.

"Cette entreprise est en voie de réalisation.

"Une grande usine sera prochainement construite qui coûtera $12,000,000, emploiera dès le début 800 ouvriers, et nous savons tous ce que cela veut dire comme source d'activité et de richesse. Ce ne sera, croyons-nous, que le commencement d'un vigoureux développement industriel. Ajoutons que l'acquéreur, outre les obligations onéreuses qui lui sont imposées, devra payer, à perpétuité, 10 cts de plus par corde, en droit de coupe, que les concessionnaires actuels.

BARRAGE DU LAC SAINT-JEAN

"Parlerai-je des prodigieux travaux de la Grande Décharge? Ils coûteront $20,000,000. Trois mille hommes y travailleront au printemps. On y développera un million de chevaux-vapeur et les eaux du Saguenay, qui se perdent depuis des siècles, seront mises au service de l'industrie québecoise. On annonce même la construction prochaine de vastes filatures de coton qui garderont, dans le pays de Maria Chapdelaine, nos jeunes gens que les filatures de la Nouvelle-Angleterre nous auraient enlevés et auraient retenus là-bas.

"Pour apprécier tout ce que signifie le barrage de la Grande Décharge, nous n'avons qu'à nous rappeler que le barrage Gouin, sur le Saint-Maurice, rapporte aujourd'hui à la province un revenu annuel de près de $250,000 et que nous avons fourni aux usines de la région des Trois-Rivières, une moyenne de 16,000 pieds cubes d'eau par seconde. Cependant on nous demande encore plus d'eau. Dans moins de 20 ans, nos travaux sur le Saint-Laurent seront tous payés par les revenus que nous en retirons, et la province touchera un profit annuel de $500,000.

RAPATRIEMENT

"Mais il ne suffit pas de nous développer de cette manière. Il est un autre facteur de notre expansion nationale, que le gouvernement ne négligera pas: c'est celui de la conservation de notre population et du rapatriement des nôtres qui sont aux Etats-Unis.

"Nous comptons conserver notre population en aidant puissamment la colonisation et l'agriculture, et en mettant au service des ouvriers de la terre toutes nos ressources disponibles. C'est, au reste, ce que nous faisons déjà.

"Nous sommes très fiers de nos richesses forestières. Or, depuis trois ans, nous avons donné à nos colons beaucoup plus que nous ont rapporté toutes ces richesses forestières.

"Non contents de travailler à garder les nôtres, nous voulons ramener ceux qui nous ont quittés.

"J'ai déjà invité le gouvernement fédéral à coopérer avec nous dans l'oeuvre essentiellement nationale du rapatriement. Je lui renouvelle cette invitation.

"Beaucoup des nôtres voudraient revenir. Nous leur avons gardé leur place au foyer québecois.

"Ottawa emploie des sommes considérables à importer au Canada des races étrangères. Le choix de ces immigrants n'a pas toujours été heureux.

"Peut-on trouver un meilleur immigrant que le Canadien de naissance? Il revient chez lui. Il a déjà vécu notre vie. Notre idéal et nos aspirations font partie de son être. Ouvrons-lui donc toutes grandes les portes de la province!

"Nous demandons au gouvernement d'Ottawa de donner à Québec sa juste part des deniers qu'il consacre à l'immigration. Nous doublerons ce montant, nous le triplerons au besoin, mais nous voulons faire un suprême effort pour ramener parmi nous ceux qui se sont laissés attirer au delà de la quarante-cinquième.

AFFAIRES MUNICIPALES

"La Chambre me permettra, maintenant, de toucher brièvement à deux questions que mentionne le discours du Trône.

"La solidité de nos institutions municipales est à la base même du crédit de notre province.

"Depuis que nous avons créé un département des affaires municipales, nous avons constaté que les municipalités souffraient d'un double mal: une comptabilité défectueuse et une vérification insuffisante.

"Combien de règlement d'emprunt nous ont été soumis que nous ne pouvions approuver parce qu'il nous était impossible de connaître exactement l'état financier de la municipalité qui s'adressait à nous. Il faut remonter à des années en arrière, et parfois il arrive que ceux qui viennent nous trouver ne savent pas eux-mêmes où ils en sont. Cette année, nous avons refusé d'approuver des règlements pour au delà de $1,100,000.

"Les municipalités reconnaissent que cet état de choses ne peut se prolonger. On nous l'a dit lors des derniers congrès municipaux, on nous a demandé un remède.

"Nous croyons avoir trouvé ce remède, et il est important de l'appliquer sans tarder.

"Que la Chambre sache bien que nous ne voulons en aucune manière enlever aux municipalités leur autonomie. Nous y tenons autant qu'à la nôtre.

"Mais nous voulons créer un bureau d'experts-comptables qui seront au service des municipalités et des contribuables, qui vérifieront les finances municipales, feront rapport au département, et pourront faire bénéficier de leur expérience les secrétaires-trésoriers des municipalités. Il n'en coûtera rien aux conseils municipaux; les services de ces vérificateurs leur seront fournis gratuitement et seront entièrement à la charge de la province.

"Ce bureau d'experts-comptables aura une autre mission, celle d'organiser dans toutes les municipalités un système de comptabilité uniforme, qui rendra la vérification plus rapide et plus facile, et qui supprimera les irrégularités et les abus dont les contribuables ont eu à se plaindre dans le passé.

"Les vérificateurs seront aussi à la disposition des municipalités scolaires pour leur rendre les mêmes services qu'aux conseils municipaux.

PROTECTION DE L'EPARGNE

"A cette réforme s'en rattache une autre qui, croyons-nous, s'impose dans notre province, tout comme elle est devenue nécessaire ailleurs. Je veux parler de la protection de l'épargne populaire.

"Il nous répugnerait, dans notre libre province, d'édicter des BLUE SKY LAWS.

"Mais trop de projets hasardeux et de folles entreprises ont été lancés dans Québec pour que nous ne nous employions pas à les réprimer.

"On a dit, avec raison, je crois, qu'une des causes de l'exode qui s'est produit dans nos campagnes réside dans le fait que le cultivateur ne peut plus obtenir du rentier ou du petit prêteur le crédit qu'il obtenait facilement autrefois pour s'acheter des grains de semence, des animaux, et des instruments aratoires. Tous les fonds disponibles sont placés en obligations.

"Nous ne pouvons et ne voulons pas arrêter le commerce des obligations, mais nous allons essayer d'y mettre quelques restrictions qui n'atteindront que les valeurs, — s'il est permis de leur donner ce nom, — qu'il vaut mieux pour nos gens ne pas avoir en portefeuille.

"Nous procéderons en douceur, quitte à prendre des mesures plus énergiques si nous n'obtenons pas le résultat désiré.

"Cette législation présente beaucoup de difficultés. Nous demanderons le concours de toutes les bonnes volontés pour la rendre aussi sage et aussi efficace que possible.

CANALISATION DU SAINT-LAURENT

"Il est un sujet d'une souveraine importance pour notre province, et malheureusement d'une trop grande actualité, dont nous devons nous occuper.—Je veux parler du projet de créer le Saint-Laurent pour étendre la navigation jusqu'aux grands lacs, et créer du même coup de nouvelles forces hydrauliques.

"Les opinions, au Canada, sont partagées sur l'utilité et les avantages de cette gigantesque entreprise. Elles le sont également aux Etats-Unis.

"Tout d'abord, le coût en sera colossal, et j'estime que le Canada, avec la dette énorme qui l'écrase, ne serait pas justifiable de s'imposer ce nouveau fardeau.

"Québec, dont les finances sont plus prospères que celles de toutes ses provinces-soeurs, sera encore appelé, comme pour bien d'autres entreprises, à se saigner en faveur d'un projet qui est tout à son désavantage. Nous y sommes nettement et carrément opposés.

"En vertu de quel principe les deniers de notre population seraient-ils employés à servir une entreprise qui sera tout au détriment de Montréal, notre grande métropole?

"Pourquoi favoriser un projet qui mettra sous un contrôle étranger, du moins en partie, la juridiction exclusive que nous possédons sur notre grand fleuve et sur les développements hydrauliques qui peuvent en découler?

"J'ajouterai que, si la navigation sur le Saint-Laurent relève de l'autorité fédérale, le lit du fleuve, ses rives, ses chutes et ses rapides appartiennent à la province, et je nie à toute autorité, autre que celle de notre législature, le droit d'aliéner une parcelle de notre domaine provincial.

"J'ai, du reste, confiance que les hommes qui gouvernent aujourd'hui à Ottawa refuseront de conclure toute entente à laquelle notre province ne serait pas partie, et à laquelle elle ne donnerait pas son plein assentiment.

SYMPATHIES A LA FRANCE

"Au cours de l'été dernier, j'assistais, à East-Angus, à un banquet offert à mon collègue, le trésorier provincial, par ses amis des cantons de l'Est.

"Au cours des remarques que cette occasion et les circonstances me suggérèrent, j'ai cru exprimer le sentiment du peuple de notre province en transmettant à la France un message de confiance et de sympathie. Elle traversait alors une période difficile, et nos gens voulaient qu'elle gagnât la paix comme elle avait eu gagner la guerre.

"Je n'ai pas changé d'opinion depuis, pas plus, d'ailleurs, que notre population.

"J'ai reçu de France, à ce sujet, des remerciements flatteurs pour notre province. La lettre la plus touchante m'est venue d'un groupe de femmes françaises. C'est qu'elles avaient souffert, ces vaillantes femmes de France, toutes les angoisses de la guerre, et un peu de sympathie, venant de très loin, leur allait droit au coeur.

"Mais un nommé Goudard, de Lyon, m'a écrit également pour me dire qu'il ne comprenait pas comment un Canadien-français pouvait approuver l'occupation de la Ruhr, et les méthodes mises en pratique par la France dans cette partie de l'Allemagne où vivait auparavant une population heureuse et laborieuse.

"Cet individu a évidemment oublié qu'une population heureuse et laborieuse habitait aussi le nord de la France, quand le pays fut envahi et odieusement dévasté.

NOS DEFAITISTES

"L'incident a peu d'importance en soi, mais en lisant cette lettre d'un défaitiste français, j'ai songé que nous avons, nous aussi, nos défaitistes.

"Ils sont très près du chef de l'Opposition.

"Notre pays est jeune, plein d'espoir et de courage. Toutes les bonnes volontés, tous ceux qui veulent aller de l'avant et qui ont foi dans l'avenir, peuvent y trouver place. Les défaitistes sont de trop parmi nous.

"Défaitistes! ceux qui disent à nos ouvriers que nos lois les étreignent et que nos taxes les écrasent.

"Défaitistes! ceux qui parcourent nos campagnes pour crier à nos cultivateurs que l'agriculture est dans le marasme, que le gouvernement n'a de souci que pour les riches et que pour les villes.

"Défaitistes! deux fois défaitistes, ceux qui se rendent dans nos centres de colonisation pour souffler à l'oreille de nos colons qu'on les oublie, que la colonisation se meurt et que le gouvernement ne veut ni les aider ni les soutenir.

"Défaitistes! ceux qui proclament que la justice est une parodie, que nos hommes publics manquent à leurs devoirs, que l'instruction publique va mal et fait fausse route.

"Ces défaitistes font une besogne antinationale, une besogne destructive et désastreuse.

"Comment veut-on faire régner la paix chez l'ouvrier, la confiance chez le cultivateur et l'espoir chez le colon; comment veut-on rapatrier les nôtres qui sont aux Etats-Unis si l'on prêche la ruine et le découragement?

"Heureusement que ces misérables appels ont échoué devant le bon sens de notre population.

"Il nous faut avoir confiance en nous-même et avoir foi en l'avenir.

"Notre province est dotée des plus merveilleuses ressources; elle est entre les mains d'une population intelligente et laborieuse. Qu'elle marche courageusement de l'avant, et nous verrons graduellement surgir le grand avenir que nous avons rêvé pour Québec, et que notre gouvernement s'applique à réaliser".

Ce discours fut souvent interrompu par les applaudissements et l'hon. M. Taschereau reçut une ovation quand il reprit son siège.

L'HON. M. PATENAUDE

L'hon. M. Patenaude, député de Jacques-Cartier, a répondu au premier ministre. Il a débuté par des compliments à l'adresse de l'hon. M. Francoeur à l'occasion de sa réélection au poste d'Orateur de la Chambre, puis il a dit le plaisir qu'il éprouve à revoir siéger un bon nombre de ses anciens collègues et le regret qu'il a de constater l'absence d'un certain nombre d'autres que la mort a fauchés durant les douze années qu'il a été absent de cette Chambre.

Répondant au discours du premier ministre, l'hon. M. Patenaude se demande si ce dernier ne doit pas regretter un peu d'avoir lu la petite circulaire électorale ainsi que la lettre de l'abbé. Il s'associe cordialement aux sentiments exprimés par l'hon. M. Taschereau au sujet de la sympathie que mérite la France dans la crise actuelle ainsi qu'au sujet de la sauvegarde de l'autonomie de notre province.

"Le premier ministre, dit l'hon. M. Patenaude, a cru bon de nous infliger l'épithète de défaitistes. Je ne voudrais pas appartenir au groupe des défaitistes. Le premier ministre les connaît mieux que nous. Pour notre part, nous ne les connaissons pas.

"Si ces sentiments existent quelque part dans la province de Québec, ils sont dus à la politique que le gouvernement a suivie depuis quelques années.

"Défaitistes? ceux qui sont forcés de quitter la patrie pour aller chercher ailleurs le pain qui leur est refusé ici?

"Défaitistes? ceux qui, ne pouvant plus gagner ici le pain nécessaire à leur nourriture et à celle de leurs enfants, prennent la route de l'exil?

"Avant de partir, ceux-là n'ont pas interrogé l'avenir afin de savoir ce que dirait le gouvernement lorsque l'Opposition viendrait faire valoir leurs revendications. C'est devant ces défaitistes que le gouvernement devrait réfléchir. Si les émigrants sont si nombreux, c'est que le gouvernement n'a pas su les retenir par sa politique.

"Celui-ci propose comme remède la création de centres industriels. Il n'est pas besoin des efforts du gouvernement pour fonder ces centres ou vendre des limites à bois; vous n'avez qu'à mettre une petite annonce dans un journal et les Américains viendront acheter parce qu'ils en ont besoin. On se vante de recueillir quelques centaines de milliers de piastres par la vente de nos richesses forestières et hydrauliques, mais on regrettera avant longtemps d'avoir vendu ces richesses pour un plat de lentilles".

A suivre sur la page 24

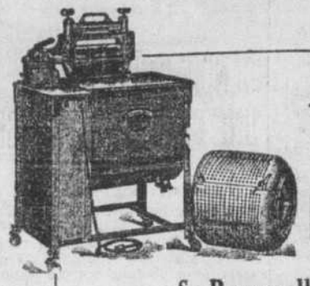

Le PLAISIR de DONNER --- et la JOIE de RECEVOIR

Une Laveuse Electrique 'BLACKSTONE'

Se Renouvellent à chaque Semaine des Années durant

La pleine réalisation de l'importance d'un tel cadeau ne se conçoit qu'après que la Blackstone ait démontré toute sa réelle valeur par un service constant, efficace et économique.

Chaque journée de lavage ajoute à la profonde reconnaissance due à celui qui a eu l'idée d'offrir un cadeau aussi utile pour le bien général de la famille. Aucun cadeau ne sera plus apprécié par une mère ou une épouse.

Venez et demandez une démonstration; vous en serez des plus satisfaits et, nos conditions faciles vous en permettent l'achat immédiatement.

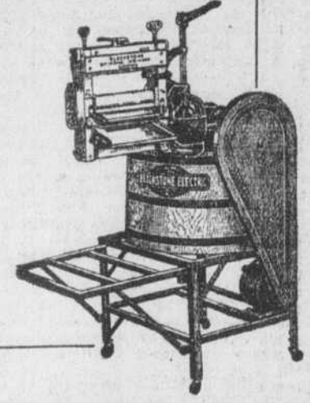

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

180 — rue Amherst — 180

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.

MLLE BLANCHE FISHER, Dépt. 60.
1264 Ave Lexington, 282-n A
New-York, N.Y.

The Hamilton Co.

Rue Sainte-Catherine Ouest

OUVERT LE SOIR

QUARTIERS GENERAUX des BAS et SOUS-VETEMENTS | SPECIALISTES EN SOIES ET VELOURS

Le Vendredi est un Jour d'Occasions

BAS DE SOIE

Le Cadeau de Noël Idéal

Notre assortiment exceptionnel et nos belles valeurs vous aideront à faire un cadeau apprécié. Voici quelques suggestions.

Bas de soie et laine importés, toutes couleurs et pointures $1.25
Bas en pur fil de soie, toutes couleurs et pointures $1.50
Bas Pointex en fil de soie, toutes couleurs et pointures $2.00
Bas Gordon en chiffon de soie, toutes couleurs et pointures $2.50
Bas Kayser en beau fil de soie, toutes couleurs et pointures $2.50
Bas Gordon H300 en fil de soie, toutes couleurs et pointures $3.75
Bas Gotham en chiffon de soie, toutes couleurs et pointures $4.75
Bas Gordon en soie de première classe, toutes couleurs et pointures $5.00

SPECIAUX POUR VENDREDI SOIR

A 8 heures

Centre en toile, doylies en dentelle Cluny 12½c
Shantung naturelle pure soie, quantité limitée . . 89c
Dessus d'oreiller et dessus de bureau brodés . . 89c
Middies pour enfants, collet blanc et de couleur . . 49c
Jupes pour dames, modèles plissés en flanelle tout laine, et modèles enveloppants en rayés et quadrillés poil de chameau $4.95
Rubans deux tons à bord picot. Val. 25c la verge pour 5c
Bas bruyère importés tout laine, entièrement façonnés, toutes pointures. Valant $1.75 pour 69c
Dessus d'oreiller, étampés sur bon coton circulaire. Rég. 85c pour 49c

POURQUOI ne pas lui choisir une BLOUSE?

Blouses tailleur en basin blanc à $2.98
Blouses faites à la main en basin blanc à . . $3.95
Blouses de soie fantaisie à $5.95
Blouses faites à la main, garnies de dentelle. $6.95
Une jolie blouse comme cadeau à $7.95

En riche crêpe de Chine, à dessins brodés et perlés de toutes couleurs. Excellentes blouses de costume, dont le nombre est limité à une ou deux de chaque modèle. Couleurs exquises, dessins exclusifs. Tous des modèles importés valant de 12.95 à 35.00. Nous vous conseillons de venir de bonne heure.

PELUCHES DE SOIE VELOURS DE SOIE SOIES A ROBES UNIES ET FANTAISIE

Pour robes de ville, d'intérieur et de soirée. Grande variété de couleurs nouvelles.

La vente commence à 9 a.m. précises. Venez de bonne heure.

Un Seul Prix, la Verge

98¢

Valant jusqu'à $2.50

CROYEZ-VOUS SOUFFRIR DE L'INDIGESTION ?

Votre estomac se remplit-il de gaz après que vous avez mangé? Avez-vous des brûlements d'estomac? Souffrez-vous de courte haleine? Avez-vous des rapports acides ou des ballonnements? Des crampes ou la diarrhée? Etes-vous constipé? Avez-vous des étourdissements?

Ce sont là des signes d'un organisme digestif dérangé et il faut y porter une prompte attention. Ce sont des avertissements de la nature. Voyez-y avant que votre état devienne pire.

Dreco a prouvé sa puissance à soulager ces maux

Si vous ressentez quelques-uns de ces nombreux symptômes qu'emploie la nature pour vous avertir que votre estomac n'est pas en bon état, vous vous trompez vous-même et courez un grand risque si vous ne prenez des dispositions immédiates pour enrayer la cause du mal. Vous ne devriez pas perdre une seule minute à vous procurer une bouteille de Dreco, le nouveau fameux remède fait d'herbes et de racines qui a prouvé sa valeur pour des milliers de personnes souffrant de maladies chroniques.

Des personnes qui sont dans votre voisinage parlent du soulagement merveilleux que Dreco leur a apporté. Celles qui souffraient de maux d'estomac, tels que gaz, nausées après les repas, brûlement et cette sensation de gonflement rapportent un soulagement immédiat dans un temps relativement court; d'autres qui souffraient d'un foie paresseux qui apportait la migraine, la biliosité, les étourdissements et la mauvaise haleine ont ramené leur foie à une saine activité et mis fin à leurs maux. Des hommes et des femmes souffrant de maux de reins, d'articulations enflées rhumatismales, de muscles endoloris, se sont vu soulager de ces maux à mesure que les propriétés toniques de Dreco apportaient leur influence sur les reins affaiblis.

Les boutons, des pustules, le teint jaune, la perte de l'appétit, la nonchalance et la constipation sont tous des signes d'un système digestif affaibli qui peut être rétabli en employant Dreco. Il fait travailler les organes vitaux de façon qu'ils rejettent toutes les impuretés qui, autrement, bouchent l'organisme et minent votre santé et votre confort.

L'action de Dreco est prompte et plaisante et le changement qui en résulte dans votre condition générale à la suite de son emploi vous réjouira au delà de toute expression.

ORGANISME MAINTENANT EN PARFAIT ETAT

Deux bouteilles du fameux remède herbal soulagent les souffrances de cette pauvre Mlle Bédard. Un sommeil profond et une digestion parfaite, grâce au Dreco, produisent tout un monde de différence, dit-elle.

Vous rendez-vous compte qu'il est tout aussi facile de se bien porter que de se mal porter? Presque toutes les indispositions peuvent être attribuées à la mauvaise digestion. Soulagez-la et vous serez bien. Comment la soulager? Il n'y a rien de plus facile. Mettez simplement votre confiance en Dreco, comme l'ont fait des milliers d'autres avant vous, et remarquez l'amélioration qui en résulte. Lisez le témoignage de Mlle Rose Bédard qui suit. C'en est un parmi des centaines, oui, des milliers que nous avons en liasse et qui prouve le mérite de Dreco comme reconstituant de la santé.

"Je souffris du mal d'estomac pendant longtemps, dit Mlle Bédard, qui demeure à 12, rue Montfort, Montréal. Je souffrais d'indigestion et de gros maux de tête et je pouvais difficilement manger quelque chose. Tout mon organisme s'affaiblit à cause de la mauvaise nourriture et je commençai à ressentir les effets de cette faiblesse dans mes autres organes vitaux. Mon foie devint indolent, causant des attaques d'étourdissement et mes nerfs se délabrèrent. Je ne dormais pas des nuits.

"Je n'ai pris que deux bouteilles de Dreco, mais mon état s'est amélioré de 100%. Mon estomac est de nouveau fort et je me lève le matin complètement reposée et prête à faire mon travail de la journée. Les attaques d'étourdissement ont aussi disparu et je me sens mieux et plus forte sous tous rapports."

Dreco ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes. Il est exclusivement fait d'herbes, de racines, d'écorces et de feuilles et est absolument recommandable sous tout rapport.

NE POUVAIT SE PENCHER SANS DOULEUR

John Dixon est enchanté de jouir d'une nouvelle santé. Dreco soulage ses maux donnant une nouvelle preuve de sa valeur comme correctif et reconstituant.

Il n'est pas étonnant que les Montréalais soient si enthousiastes au sujet de Dreco. Tous les jours ils lisent ou entendent dire l'expérience qu'a faite l'un d'eux de ses remarquables pouvoirs reconstituants. Tous les jours il prouve aux plus sceptiques que la bonne santé si facilement perdue peut être recouvrée si on emploie les bonnes méthodes. La méthode Dreco est la bonne méthode, parce qu'il est entièrement naturel. Les purs jus de racines, herbes, écorces et feuilles sont les propres remèdes de la nature, comme John Dixon s'en est rapidement rendu compte.

"Mon estomac était en si mauvais état que je ne pouvais rien manger de substantiel", dit M. Dixon, qui demeure à 70A rue Young, Montréal. "J'étais constipé et avait fréquemment des étourdissements graves qui m'empêchaient de faire mon travail. J'avais des douleurs dans le dos si fortes que je ne pouvais me pencher et le rhumatisme me torturait dans tous les membres.

"Dreco, toutefois, a fait de moi un tout autre homme. Mes intestins sont réguliers comme une horloge et je peux prendre et digérer un bon repas. Je peux sentir l'effet renforcissant de la splendide nutrition que je retire de ma nourriture. Avec mon foie encore une fois actif, ces étourdissements sont partis; les douleurs dans le dos et le rhumatisme ont fait de même. Je suis reconnaissant au Dreco pour ce qu'il a fait pour moi et je le recommande hautement."

Rendez votre estomac, vos intestins, votre foie et vos reins en une bonne et saine condition en prenant ce pur remède végétal Dreco. Il tonifie et renforcit tout l'organisme et purifie le sang. Les personnes qui emploient Dreco ne se sentent jamais mal en train, faibles, épuisées ou de mauvaise humeur. Elles sont pleines de vie et de vitalité, parce que tout leur organisme a été nettoyé et travaille convenablement. Dreco ne contient ni mercure, ni potasse, ni autres drogues asservissantes.

M. ARTHUR LORTIE

Chasse la souffrance de l'organisme

Un vétéran de la guerre reprend la santé en refaisant son organisme avec le Dreco. Ce grand remède végétal voit s'allonger chaque jour la liste de ses amis reconnaissants.

M. Arthur Lortie, vétéran de la Grande Guerre, est maintenant rétabli et capable de travailler, grâce au Dreco, le fameux remède végétal. Il est plombier de son métier et travaille actuellement au nouvel hôtel de ville.

"J'ai passé deux ans en Europe", dit M. Lortie, 23 ruelle des Fortifications. "J'appartenais au 87e bataillon des "Canadian Grenadier Guards", et j'ai souffert d'une attaque de gaz à Cambrai. Je n'ai jamais été bien portant depuis ce temps-là, c'est-à-dire jusqu'au moment où j'ai découvert le Dreco.

Mon estomac était en mauvais état et ne digérait pas bien. Je n'avais pas d'appétit et je devins très faible faute d'une nourriture appropriée. En outre, j'étais nerveux et je ne pouvais pas dormir. Je devins tellement épuisé qu'il m'était impossible de travailler de mon métier.

"J'ai essayé divers remèdes sans résultat. C'est alors que les annonces de Dreco me tombèrent sous les yeux et que je décidai de l'essayer. Il m'a fait un bien merveilleux. Mon estomac est en excellente forme et j'ai de l'appétit. Mieux encore, j'aime ma nourriture et j'en profite, comme le prouve le fait que je prends des forces de jour en jour. Je me sens tout renouvelé et j'ai repris mon ouvrage; actuellement je travaille au nouvel hôtel de ville."

Beaucoup de gens qui se croient des invalides chroniques, sans espoir, éprouvent la surprise de leur vie quand ils commencent à prendre du Dreco. Ils s'aperçoivent qu'il n'y a rien de détraqué en eux, sauf un épuisement du système digestif, chose que le Dreco corrige rapidement. Ce fameux tonique et régulateur ne contient que de pures essences d'herbes, racines, écorces et feuilles, qui nettoient l'organisme et refont les organes. Le Dreco ne contient ni mercure, ni potasse, ni aucune drogue asservissante.

DRECO est spécialement en vente à Montréal, aux pharmacies Leduc. Présentez-vous au No 303, rue Bleury, près Ste-Catherine, et demandez M. L'Heureux, l'expert de Dreco, ou encore allez à une autre pharmacie Leduc située au square Chaboillez et demandez M. Sicard. Ces messieurs vous diront les mérites de cette excellente médecine. Ces services sont gratuits. Ces deux hommes vous diront honnêtement s'ils pensent que Dreco peut vous faire du bien. Dreco est en vente à Montréal aux pharmacies Leduc ainsi qu'aux endroits suivants:

MONTREAL—J.-E. Morin, 927, Mont-Royal-est.
E.-G. Allard, 2600, Ste-Catherine-est, coin Létourneux.
R. Marchand, 70, Beaubien-est.
Pharmacie Robert, Blvd St-Laurent et Craig.
LACHINE—Pharmacie centrale, 91, Notre-Dame.
VERDUN—H.-P. Fabien, 1175, Wellington.
DRUMMONDVILLE—L.-G. Cadieux.
DRECO est en vente partout dans les bonnes pharmacies.

THE DRECO COMPANY OF CANADA, LIMITED,
414 Immeuble Canada Cement, Montréal

L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE NOS POLICIERS

Le capitaine A. Tourangeau a été élu président de cette organisation.

AUTRES OFFICIERS

Les élections des officiers de l'Association athlétique amateur de la police, qui ont eu lieu, hier, ont donné le résultat suivant : Le capitaine A. Tourangeau, président ; le lieutenant Charles Larivière, premier vice-président ; le capitaine Edouard Clermont, 2e vice-président ; le constable Albert Barry, trésorier; le constable Joseph Senécal, secrétaire archiviste.

Les directeurs élus sont le constable (320) Ferd. Senécal, le constable (527) A. Vézina, le constable (556) D. Grignon, l'inspecteur Ed. Egan ,de la Sûreté ; le constable (531) E. Lapierre, le constable (851) J.-A. Filiatrault, le constable (66) Ludger Blanchette, le constable (145) Jolin, le constable (787) Albert Caron et le constable (591) Robillard.

Les scrutateurs ont été le sergent Bussière, le constable Crépeault et le constable Cabana. De 9 heures, hier avant-midi, à 9 heures, hier soir, ils ont reçu les bulletins des votants, puis ils ont procédé au décompte des votes, terminant leur travail vers 8 heures ce matin. Ils ont dû être sans cesse sur la brèche pendant 23 heures.

On nous dit qu'à part l'inspecteur Egan, tous les nouveaux élus sont des membres de l'union ouvrière fédérale de la police.

L'association athlétique amateur de la police est l'une des plus populaires du genre à Montréal. La fête champêtre qu'elle donne, chaque été, et à laquelle elle convie les athlètes policiers de plusieurs villes de la province de Québec et de l'Ontario, réunit chaque fois des milliers de spectateurs et les recettes qui sont toujours fort abondantes sont versées dans la caisse de retraite de la police, déduction faite des dépenses qu'entraîne l'exécution du programme et la réception des athlètes étrangers et des vainqueurs du tournoi.

LA MAISON EST BRULEE AVEC SES DEPENDANCES

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Cyrille-de-Wendover, 20.—Un incendie s'est déclaré lundi avant-midi dans les remises de M. Hermenas Boisvert.

Malgré l'effort des pompiers volontaires, les flammes se sont communiquées à la maison et l'ont détruite de fond en comble en moins d'une heure. Les pertes s'élèvent à environ $5,000.

M. Boisvert a peu d'assurances. On ignore la cause de l'incendie.

TCHITCHERINE TROUBLE-FETE

Il croit Moscou visé par la sommation anglaise à l'Afghanistan.

VOLONTES DE LONDRES

Moscou, 20.—Le ministre des affaires étrangères, M. Tchitcherine, a déclaré aux correspondants hier soir qu'il y du danger que de nouvelles complications s'élèvent entre la Russie et l'Angleterre à la suite d'un ultimatum du gouvernement britannique à l'Afghanistan lui demandant notamment de rompre toutes relations avec la Russie.

La Russie soviétique s'est créé une forte position en Orient et a noué des relations diplomatiques étroites avec le gouvernement de l'émir, a déclaré M. Tchitcherine.

Comme on lui demandait si la Russie considérait comme un acte d'hostilité ce que la Grande-Bretagne venait de faire, le ministre des affaires étrangères a répondu qu'il ne pouvait dire pour le moment quelle serait l'attitude de la Russie. Il fit observer que le gouvernement anglais agit à peu près le même qu'au moment où lord Curzon présenta son ultimatum à la Russie au mois de mai dernier. Il se peut fort bien, dit-il, qu'il cherche avant de quitter le pouvoir à produire une nouvelle crise. Il a affirmé que la nouvelle de l'ultimatum avait été reçue de sources soviétiques à Tashkend.

Les Anglais ont depuis longtemps préparé la région au point de vue stratégique, dit M. Tchitcherine. Ils viennent de terminer un chemin de fer conduisant au fameux parc Khyber, passant près de Caboul. Ils ont aussi des aéroplanes massés sur la frontière septentrionale de l'Inde.

La situation peut revêtir la plus alarmante gravité, dit le ministre des affaires étrangères.

EXIGENCES DE LONDRES

Londres, 20.—La situation est grave sur la frontière afghane à cause du refus du gouvernement de ce pays de se conformer aux nombreuses demandes du gouvernement indien de livrer les meurtriers des sujets anglais qui ont cherché refuge en Afghanistan.

Toutes les tentatives faites par la police afghane pour arrêter les meurtriers ont échoué devant l'hostilité de la population au sein de laquelle les émissaires bolchevistes ont exercé une considérable propagande anti-européenne.

En raison de la situation, les familles des diplomates européens à Caboul ont été récemment escortées à Peshawar.

L'émir a été averti que s'il ne donnait pas satisfaction, le gouvernement britannique pourrait être forcé d'adopter des mesures sévères.

QUELLE ARRIERE-PENSEE

Paris, 20.—Un journal a publié une interview du ministre afghan à Paris exprimant des sentiments fortement antibritanniques et accusant la Grande-Bretagne de vouloir annexer l'Afghanistan. Le ministre a déclaré que si leur pays était envahi, les Afghans se défendraient jusqu'au dernier homme.

EX-CAISSIER QUI SUBIT SON PROCES

Delphis Girard, ancien caissier du greffe de la Cour de police, subit actuellement son procès devant le juge Monet, sous l'accusation de s'être approprié une somme de $7,187.68. Les procédures ont lieu dans la chambre du juge; Me R.-L. Calder occupe pour la Couronne, et Me Jos. Cohen, pour la défense.

Ce qu'il décrit comme un système spécial employé par Girard, a été expliqué par M. J.-A. Dolbec, comptable du département du procureur général, à Québec. D'après lui, l'inculpé entrait les dépôts dans les dossiers et préparait les reçus, mais ces item n'apparaitraient pas toujours dans les livres.

Me Omer Lapierre, greffier de la paix, a expliqué que pendant les mois de janvier et de février, 1923, Girard était seul responsable des entrées de paiements dans les livres. Avant cela, la comptabilité était confiée à M. Théodule Bénard qui a quitté le service le 16 janvier dernier. Girard a été suspendu le 17 mai, et M. J. Lajeunesse a été nommé pour lui succéder.

M. Dolbec a expliqué longuement les constatations qu'il a faites lors de la vérification des livres de Girard. Deux cas ont été choisis comme exemples, démontrant que certains dépôts auraient été faits par l'inculpé, et que ces montants n'apparaissaient pas dans les livres, dit le témoin.

Interrogé par Me Calder, M. Dolbec déclara qu'il n'a demandé aucune explication à Girard, mais qu'il en était arrivé à ses conclusions par l'examen des reçus et des livres.

Me Cohen, le procureur de la défense, a demandé du temps pour examiner le détail des différents montants mentionnés, puis la cause a été remise au 27 du courant. Girard est en liberté sous $2,000 de garantie.

INCENDIE CAUSE PAR UNE GRAVE IMPRUDENCE

(De correspondant de la PRESSE)

S.-Gédéon, Lac S.-Jean, 20.—Un incendie a détruit la grange et l'étable de M. Joseph Néron, du rang Sinaï, et tout leur contenu. Plusieurs tonnes de foin ont été réduites en cendres et tous les instruments aratoires ont été détruits. Vingt-deux vaches, 3 chevaux, quelques veaux ont péri dans les flammes. M. Néron n'avait aucune assurance. Cet incendie a été causé par l'imprudence d'un des fils de M. Néron qui, pour dégeler un tuyau alluma un feu de paille dans l'étable.

UNE EPIZOOTIE

Melbourne, Australie, 19. — Un grand nombre de bêtes à cornes ont été atteintes d'une maladie ressemblant à la pleuro-pneumonie qui se propage rapidement.

Commandez la dinde-maintenant!

Donnez votre commande chez GATEHOUSE et vous serez doublement sûr de cette qualité choisie et de cette riche saveur si nécessaires pour goûter pleinement le dîner de Noël. Nos dindes sont belles et fraîches tuées. Toutes grosseurs à partir de 6 livres. Ajoutez des légumes, des oeufs strictement frais, de la saucisse et des huîtres à votre commande. La livraison sera faite quand vous le désirerez.

DINDES ENGRAISSEES EN CAGES ET FRAICHES TUEES — POULETS ENGRAISSES AU LAIT POUR ROTIR — JEUNES CANARDS DU LAC BROME — OISONS — PIGEONNEAUX — POULETS A FRICASSEE — FAISANS ANGLAIS — HOMARDS VIVANTS — HOMARDS BOUILLIS — HUITRES FRAICHES A LA MESURE — HUITRES MALPECQUES SUR DEMI-ECAILLE — SAUCISSE FRAICHE — OEUFS STRICTEMENT FRAIS — CANNEBERGES FRAICHES — POIS VERTS — FEVES VERTES — CHOUFLEUR — CHOU — COURGE HUBBARD — EPINARDS — ENDIVE — TOMATES DE SERRE — LAITUE DE BOSTON — RADIS — COEURS DE CELERI — BETTERAVES NOUVELLES — CAROTTES NOUVELLES — PANAIS NOUVEAUX — NAVETS — PATATES NOUVELLES — PATATES SUCREES — ARTICHAUT — OIGNONS D'ESPAGNE — CHAMPIGNONS — ARBRES DE NOEL de toutes grosseurs — GUIRLANDES DE HOUX — BRINDILLES DE HOUX.

5 téléphones: UPTOWN 903 reliant tous les rayons.

HENRY GATEHOUSE & SON

350 rue Dorchester Ouest (près rue Université) Montréal.

Offres Spéciales de Manteaux de Fourrure

Seulement 12 MANTEAUX DE FOURRURE

Near seal, rat musqué, marmotte et poney **$35.00**

Seulement 6 manteaux en poney brun, collet de fourrure formant contraste. Prix régulier $110.00. Tant qu'il y en aura **$50.00**

Seulement 12 manteaux en near seal français, garnis en pareil. Prix régulier $150. Tant qu'il y en aura **$85.00**

Manteaux en seal de l'Hudson, à partir de $100.00.

Manteaux en mouton de Perse, à partir de $150.00.

GNAEDINGER SONS LIMITED

94 RUE SAINT-PIERRE

(Ouvert le samedi après-midi).

Occasions Spéciales AU MAGASIN DU SOUS-SOL GOODWIN

ROBES DE SERGE POUR DAMES

6.97

En très belle serge noire ou bleu marine. Cinq nouveaux modèles. Encolure ronde, carrée ou en pointe. Garnies de boutons, ornements et soutache. Tailles: 16 à 44.

CASQUETTES pour GARÇONNETS

1.39

En épais drap tout laine, avec doublure de satin et cache-oreilles. Un grand choix de nuances. Pour 6 à 16 ans.

COMPLETS POUR GARÇONNETS

7.89

Deux culottes

Tailles: 25 à 36 pour 7 à 18 ans

En tissu croisé tout laine anglais, brun foncé, gris pâle ou foncé et mélanges de fantaisie. Modèles très élégants.

PYJAMAS POUR HOMMES

1.59

Au lieu de 2.25

Le plus bas prix possible pour cette qualité.

600 pyjamas avec encolure en pointe et brandebourgs de soie. Confection généreuse. Rayures bleues, fauve ou roses. Tailles: 36 à 46.

CHANDAILS TOUT LAINE POUR HOMMES 1.97

Chandails fermés sans manches, avec ou sans poches. Quelques gilets dans le lot. En blanc, chameau, marron, myrte, brun et oxford. Tailles: 34 à 44.

BOURRURES DE COUSSINS, .59 Chacun

Grosseurs variées—8 x 22, 8 x 24, 5 x 18, 16 x 22, 18 x 24 et 20 x 20 pouces.

EDREDONS, 3.44 Chacun

200 édredons pour lits doubles, couleurs variées, avec deux encadrements unis.

COUVERTURES TOUT LAINE, 6.84 la Paire

Pour lits simples, trois-quarts ou doubles. Blanches, 5, 6 et 7 livres; grises, 7 livres.

Cadeaux à Cinq Dollars

Quelques Suggestions Pratiques

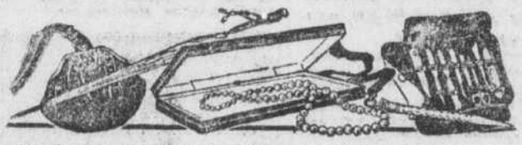

Sac de cuir de jeune castor brun, monture en filigrane, $5.00; Collier de perles Delecta dans un écrin, $5.00; Nécessaire de manicure dans boîte en cuir, neuf outils en ivoire français, $5.00; Parapluie noir pour mettre dans une malle, monture d'argent contrôlé, $5.00; Crayon "Eversharp" en plaqué or avec sautoir de soie, $5.00.

Pour Madame

Un cadeau délicat et populaire est bien cette bague d'onyx et perle, serti dans monture d'or enchâssé de 14 carats, $5.00.

Les épinglettes sont toujours utiles. En voici une charmante d'onyx avec perle au centre sertie sur or de 10 carats, $5.00.

Pour Lui

Un homme aime à posséder plusieurs serviles de boutons de manchettes, ainsi c'est un cadeau sûr d'être bien accueilli. Ceux-ci sont d'or de 10 carats avec joli bord enchâssé, $5.00.

Voici pour le fumeur difficile, cette populaire pipe de forme "Prince", de belle bruyère anglaise dans une boîte de cadeau de belle apparence, $5.00.

Porte-lettres de véritable cuir de phoque avec commode ouverture sur le côté pour y placer les billets de banque, $5.00.

Cette gourde de ¾ de chopine de métal Britannia est juste la bonne grandeur pour glisser dans la poche—6¼ x 4¼ pouces, $5.00.

Le magasin Birks sera ouvert de 8.30 a.m., à 6 p.m.

Marchands de diamants

Birks

Orfèvres Argenteur

Henry Birks & Sons Limited MONTREAL

Belles Oranges de la *Californie*

Sans Pepins

Maintenant—à tous les magasins—vos oranges favorites.

Comme cadeau de Noël à toute la famille et aux amis—beau fruit d'une brillante couleur pour la décoration de Noël, une bonne santé et un bon régal.

Ces jolies oranges brillantes feront la joie des enfants quand il les sortiront de leur bas.

Pas de pépins—fermes, tendres, faciles à peler, à manger en entier, des plus commodes à trancher ou couper pour les rapides salades et desserts.

Manger des oranges au temps de Noël (alors qu'on est exposé à manger plus d'aliments plus chargeants) aide la digestion.

Gardez-en un bol toujours prêt pendant les fêtes. Que tous soient tentés de goûter à sa riche saveur hygiénique.

Téléphonez aujourd'hui à votre épicier pour qu'il vous apporte votre approvisionnement pour les fêtes.

Sunkist

Les Oranges Uniformément Bonnes de la Californie

Assurez-vous de les recevoir dans les Enveloppes marquées "Sunkist"

California Fruit Growers Exchange, Los Angeles, Californie.

Une organisation coopérative sans profit de 11,000 producteurs.

GOODWIN -- Ouvert jusqu'à 10 heures CE SOIR

BONBONS DE NOEL — **PETARDS DE NOEL** — **BAS DE NOEL**

POUR HOMMES

Pyjamas de finette, 3.50

En finette anglaise à texture serrée, joliment garnis. Toutes les tailles.

Cravates de soie, 1.00

Plusieurs couleurs et dessins pour tous les goûts.

Gants de laine, .85

En laine écossaise, en gris, fauve et teintes mélangées. Achetés directement pour les vendre à 85

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

VOIR PAGE 11 POUR SPECIAUX DU SOUS-SOL

Superbe Soie Vel-Chine

2.95

Imitant leVella-Vella

Très spécial

Donnez une longueur suffisante de cette superbe soie pour une robe de soirée ou d'après-midi.
Couleurs: turquoise, saphir, vieux corail, vieux Chine, rouge, zinc, cacao, Malay, brun, marine, prune, or et noir.
Rég. 3.75. Vendredi et samedi seulement. La verge 2.95

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

1000 BOITES DE PAPIER ET ENVELOPPES

24 feuilles et 24 enveloppes. Couleurs: blanc, bleu ou rose. La boite 25

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

A la Ganterie Goodwin

Gants de chevreau français 2.25
Gants de suède français 2.25
Gantelets de chevreau français, bruns, gris, noirs et blancs . 3.75
Gants de mocha doublés, gris ou bruns 1.85, 2.25, 2.50, 3.00 et 4.00
Gants de mocha anglais, doublés de fourrure, bruns ou ardoise 5.75
Gants de mocha anglais, doublés de fourrure, gris ou bruns, 7.50, 10.00 et 12.00
Gantelets de mocha, garnis de fourrure et doublés de laine, 5.00, 6.50, 7.00, 8.00 et 8.75
Gants de laine, à tricot écossais, fauve ou gris 1.25
Gantelets de laine, 4 modèles en fauve, castor, gris et chameau 1.00

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Pantoufles de Chevreau pour Hommes, 3.45

Pantoufles Roméo et Everett, noires ou brunes, avec semelles finies à la main et semelles intérieures cousinées. Toutes les pointures.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Pantoufles de feutre pour Hommes, 1.95

En beau feutre à carreaux, semelles de cuir, toutes les pointures. Rég. 2.25 et 2.75.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

300 Maillots tout laine pour Garçonnets, 1.49 chacun

En gris, cardinal, brun foncé et teintes mélangées. Les uns avec col de fantaisie en tons opposés. Tailles 22 à 32.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Nous avons un assortiment complet de patins et bottines de patinage pour tout le monde,
—aux prix les plus raisonnables.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Patins doubles pour Enfants

1200 paires de patins doubles C.C.M. avec deux courroies, pour petits enfants. Ailleurs .75 — chez Goodwin, .50
Bâtons de gouret, .25 à 2.50.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Passe-Montagne pour Garçonnets, .79

Tout laine, venant d'Angleterre. Ces toques sont ce qu'il faut pour le patinage ou le ski. 3 teintes de gris. Rég. 1.00 pour .79.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Casseroles

En faïence, support nickelé, valant jusqu'à 8.45 pour 2.49.

Théières et Cafetières

Valant jusqu'à 8.25 pour 3.95

Une cinquantaine, nickelées ou en aluminium.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

Serviettes, .89 chacune

En pure toile ouvrée avec bordure damassée, 20 x 36 pouces, ourlées à jour avec initiale. En pure toile irlandaise, marque John S. Brown. Chacune 89

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Bonneterie pour Dames, .50 à 2.95

Valant 1.00 à 7.50

Camisoles, combinaisons, bouffants, maillots et caleçons en coton uni ou ouaté, laine et coton, pure laine, laine et soie, fil, soie tricotée et surface de soie. Soldes ou articles légèrement salis.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

VENTES SPECIALES JEUDI SOIR

6 P.M.

Toutes nos Poupées offertes à Moitié Prix

Excepté les poupées "Mama".
Ces poupées sont habillées ou non habillées.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

7 P.M.

Livres Anglais à Moitié Prix

Echantillons

2,000 livres de toutes sortes—romans, art, biographies, aventures, voyages, sciences, histoire naturelle, etc.
Rendez-vous à l'heure pour faire votre choix.

8 P.M.

Robes de Chambres de Laine pour Hommes 10.95

Valant 18.00, 22.50 et 25.00

60 robes de chambre anglaises, fauve ou gris pâle, avec nervure ou corde de soie, et cordelière assortie. Tailles: 34 à 44.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

9 P.M.

500 Articles pour Cadeaux .98 chacun

Valant jusqu'à 3.00. A la quincaillerie, au troisième étage.

Potiches, cache-pot, corbeilles à fleurs, porte-fougère, cendriers, plateaux, théières, porte-pipes, boîtes à cigares, etc.
Rendez-vous à l'heure car les quantités sont limitées.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

Couvre-Chaussures pour Dames, 3.95

Rég. 4.50

En cachemirette noir de première qualité, 4 et 5 boucles. Tous les genres de formes et talons. Toutes les pointures.

Couvre-Chaussures de Jerseys, 5 boucles

Rég. 6.50 pour 5.50

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Lampes Electriques à prix spéciaux

25 liseuses en fini acajou, avec abat-jour de soie de couleurs et dessins variés. Avec fil électrique. Rég. 25.00 pour 17.95.
10 superbes lampes Chesterfield en polychrome, noir et or, bronze Polly, etc avec superbes abat-jour de soie de formes variées. Avec fil. 32.00 à 60.00 pour 24.75

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

Porte-Habits de cuir Anglais

A moins que le prix coûtant

Rég. 22.50 à 25.00 pour 17.50 (24 pouces).
Rég. 27.50 à 30.00 pour 22.50 (26 pouces).
En cuir de vache tanné au chêne, piqué sur cadre d'acier. La meilleure occasion en ville.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Montres-Bracelets à prix étonnants

En or blanc ou vert, 5 modèles, valant 30.00, pour. 15.95
En or blanc, modèles variées, forme rectangulaire, valant 55.00, pour 34.75
Ces montres sont toutes de qualité supérieure: ne vous laissez pas influencer par le bas prix.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Colliers de Perles Indestructibles, 1.69

Valant 2.75

Perles garanties indestructibles, 24 pouces de longueur.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Nécessaires de Voyage

Ce qu'il y a de mieux pour le prix

Nécessaires en cuir de vache noir, pour dames, avec articles de toilette en ivoire ou écaille français, 20 pouces 50.00 à 75.00
22 pouces . . . 55.00 à 80.00
D'autres avec articles de toilette dans le couvercle 17.50 à 50.00
Sacs de voyage pour dames, en cuir de vache grenu, avec nécessaire de toilette en ivoire français, 18 pouces, 30.00 à 57.00
Sacs de voyage pour hommes, avec nécessaire de toilette, 20 pouces . . . . . 30.00 à 55.00

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Une vente extraordinaire de

PARDESSUS POUR GARÇONNETS

Valant 15.00 pour **9.95**

Valant 18.50 pour **12.95**

Ayant acheté ces pardessus d'un fabricant qui voulait diminuer son assortiment, nous les avons eus à prix très spéciaux; ce qui nous permet de les offrir à ces prix extraordinaires.

A 9.95—
Ulsters et Raglans, unis ou avec plis renversés en arrière, et ceintures en trois morceaux. Entièrement doublés. En gris pâle ou foncé, et teintes mélangées. 9 à 17 ans.

A 12.95—
Pardessus en étoffe tout laine à envers quadrillé, genre Raglan très élégant. Ceinture en trois morceaux. En bleu beige, gris-fer et teintes mélangées. 9 à 17 ans.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

EN VENTE VENDREDI MATIN

50 tables à cartes

avec dessus de feutre vert, 30 x 30 pouces. Rég. 4.75. Tant qu'il y en aura, chacune 3.98

20 Tables à thé

pliantes. Rég. 19.75 et 23.00, chacune 15.50

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

Une vente de

SERVICES A DINER

54 morceaux, 19.75

Rég. 28.50

6 assiettes à dîner
6 assiettes à thé
6 assiettes à pain et beurre
6 assiettes à potage
6 tasses et soucoupes
1 sucrier et 1 crémier
1 légumier
1 saucière
1 saladier
1 plat de 14 pouces
1 plat de 10 pouces
1 bol
3 dessins à pièces remplaçables en simili-porcelaine anglaise — Pompadour, Indian Tree et Normandie.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

POTICHES ET BIBELOTS

Poterie Adam, Carlton, japonaise ou européenne, en groupes, à 1.00, 1.50, 2.00, 3.00, 4.50 et 5.00.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

ARGENTERIE POUR CADEAUX

Comptoirs spéciaux

A 1.00

Calendriers, cendriers, marque-atouts, marmeladiers, bonbonnières, moutardiers, porte-photo, beurriers, chandeliers, couteaux de poche, ciseaux de poches, peignes de poche, porte-bouquets, boites à boutons, etc.

A 1.50

Coquetiers, marmeladiers de porcelaine anglaise, porte-bouquets Luxor, beurriers, cuillers à baies, porte-bouquets, marque-atouts, cendriers, porte-photos, marmeladiers de verre taillé avec cuiller, beurriers avec couteau, bonbonnières, compotiers, etc.

A 1.95

Assiettes à gâteaux, bonbonnières d'écaille, salières et poivrières de verre taillé, porte-rôties, cendriers, marque-atouts, porte-photos, porte-bouteilles, beurriers avec couteau, bonbonnières, compotiers, etc

Il est presque impossible d'énumérer entièrement une aussi grande variété d'articles de toutes sortes, tous d'excellente qualité et choisis spécialement pour cadeaux.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

LAMPES DE BOUDOIR EN IVOIRE 5.00

Un cadeau de goût qu'une de ces jolies lampes. Abat-jour de soie en jolies nuances. Avec corde et fiche de contact.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Une vente de

CAMISOLES POUR DAMES .95

Valant 1.65

Camisoles en laine et coton, encolure basse, sans manches, avec haut tubulaire. Moyenne taille seulement.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Sacs Fourre-tout 1.59

Rég. 1.85

Très jolis sacs en suède anglais, bruns ou gris, avec cordon coulissé.

Pochettes de Suède 2.39

Rég. 2.75

Brunes ou grises.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Donnez-lui des Mouchoirs

Mouchoirs ornés de dentelle maltaise de toile ou de soie, en un superbe choix de dessins. Chacun 1.95 à 6.95.

Mouchoirs de linon à dessins égyptiens, ourlet d'un quart ou d'un demi pouce, blancs ou de couleurs. Chacun .25.

Mouchoirs de linon suisse, blancs ou de couleurs, en un joli choix de dessins. 3 par boîte .50.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Parures, Col et Manchettes, .95

Parures Peter Pan ou Bramley, avec les nouvelles manchettes genre cavalier. En tulle, dentelle, satin, soie cordée ou piqué.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

L'ANNEE EN COUR DU RECORDER

LES CAUSES D'IVRESSE DIMINUENT D'ENVIRON 24 P. C. ET LES CAUSES DE NARCOTIQUES D'ENVIRON 60 P. C.

M. AMEDEE GEOFFRION, l'un des deux recorders qui décident des causes amenées devant le tribunal correctionnel municipal.

Les narcomanes traduits en Cour sont cependant 31 pour cent plus nombreux qu'en 1921. — Diminution générale des causes, cautionnements fournis et forfaits.

PERSONNEL DE LA COUR

Les recettes du greffe sont à peu près les mêmes. — Soixante-dix-sept pour cent de toutes les causes de la police passent chez le recorder. — Evénement retentissant.

REGLEMENTS MUNICIPAUX

Pour les onze premiers mois de l'année, les activités de la Cour du recorder ont été assez considérables, bien que, en établissant d'après ces onze mois la moyenne annuelle la plus probable, on constate une diminution générale dans plusieurs catégories de causes, les arrestations, les cautionnements fournis et forfaits, les avis servis aux constables, etc. Comparé à celui de l'année 1922, le nombre des causes d'ivresse et ivrognerie a diminué de 24 pour cent, et celui des causes de narcotiques a diminué de près de 44 pour cent. Comparés à ceux de 1921, le premier chiffre a diminué de 60 pour cent, et le deuxième a augmenté de 31 pour cent. Les causes de caractère civil ont assez peu varié, en général.

On attribue certaines diminutions au fait que le nouveau tribunal spécial des liqueurs a enlevé plusieurs centaines de causes à la Cour du recorder et que l'escouade de la police montée a redoublé d'activité dans quelques causes spéciales de drogues.

Les recettes de la Cour, l'an dernier, avaient été de $166,207.80; on ne croit pas que ce chiffre soit dépassé, ni qu'il soit de beaucoup diminué, lorsque sera publié le rapport fiscal officiel, en janvier prochain.

PERSONNEL DE LA COUR

Le personnel de la Cour du recorder se compose ainsi: le recorder Amédée Geoffrion, C.R., et le recorder G.-Hugh Semple, C.R., qui disposent de toutes les causes; Me Maurice Lalonde, Me Félix Marchand, que la Cour s'est adjoint il y a quelques mois, greffiers conjoints de la Cour; le lieutenant de police Napoléon Bricault, dépositaire des causes; M. H. Bolduc, assistant-greffier et chef du bureau d'administration; MM. E.-A. Bienvenu, J.-E. Bernard et P.-H. Lindsay, assistants-greffiers; MM. E. Prud'homme, A. Choquet et R. Lebrun, commis-légistes; M. A. LeMyre, comptable; M. A. Mathieu, caissier; MM. C.-B. Lacasse, J.-E. Fafard, G. Beauchamp et S. Giard, officiers de la Cour; le constable Joseph Lemelin et son assistant, le constable Joseph De Tilly, en charge des prisonniers; le constable A. Bluteau, audiencier et chargé de l'ordre dans la salle d'attente; Mmes Delphine McDonald, J.-X. Albert et Louis Charron, matrones de la police; Mme R. Valiquette, garde-malade de la Cour; M. Eudore Giguère, analyste de la Cour; puis, chez les médecins, le Dr E.-P. Chagnon, chargé des examens pour maladies mentales; les docteurs J.-N. Picotte, B.-A. Conroy et J.-E. Gagné, chargés d'examiner les prisonniers souffrants.

L'INTERPRETE

L'interprète attaché à la Cour est M. Peter Daniels, qui prend et traduit les dépositions des témoins et accusés de langue russe, polonaise, allemande, espagnole, portugaise, serbe, hollandaise, bulgare, flamande ou d'aucun des dialectes de la Tchéco-Slovaquie.

L'ARMEE DU SALUT

Une organisation qui rend de grands services, à la Cour du recorder, est celle de l'Armée du Salut, qui s'occupe de trouver des refuges à plusieurs prévenus, dont les cas sont assez difficiles: immigrants qu'on arrête comme vagabonds ou flâneurs, jeunes campagnards perdus dans la ville et qui ignorent la loi, marins et matelots de passage, etc. Ce service est dirigé par le brigadier Alex. McMillan et l'adjudante Edith Malone, à qui de nombreux accusés, hommes et femmes, doivent la suspension de leurs sentences et le secours généreux de l'organisation.

A suivre sur la page 21

M. G.-HUGH SEMPLE, l'un des deux recorders de la ville de Montréal.

POUR PREVENIR LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Sages conseils que donne aux écoliers la Ligue de la sécurité publique.

AVIS AUX CHAUFFEURS

A l'approche des prochaines vacances de Noël et du jour de l'an, M. Arthur Gaboury, gérant général et secrétaire de la Ligue de la sécurité publique de la province de Québec, a adressé à tous les professeurs une lettre pour leur demander de prêter leur concours dans une campagne qui devrait produire des résultats bienfaisants. Il les prie de renouveler à leurs élèves toutes les recommandations que conseille la prudence, afin que l'on n'ait pas à regretter de perte de vie dans ces temps de réjouissances générales.

Ces conseils peuvent se résumer ainsi:

Gravez bien dans votre mémoire ces trois mots: "Arrêtez, regardez, observez"; bien qu'ils ne soient pas nouveaux; ils renferment les principes de la sécurité. Seraient-ils mieux observés que la majorité des accidents seraient bien vite éliminés.

Par exemple: Pourquoi se servir des rues comme terrain de jeu, quand elles sont si encombrées, qu'il y a tant de danger? Pourquoi traverser les rues ailleurs qu'à l'intersection où il n'y a pas de danger? Pourquoi attendre le tramway près de la voie quand en demeurant sur le trottoir jusqu'à son arrivée vous n'encourez pas de danger? Pourquoi les plus vieux ne prendraient-ils pas soin de leurs jeunes camarades, et faire le grand frère et les protéger du danger? Pourquoi voit-on, jours de pluie, même des personnes âgées traverser la rue la tête baissée et le parapluie devant les yeux, il y a pourtant danger? Pourquoi vous aventurer dans la rue à l'approche d'un auto? Il est plus difficile d'arrêter une machine que pour vous d'éviter le danger! Pourquoi ne pas suivre les signaux du constable stationnant aux croisées importantes, car il est là pour parer au danger? Rappelez-vous bien toujours que "La prudence est la mère de la sûreté". Pensez-y tout le temps, mieux vaut prévenir que souffrir. Un homme valide est plus précieux à son pays que cent mutilés. Méditez bien ceci et soyez prudents.

CONSEILS AUX CHAUFFEURS

M. Arthur Gaboury a donné, hier après-midi, une conférence à laquelle assistaient de nombreux chauffeurs de la compagnie Bramson. Il a insisté avant tout sur les droits des piétons et sur la nécessité de conduire les machines avec une extrême prudence. "La ligue de la sécurité publique, dit-il, considérera toujours comme un ami le chauffeur prudent, mais, gare au chauffeur négligent et imprudent, elle saura le mettre à la raison".

L'orateur a discuté le problème de la circulation dans les rues affairées et encombrées et a affirmé que la vitesse en fin de compte ne sert à rien. Il a demandé aux chauffeurs de coopérer avec la ligue, afin de protéger la vie du public, et de résister aux clients égoïstes qui exigent d'écraser les piétons.

Les chauffeurs se sont montrés très intéressés et ont remercié l'orateur de ses avis.

LES INCENDIES DE LA JOURNEE D'HIER

Au cours de la journée d'hier, les pompiers des différentes parties de la ville ont accompli huit courses dont deux pour des fausses alarmes. Les membres de la brigade n'ont eu aucun incendie sérieux à combattre.

Un peu après 11 heures, hier matin, un atelier de peinture et une forge, propriété de M. Baptiste Vézina, 72, montée Saint-Laurent, à Cartierville, ont été détruits par les flammes. Le propriétaire était absent et c'est un passant qui découvrit l'incendie et sonna l'alarme. Le petit immeuble d'un étage, en bois, fut rapidement détruit; le seul travail qu'ont pu faire les pompiers, sous les ordres du lieutenant Huot, a été d'empêcher les flammes de se communiquer aux constructions voisines. Les pertes sont assez considérables.

COUP D'ETAT QUI PARAIT POSSIBLE

(Service de l'"United Press")

Berlin, 20.—Afin de prévenir tout nouveau mouvement révolutionnaire possible, les gendarmes bavarois ont occupé le landtag, c'est-à-dire l'édifice du parlement, à Munich, de même que les bureaux de la poste et du télégraphe. Des rumeurs qu'un nouveau coup d'Etat se préparait ont fait envoyer des renforts aux troupes gardant tous les départements sous la direction du dictateur von Kahr.

LA DECISION AU PARLEMENT BRITANNIQUE

Cette question du tarif préférentiel en faveur des dominions.

POUR LA PROTECTION

Londres, 20. — Un article publié par le "Times" qualifie de révolutionnaire et d'antidémocratique la doctrine énoncée par le premier ministre W.-F. Massey, de la Nouvelle-Zélande, et apparemment approuvée par le premier ministre J.-C. Smuts, de l'Afrique du Sud, au sujet des propositions de tarif préférentiel du premier ministre Baldwin. Il dit qu'il est absolument faux que le gouvernement britannique ait pu prendre, à la conférence impériale, des engagements envers les Dominions qui lieraient le peuple de la Grande-Bretagne. Il déclare ne pas concevoir que le Canada ou l'Australie puissent se considérer comme liés par des engagements de la part de ses délégués. Tout ce que peut le gouvernement, c'est de promettre de soumettre des mesures à l'approbation du parlement.

PROTECTION ET PREFERENCE

Londres, 20. — Les milieux politiques semblent convaincus que le gouvernement Baldwin ne pourra survivre au débat sur le discours du Trône lorsque le Parlement se réunira le mois prochain. Les conservateurs se montrent par conséquent de plus en plus disposés à tenir bien haut le drapeau de la protection. Puisqu'il faut subir la défaite, mieux vaut l'éprouver courageusement sans baisser pavillon.

Le discours du roi traitera probablement de la question du tarif mais légèrement. Les partisans du gouvernement seront désappointés si le cabinet ne se dit pas disposé à appliquer les droits préférentiels arrêtés à la conférence impériale. Les libéraux croient pour la plupart que les conventions passées par le gouvernement avec les premiers ministres des Dominions sont sujettes aux droits constitutionnels de la Chambre des Communes.

La question de savoir ce qu'il adviendra de la préférence impériale fait le sujet de beaucoup de conversations. Les conservateurs prétendent que dans l'intérêt de ce qu'ils appellent la continuité du gouvernement et de la bonne foi à l'égard des dominions, tout gouvernement devrait se croire obligé de ratifier les actes de la conférence impériale.

Le roi Georges ouvrira le nouveau parlement le 15 janvier.

Y. DESBIENS DEMANDE SA LIBERATION

Elle purge une sentence de 5 ans au bagne de Kingston.

COUPABLE D'HOMICIDE

Parmi les dernières suppliques de grâce adressées au ministre de la Justice et au département des pardons, on remarque celle d'Yvonne Desbiens alias Proulx, qui purge en ce moment une sentence de cinq ans de bagne au pénitencier de Kingston.

Elle fut trouvée coupable d'homicide par un petit jury des Assises, le 22 septembre 1922, et condamnée par feu le juge Dominique Monet. On accusait la prévenue d'avoir causé la mort d'Alfred Fontaine en lui donnant une piqûre de drogue narcotique, le 22 juin 1922. Yvonne Desbiens est âgée de 21 ans. Elle aura bientôt passé 15 mois au bagne des femmes.

Dans ses remarques, M. J.-D. Clark, chef de la division des pardons, le préfet du pénitencier de Kingston, M. J.-C. Ponsford déclare que la condamnée, dont le numéro-matricule est K-246, a une bonne conduite, qu'elle a obtenu 48 points d'ordre et de bon maintien sur 53 qu'elle pouvait obtenir, qu'elle aurait droit à un élargissement, qu'il ignore si son stage au bagne a eu un effet moral quelconque sur elle. Dans sa lettre au ministre, l'accusée se dit corrigée et promet de tenir une conduite exemplaire.

CURE DE BUCKINGHAM

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 20. — L'abbé Limoges qui était vicaire de la paroisse de Wrightville, à Hull, depuis le mois de juillet vient de partir pour Buckingham dont il devient curé.

LES ECOLES DE LA PROVINCE

UNE REFORME QUI EST DESTINEE A ACTIVER LA FREQUENTATION SCOLAIRE

M. C.-J. MAGNAN, inspecteur en chef des écoles catholiques, dont le rapport vient d'être soumis à l'assemblée législative.

Un loyal essai est fait dans toute la province des nouveaux programmes d'études élémentaires et primaires.—Le traitement de nos instituteurs.

RAPPORT INTERESSANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — Parmi les différents rapports qui ont été soumis à la législature au début de la session, l'un des plus importants est certes celui dont nous publions le texte, aujourd'hui, celui de M. C.-J. Magnan, inspecteur en chef des écoles catholiques de la province de Québec. On y voit que les activités du département de l'instruction publique ont été considérables au cours de l'année 1922-23.

Après quelques considérations générales M. Magnan commence son rapport en parlant des écoles primaires.

LES ECOLES PRIMAIRES

Un nouveau district scolaire a été créé au cours de l'année 1922-23. La création de ce district s'imposait dans la région nord des Trois-Rivières, vu le développement considérable des villes industrielles du Saint-Maurice. La population scolaire de ces villes, la cité trifluvienne comprise, a nécessité la construction de nouvelles écoles comprenant chacune un grand nombre de classes. Ainsi le district de M. Auger renfermait 13,130 élèves en 1922-23. Le nouveau district a été formé d'un certain nombre de municipalités scolaires situées dans le nord des comtés de Champlain, Saint-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette. La création de ce nouveau district a permis une nouvelle délimitation des districts des inspecteurs: Auger, O. Goulet, Paquin et Chartrand. Ces inspecteurs, les trois premiers notamment, ont vu leur tâche s'alléger d'une façon appréciable.

La province est donc maintenant partagée en cinquante-deux districts scolaires au point de vue de la population catholique.

En 1912, il n'y avait que trente-six districts.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'ETUDES

Les nouveaux programmes d'études pour les écoles élémentaires et les écoles primaires complémentaires sont en vigueur depuis septembre 1923. Grâce au congrès spécial des inspecteurs d'écoles, aux conférences de ces derniers dans leurs districts respectifs, aux instructions que vous avez adressées aux commissions scolaires catholiques, aux congrès de commissaires d'écoles, et grâce aussi à la propagande constante faite par l'**Enseignement Primaire** depuis deux ans autour des nouveaux programmes, ces derniers ont été bien accueillis par les commissaires d'écoles, les membres du clergé et le personnel enseignant.

En vertu d'une heureuse initiative prise au dernier congrès des inspecteurs d'écoles, deux inspecteurs d'expérience, MM. C.-J. Miller et P.-M. Brionne, ont préparé une **répartition mensuelle** du programme des écoles primaires élémentaires et des écoles complémentaires. Paru d'abord dans l'**Enseignement Primaire**, grâce à la générosité du Secrétaire de la Province et sur votre recommandation, Monsieur le Surintendant, ce travail a été accueilli avec faveur par le personnel enseignant.

A sa réunion de septembre dernier, le Comité catholique a recommandé la **Répartition mensuelle** pour l'usage des instituteurs et des institutrices.

Un essai loyal des nouveaux programmes se poursuit donc à travers la province. En élevant toutes les écoles primaires élémentaires au rang des anciennes écoles modèles, le nouveau plan d'études met à la portée des enfants des rangs comme à ceux des villages et des villes, les avantages de la 5ème et de la 6ème année. Cette réforme favorisera la fréquentation scolaire et engagera les commissions scolaires à retenir les services d'institutrices (ou d'instituteurs) suffisamment qualifiées pour donner le cours supérieur de l'école primaire élémentaire, savoir les 5ème et 6ème années; elle amènera aussi nécessairement, pour le plus grand bien des enfants, leur formation morale et leurs progrès scolaires, le groupement, en classe distincte, des jeunes élèves, avec une institutrice spéciale pour les commençants. De plus, la 5ème et la 6ème années faisant désormais partie intégrante de l'école primaire élémentaire, les commissions scolaires pourront obtenir une subvention pour toutes les écoles de la municipalité et non plus pour la seule école modèle du village comme autrefois, à la condition que, dans chacune des dites écoles, au moins six élèves soient judicieusement mis en mesure de suivre avec fruit la 5ème année (à plus forte raison la 6ème), et ceci sans préjudices aux anciennes académies, devenues écoles primaires complémentaires, qui sont en règle sur ce point avec les règlements du Comité catholique.

A propos d'écoles primaires complémentaires (7e et 8e années): c'est à ces institutions qu'incombe la tâche de créer là ou les Sections que les commissaires d'écoles jugeront à propos d'établir dans leur municipalité. Nous souhaitons, avec tous ceux qui se préoccupent de la prospérité de nos campagnes et de l'avenir du peuple canadien-français, que les commissions scolaires organisent dans toutes les écoles primaires complémentaires rurales de garçons, la Section agricole et dans toutes les écoles rurales de filles du même degré, la Section ménagère. Cette dernière section est également obligatoire dans les écoles urbaines de filles.

Il est donc à souhaiter que les écoles primaires complémentaires d'esprit rural se multiplient dans nos campagnes afin de donner aux enfants des cultivateurs une instruction primaire solide, renforcée par une étude raisonnée de l'agriculture pour les garçons et de l'enseignement ménager pour les filles.

Quant aux Sections commerciales et industrielles, elles sont appelées à rendre de réels services aux jeunes garçons des villes, en les préparant convenablement aux écoles techniques ou commerciales, ou, à tout le moins, en leur donnant le minimum de formation professionnelle requis chez l'ouvrier pour gagner sa vie honorablement.

Dans leurs rapports, plusieurs inspecteurs soulignent avec confiance la mise en vigueur des nouveaux programmes.

Nous le savons bien, ce n'est pas dès cette année que les nouveaux programmes donneront tous les bons résultats que les autorités en attendent. Et d'ailleurs, malgré les directions du département de l'Instruction publique, le nouveau régime ne sera efficace que si tous les intéressés le servent avec une sincère bonne volonté et une confiance qui double la valeur de l'effort.

En s'inspirant des principes qui ont dicté les nouveaux programmes, le personnel enseignant s'efforcera de rendre l'école plus agréable aux élèves, par un enseignement vivant et moins livresque. Les procédés et les méthodes recommandés dans les nouveaux règlements du Comité catholique sont susceptibles d'intéresser l'enfant et de lui inspirer du goût, même de l'enthousiasme pour sa tâche scolaire.

A suivre sur la page 9

LES SERVICES PUBLICS DE SHERBROOKE

Le maire émet son opinion sur les effets de la municipalisation.

IL FAUDRAIT UN GERANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 20.—A la veille de quitter le poste qu'il occupe depuis deux ans, le maire William Morris a cru devoir faire connaître aux contribuables sherbrookois son attitude quant à la municipalisation des services publics et voici ce qu'il vient de déclarer à ce sujet:

"Il y a certainement un malentendu à propos des pourparlers qui ont eu lieu pour l'achat des services du gaz et de l'électricité de notre ville, quoique depuis longtemps cette question ait été abandonnée. L'offre faite à ce sujet n'a pas reçu beaucoup d'appui et rien ne peut justifier le conseil de soumettre ce projet aux contribuables. En tant qu'elle intéressait le conseil, cette question n'a pas eu de suites.

"Certains citoyens semblent être sous l'impression que le présent système de municipalisation a pour résultat d'empêcher l'établissement ici, tel que cela se fait ailleurs, de plusieurs industries. Il ne faut pas oublier cependant que le but principal de la municipalisation est de fournir à notre population un bon service, au prix le moins élevé possible, et je dois dire qu'en cela, notre système a remporté un succès considérable. Il est assez difficile d'affirmer que nous aurions eu des résultats plus satisfaisants si ces services avaient appartenu à une compagnie privée, vu qu'il n'y a rien qui puisse nous permettre de comparer, tant en cette province que dans l'Ontario, les résultats des deux systèmes.

"Dans l'Ontario, on accorde aux municipalités le privilège de donner des boni afin de rencontrer plus aisément les exigences imposées par les conditions où les services municipaux appartiennent à des intérêts privés. Sherbrooke n'a pas cet avantage et il ne serait que juste qu'elle obtienne l'aide de la population dans ce sens.

"Le plus intéressant des derniers développements industriels est peut-être, cependant, celui qui se rapporte à la construction des gros établissements industriels en cette province. Si les taux exigés sont aussi peu élevés que le proclament leurs gérants, comment nos petits établissements pourront-ils leur faire concurence?

"Quant à la suggestion déjà faite de laisser à une commission indépendante l'administration de nos services municipaux, ce système peut, il me semble, être adopté quand le temps sera venu. Pour le moment, toutefois, il suffirait d'avoir un gérant municipal ayant tous les pouvoirs voulus sur l'administration de ces services et des autres activités civiques en général.

"Quoi qu'il en soit, dans une question de ce genre, la compagnie locale des tramways ne doit pas être oubliée. Ses relations avec la cité laissent beaucoup à désirer et puisque nous avons actuellement un surplus d'énergie électrique, l'usage de ce surplus par la compagnie susdite, pour la mise en opération de ses voitures, signifierait une réduction sensible dans le prix des passages. Je comprends difficilement la municipalisation d'une partie seulement des services de notre électricité.

"Par ailleurs, le public ne doit pas oublier que, tandis que nos usines motrices payent des taxes considérables aux diverses municipalités où elles sont établies, elles ne donnent rien au trésor de notre cité et aux commissions scolaires, et que, conséquemment, la municipalisation n'est pas aussi payante qu'elle pourrait l'être."

LES FACTEURS DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — L'Association fédérée des facteurs, succursale de Québec, a eu son assemblée annuelle.

L'on a fait le choix des officiers pour l'année 1924 avec le résultat suivant: président, M. J.-M. Côté; vice-président, M. Charles Boutet; secrétaire, M. L. Poliquin, réélu; trésorier, M. Charles Ruelland, réélu; membres du comité: MM. Alf. Cooper, Ernest Savard, J.-A. Bernier, U. Bédard, L. Cantin; auditeurs, MM. Eudore Darveau et Jos. Lajeunesse.

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE, CE MATIN, AU MAGASIN DE "HENRY BIRKS AND SONS".

Deux bandits en automobile enfoncent une des vitrines à quelques pieds de plusieurs employés et enlèvent pour $2,000 de bijoux.

EMOI RUE SAINTE-CATHERINE

A l'approche des fêtes, l'audace des bandits semble augmenter. Ce n'est plus dans les quartiers éloignés qu'ils opèrent maintenant, mais en plein centre de la ville, dans la rue Sainte-Catherine, comme la chose a été rapportée cet avant-midi au poste de police No 5 et à la Sûreté.

Ce matin, vers 7 heures, alors qu'il y avait cinq hommes employés à faire les travaux de nettoyage dans le magasin Henry Birks and Sons, Ltd., angle du square Phillips et de la rue Sainte-Catherine, l'une des vitrines donnant sur cette dernière rue, à l'est de l'édifice, a été enfoncée par de hardis cambrioleurs.

Les rôdeurs armés d'une pierre ou d'une barre de fer ont brisé la vitre, simultanément à deux endroits, puis ils ont passé la main par l'ouverture et ils se sont emparés de tous les objets à leur portée.

Les cinq hommes dont nous parlons plus haut ont entendu briser la vitre, mais malgré toute leur diligence, ils ne parvinrent pas à ouvrir la porte assez vite pour saisir les voleurs.

Ils aperçurent deux des malandrins monter dans un auto qui les attendait à une trentaine de pieds de l'établissement. La voiture partit aussitôt à toute vitesse.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, peu de temps après l'effraction, M. Henry-G. Birks, fils, déclara que les cambrioleurs ont enlevé pour à peu près $2,000 de bagues serties de diamants et d'autres articles.

La vitre qui a été enfoncée a un demi-pouce d'épaisseur, de sorte qu'il a fallu des coups fort violents pour la briser. L'émoi causé par ce vol est grand, rue Sainte-Catherine.

La Sûreté a commencé une enquête immédiate.

ON N'EN SAIT RIEN

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 20. — M. F.-M. Cowan, chef du service des narcotiques et le l'opium dans le ministère d'Hygiène, ne pouvant être rejoint hier soir, on a demandé au sous-ministre le Dr J.-A. Amyot s'il était vrai que M. Cowan avait porté des accusations contre des fonctionnaires du ministère des douanes, complices de la contrebande des narcotiques. Le sous-ministre a dit n'en rien savoir.

ECRASE A MORT

Vancouver, 20.—Hugh Mieckle, 16 ans, a été écrasé à mort entre un wagon de marchandises et un tramway.

EN COUR DU RECORDER

Le recorder Geoffrion a prononcé plusieurs sentences contre des narcomanes, ce matin: Fred White, Robert McDonald, Francis O'Brien et Armand Gélinas. Les trois premiers ont été arrêtés dans un repaire de vendeurs par les agents Rocheleau et Bélanger. Fred White alias Philias Beaupré, dénoncé comme un "maître vendeur en gros", avoua faire usage de morphine depuis 22 ans. Il fut condamné à 12 mois de prison, $500 d'amende ou 6 autres mois. Francis O'Brien, colporteur pour White, fut condamné à 8 mois de prison, $300 d'amende ou 4 autres mois. Robert McDonald, qui fut arrêté au moment où il se donnait une piqûre, fut condamné à 6 mois de prison, $200 d'amende ou 8 jours supplémentaires. Armand Gélinas, dénoncé comme vendeur de drogues dans les cafés, fut condamné à 12 mois de prison, $500 d'amende ou 6 autres mois. Alfred Côté, qui plaida coupable à l'accusation d'avoir eu des narcotiques en sa possession, doit recevoir sa sentence après l'audience.

Les causes régulières, au nombre de 12, étaient assez peu importantes. Les remises, au nombre de 17, comprenaient des causes de maisons de désordre et les causes de narcotiques déjà nommées.

UN FATAL ACCIDENT

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 20.—Charles-O. Hanger, briqueteur âgé de 46 ans, a été tué par un automobile que conduisait un nommé Charles Living. Celui-ci a été arrêté par la police de Westboro.

LES NOUVEAUX REGLEMENTS DU SERVICE CIVIL

Le cabinet les ayant approuvés, les met en vigueur aujourd'hui.

LES CONGES

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 20. — Les nouveaux règlements de la Commission du service civil, rédigés en accord avec la loi adoptée à la dernière session, ont été approuvés par le Conseil privé et sont en vigueur aujourd'hui même. Aucun changement radical n'a été apporté, mais les nouveaux règlements aideront à promouvoir une plus grande efficacité du service. La principale modification concerne les congés en maladie, sujet qui a toujours soulevé des controverses et qui, à cause de ses nombreuses ramifications, prêtait à des irrégularités et à des manipulations.

D'après les nouveaux règlements, la longueur de ce congé sera déterminée suivant la durée des services du fonctionnaire, chaque employé, permanent ou temporaire, ayant droit à un congé de maladie de un jour et demi par mois, soit 18 jours par année. Ce congé sera cumulatif, c'est-à-dire que si, dans une année, le fonctionnaire n'a pris aucun congé, les 18 jours seront portés à son crédit. Par ailleurs, si un employé dépasse ce total, on pourra l'année suivante retrancher un nombre de jours correspondants sur le congé qui n'aura pas été pris. La limite à ce congé cumulatif est six mois, mais il faudrait dix ans de service ininterrompu pour compenser pour ces 18 jours. Si un employé s'absente même pour une demi-journée, il devra faire une déclaration écrite. Pour plus de 4 jours, un certificat médical est requis. On accordera un congé semblable pour maladie ou mort dans la famille de l'employé, ce congé pouvant être de trente jours par douze mois. Les vacances d'été demeurent de 18 jours ouvrables, mais un employé peut prendre deux vacances en une seule. On décrète que la fermeture des bureaux à quatre heures sera limitée aux mois de juillet et août alors qu'autrefois elle allait de juin à octobre. Aucun salaire ne sera payé pour travail supplémentaire sauf dans le cas des inspecteurs d'immigration.

Ces règlements sont le résultat de conférences entre la commission et les sous-ministres.

L'AMALGAMATION DE DEUX GRANDS HOPITAUX

L'Hôpital Général et l'Hôpital Western de Montréal ne forment plus qu'une seule corporation qui sera connue sous le nom de "Montreal General Hospital".

REQUETE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Un avis a été donné pour une assemblée générale spéciale de la Corporation de l'hôpital Western, qui aura lieu le 26 décembre, à 4 heures de l'après-midi, pour obtenir l'autorisation de présenter une requête en rapport avec l'hôpital général, pour la mise en vigueur de la loi II, Georges V, chapitre 151, (1921) qui est une législation décrétant l'amalgamation de ces deux grands hôpitaux anglais de Montréal.

Cette loi qui fut passée en 1921, le 25 février par la législature de Québec contient la substance suivante. Dans le préambule, les pétionnaires demandent que l'hôpital Général et l'hôpital Western, soient désormais fusionnés en une seule corporation qui sera connue sous le nom de "Montreal General Hospital".

Ceci est rendu nécessaire pour arriver à une administration plus économique et plus efficace des deux hôpitaux, dans l'intérêt du traitement des malades à Montréal.

Les deux corporations sont donc remplacées par une seule. Les gouverneurs à vie des deux hôpitaux formeront la nouvelle corporation. Ils devront se qualifier en payant l'honoraire et seront soumis à une contribution annuelle qui sera déterminée par le bureau d'administration de la Corporation qui a les pouvoirs par la présente loi d'en agir ainsi.

La corporation aura une succession perpétuelle pourra contracter, poursuivre et être poursuivie devant tous les tribunaux et dans tous les endroits de la province. La corporation aura le pouvoir d'emprunter et d'émettre des débentures, d'hypothéquer ses propriétés. L'objet de la corporation est le soin des malades et des blessés et pourra établir les charges qu'elle jugera convenables. Les malades pauvres seront soumis aux règlements établis par la corporation. Le bureau se composera d'un président, deux vice-président, un serétaire, un trésorier et 15 gouverneurs à vie qui seront élus à une assemblée annuelle. Tous sont élus pour un an. Des 15 gouverneurs à vie, cinq sont élus pour un an, 5 pour deux ans et 5 pour trois ans. Après ces termes, les 5 seniors se retireront chaque année et on en élira cinq autres. Tous sont rééligibles. Toutes les discussions seront réglées par la majorité des votes. Le bureau tel que constitué aura plein pouvoir pour administrer. La corporation peut placer ses capitaux, mais tout est soumis aux stipulations de la présente loi. Elle aura aussi le pouvoir de s'adjoindre ou d'acheter tout autre institution pour le soin des incurables, des vieillards et des infirmes.

La loi deviendra en vigueur à la date demandée par ces deux hôpitaux, ce qui vient d'être fait.

UN MARI VEND SA FEMME POUR UN DEMI-MILLION DE DOLLARS

Los Angeles, 20. — Elsier La Maie, un directeur de cinéma et propriétaire de théâtres, aurait consenti à vendre sa femme pour un demi-million de dollars à un nègre riche des bas-fonds de Juarez, Mexique, s'il faut croire les allégués d'une requête pour divorce déposée à la Cour supérieure, hier, par Mme La Maie. Celle-ci déclare que La Maie entama les négociations avec le noir en question en 1919, et qu'il lui dit, à elle, que de la somme d'un demi-million de dollars offerte, elle recevrait une part de $150,000. En dépit de son refus indigné pour une telle offre, La Maie continua ses négociations avec le nègre de Juarez, un nommé Lou-Harris Baker, pendant quatre ans, et manifesta encore tout récemment une vive colère devant les refus persistants de Mme La Maie.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE | 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES **ANNONCES CLASSEES** TROIS CENTINS | Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hre a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hre p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 8.15 hre a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BELGE peintre, blanchisseur, tapissier, imiteur; ouvrage heure ou contrat. Est 693M. 55-2

BLANCHISSEUR, tapissier, imitateur, peintre, demande ouvrage, prix modérés. Lord, Est 3840. 55-4

BOULANGER demande position à la campagne, fournirait bonnes références, se rendrait responsable de son ouvrage. S'ad. à 47B Ste-Elisabeth. 55-4

CHARPENTIER menuisier désire ouvrage, heures ou contrat. Calumet 1895W. 54-5

CHAUFFEUR-mécanicien, jeune homme, bonnes références, cherche position. Ecrire Casier 285 la "Presse".

COMPTABLE demande emploi, salaire modéré. Ecrire casier 277 La Presse. 20,22

CONNAIT : pâtisserie française et belge, demande emploi. Blvd. Rosemont, 4215.

CUISINIER demande position, chef ou second. 97 St-Denis. Est 2598. 54-2

HOMME de 35 ans avec références demande emploi comme gardien de nuit ou ouvrage général. Est 5813J.

HOMME demande ouvrage généralS'ad. 355 rue St-Louis. 55-2

JEUNE homme cours classique, références du maire, demande emploi. S'ad. 177 Berri, appt 2. Tél. Est 9734w. 55-2

MACHINISTE 8 ans d'expérience, montage et réparage. Téléphone St-Louis 8412W. 54-4

PLOMBIER steamfitter licencié désire ouvrage. S.-Louis 5788J.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE fille fiable, demande place dans maison privée, comme servante. 671 Champlain.

COUTURIERE, expérience dans familles privées, bonnes références, $2.00 par jour. Phone après 7 p.m. Rock. 3142W.

COUTURIERE demande journées dans maison privée ou chez modiste. Est 5402.

COUTURIERE, ouvrage soigné, prix modéré, 2514 Esplanade, appartement 4. Cal. 3606J. 53-4

DAME désire position dans famille privée, références, cuisinière. 709 Ontario Est.

DAME recommandée, ferait couture ou rendrait légers services en échange d'une chambre convenable. Est 6813J.

DAME nationalité belge, demande journées. Blvd. Rosemont, 4215.

DAME distinguée demande légers services, compagnies ou soin de malades chez gens respectables. Casier 280 la Presse.

FEMME de journée demande ouvrage. 75 Leclaire. Lasalle 5131w.

FEMME de journée demande ouvrage. 627 Mentana. St-Louis 1324M.

FEMME demande pour laver les planchers. S'ad. 288 Cadieux, 2ième. 55-3

GARDE-MALADE prendra cas après Noël pour 1.50 par jour. S'ad. Est 6927w.

LAVAGES et repassages soie et laine, ouvrage garanti, prix modéré. 89 Demontigny. 55-2

MENAGERE, dame d'âge moyen demande position comme ménagère pour un veuf avec ou sans enfant, recommandations de 1ère classe. Ecrivez mentionnant téléphone, casier 279 la Presse. 55-5

MODISTE perles, broderie, robes, bal et ville; ouvrage garanti. 288 Parc Lafontaine. Est 5193F. 20,22

ON TROUVERA une bonne femme de journée bien recommandée pour toutes sortes d'ouvrage. 514 St-Christophe.

VOUS trouverez bonne femme de journée. Est 7849W. Demandez chambre 10.

VOUS trouverez bonne femme de journée pour tout ouvrages avec référence. 84 St-Dominique.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies ! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique; Commission Scolaire. Autorisé signe par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2860. 222-306

ANGLAIS par la conversation. J'ai A mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 337-306

ANGLAIS, commerce, science, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2539, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

APPRENEZ l'anglais chez vous, 15 minutes par jour, résultats surprenants. Ecrivez pour renseignements, Universal Institute (183) 235 W. 108, New-York. 55-m,j,s.

NOUVELLE méthode, Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 1,4,6,7,11,13,15,18,20,22,24,26,29

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley, Uptown 3250. 255-306 F

AGENTS DEMANDES

AGENTS, bons solliciteurs demandés; vous pouvez vous faire gros salaire. 294 Ste-Catherine est, chambre 55. 18,20,n

60 AGENTS demandés pour vendre des arbres de Noël. S'adresser G. Robillard, 533 Chambord. St-Louis 5446. 55-2

HOMMES ou femmes, article nouveau. 2546B Esplanade.

ON DEMANDE de bons vendeurs d'expérience pour la vente de gramophones. 490 Mont-Royal est. 54-3

POUR vendre du stock d'une Cie en opération, bonne commission et affaires assurées. Ecrire Casier 127 La Presse. 55-2

SACHEZ vous établir un commerce payant avec nos 175 nécessités de famille. Soyez votre patron. Gros bénéfices. J. R. Watkins Co., 379 Craig O., Montréal. 46-10

VOUS pouvez gagner $50.00 à 100.00 par semaine en prenant une agence pour nos sacs, Ever Hot Bags, remplace les sacs eau chaude, les bouteilles, se chauffe automatiquement, vente facile. Tout le monde achète après avoir vu cette merveille. Venez voir Modern Invention & Co., 80 Park Ave.

AGENCES DEMANDEES

NOUVELLE maison de commerce, beau magasin, bonne rue, désirerait quelques agences dans n'importe quelle bonne ligne. Nous sommes responsables et bons vendeurs. L. P. Naubert & Co., 1737 Papineau.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé. Dans une industrie avec bonne clientèle. Position lucrative. Capital $1000 à $5000 piastres. Casier 260, la Presse. 55-2

ASSOCIE, affaire payant cent pour cent, profit, argent garanti, $500.00 requis. Casier 284 la "Presse". 56-3

COMMERCE prospère ayant au-delà de 5 ans d'existence, à besoin d'un associé ayant 5000.00 de capital devra prendre une part active dans les affaires et aura le contrôle de son argent. Casier 128 la "Presse". 55-2

ENTREPRISE ne devant pas un seul sou demande $3000.00 à 4000.00 pour étendre son commerce. Casier 137, la "Presse". 55-2

INDUSTRIE payante, établie depuis nombre d'années aurait besoin de 6000.00 pour augmenter le chiffre d'affaires. Le souscripteur aura droit de siéger sur le bureau de direction. Casier 122 la "Presse". 55-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ABANDONNEZ les petits salaires. 5 à $12 par jour est payé à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobiles ou tracteurs—Batteries—Expert en ignition d'électricité — vendeur — vulcanisateur—soudeur, etc. Grande demande. Les écoles Hemphill sont établies depuis plus de 15 ans. La plus grande institution du monde dans les métiers utiles. Expérience antérieure pas nécessaire. Si vous désirez ouvrage ou petit salaire, demandez immédiatement catalogue. Hemphill's Ecole d'Automobile et Tracteurs à Gazoline, Branches dans toutes villes importantes. Succursale canadienne-française, J. S. Dechêne, gérant, 142 St-Laurent, Montréal. 53-6

A BAS l'esclavage, gagnez 25 à $50 par semaines. Apprenez le métier de barbier. Bon salaire en apprenant. Cours spéciaux aux 20 premiers élèves. Grande demande, position assurée. Demandez le catalogue illustré, gratis. La seule succursale exclusivement canadienne-française. La plus grande chaîne d'écoles de métier au monde. Ecole de Barbiers Hemphill, 142 St-Laurent, Montréal. J. E. Dechêne, gérant. 55-6

APPRENTIES dans les modes demandées. 1380 St-Laurent.

ASSISTANT presseur demandé pour gilets d'hommes. Emploi permanent. S'ad. H. Vineberg, 1392 St-Laurent. 55-2

ATTENTION ! Apprenez le métier de barbier. Méthode avantageuse, rapide. Pourcentage payé en apprenant. Seule école canadienne-française. Ecole Modèle de Barbiers, 41 Craig Est. 54-6

ATTENTION : Pension. La maison St-Joseph reçoit toujours les jeunes gens, 109, ouest, Lagauchetière. 51-19

BARBIER demandé pour le temps des fêtes, 786 Ontario E.

BARBIER demandé pour samedi et lundi $15.00. 124 Beaubien.

BARBIER demandé pour lundi, patera $3.00. 281A Visitation, près Ste-Catherine.

BARBIER demandé, 1 à 2 ans expérience, immédiatement, 71 Villeneuve Est.

BARBIER demandé vendredi, samedi et lundi, 595 Fullum.

BARBIER demandé pour samedi et lundi, bon salaire. 411 St-Zotique.

2 BARBIERS demandés, un permanent, un vendredi, samedi, 3 Convent.

BARBIER demandé, 1208 St-Denis, coin Mont-Royal.

BARBIER demandé pour tous les samedis. 144 Ontario E.

BON barbier demandé pour la journée du samedi et lundi. 929 Notre-Dame O.

BON HOMME pour faire plâtrage en ciment. 324 Querbes.

BOUCHER expérimenté demandé immédiatement à 2625 St-Hubert.

BOUCHER demandé. 820 Ste-Catherine Est, coin Dalcourt.

BOUCHER demandé avec expérience. 1105 Ste-Catherine Est. 55-2

CHAUFFEURS. Apprenez à chauffer et réparer l'automobile sur toutes sortes de machines, jour ou soir, licence garantie. Cours payables à la semaine. Position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny Est. Est 4344. 56-306

CHAUFFEURS DEMANDES

Bramson a besoin de 20 chauffeurs expérimentés pouvant subir notre examen médical et de conduite. Doivent avoir plus de 23 ans, parler les 2 langues et posséder d'excellentes références. S'ad. au bureau de placement, immeuble Bramson, Ontario et Jeanne Mance. 56-2 F

COMMIS de chaussures, pour semaine. 846 Demontigny Est.

COMMIS d'expérience demandé immédiatement dans marchandises sèches. Bon salaire. S'ad. O. Benoit, 1783 Notre-Dame O.

COMMIS d'expérience pour le rayon des toiles, tissus lavables, étoffes à robes. J. A. Gagnon, 1383 Wellington, Verdun. 55-2

COMPTABILITE. Obtenez "Manuel de comptabilité pratique Goltman", français-anglais, système employé partout. Prix 60c. Goltman's Business College, 1277 St-Denis. 20,22

COMPTABLE demandé ayant expérience dans la construction. Ecrire A Casier 284 La Presse. 55-4

COUTURIER à la machine en chef et faiseur de poches de vêtements d'hommes. S'ad. Vineberg Samit Ltd., 338 rue Saint-Urbain.

COUTURIER et couturière demandés, 1742 Papineau.

DISTRIBUTEUR de pains demandé. S'ad. 378, 58ème Ave. Rosemont.

DRAPEURS de robes expérimentés demandés. S'ad. A.-Q. Miller. 285 Clarke.

ETALAGISTE d'expérience demandé, sachant faire les étiquettes Réponses confidentielles. Casier 253 La Presse.

FAISEUR de drap demandé. S'ad. Columbus Rubber, 1348 Demontigny Est. 55-2

FAUFILEURS de bords expérimentés demandés pour fabriques de paletots pour hommes, à Chambly-Canton. Canthonna Garment Mnfg Co., 204 rue St-Laurent, dernier étage.

GAGNEZ $5.00 A $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autotricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 2c à Dépt. 66C, Auto Knitter Co., Toronto. 256-m,j,n

GARCON demandé pour livraison. 319 Rachel.

HOMMES, garçons, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, commission en apprenant. Position garantie. Etabli depuis 21 ans. Informations, Collège de Barbiers Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 21,24,28,1,3,10,13,17,20

HOMME avec petit capital, ouvrage à l'année, salaire 30.00, 195 Sanguinet après 10 A.M.

HOMMES, avec petit capital, vues animées, pour circuit alentour de Montréal, bon salaire assuré, argent garanti. 9 Guilbeault.

JEUNE pompier compagnon demandé. 2170, 31ème avenue, Rosemont, près Beaubien. Calumet 3529w. S'ad. le soir.

JEUNE homme ayant quelque expérience dans épicerie pour livraison. 1801 Cadieux.

JEUNE homme capable, expérimenté en chaussures, références. 1621 Notre-Dame Ouest.

JEUNE homme demandé pour livraison, d'expérience. S'ad. 273 Villeneuve ouest. 55-2

LAVEURS expérience demandés, ouvrage permanent, bon salaire. Globe Laundry, 2606 St-Dominique. St-Le 469

MANOEUVRES demandés. S'ad. 676 ou 712 Garnier.

MONSIEUR demande un compagnon pour aller passer quelques mois en Floride. Ecrire Casier 256 La Presse. 55-3

ON DEMANDE un homme connaissant parfaitement sténographie anglaise et française, capable traduire anglais en français, connaissance parfaite tenue des livres, escompte, affaires de banques, etc. Casier 278 La Presse.

PLOMBIER d'expérience demandé. S'ad. 243 St-Hubert. Collet Frères.

PLOMBIER demandé, d'ad. 80 Desjardins, Lasalle 5397W.

POSITION pour bons voyageurs de commerce ou bons agents d'assurance, pour vendre des automobiles ; devra pouvoir donner très bonnes références. Pourra facilement se faire $3000 à $4000 de salaire par année. Canada Motor Car Co., 39 Avenue du Parc. 18,20,22

POUR une occupation, consultez le Registre St-Antoine, 268 St-Denis. 55-3

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 268 est, Ste-Catherine. 53-6

VENDEURS. Ville et campagne pour vendre des bas. World Knitting Co. 359 Avenue Viger Montréal. 20,22

VOITURIER

Un homme à bois demandé, de 1ère classe, pour construction, carrosserie automobile. S'ad. Omer Quintal Ltée, 14 Papineau. 56-2 F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

VOYAGEUR demandé pour manteaux de dames et enfants dans la province de Québec. Devra avoir clientèle et bonnes références. Seul un homme expérimenté devra, écrire à Casier 232, la "Presse". 55-2

VOYAGEUR demandé, vendant actuellement des accessoires mécaniques aux manufacturiers et institutions et qui pourrait vendre des équipements mécaniques aux hôpitaux, écoles, couvents, manufactures, etc. Ecrivez, boîte 1857 La Presse. 54-3

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

APPRENEZ à perler au crochet, gratis, 245 Aylwin, Hochelaga.

APPRENTIES dans les modes demandées, désireuses d'apprendre. S'ad. Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

APPRENEZ à perler au crochet, cours garanti, 6 leçons. 256 Durion.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 455 Chambly. 18,20

BONNE sténographe d'expérience, avec bonnes références, pour ouvrage général de bureau, dans magasin de gros. Ecrire casier 283 la "Presse". 56-3

BONNES fileuses, 8, pour manufacture de coton, bons salaires, pas d'apprenties. J. M. Bélanger, 126 Hadley. 56-2

BONNES filles demandées pour quick lunch. 110A Amherst.

BONNES brodeuses à la main pour ouvrage à domicile, 3115 Boyer.

BRODEUSES à la main demandées. Queen Embroidery, 425 place Phillips.

BRODEUSES 15, pour échantillons sur costume, atelier ou domicile, 539 Chambly.

CAISSIERE demandée, expérience, références. Palais Napoléon, 2528 Ontario E.

CAISSIERE demandée. S'ad. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest.

COMPTABLE—Jeune fille comme comptable connaissant les deux langues et la dactylographie, donnez l'âge et références. Ecrire casier 276 La Presse. 56-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour manteaux de dames. Quality Garment, 714 Mont-Royal est.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour confection de manteaux et costumes de dames. Gould Samuel et Co., 821 Bleury.

COUTURIERES à la machine demandées pour robes de soie, seules des expertes, bon salaire. S'adresser à Villeneuve Dress, 46, Saint-Alexandre. 55-2

FAISEUSE de remplis pour manteaux et robes de dames. 521 S.-Catherine Est.

FILLE demandée pour salon de crème à la glace. 1311 St-Laurent. 55-2

FILLES d'expérience dans les blouses et les robes. S'ad. The National Waist, 1420 Clarke. 55-2

FILLE demandée dans la marchandises sèche, expérience et références. 711 Ontario Est.

FILLES demandées pour apprendre le commerce des chapeaux ; doivent être de bonne apparence et désireuses d'apprendre ; pas d'expérience nécessaire. Se présenter immédiatement. Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

FILLE avec expérience pour salon de crème à la glace, bons gages. 2401 Ste-Catherine. Maisonneuve.

FILLES demandées pour dépt. du plissage. City Sponging Works, 10 Ontario ouest.

FILLE expérimentée demandée avec références pour servir les tables dans salle à dîner. 485 Ste-Catherine Est.

FILLE demandée pour travailler sur les machines, expérimentée pour habits d'enfant et d'homme et finisseuse et poseuse de boutons. Plateau 2686. 40 Dufferin. 55-2

FINISSEUSE de manteaux et de costumes de dames expérimentée. S'ad. Levine and Share, 511 immeuble Unity.

FINISSEUSE de paletots pour hommes, pouvant faire office de contremaîtresse demandée pour fabrique à Chambly-Canton. Doit être absolument expérimentée. Strathcona Garment Mnfg Co., 204 rue St-Laurent, dernier étage.

FINISSEUSE de fourrure demandée, ouvrage toute l'année, bons gages. S'ad. immédiatement 944 St-Laurent. 55-2

MODISTES de chapeaux demandées. Bonne position. Casier 285 la "Presse". 56-4

ON DEMANDE bonnes préparieuses et des premières modistes, bon salaire payé. Mme Leblanc, 200 Ste-Catherine ouest. 55-2

OPERATRICE de téléphone avec expérience. S'ad. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest.

OPERATRICES demandées, expérience nécessaire. Bon salaire. S. et D. Dress Co., 142 Peel. 56-2

PERLEUSES crochet demandées, meilleur salaire payé, aussi cour donnée. 260 Mont-Royal est.

PERLEUSES au crochet 10 d'expérience, j'enseigne, donne ouvrage à mes élèves. 256 Durion.

POUR une occupation, consultez le Registre St-Antoine, 268 St-Denis. 55-2

PREPAREUSES demandées. Inutile de faire application sans expérience. S'adresser 91 St-Pierre. 56-4

SOLLICITEUSES demandées, vous pouvez vous faire gros salaire, ouvrage facile. 294 Ste-Catherine est, chambre 55. 18,20,22

STENOGRAPHE demandée. Devra être compétence en anglais et en francais et connaître à fond le classage (filing), General Motors Truck Co., 30, av. Overdale.

TAQUEUSES et piqueuses demandées dans les vestes pour hommes, ouvrage permanente. S'ad. H. Vineberg, 1392 St-Laurent. 55-3

VENDEUSES dans les modes demandées, de bonne apparence, parlant les deux langues, bon salaire, position permanente. Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

VENDEUSES. Ville et campagne pour vendre des bas. World Knitting Co. 359 Ave Viger, Montréal. 20,22

VENDEUSE expérimentée dans les chapeaux demandée ; doit parler les deux langues ; bon salaire, position permanente. Se présenter immédiatement. Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE d'enfant demandée, bon chez soi, bon salaire, références exigées. 401 Stuart, coin St-Viateur. 54-4

COUPLE marié sans enfants pour ouvrage général dans une famille privée. Références exigées. Ecrire Casier 148, La Presse. 51-6

FEMME de chambre demandée avec références. S'ad. immédiatement 69 St-Antoine.

FILLE générale demandée sachant faire la cuisine, références exigées, pas de lavage ni repassage. S'ad. Mme Legault, 587 Chemin Ste-Catherine. Rock. 1645. 54-2

FILLE pour ouvrage léger de maison, une aimant les enfants, bons gages, parlant anglais. 2471A Hutchison. Rockland 5282W.

FILLE générale. Bonne cuisinière avec références. Westmount 4602.

FILLE demandée pour ouvrage général, 25 Contant.

JEUNE fille demandée, 2112 DeLaroche.

JEUNE fille pour ouvrage léger de maison. S'ad. 1988 Bourget.

JEUNE fille demandée pour 3 personnes, sans lavage ni cuisine. 291 Delanaudière. St-Le. 5462w.

JEUNE fille honnête, famille 3, devra coucher chez elle. 517 Marie-Anne Est.

JEUNE fille demandée comme servante, famille privée. S'ad. 306 Delanaudière. 56-2

MENAGERE pour personne seule avec un enfant références exigées. 1100 Henri Julien, St-Louis 2469.

MENAGERE demandée, 25.00 par mois, chambre et pension, devra parler anglais. 281 St-Laurent.

ON demande une servante, 2 enfants, ouvrage général. 1165 Marie-Anne. 19,20,21

ON DEMANDE une servante générale. S'ad. au No 329 ave Harvard. Mel. 2055. 56-2

ON DEMANDE une bonne générale, 2 adultes, 2 enfants, 1030 St-Hubert.

ON demande une femme de journée, 42 Carré St-Louis. Est 1835w.

SERVANTE générale demandée connaissant la cuisine. 1837 Notre-Dame ouest. 53-4

SERVANTE demandée sachant bien faire la cuisine dans une famille de deux personnes, références exigées. S'adresser 771 Rockland, Outremont. 53-6

SERVANTE générale. S'adresser 346 avenue Kensington, Westmount, ou 97 St-Fran.-Xavier.

SERVANTE demandée pour aider dans un appartement, références exigées, devra coucher chez elle, 154 Boulevard St-Joseph Est. 54-3

SERVANTE générale demandée. S'ad. 685 Lasalle. 54-3

SERVANTE générale demandée, bon chez-soi. 5285 Gilford. St-L. 2401W. 55-2

SERVANTE demandée. S'ad. 1039 St-Hubert. 18,20

SERVICE DOMESTIQUE

SERVANTE générale demandée, 1848 Notre-Dame O., St-Henri. 55-2

SERVANTE sachant faire cuisine, références exigées. S'ad. 297 De l'Epée. 55-2

SERVANTE générale demandée pour petit plain-pied. Sans enfant. Bons gages. 729 rue St-André. 55-3

SERVANTE générale demandée, références exigées, 322 Beaudry, Est 6111.

SERVANTE générale demandée famille sans enfants. S'adresser 478b St-Denis.

SERVANTE générale d'expérience demandée, sachant faire la cuisine, bon salaire. S'ad. 27 Carré St-Louis.

SERVANTE demandée dans petite famille avec références. 2653 Christophe-Colomb, Calumet 547.

SERVANTE, ouvrage général, famille privée, lavages à l'électricité, 1085 Durion.

SERVANTE demandée, famille de 2 enfants, pour légers travaux du ménage, références exigées. S'ad. 1005 Sherbrooke Est. 56-2

SERVANTE demandée, pas de lavage, références exigées. 2146 St-Denis.

SERVANTE demandée dans petite famille, 71 Ste-Marie.

SERVANTE générale pour 3 personnes avec références. 214 Parc Cartier.

2 SERVANTES générales demandées, bons gages. 212 Strathmore.

SERVANTE demandée avec références. 290 Amherst.

SERVANTE demandée pour famille de 2 personnes pas de gros lavage. 1152a Henri Julien.

SERVANTE générale demandée. 240 Hogan. Tél. Lasalle 2861W.

SERVANTE générale demandée immédiatement avec références. S'ad. 684 Garnier.

SERVANTE demandée dans plain-pied pour deux adultes, cuisine bourgeoise, coucheurs chez elle. Références. 213 Mountain.

SERVANTE demandée pour ouvrage général de maison, bon chez soi, petite famille. 2 ave Querbes, appt. 4.

SERVANTE bien recommandée, personne âgée d'environ 25 ans sachant faire la cuisine. S'ad. chez Desjardins, 130 St-Denis. 54-3

CONSULTATIONS GRATUITES

de 9 à 9. Spécialités: maladies vénériennes, peau, organes génitaux, urinaires. Traitement par correspondance. Dr J. Leprohon, Institut Médical Lotel, 276 Amherst. 20,22,24 F

CHAMBRES A LOUER

AVENUE Laval 21, très jolie chambre-boudoir avec lavabo, repas si désiré.

BERRI, 177—app. 2 — Chambre à louer, famille, 1 ou deux messieurs, piano, téléphone; possession immédiate. 56-2

BLV. ST-LAURENT 158, au jour, à la semaine, jolies chambres, bain, poêle, téléphone. 20,22

BOUL. PIE IX, 265, — 2 chambres en avant; usage de cuisine. 20,22

CADIEUX, 479, chambre pour couple, avec gaz, téléphone, prix modéré. 55-2

CADIEUX, 1219, près Duluth. Jolie grande chambre simple, chaude, confort, 3.25; famille 2 personnes. 55-2

CARRE St-Louis, 4, belle grande chambre devant pour 2 personnes, eau chaude, téléphone. 55-4

16A CARRE St-Louis. Grande chambre et salon double sur devant, richement meublée, aussi petite chambre, améliorations modernes. Est 6121W. 54-3

CENTRAL HOTEL, 50 Inspecteurs, chambres confortables, 1.50, 2.00 par jour, deux personnes. 13,15,18,20,22,24,26,28,31

CHAMP DE MARS, 192. Grande et petite chambre, chauffage moderne, poêle à gaz, téléphone.

CHENNEVILLE 90, 5 chambres modernes. 2993 Lafontaine. Las. 1143w. 56-2

DE L'EPEE, 744, 6 chambres, avec fournaise, un bas, $30. S'ad. Main 2239.

DELORIMIER 1284A. Beau flat de 6 appts à louer, améliorations modernes, très propre, fournitures à vendre ou bien à louer avec le logement à personne désirable, possession immédiate. St-Louis 4491F. 56-2

DORCHESTER EST, 442. Chambre pour une ou deux personnes, téléphone, électricité, poêle gaz.

DORCHESTER Est 333, jolies grandes et petites chambres, confort moderne.

DROLET, 290A. Grande et petite chambres meublées ou non, moderne. 55-2

LAGAUCHETIERE, 436, près St-Hubert. Jolie grande chambre, petite, 2/6, chaude.

LAGAUCHETIERE Est 342, chambre pour couple, bien propre. 56-2

LAGAUCHETIERE Est 324. Grande et petite chambre avec poêle à gaz, confortables. 55-2

LAURIER O. 84.—Chambre meublée avec ou sans pension moderne.

ONTARIO Ouest 56—Grande et petite chambres, gaz, bon marché. 56-2

ONTARIO Est 35. Grande chambre, aussi petite, bain, gaz, téléphone, maison chaude. 55-2

ONTARIO Est 490. Chambre et cuisine. Est 9761. 52-6

ST-ANDRE 220, belle grande chambre sur devant, bain, eau chaude, téléphone, prix modéré. 56-3

STE-CATHERINE Est 212. Chambre à louer sur le devant.

STE-CATHERINE Est 809. Chambre, poêle gaz dans chambre. 5.00.

ST-DENIS, 140, Grande chambre en avant, 1er étage, toutes commodités.

ST-DENIS, 976, grand boudoir, 2ième étage, prix modéré. St-Louis 1116. 56-2

ST-DENIS, 152, chambre meublée, poêle à gaz, téléphone, 4.50 par semaine. 56-3

ST-DENIS 1648. Chambre simple meublée, garde-robe, électricité, usage tél., monsieur seulement, St-La 4935w.

ST-DENIS, 714. Grande chambre sur devant pour deux, gaz, électricité, téléphone. Est 5297W, piano si désiré.

ST-DENIS 463, coin Sherbrooke, chambre devant tout confort moderne, pension si désiré.

ST-DOMINIQUE 2853, coin Beaubien, 2 chambres, eau chaude, téléphone, tout confort, déjeuner, souper désiré.

STE-ELISABETH, 142, chambre avec gaz, confort, Est 431J. Aussi petite chambre.

STE-ELISABETH 35. Grande chambre avec poêle à gaz. Tél. Est 9464. 55-2

ST-HUBERT, 492, grande et petite chambre, usage de cuisine si désiré.

ST-HUBERT 502, chambre meublée, gaz, téléphone, maison respectable.

ST-HUBERT 1056, chambre devant, dans famille privée, sans enfants, tél., références, monsieur seulement. 56-3

ST-HUBERT 624, près Ontario, belle chambre avec poêle à gaz, confort chez-soi pour personne sobre, honnête, tranquille.

ST-HUBERT, 221. Grande et petite chambres avec pension. Le chez-soi. 55-4

ST-TIMOTHEE 66, grande chambre, 2.50, gaz si désiré. 55-2

SHERBROOKE est 240, chambre devant richement meublée, propre, chaude. Est 7427. 56-3

SHERBROOKE Ouest 79B, app. 2, chambre meublée, convenable pour 2, toutes les commodités, $6.

SHERBROOKE est 350, grande chambre, confort chez-soi. Est 6756. 20,22

SHERBROOKE Est 123. Grande et petite chambre, confort moderne. Tél. Est 8266. 55-2

331 SHERBROOKE Est, chambre à louer double, lavabo, téléphone. 55-4

SHERBROOKE Est 67, chambre confortable, simple et double, propres et chaudes, prix modéré. 56-2

WINDSOR 111, Vancouver House, vis-à-vis la gare. Propres, chaudes, au jour ou à la semaine. Prix raisonnables. 56-4

WOLFE, 556, chambre-salon double, famille sans enfants, téléphone, confort chez soi.

BELLE chambre avec usage de la cuisine, pour monsieur ou couple. 158 Seigneurs. 20,22

BELLE chambre, système eau chaude, pour couple, pension si désiré. 347 Mentana.

CHAMBRE sur devant, richement meublée, confort moderne, maison privée. 33 Cherrier. 18,20

GRANDE chambre meublée à louer, poêle à gaz, téléphone Est 5688 — 136 Sanguinet.

GRANDE chambre sur devant avec gaz, autre avec gaz, $4.50, 610 St-Hubert. 20,22

JOLIE chambre à louer meublée. 217 Mt-Royal E. 56-3

PETITE chambre avec confort, eau chaude, téléphone, 3.50. 609 St-Denis. 55-2

SALON double, une chambre sur même plancher, chambre de bain. 2174 St-Laurent.

2 CHAMBRES prix modéré, 150 DeLaroche. St-L. 1336F. 56-3

CHAMBRES DEMANDEES

DAME seule demande chambre non meublée dans centre de la ville, 3.00 par semaine. Ecrire 938 Demontigny Est.

JEUNE FEMME avec sa fillette de 5 ans, demande chambre dans maison privée, sans enfant. Etant employée dans un bureau, je désirerais qu'on en prenne soin durant le jour. Donnez tous les détails et conditions, ainsi le prix dans la première lettre. Références échangées. Ecrire Casier 281 La Presse. 56-3

CHAMBRES ET PENSIONS

BEAVER Hall 765, 5 chambres, confortables, avec bonne pension, prix modérés.

BERRI 780. Chambre avec pension pour messieurs, bon chez soi. Est 3584F. 20,22

BOUDOIR chambre double, confortable, pension, 520 St-Hubert. Est 6987M. 20,22

CHAMBRE et pension confortables, seize dollars pour deux. 196 Laval. 56-3

PENSION, bonnes chambres, 6.50 à 8.50 semaine, 109 ouest, Lagauchetière. 51-19

PERSONNE confiance demandée, en retour légers services, donnerons chambre et pension. 2619 St-Denis. Cal. 1297F.

ST-HUBERT 522, chambre confortable, système chauffage, repas de table. Est 8064W. 55-4

ST-URBAIN, 1723. Personne sobre trouvera chambre, pension, famille privée, confort, téléphone. 54-5

CHAMBRE ET PENSION DEM.

ANGLAIS demande chambre chaude et pension dans famille canadienne, parlant l'anglais. Pas d'autre pensionnaire. Partagera chambre si le prix est bas. Ecrire en anglais à M. D. 820 St-Laurent.

PENSIONS D'ENFANTS

PENSION d'enfant, semaine ou journée. 180 Valois. 19,22

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS, 129 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 45-20

APPARTEMENTS 4 et 5 pièces modernes, 260 Sanguinet. Est 1361J. 18,20,22

DORCHESTER Ouest 392, vis-à-vis le club St-James; Sherbrooke Ouest 340, vis-à-vis l'Université McGill; St-Denis 289, vis-à-vis le théâtre St-Denis; Parc Lafontaine 64, $12 à $60; meublé sur demande; court bail d'accommodation. Possession immédiate. Aussi bureau, garages privés. 20,22

RUE SHERBROOKE Est, appartement de 2 pièces, vue magnifique sur le parc Lafontaine, téléphone et confort du chez soi, prix modéré à des locataires permanents, convenable pour couple ou deux messieurs. Ecrire Casier 20, 539 Ste-Catherine Est. 18,20

ST-DENIS 316, appartement une pièce, cuisinette, concierge. Est 4754. 18,20,22,87,29

ST-HUBERT 138, 6 pièces; personnes recommandées. Notaire Ducharme, 180 St-Jacques. Main 7741. 19,20,22,24,27,29

685 Shuter, près Sherbrooke, une chambre cuisinette et chambre bain. S'adresser au concierge. Plateau 5961.

3 GRANDES pièces nouvellement meublées, éclairées, chauffées eau chaude, téléphone. 125 Sherbrooke Est.

APPARTS MEUBLES A LOUER

DEUX pièces, cuisinette, eau chaude, bain, 55 Hutchison. Plateau 2933. 54-3

1 PIECE cuisinette, gaz, électricité, eau chaude. S'ad. 778 Shuter et 190 Mance. Plat. 2935. 54-3

MAISONS A LOUER

AVE BENNETT 71, Maisonneuve, 5 appartements, meublés à vendre, avec logis; le premier $150 l'achète.

AVENUE des Belges 2857, logement 3 appartements, bain, très propre, ensoleillé, $12.00. Possession immédiate. S'adresser à 2857 ave des Belges, 2 à 4 hres. Tél. 2858W. 54-3

AVENUE Esplanade, 3me étage, 6 appartements, système de chauffage, bien décorés, toutes les améliorations modernes, prix réduit. S'ad. par tél. St-Le 6705F. 52-6

BORDEAUX 2365, 3 appartements, gaz, fixtures électriques, 15.00, 1227 Des Erables. 18,26,22

BOULEVARD St-Laurent 3110, logement, six appartements; ménage fait; vingt dollars. J.-B. Péloquin, 66 St-Jacques. 55-10

BROWN, Florian 169. Propre, électricité 14.00. Cottage rue Ottawa, neuf, $11.00. Vendrait. Gagnier, Calumet 3992w.

CADIEUX, 427B, 4 chambres, électricité, 16.00, possession immédiate, 641 Ontario Est. Est 6532.

CADILLAC, Guybourg, 4 appartements, 857 Cadillac. 55-2

CHATEAUBRIAND, No 2435. Logement bon état, loyer $15.00 par mois. Driffer, 97 St-

ARTICLES DE MENAGE

MOULIN électrique pour hacher la viande. 2587 Henri-Julien.

POELE en fonte tout neuf, raccordement à eau chaude, valeur $100.00 pour $25.00. 1820 Delaroche. Tél. Calumet 32.

POURQUOI ne pas visiter le plus grand assortiment de prélarts au Canada en voyant un des neuf magasins J. A. Lamy Limitée. Les valeurs sont surprenantes et les prix extrêmement bas. Il y va de vos intérêts de voir chez Lamy avant d'acheter vos couvre-planchers. Voyez nos tapis d'escaliers. Prélarts à 25c, 39c. Linoléum, 39c, 49c, 59c. J. A. Lamy, Limitée, 527 rue Centre, 297 rue Amherst, 181 rue Notre-Dame ouest, 179 rue de la Roche, 2107 rue Notre-Dame ouest, 726 rue Mont-Royal est, 2578 rue Ontario est. 55-4

PRELARTS et linoléum à prix réduits d'ici à la fin du mois. Nos prix défient toute compétition, les valeurs sont insurpassables. Prélarts depuis 25c, 35c, 39c. Prélarts 1ère qualité valant 50c, pour ces deux semaines, 43c. Linoléum, 2 vgs et 4 vgs de largeur, valant 75c et 1.00 pour 39c et 69c. Grand choix de dessins. Voyez un des magasins les plus populaires à Montréal dans les prélarts et marchandises sèches, J. A. Lamy, Limitée, 527 rue Centre, 179 rue de la Roche, 297 rue Amherst, 481 rue Notre-Dame ouest, 726 rue Mont-Royal est, 2578 rue Ontario est, 2107 rue Notre-Dame ouest. 55-4

SETS de chambre, noyer noir et kyonix. Set à dîner, noyer noir et chêne fumé, 399 Cartier. 52-6

SET à dîner en chêne doré, 1276 Lafontaine près Fullum.

SET Chesterfield tapisserie et mohair combiné, nouveau, faut vendre de suite faute d'espace, a coûté 250, pour 100. 1018 Ste-Catherine Ouest.

SET salle à manger, noyer solide, payé 700.00, vendra 400.00 ; set Chesterfield, payé 600.00, vendra 200.00, absolument parfait, chance unique. 23 McNider, Outremont.

SIDEBOARD, sofa, table, chaise, tapis, miroir, statuette. 864 Cartier. Est 7471W.

SOFA-LIT et couchette ¾, 1053 Saint-André

2 FOURNAISES avec tuyau, bon marché. 771 Laurier Est.

CARPETTES, 9 x 6 pieds, 5.70

Prélart 25, 30, 35, 39 et 48c la verge. Linoleum 2, 3 et 4 verges largeur. Carpettes linoleum, 7½ x 9, 9.75; 9 x 10½, 13.65; 12 x 12, 19.50. Thompson, 128 Bleury; 1014 Est, Mont-Royal. F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Nous avons encore quelques sideboards, porte-chapeaux, pupitres, roll-top, sofa-lit en fer, poêles fournaises, lits en cuivre. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 53-6 F

MEUBLES ET TAPIS

10% d'escompte sur tous nos prix. Tapis Axminster 3 x 3 verges, $35.90. Nous échangeons vos meubles usagés. Nous irons les évaluer sur demande. Moise Laurin, 815 Est, Mont-Royal. 56-5 F

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel de Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 43-26 F

NICKELAGE

Nous faisons le nickelage de toute espèce de morceaux à 2 jours d'avis, le tout est garanti et fait par des experts. Toutes les pièces sont passées à la coppe, ce qui assure une double durée et un plus beau fini. J. & P. Davignon Ltée, 1050 Est, Ontario. F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous, notre représentant passera évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 53-6 F

FOURRURES

A BAS PRIX, manteau mouton garni alaska, buste 40, payé 300.00, vendra moins moitié prix. 1841 Papineau.

A BAS prix, élégants manteaux seal Chapal, unis, garnis écureuil, mouton Perse, dernière création, $95, 125.00, 150.00 195.00. Salon Fourrure, 500 St-Hubert, près Ontario. 48-11

A BAS PRIX manteaux seal uni 46 pouces long 115.00,garnis Alaska 125.00,manteaux mouton pleines peaux garnis Alaska 300.00, réparations. 457 Gilford. St-Le 98153. 14,15,18,20

ACHETEUSE, superbe manteau, aussi seal, trop petit. 476 St-Denis. 15,18,20

ALASKA Hudson, manteau seal, dernier modèle, meilleure qualité, porté deux fois, bargain, 481 St-Denis. 53-5

A SACRIFICE, manteaux chapal, neufs, non réclamés, W. Gauvin, 15 St-Jacques ou 1889 St-Urbain. 55-10

AUBAINE manteau seal, garni Alaska, grandeur 38, vendra à grand sacrifice. Las. 3058w. 1252 Ste-Catherine Est.

A VENDRE manteau en mouton de Perse noir, pour dame, 46 pouces de longueur, 40 buste, en parfait ordre. 36 Avenue Dunlop, Outremont. 19,20,22

BEAU collet en Alaska, forme animal, nouveau genre. 259 Gauthier. St-Louis 6957w.

BEAUX manteaux mouton, seal, garnis ou unis, neufs et usagés, vrai bargain. 2040 Papineau. 55-3

BEAU pardessus chat sauvage et un en drap beaver, pour monsieur, collet rat musqué Labrador, 2 beaux casques en vison, très bon marché. 303 St-Hubert.

BON MANTEAU en chat sauvage pour dame, à vendre, taille 36-38. Westmount 7426J.

CAPOT de chat usagé à vendre. 243 Champlain. 20,22

CASQUE loutre de mer, 7 de grandeur, très belle qualité, sacrifiera 1987A rue St-Jacques.

CHEZ D. Duguay, enregistré, avec $10 de dépôt un manteau seal première qualité; nous prendrons votre mesure, balance 5.00 par semaine. 2594 St-Hubert.

CHEZ D. Duguay enregistré, 2594 St-Hubert, vous trouverez un beau manteau en seal français fait à ordre pour le prix de 119.50 à termes faciles. Il y a des manteaux pour tout le monde. 19,20,22

COAT pour homme meilleur beaver anglais avec collet loutre naturelle foncée jamais porté, bargain, 481 St-Denis. 56-5

DAME partant pour le Sud, sacrifiera superbe manteau mouton, long, luisant garni Alaska, dernier modèle, une beauté. 1016 Laurier Ouest.

MAGNIFIQUE manteau mouton de Perse, 42. S'ad. soir 2591 St-Denis. 54-5

MAGNIFIQUE manteau mouton garni vison, longueur 48 pouces, faut vendre. Cal. 2401J. 2286a. St-Hubert. 56-2

MAGNIFIQUE paletot chat sauvage, sacrifice, besoin d'argent, 465 Henri Julien. 56-3

MANTEAU mouton, seal, peaux castor, écureuil, seal; réparations générales; satisfaction garantie; qualité, prix incomparables, 297 St-Denis. 53-6

MANTEAU rat musqué, garni en seal, bon seal, cause départ. 74 Panet.

MANTEAU mouton de Perse, grand collet et manchettes Alaska, 48 pouces de longueur, doit être vu pour appréciation, prix exceptionnel. 70 Villeneuve Ouest.

MANTEAUX Hudson garnis de fourrures à vendre, à sacrifice, cause de deuil. S'ad. 124 St-Denis. Est 6062W.

MANTEAU seal, modèle nouveau, très bien fini, bonne qualité. Pour informations, Las. 2762w. F

MANTEAU mouton Perse, peu usagé, sacrifiera $50, collerette en vison, 2324 St-Denis.

MANTEAU Hudson seal, sacrifiera cause mortalité. 251B Wolfe. 56-3

MANTEAU seal grandeur 40, 215 Florian. 56-3

MANTEAU en poney russe avec collet et poignets en martre d'Alaska, en bon état. Sacrifiera pour $15.00. Rock 4786. 20,22

MANTEAU mouton de Perse, grandeur 40, à sacrifice. 617 Craig Est, 3ème étage.

MANTEAU Hudson seal garni castor Labrador, sacrifiera $150.00. 516 Parc Lafontaine. 18,20

PARDESSUS beaver anglais garni loutre Labrador, casque vison de choix sacrifiera, 47A Ste-Famille. 20,21,22

PARDESSUS Beaver noir collet mouton. 288 Christophe Colomb. 56-2

PARDESSUS castor piqué, échantillon de toute beauté. J.-B. Péloquin, 68 St-Jacques. 55-10

SUPERBE manteau mouton de Perse, cause: mortalité. 2314 St-Denis. Cal. 3569w. 56-2

TUQUE de vison, a coûté $80.00. Je la vendrai pour 50.00. Besoin d'argent. Adressez-vous au No 522 St-Hubert, de 10 hrs a.m. à 3 hrs p.m. 55-3

MANTEAUX SEAL CHAPAL, 98.00

Valeur incomparable à partir de $98 en montant. Garantis fameuse marque Chapal. Garnis alaska, castor, vison et unis. Doublés de brocard, soie brochée, popeline, etc. Les premiers arrivés auront le premier choix. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Edifice Banque Hochelaga. F

FOURRURES

SET thibet blanc, manchon et tour de cou, sacrifiera pour $8. 1750 Bordeaux. $40.00. Magnifique manteau de fourrure dernière mode, grandeur 40. Cal. 1922w. 2535 St-Laurent. 55-4

A VENDRE

Magnifique paletot castor piqué, peu usagé, a coûté $500.00, vendra $550.00. Adressez-vous au No 522, S.-Hubert, de 10 heures a.m. à 3 heures p.m. 56-3 F

MANTEAUX MOUTON PERSE

Afin de rencontrer nos échéances du mois, nous offrons 22 manteaux mouton Perse, garnis alaska, vison, écureuil, pleine longueur, doublure brochée. Tous de première qualité et entièrement garantis. Valant $350.00, 400.00 et 450.00 pour $225.00, au choix. A. Giguère, Enrg., 435 Est, Mont-Royal. 18,20,21,22 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

BEAU costume à grande réduction, cause de deuil. 414 Ste-Catherine Est.

BELE robe de toilette 36-38, cause de deuil. 1163 Boyer. Calumet 1946W.

BON marché, costumes bleu marin,noir, robes, étoffe, et soie noire perlée;manteau avec collet seal, souliers satin noir. 20 Boyer, St-Louis 4305J.

COMPLETS pour hommes, jeunes gens et garçons, pardessus en drap Beaver avec collet en fourrure, chandes capotes militaires, épais imperméables neufs, $5.00. Pantalons tout laine, $1.00; culd'habits de gala à prix merveilleux. Young Clothing Shop, 373 St-Georges, 1 porte plus bas que Ste-Catherine Ouest. 58-1

GROS lot de pardessus pour hommes à 1.50 ; manteaux opur dames, à 1.50 et plus ; habits, costumes, fourrure meilleur marché qu'ailleurs. 1693 Notre-Dame est, près Désery. 54-5

HABIT, paletot d'hiver, 206B Jolicte.

MAGNIFIQUE robe de jais à vendre. S'ad. 232 Parc Lafontaine. 55-3

MAGNIFIQUE trousseau baptême à vendre, 200 St-Timothée.

MAGNIFIQUE robe en velours brun, perlée, sacrifiera. 2154 St-Denis.

MANTEAUX d'hiver échantillons pour demoiselles, 2 à 17 ans, pas de dépense, les plus bas prix. 1532A Clarke, en haut. 56-3

VENTE de banqueroute, complets de 35 pour 2.50 et plus; pardessus d'hiver 2.50 et plus; pantalons de 8 pour 1; chaussures de 6 pour 1. 53 St-Dominique. 56-2

VRAI bargain, complets pour hommes, jeunes gens, aussi paletots d'hiver non réclamés, chez O. Trudel, tailleur, 1776 Papineau. 56-3

3 MANTEAUX, robe en crêpe canton brune. 2269 St-Denis.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 53-6

BEAU piano droit acajou à sacrifice, 1375 St-André.

PIANO droit de bonne marque américaine, en bon état. Prix spécial pour la vente de Noël, $217, payable $15 comptant et $1.75 par semaine. Layton Bros. Ltd, 550 Ste-Catherine ouest. 15,20

PIANO cottage Dominion, légèrement usagé, chance exceptionnelle, sacrifiera $155.00. 313 Galt, Verdun.

PIANO cottage acajou, 2 ans d'usage, besoin d'argent, bon marché, 1376 St-André près Mont-Royal.

PIANO droit Karn, paraît comme un neuf. 985 Tupper, le soir.

PIANO droit Canadian, une véritable aubaine, aussi gramophone cabinet. 111 Mont-Royal ouest.

PIANOS et phonographes pour les fêtes, haute qualité, bas prix. Vieux instruments pris en échange. Mulhollin's, 786 S.-Catherine, juste à l'ouest de Guy. Ouvert le soir.

PIANO Lindsay acajou 125.00, face église Sacré-Coeur, 818 Ontario Est. 56-10

PIANO droit, 1ère qualité, garanti donner satisfaction, 242 Visitation. 18,20,22

PIANO droit peu usagé, aubaine, à prompt acheteur. 761A Berri. 18,20,22

PIANO style Louis XV vendu comptant ailleurs 475.00, pour 395.00, payable 10.00 par mois. Voyez la Compagnie Royale pour faire un bon marché. 185 Beaubien. 18,20,21

PIANOLA parfait ordre ayant coûté 900. Prix 500. Up. 7999.

VENTE de 26ième anniversaire. 50 pianos à prix spécial, comptant ou à termes. Cie des Pianos Leach, 564 Ste-Catherine ouest, entre Stanley et Drummond. 55-5

WEBSTER droit, pris en échange et soigneusement remis au point par nos experts, à nos propres ateliers. $247 payable $15 comptant et $2 par semaine Layton Bros Ltd, 550 Ste-Catherine ouest. 15,20

10 PIANOS cottages d'occasions dans les meilleures marques, à partir de 85.00 payables 1.50 par semaine et plus. Vous serez étonnés de nos occasions. Compagnie Royale, 185 Beaubien. 18,20,21

HARMONIUMS POUR NOEL

Nous avons un excédent de stock d'harmoniums neufs et d'occasion que nous écoulerons à grand rabais, avec facilité de paiement. Prix: $25 à $175. Payable $1 par semaine. Layton Bros, 550 ouest, Ste-Catherine. 15,20 F

HARMONIUM AUTOMATIQUE

Vocalion, en très bon état. Joue avec rouleaux de musique comme piano automatique ou peut être joué à la main. Prix $650.00. Paiements faciles pour convenir. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. F

J. O. LAUZON

N'achetez pas votre piano sans venir voir nos prix. Nous échangerons votre vieux piano pour un neuf. Conditions de paiements faciles. 610 Est, Mont-Royal. 54-4 F

MASON & RISCH, $325

Un très bon piano droit, bonne sonorité, cadre tout en fer. Paiements faciles. $25.00 comptant et $8.00 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. F

MUSIQUE EN FEUILLES

2,000 copies de belle musique classique et populaire seront écoulées à sacrifice, de 9 à 15c la copie. Venez faire votre choix, à 822 S.-Hubert. 14,20,22 F

OCCASIONS EN PIANOS

$95 et plus. Valeurs extraordinaires en pianos recommandables. Piano de pratique, $95; piano droit Broadwood & Sons, $125; Chickering, $275; Shaw, autrefois $450 pour $255; Heintzman & Co., $325; Steinway autrefois $1,000,prix de vente $475. Paiements mensuels faciles. J. W. Shaw & Co., 356 ouest, Ste-Catherine. 20,22 F

PIANO DROIT, $225

Schleicher, caisse en acajou, cadre tout en fer, touches en ivoire, trois pédales, sonorité parfaite. Une véritable aubaine. Paiements faciles, $15.00 comptant et $7.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. F

PIANO DROIT, $285

Richmond, cadre tout en fer, touches en ivoire, trois pédales, caisse en acajou, parfait ordre. Paiements faciles. $25 comptant et $8.00 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. F

PIANOS DE PRATIQUE

De $60 à $135.00. Paiements faciles, $5.00 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. F

PIANO J. W. SHAW

$295. Magnifique piano droit Shaw, belle caisse en acajou, dernier modèle, cadre en fer épais, mécanisme à répétition breveté, touches d'ivoire et d'ébène, 7¼ octaves, 3 pédales, son rond et plein. Ancien prix $450. Prix de vente $295, payable $2.50 par semaine. J. W. Shaw & Co., 356 ouest, Ste-Catherine. 18,20 F

PIANOS ET GRAMOPHONES

Venez vous renseigner sur le moyen le plus économique de faire l'achat d'un bon piano ou gramophone chez J. Bouchard, 832 S.-Hubert. Spécialités: pianos et gramophones, accordeur et réparateur de toutes sortes d'instruments. 18,20,22 F

GRAMOPHONES

COLUMBIA graphonola électrique, très peu usagé, seulement 65.00 payable 1.50 par semaine. Compagnie Royale, 185 Beaubien. 18,20,21

ECHANGEZ vos records pour 5c et plus, gramophones et records, derniers sortis, à vendre, 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 6,18,20,27

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repeatographe. 1168A Wellington. 127-n

GRAMOPHONE cabinet, bon marché. S'ad. M. Rhéaume, 293 Duluth Est. 56-3

GRAMOPHONE à grande réduction. N'achetez pas sans venir nous voir, 490 Mont-Royal Est. 58-6

GRAMOPHONE très gros cabinet acajou joue tous les records, vendra à sacrifice avec records. 160 St-Denis. 20,22

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, restait double, automatique, diamant, 68 sélections, 30.00. Garanti. 342 Mont-Royal. 54-6

GRAMOPHONE cabinet en acajou, joue tous les disques, à sacrifice pour du comptant. 2249 Ave. du Parc, près Fairmount. 54-5

GRAMOPHONE, cabinet acajou, magnifique ton, joue tous records, sélections. Sacrifice 40.00, 200 Villeneuve Ouest. 55-6

GRAMOPHONE riche gros cabinet acajou sculpté, multiple moteur, records, diamants, sacrifiera $35.00. 135 Christophe-Colomb. 55-5

GRAMOPHONE cabinet acajou, coûte 225.00, servi 6 mois, sacrifiera avec records, 55.00. Besoin d'argent. 232A Maisonneuve, près Ste-Catherine.

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur. 313 Galt, Verdun. 53-6

GRAMOPHONE très gros cabinet acajou joue tous les records, contrôleur du son, payé 350, sacrifiera à 150 avec records. 401 St-Hubert, en haut. 20,22

GRAMOPHONE cabinet acajou, coûté 150.00 avec 80 sélections, 30.00, faut vendre. 1276 St-André, près Mt-Royal.

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victoria, automatique, 60 sélections, diamant, 30.00. Garanti. 308 Visitation près Ste-Catherine. 24-72

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Est, Mont-Royal. 46-26

GRAMOPHONES, disques, grand sacrifice, comptant ou conditions faciles. 264 Mont-Royal est. 56-3

GRAMOPHONE, $7.00, bargain extraordinaire, style Victor, multiple spring, records, etc., 1172 Wellington, après 5 heures. 53-6

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 53-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal Est. 41-24

RECORDS! RECORDS!

1,000 records neufs de la meilleure marque pour gramophone, seront écoulés à grande réduction d'ici à la fin du mois. Venez les entendre. 832 St-Hubert. 18,20,22 F

SONORA

tout neuf avec $25.00 de records à votre goût, $125.00. C'est un modèle cabinet fini acajou. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. F

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

ANCIENNE chaise de dentiste et accessoires. 20. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 55-10

AVIS—Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O. Main 5157. 53-26

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans ; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent. Main 4357. 16-156

CLAVIGRAPHE sacrifiera à $20.00. Balayeuse électrique $25.00. 1822 Ste-Catherine Est.

CLAVIGRAPHES, toutes marques et prix: vendus, loués, réparés. Main 2202. Canada Typewriter Exchange, 58 St-Jacques.

2 SHOW-CASES, comptoir, à vendre, 54 Panet 54-3

SHOW-CASE, fixtures, bureau, bargain à prompt acheteur. S'adresser 233 St-Paul Est. 56-3

UNDERWOOD parfait ordre sacrifice. 554 Sherbrooke Est.

DACTILOTYPE

Visible, avec marche-arrière, ruban deux couleurs et touche pour tableaux. Prix de vente rapide, $25.00. 14 Clarke. F

ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAU perroquet très intelligent, bon marché, 801 St-André. 56-2

HEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU berlot, harnais de boghei, bon marché. 52 King. 54-3

BEAU sleigh sur bob, devant en S, sleigh Ste-Catherine, sleigh Windsor, berlot, carriole, 1761 St-Laurent. 20,22

BITHEL, 773 St-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 38-26.

BON cheval de promenade demandé. Up. 4084.

CHEVAL 6 ans, sain, 1250, sacrifiera. 241 Delaroche. 55-2

CHEVAL 1250, 7 ans, garanti sur toutes voitures. 225 Delaroche.

CHEVAL, attelage,boghei, sleigh Windsor complet. S'ad. 175 Rivard. 56-3

CHEVAL, 1000, 6 ans, gros train, $45, berlot, sleigh, 1065 St-André.

CHEVAL gros train 9 ans, essai, 40.00. 333 Amherst. Est 8101.

CHEVAL 1100 lbs, garanti 75.00, 2 lorries d'hiver, carriole, 211 Desjardins. Lasalle 4982W.

CHEVAUX, harnais et voiture, 179 Workman. Vict. 1943. 153-6

CHEVAUX, 2 bons chevaux de travail à vendre bon marché pour prompt acheteur. Buanderie Moderne Ltd, 251 Bourbonnière.

GRAND cheval rouge ambleur enregistré, garanti pour aller 2.30 sur chemin, vendra 385. 467C Plessis.

HARNAIS seconde main, doubles et simples, de toutes sortes, harnais de poney, colliers de toutes sortes. 1761 St-Laurent. 20,22

JUMENT blonde, 1200, garantie, 35.00 ; sleigh, 1085 Lafontaine, près Delorimier. 56-3

LORRIE simple d'hiver, 97 Ste-Elisabeth.

ON demande à acheter des cours pour fumier ou échangera pour de la paille. Ecrivez 2202 boul. Gouin, Montréal-Nord. 64-3

PETIT cheval 700 lbs, sain, gros train, $45. 1023 Marie-Anne.

SLEIGH Ste-Catherine McLaughlin tout neuf. 1890 Delaroche. Tél. Calumet 32.

SLEIGH à lait ,sleigh d'épicier, 2 Ste-Catherine, 1 attelage. 1560 St-Laurent.

SLEIGH Windsor peu usagé, 2048 Delaroche. Cal. 822w.

UN BERLOT presque neuf, sleigh épicier ou boucher, un harnais. Lasalle 1113. 229 Joliette.

2 BONNES sleighs, express à vendre, devant en S, en bon ordre, bon marché. S'ad. 1082 Ethel, Verdun. Vict. 3287w. 55-5

3 SLEIGHS toutes neuves pour boucher ou épicier, vendra moitié prix. 5493 Notre-Dame Est.

3 STE-CATHERINES, 2 berlots, plusieurs chevaux, tout en bon ordre, 1486 Clarke.

4 BERLOTS, une carriole presque neuve, un charriot à pain, 4 sleighs à neige, 1 sleigh double, 1 sleigh à charbon sur bobs, une voiture pour boucher ou épicier sur bobs, devant en S, plusieurs attelages, toutes sortes, 335 Montana.

6 ROBES musk ox, 2 sleighs Windsor, vendra bon marché. S'ad. 815 des Carrières. Cal. 743. 56-3

8 CHEVAUX bon marché tous garantis de 1100 à 1500. 1650 De Normanville. Cal. 4475. 55-4

ON DEMANDE A ACHETER

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublement de maison et magasin toutes sortes. Est 8760. 51-6

MARCHANDISES SECHES de toutes sortes surplus ou banqueroute pour comptant. A. Schachter, 473 rue St-Laurent. Est 1662. 39-m.j.s

ON DEMANDE à acheter une bonne machine Baltimore d'occasion pour coudre les balais. S'ad. à M. Simpson, Montreal Association for the Blind, Tél. Melrose 921. 56-2

ON DEMANDE à acheter pianos, gramophones, coffres-forts, tapis et toutes sortes de meubles. 16 Parc Lafontaine. Est 4656. 52-5

PERSONNE ayant capital désire acheter taverne, spécifier endroit et termes. Casier 262 La Presse. 53-3

30 PIANOS DROITS

n'importe quelle marque. Nous paierons comptant ou vous allouerons un bon montant sur un instrument neuf. C. W. Lindsay Limted, 512 ouest, Ste-Catherine. 292-m.j.s.n F

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, bon magasin de mercerie et chaussures près Montréal. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

A VENDRE bonne épicerie licenciée avec étal de boucher au Boulevard St-Denis. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

A VENDRE bon marché boulangerie avec propriété dans St-Henri et bonne clientèle. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, plusieurs bonnes épiceries avec ou sans licence, pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

A VENDRE bonne épicerie licenciée rue Notre-Dame ouest, bon coin. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

A VENDRE plusieurs restaurants bonbons, cigares, tabac, etc., pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

A VENDRE petit magasin de ferronnerie, prix 2,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

A VENDRE bonne boulangerie de campagne près de Montréal. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal 53-6

A VENDRE bon hôtel licencié de campagne avec la propriété. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 53-6

BARBER shop à vendre, centre des affaires, à sacrifice, cause maladie, Plateau 5837.

BOUCHERIE à vendre. Faisant bonnes affaires. Bon bargain pour prompt acheteur. S'adresser 2256 St-Hubert. Téléphone: Calumet 1632.

BOUCHERIE, épicerie, meilleur coin de Verdun, départ Floride. 333 Mt-Royal, St-Le 3471w.

EPICERIE licenciée faisant bonnes affaires, stock frais, bonnes conditions pour du comptant. S'ad. 1350 St-André. 54-3

EPICERIE bien située, stock frais, bonnes affaires, cause maladie. Victoria 862w. 68a Lasalle. 18,20

EPICERIE, $1,200, d'après inventaire, très beau coin, vendra à 90c. Cause de santé: il faut vendre d'ici à trois jours. 125 Jolicoeur. 56-3

EPICERIE licenciée au centre de la ville à vendre ou échanger pour propriété. S'ad. 440 Lagauchetière Est.

EPICERIE, affaires 300, par semaine, sacrifiera, pas d'agent. 2555 Papineau. 20,22

EPICERIE et restaurant à vendre par inventaire, cause maladie. 752 Lafontaine. 55-4

ETAL de boucher et épicerie, bon marché. Maladie. 2800 Hochelaga. 55-5

ETAL de boucher, très bon site, en bloc inventaire. S'ad. St-Louis 2311W. 55-2

ETAL boucher à vendre, bonne clientèle. S'ad. 633 Bélanger. Calumet 2598. 55-2

ETAL de boucher, bonne localité, avec installation moderne. 1498 Wellington. Vic. 5513 le soir après 7 hrs. 1706 St-Jacques. West. 6202. 53-6

GARAGE à vendre bon marché. Aucune offre raisonnable refusée. 25 Htel de Ville. 55-4

HOTEL et taverne près de Montréal, grosse clientèle, $18,000; moitié comptant, balance termes faciles. Casier 275 la "Presse".

IMPRIMERIE à vendre. 1362 St-Valier, coin Isabeau. 56-2

IMPRIMERIE avec presse Gordon 12 x 18. $300. 1653 Bordeaux. 56-2

MAGASIN de chaussures, site idéal, bon stock bien assorti, long bail, loyer bas, revenu $800.00 par semaine. Informations, Dan. Brunet, 294 Ste-Catherine Est, chambre 99. 17,18,19,20,22

MAGASIN ferronneries, bien situé, bonnes affaires, avantages. 2814 St-Laurent. 18,20,22

MAGASIN de chaussures bien situé, centre des affaires, long bail, une chance pour qui veut s'établir. 634 Ste-Catherine Est. 55-5

MAGASIN ferronnerie très bien situé, stock $8000.00, bon chiffre d'affaire, vendra à conditions faciles. Cause santé. Boîte 213 La Presse. 56-3

MAGASIN de musique établi, bien situé sera vendu à sacrifice à personne sérieuse, voyez-le et faites votre offre. 1273 St-Denis, près de la rue Mont-Royal. 54-3

MAISON meublée de 10 appartements, chambres louées. S'ad. l'avant-midi, 547 Notre-Dame Ouest. 20,22

PHARMACIE à vendre, bonne clientèle, conditions faciles. S'ad. 621 Garnier.

PHARMACIE faisant très bonnes affaires, seul pharmacien dans la place, stock courant, agence kodak, Page & Shaw, Laura Secord, etc. Une chance pour jeune pharmacien sérieux, cause: deux pharmacies, trop d'occupation. Ecrivez casier 225, Grand'Mère, Qué. 15,18,20,22

RUE MENTANA épicerie à vendre à sacrifice, cause de maladie établie depuis au delà de 20 ans. S'adresser 2301 St-Hubert. Calumet 2893J. 56-2

RUE ONTARIO près Nicolet, épicerie et marché à poisson, bonne place affaires, tout au comptant. S'ad. au propriétaire, 2353 ou 2351 Ontario. 54-3

SHOP de réparations générales, avec machines à bois, fabriquant aussi toboggans et skis, bonne clientèle, valeur environ $3000, conditions faciles. 365 Ontario est. Est 7439.

THEATRE à vendre dans un des meilleures centres de la ville, faisant de très bonnes affaires. Bargain pour prompt acheteur. S'ad. sur les lieux, 1027 Mt-Royal Est. 56-3

MOULIN A SCIE A VENDRE

Capacité de 35,000 pieds par 10 heures, très bien outillé, engin 100 forces, système électrique, etc., etc. Le moulin est situé dans le meilleur site de l'Abitibi où il y a du bois pour 100 ans. Cause de vente: mortalité. S'endrons à très bon marché. S'ad. à casier 1558, la Presse. 20,22,23 F

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, édifice Duluth, ch. 22, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablis 1885. Prêts sur première et deuxième hypothèques, achats d'hypothèques et balance de prix de vente. 78-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 41-24

ARGENT prêté sur votre auto et vous vous servez de la machine, tandis que vous vous acquittez de l'emprunt. Petit Ltd, 1111 ouest, Ste-Catherine. 56-5

ARGENT à prêter 6½% sur première hypothèque. Achetons balances de prix de vente et deuxième hypothèque. Chambre 424 Edifice Power, Main 4018.

ARGENT à prêter, première hypothèque. Oscar Théorêt, notaire, 20 St-Jacques. Main 803. 18,20,22

ARGENT prêté sur propriétés, bonnes conditions. J. A. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 202-306

J'AI immédiatement 3000, 6000 première hypothèque. Particulier. Soirs: Est 6833w. 56-3

ARGENT A PRETER

ARGENT sur hypothèque. Notaire Lippé, 11 Place d'Armes. Main 3228. 44-26

MONTANT quelconque. Achetons balances de vente. Notaire Ducharme, 180 St-Jacques. Main 7741. 251-m.j.s

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées. 99 St-Jacques. Main 7303. 49-306

POUR emprunter, vendre propriété, voyez "Crédit Immobilier", 7 Notre-Dame ouest. 18,20,22

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 121-306

PRETS temporaires, maisons en construction, hypothèques, commerces et autres garanties. Hoolahan, 71A St-Jacques. 53-6

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 53-5

500 à 8000, première, deuxième, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 51-13

1000, 2000, 5000, 20000. Romulus Lavallée, notaire, 42 Côte Place d'Armes. Main 2778. 29,6,13,20,27

1,000 à 10,000. Notaire Archambault, 180 St-Jacques. Main 7741. 50-m.j.s

2,000, 3500, 5000, 10000. Martel & Côté, 92 Notre-Dame Est. 189-m.j.s

25,000 par tranches. Ernest Jasmin, notaire, 92 Notre-Dame Est, Main 6231. 29-m.j.s

ON DEMANDE A EMPRUNTER

BESOIN trois montants de $7,500, 1ère hypothèque, maison neuve, rue Laurier, d'un particulier. St-Louis 7212w. 15,18,20

BESOIN 5000, 8000 première hypothèque, propriété de valeur. Soirs: Est 6833w.

DESIRE emprunter $1500.00 à $2000.00. Garanties de première classe. Remboursable mensuellement et le tout payable le 1er janvier 1925. Sécurité absolue. Boîte 225 La Presse. 54-3

$17,000 et $25,000 en première hypothèque, sans commission, aussi $8,500 en 2ème. Ecrire boîte 1121, la "Presse". 83-j.n

A ECHANGER

A BON MARCHE. Chateaubriand, neuf logements, gros revenu; accepterait propriété campagne et argent. Ducios, 97 St-Jacques. 56-2

A BON marché, avenue du Parc, 6 flats parfait ordre. Revenu $2200.00, accepterai propriété campagne; Bourbonnière 6 flats parfait ordre, échangerai pour commerce; plus de 50 autres propriétés à échanger pour terre ou lots vacants. Dr Cartier, 97 St-Jacques, Montréal. 54-6

J'AI plusieurs bonnes maisons à échanger pour du terrain et de l'argent, ou des terres bien situées. Laframboise. Main 5432. 53-6

2 PROPRIETES $30,000.00 chacune avec argent. Echangera terrain pour plus grosse 2524 St-Hubert. Cal. 448. 18,20

A VENDRE OU A ECHANGER

BILODEAU a 5 logements pour auto ou terrain. 170A Marquette. 55-2

DEPOT de gazoline et place de garage, chauffé ou non. 540 Amherst.

FARNHAM, terre 120 arpents, stock et roulant. Plusieurs autres, échangera. 2524 St-Hubert. Cal. 448. 18,20

PLUSIEURS bonnes propriétés à vendre ou échanger pour du terrain et de l'argent ou des terres bien situées. Laframboise. Main 5432. 53-3

PLUSIEURS bonnes propriétés à vendre ou échanger pour du terrain et de l'argent ou des terres bien situées. Laframboise. Main 5432. 56-6

PROPRIETE campagne, 8 appartements, grand terrain, clair, donnera 1,500.00 en échange. Calumet 448. 54-3

CALME ET IRREGULIER --- DE NOMBREUSES PLUS-VALUES

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 20.—De nouveau la cote se faisait irrégulière, aujourd'hui, en Bourse. On a noté une meilleure demande des transports de l'Ouest. Illinois Central s'est hissé d'un point et quart. La plupart des plus-values, ailleurs, ne portaient que sur des fractions de points. Davidson Chemical, Famous Players et les industrielles représentatives gagnaient quelque terrain, en premier heure.

Vers midi, exception faite de United Cigar Stores, recul de 6 points, et d'Otis Elevator, baisse de 2, la cote était à la hausse, qui fut coupée ça et là de réactions modérées. Des gains de 1 à 2 points s'inscrivaient chez Baldwin, Cuba Cana Sugar pfd, Corn Products, General Electric, Mack Truck, Chandler, Invincible Oil, Erie Common, Louisville and Nashville, Union Pacific, Nickle Plate et American Agricultural Chemical Pfd.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Allis-Cham.	41¾	44½	44¼	44½
Am. Beet Sug.	41¾	42	41¼	42
Am. Can.	104¾	105½	104¾	105½
Am. Loco.	73	73	72¾	72¾
Am. Smelters	57⅞	...	...	...
Am. Wool	71¾	72½	71¾	72½
Anaconda	36⅜	36⅜	36⅜	36⅞
A. G.	14⅞	15⅜	14⅞	15⅜
Bald. Loco.	124⅛	125⅜	124	125⅞
B. S.	51⅜	52	51⅜	52
Atchison	94⅝	95	94⅜	95
Cal. Pete.	25	25½	25	25⅜
Can. Pac.	144⅞	...	...	...
Gen. Leather	11⅜	11½	11⅜	11½
C. S. I.	61⅜	62⅝	61⅜	62⅞
S. N. J.	36⅝	37⅜	36⅝	37⅜
Corn Prod.	152	155	153	155
Crucible	65⅜	...	...	...
Cuban Cane	14⅞	15⅜	14⅞	15⅜
Erie	21¾	22	21¾	22
Gen. Elec.	196	...	...	...
Gulf Steel	79½	80¼	79½	80¼
Insp. Cop.	25	...	...	...
Int. M. Pref.	28⅞	28⅞	28⅛	28½
Internat. Nickel	13⅞	...	...	...
I. N. V.	14⅝	15½	14⅝	15¼
Kenn. Copper	24	...	...	...
P.P.A.	63⅜	...	...	...
P. P. B.	60¾	60¾	60½	60⅝
M. P.	9⅛	...	...	...
New Haven	13⅝	13⅝	13¼	13½
N. Y. Cen.	104	104¼	104	104½
Nevada	11⅞	...	...	...
North. Pac.	63⅜	63	63¼	63
Pennsylvania	41⅞	...	...	...
C. O. T.	63⅛	65½	63½	65¼
Reading	78⅝	...	...	...
Rock Island	22	22	21⅞	21⅞
South. Pacific	86	86½	86	86½
Studebaker	104½	104⅝	104⅜	104⅝
Texas Oil	42⅜	42⅝	42¼	42⅝
T. B.	70½	71	70¾	70⅞
Union Pacific	125½	126¼	125½	126
U.S. Ind. Alc.	64¾	66	64¾	66
U.S. Rubber	36⅝	37⅛	36⅜	37¼
U.S. Steel	94⅜	95	94⅜	95
U. T.	63⅜	...	...	...
Coalen	34⅜	35½	34⅜	35¼
Willys-Overl.	9⅜	9¾	9⅜	9⅝

Tous ces stocks sont ex-dividendes aujourd'hui : C.H.M., 1½ ; W.H., $1.00 ; H.M.T., ¾ ; M.G., 1½ ; A.T.T., 1¼ ; F. R.U., $4.00 ; I.N.S., ¾.

* * *

A MONTREAL

La reprise du dividende, cette fois à un taux moindre cependant, de la Consolidated Smelters a résulté en une montée d'environ un point du cours de l'action en Bourse. Vers onze heures, le cours faisait 29 et 28¾. Tramway Power Bds faisait 101 et les actions ordinaires 11. On attendait avec anxiété les résultats de l'assemblée annuelle d'aujourd'hui.

Dans les autres compartiments, rien de saillant jusqu'à midi. La cote est indécise, mais moins lourde qu'hier dans l'ensemble.

Ex-dividendes aujourd'hui : Abitibi Power & Paper Co. préf., 1¾ p.c., payable le 2 janvier; Canadian Locomotive, com., 1 p.c., le 31 décembre; Canadian Locomotive, préf., 1¾ p.c., le 31 décembre; Canadian Westinghouse Co. Ltée, 2 p.c., le 1er janvier; The Dominion Bank (et bon) 4 p.c., el 2 janvier; Goodyear Tire & Rubber Co., préf., 1¾ p.c., le 2 janvier; The Goulds Manufacturing Co., com., 1½ p.c., le 2 janvier; The Goulds Manufacturing Co., préf., 1¾ p.c., le 2 janvier; Illinois Traction Co., com., 80c, le 2 janvier; Illinois Traction Co., préf., 1¾ p.c., le 2 janvier; Mutual Finance Corporation, Ltd., com., 4 p.c., le 18 janvier; Mutual Finance, préf., 4 p.c., payable le 18 janvier; National Trust Co., 3 p.c., le 2 janvier; North American Lt. & Pow. Co., préf., 1¾ p.c., le 2 janvier; Ottawa L. H. & Power Co., com., 1½ p.c., le 31 décembre; Ottawa L. H. & Power Co., préf., 1¾ p.c., le 1er janvier; Price Brothers, Limitée, ½ p.c., le 2 janvier; Sterling Coal Co., Limited, 1 p.c., le 2 janvier; Tri City Ry. & L. Companies, préf., 1½ p.c., le 2 janvier.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie.—)

Steel of Canada—20 à 74.
Bell Tél.— 12 à 127¾.
Br. Emp. Steel 2nd pfd—55 à 12.
Cons. Smelting—25 à 29.
Can. Steamship pfd—10 à 40.
Montreal Power—100 à 140.
Quebec Power—¼ à 63. (¼ action)
MacKay—10 à 110¼.
Sherwin Williams pfd—5 à 100¼.
Provincial Paper Mills pfd—15 à 93.
Montreal Tramway—100 à 155.
Asbestos pfd—5 à 60.
Winnipeg Railway—15 à 27.
Bell Tel.—2 à 128; 18 à 127¾.
Can. Cement—40 à 87, 35 à 86½.
Cons. Smelting—85 à 28⅜; 120 à 28¾; 90 à 28¼.
Dom. Textile—10 à 63.
Montreal Power—220 à 140.
Spanish River—85 à 99.
Cuban Can. Sugar—115 à 6.
Howard Smith—10 à 68.
Dom. Bridge—30 à 67½.
Can. Cottons pfd—10 à 90.
Cuban Can. Sugar pfd—100 à 33½.
Can. Woolen—80 à 7.
Can. Woolen pfd—250 à 36.
Can. Car—20 à 32.
Can. Car Pfd—15 à 82¾.
C. Cottons—135 à 110.
St-Maurice Paper—25 à 101½.
Banques—Union—25 à 105¼.
Obligations—Mont. Tram. Deb — 500 à 78½; Waygamack—500 à 78½; 1 à 78¾.

(Cours de McCuaig Bros & Co.)

Industrial Alcohol — 50 à 21½, 50 à 21½, 75 à 21½, 50 à 21½, 50 à 21½, 50 à 21½. Tram. & Power — 85 à 11, 25 à 11. Teck Hughes — 150 à 117, 400 à 116, 200 à 115. Montreal Ontario Mines — 1200 à 15. Argo — 500 à 54½. Tram. Power Bonds — 100 à 100¾.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Abitibi, 50 à 60¾; Asbestos Corp., 10 à 29; Atlantic Sugar, 25 à 17¾; Bell Tel., 2 à 127¼, 25 à 128; Brazilian, 25 à 40¾; Brompton, 10 à 46; Con. Min. & Smelting, 20 à 27¾, 185 à 28; 30 à 28¾; Detroit United Ry., 15 à 66½; Dom. Glass, 5 à 100¼; Dom. Textile, 10 à 62¾; Illinois Traction—145 à 64; Laurentide, 3 à 88; 1 à 88; 75 à 89; Mont. L. H. & P. Co., 55 à 120¾, 280 à 140; 25 à 140¼¼; Nat. Breweries, 200 à 52; Ogilvie Mill., 5 à 397; Penmans Ltd, 150 à 145; Price Bros., 5 à 40; Shawinigan, à 121; 4 à 121; Spanish River, 210 à 99; St. Law. Flour, 100 à 69; Twin City, 5 à 66; Winnipeg Ry., 30 à 27; 2 à 27. Actions de priorité : Asbestos Corp., 2 à 60; 45 à 60; 50 à 59¾; Brit. Emp. 2nd, 25 à 13; Can. Car & Fy., 50 à 82½; 5 à 83¾; Can. Steamship Lines, 20 à 40; Spanish River, 150 à 105. Banques : Montréal, 1 à 236½; Nova Scotia, 3 à 251½; 1 à 251½. Emp. de guerre : 1925, 1 à 100.20. Emp. de la Victoire : 1924, taxe, 4x50 à 100.00; 1927, 5x100 à 102.25; 1 à 102.50; 1933, 2x500 à 105.75; 2x100 à 105.15; 4 à 105.20; 1x500 à 105.15; 1 à 105.20; 28 à 105.35; 1934, taxe, 16 à 102.35; 1x500 à 102.45; 1937, 1x500 à 107.25.

EMPRUNTS DU CANADA

Cotes fournies par L. G. Beaubien et Cie
10 à 11 heures a.m.

	Ach.	Vend.	Ventes
5½% Victoire 1924x	100.20		1000 à 109.20
5½% novembre 1927x	101.15		
5½% Victoire 1927xx	102.25		
5% Emp. Can. 1928x	99		
5½% novembre 1932x	101.50		26000 à 101.50
6½% Victoire 1933xx	105.20		16000 à 105.25
5½% Victoire 1937xx	107.50		
5% Emp. Can. 1943x	98.50	98.75	
5% Em. Guerre 1925xx	100.20		
5% Em. Guerre 1931xx	100.80		
5% Em. Guerre 1937xx-z	102.75		

x—Sujet à l'impôt sur le revenu. xx—Exempt de l'impôt sur le revenu. z—

LES NOUVELLES INCORPORATIONS DE COMPAGNIES

Elles sont très nombreuses, au pays, et représentent un énorme capital.

NOS POUVOIRS D'EAU

Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20—Deux ou trois compagnies s'intéressent à la construction d'une fabrique de pâte mécanique et de papier qui tirerait son énergie de la "St-Lawrence Power Company", laquelle est sur le point de développer le pouvoir d'eau de la chute aux Mêtis. Cette fabrique sera située sur la plage.

—Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées à la "Central Quebec Power Co.", constituée en avril dernier, l'autorisant à changer son nom en celui de "Algonquin Power Co." et lui accordant de nouveaux pouvoirs, entre autres celui de fabriquer et de vendre de l'électricité dans la cité de Montréal et dans les comtés de L'Assomption, Maskinongé, Trois-Rivières, Saint-Maurice, Berthier, Joliette, Laval et Jacques-Cartier. Le capital-actions de cette compagnie sera de $1,000,000.

—On annonce l'incorporation de deux nouvelles compagnies minières, la "Fournières Gold Mines, Ltd.", au capital de 6 millions de dollars, avec siège social à Montréal, et la "Harricana Gold Mines, Ltd", capitalisée à 3 millions, siège social à Québec.

La "Gatineau Company, Limited" a demandé au gouvernement de Québec l'autorisation de construire une usine hydro-électrique pour développer de la force motrice, ainsi qu'un barrage et des estacades à Chelsea, sur la rivière Gatineau, sur certaines parties des lots 8, 9 et 10 du rang IX du canton de Hull.

Des lettres patentes supplémentaires viennent d'être émises en vue de changer de la "Richelieu Works, Ltd", en celui de "J.-H. Paquet (Machineries), Ltée", au capital de $250,000.

LES CHARTES PROVINCIALES

Les compagnies constituées récemment par lettres patentes provinciales sont les suivantes : Chauvin Bag Co. Ltd., de Montréal, grains et provisions, capital de $500,000; Castonguay et Gallant, Ltée., de Saint-Jacques, comté de Montcalm, grains et provisions, capital de $75,000; Michaud et Cie., Ltée., de Montréal, pianos, capital de $30,000; Hudsons, Ltd., de Montréal, confection, capital de $20,000; St-John Hay, Grain & Feed Co., de Saint-Jean, grains et provisions, capital de $20,000; Bolton & Kennedy, Ltd., de Québec, immeubles, capital de $10,000; Plessisville Lumber Co., de Plessisville, bois, capital de $10,000; Associated Canadian Industries, Incorporated, $20,000; Fournieres Gold Mines, Ltd., $6,000,000; International Geneva Association Canada, $100,000; Association Athletique Franc-Rieur, Incorporée, $50,000; Province of Quebec Safety League, $15,000; Ranger, Limitée, $20,000; Raymond Cement Products, Ltd., $10,000, Montréal; La Cie de Briques de Scott, Limitée, $99,000, St-Maxime de Scott, Dorchester; Harricana Gold Mines, Ltd., $3,000,000, Québec; Wellington Hotel Company, $75,000; Hall; La Compagnie de Confection Frontenac, Limitée, $50,000, St-Evariste de Forsyth, Beauce; Auction Disposal Co., Ltd., Montréal, $20,000; The Can. Indust., Coal Coy., Ltd., Montréal, $20,000; Domestic Food Products, Ltd., Québec, $49,500; The Electroplating and Silversmith Co., Ltd., Montréal, $50,000; Madeleine River Pulp Co., Ltd., Montréal, $100,000; Madix Watch Imp. Cy Ltd., Montréal, $20,000; Mansfield Realty Corporation, Ltd., Montréal, $45,000; Mount Royal Distilleries, Ltd., Montréal, $250,000; National Stevedoring, Ltd., Montréal, $20,000; A. Pannetton et fils, Ltée, Montréal, $250,000; Parker and Phillips Ltd., Montréal, $20,000; The Piedmont Fish and Packing Co., Ltd., Québec, $49,000; Rainbow Seafood, Inc., Montréal, $20,000; Shoe Deliveries, Limited, Montréal, $20,000; The Trading and Transport, Ltd., Montréal, $500,000; Albert Wexler, Ltd., Montréal, $20,000; Sté Hyacinthe Distillery Co., Ltd., $5,000,000; English & Scotch Woolen Co., Ltd., $1,000,000; Williamson Fur Company, Limited, $100,000; Cummings, Limited, $50,000; National Economy, Limited, $500,000; Superior Ladies Hats Mfg. Company, $25,000; Bernard Hamel, Limited, $40,000; Shawinigan Foundries, Limited, $40,000; John Hyde Audit Corporation, Limited, $50,000; J. A. Robergs, Limitée, $20,000; Gozzie et Carmel, Limitée., $20,000; The International Storage and Warehouse Company, Ltd., $50,000; Côte des Neiges Development Co., $20,000; Syndicat des financiers, Ltée, $20,000; La Mode Dress Company, $20,000; Viau Construction, Ltd., $50,000; Villeray Lumber Co., Ltd., $20,000, avid Mendesohn, Incorporated, $20,000; Neptune Engine Works, Ltd., $50,000; Percy Hirsch, Inc., $20,000; L'Agence Champlain, Ltée., $20,000, Montreal; La Compagnie d'Aqueduc du Lac Bouchette, Ltée., $20,000, Lac Bouchette; Lac Saint-Jean; La compagnie de Prêts et Placements, Ltée, $20,000, St-Joseph de Beauce; Canadian United States Knitting Company, $88,000; St. Hyacinthe, La Crémerie de Nicolet, Ltée., $20,000, Nicolet.

LES CHARTES FEDERALES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20—L'on parle plus que jamais de l'achat des propriétés de Fraser-Mills et de l'établissement de l'ancienne compagnie Beaver-Board, sur le chemin d'Aylmer par la compagnie d'automobiles Ford. Des inspecteurs de cette firme sont actuellement à examiner les lieux et à s'enquérir des possibilités de trouver de la main-d'oeuvre.

D'après le "Monetary Times", le capital autorisé des compagnies constituées dernièrement en vertu d'une charte fédérale se répartit comme suit:

Semaine écoulée en	déc. 8. '23	déc. 1, '23	déc. 9. '22
Dominion	5,920,000	.....	3,949,000
Alberta	1,743,000	.....	1,655,000
C.-A.	195,000	125,500	1,885,000
Manitoba	.....	2,070,000	.....
N.-Bruns.	9,000	.....	107,300
Ontario	1,467,500	12,280,000	830,000
Québec	1,926,500	450,000	4,562,000
Sask.	.....	30,000	66,000
Totaux	11,471,000	14,982,500	12,885,300

Le capital autorisé des compagnies incorporées pendant la semaine terminée le 17 novembre s'élève à $15,908,000, contre $7,114,800, pour la semaine précédente et $15,346,000, pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Selon le "Monetary Times", le capital autorisé des compagnies incorporées pendant la semaine finissant le 24 novembre est évalué à $24,059,300, contre $15,908,000, pour la semaine précédente, et $14,213,820 pour la semaine correspondante 1922.

La "Gazette Officielle" publie la liste suivante des compagnies récemment constituées à Ottawa; Derby Motor Cars, Limited, capital actions de $1,500,000. Winnipeg: Dam Creek Lumber Company Limited, $1,000,000. Sault Ste Marie: Boyer et Bluteau, Ltée, $200,000. Montréal: The Bowmanville Fdy Company, Limited, $100,000. Bowmanville: National Veneer and Lumber Company, Limited, $200,000. Montréal: Cumberland Syndicate, Limited, $100,000. Amherst: Norman D. Johnston, Limited, $50,000. Montréal: LeMaistre-McMartin, Limited, $50,000. Montréal; The Rosedale Bowling Club, Limited, $50,000, Toronto; Geo. H. Rees, Son and $200,000, Toronto; James Ramsay, Whocompany Sales Corporation, Limited, lesale, Limited, $100,000, Edmonton; Laurentian Laboratories, Limited, $500,000, Montréal; Bryson and Trihey, Limited, $40,000, Montréal; Steamships, Limited, $50,000, Montréal; Grout's Limited, St. Catharines, Ontario, $1,000,000; Willys-Overland Sales Company, Limited, Toronto, $100,000; National System of Baking, Limited, Calgary, $100,000; Bond Exchange, Limited, Toronto, $100,000.

Payable en fonds New York.

Ech.		Prix	Rend.
1 déc.	1925	100.20	4.89
1 oct.	1931	100.10	4.98
1 mars	1937	102.75	4.72
15 oct.	1928	99.00	5.17
15 oct.	1943	98.50	5.24
1 déc.	1927	102.25	4.68
1 nov.	1933	105.35	4.83
1 déc.	1937	107.50	4.76
1 nov.	1924	100.20	4.77
1 nov.	1934	102.15	5.24
1 nov.	1927	101.15	5.18
1 nov	1933	101.50	5.29

ELU VICE-PRESIDENT

M. J.-E. McLURG, gérant général de la "Halifax Shipyards, Ltd.", qui vient d'être élu vice-président de la "British Empire Steel Corporation". Il aura la direction des opérations des diverses compagnies constituantes.—(Cliché Can. Newspaper Service).

ON CREE UN MERGER CANADO-AMERICAIN DE GRANDES FILATURES

Boston, 20—Un syndicat englobant des fabriques de cotonnades dans le Sud, la Nouvelle-Angleterre et le Canada, a été établi ces jours derniers, lorsque les actionnaires des International Cotton Mills ont voté de ratifier le plan de combinaison récemment annoncé. La nouvelle organisation sera connue sous le nom de New England Southern Cotton Mills et possédera un total de 362,000 fuseaux.

Des filatures de Lowell, Mass., Lisbon, Me., Yarmouth, N.E., Hamilton, Ont., Pelzer, C. du S., Tucapau, C. du S., Iogansville, Ga, et La Grange, Ga., font partie de la nouvelle corporation. L'International Cotton Mills contrôlait précédemment les fabriques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, et les établissements au sud ont été acquis par la combinaison par Lockwood, Greene & Co., de cette ville. La seule opération nécessaire pour financer cette formidable combinaison, a-t-on annoncé, sera l'émission de $4,000,000 de bons portant 7 pour cent d'intérêt et remboursables dans 10 ans.

Les fabriques du col. Le Roy Springs, en Caroline du Sud, avaient été comprises dans la combinaison, tel que d'abord annoncé, mais leurs propriétaires se retirèrent plus tard du syndicat.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 20—Les cotons pour livraison future sont faibles.

On cote :

Janvier	3435-38
Mars	3480-84
Mai	3490-97
Juillet	3420-30
Décembre	3527-28

L'option immédiate a clos soutenus. Middlings Uplands 3570

Liverpool, 20—L'option immédiate du coton a été tranquille.

Les prix étaient soutenus.

Middling américain	2072d
Middling bons	1987d
Middling fully	1947d
Middling	1802d
Middling low	1792d
Ordinaire bon	1692d
Ordinaire	1642d

Les ventes de la journée d'hier ont été de 5,000 ballots, dont 3,500 de coton américain.

Les arrivages ont été de 27,000 ballots, dont 15,000 de coton américain.

Les cotons futurs ont clos fermes.

AFFAIRES DE BANQUE

"HOME BANK" ET "L. R. STEEL"

Les actionnaires locaux de la compagnie L.-R. Steel incorporée et de la "L. R. Steel Realty Development Corporation" tiendront une assemblée spéciale ce soir, à 8 heures, à la salle des Artisans Canadiens-français, angle des rues S.-Denis et Vitré. Le but de cette réunion est de considérer le projet de réorganisation financière de ces deux institutions, d'après les suggestions du "L.-R. Steel Stockholders Protective Trust", le comité de protection des actionnaires.

Toronto, 20.—Une grande assemblée de déposants de la Home Bank a eu lieu à Massey Hall, hier soir. Elle a été unanime à se donner comme mot d'ordre de réclamer le plein montant des dépôts faits à la banque et de tenir le gouvernement fédéral responsable. Elle a donné à entendre qu'elle était sérieuse en demandant aux autorités d'indemniser en entier les victimes de la banque.

Les déposants de la Home Bank recevront le premier dividende de 25 pour cent sur leurs dépôts samedi et lundi. Là où le nombre des déposants est considérable on tâchera de s'arranger avec les banques pour que leurs portes soient ouvertes samedi après-midi.

FINANCES HONGROISES

Budapest, 20.—La Hongrie présentera au conseil de la S.D.N. à Paris, un projet de douzièmes provisoires pour six mois, comportant une dépense de 80 millions de couronnes-or.

LA FERMETURE DE LA BANQUE DE CASTILLA

Port-Vendres, frontière franco-espagnole, 20.—La Banco de Castilla, de Madrid, a affiché sur ses portes un avis annonçant la fermeture de la banque jusqu'à ce que les tribunaux lui aient accordé la permission de les rouvrir. La banque est la plus ancienne de l'Espagne. Elle faisait beaucoup d'affaires avec les cultivateurs.

La nouvelle a causé beaucoup d'excitation. Les déposants ont fait la queue devant ses portes, mais en vain.

Durant la journée de lundi, les rumeurs se sont répandues à Madrid que de fortes défalcations avaient été découvertes. La censure n'a pas permis aux journaux de mentionner la suspension de la banque et les messages télégraphiques et téléphoniques concernant l'affaire ont été supprimés.

PRESIDENT DE LA "REICHSBANK"

Berlin, 20. — Le Dr Hjalmar Schact, commissaire de la monnaie, a été désigné comme président de la Reichsbank, en remplacement de feu Rudolf Havenstein. Le choix devra être ratifié par le conseil d'administration et le président Ebert.

AUX BANQUES DE NEW-YORK

New-York, 20—Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies locales de fiducie accuse un excédent à la réserve de $17,562,940. C'est une augmentation de $7,980,990.

Voici d'autres chiffres comparatifs du rapport:

Prêts, escomptes, etc. $4,550,078,600, augmentation de $21,307,000;

Encaisse dans les voûtes, aug. de $54,280,000.

Réserve à la Federal Reserve Bank, $507,750,000, diminution $4,445,000;

Réserve dans les voûtes, $8,825,000, augmentation $127,000;

Réserve en dépôts, $9,915,000, augmentation $802,000

Dépôts à vue $3,791, 254,600, augmentation $32,214,000;

Dépôts à terme, $464,204,000, augmentation $5,409,000.

Circulation, $32,219,000, augmentation $339,000.

Moins dépôts de l'Etat, $6,315,000.

Réserve totale, $526,300,000.

LES MINES

Cours de Simons, Agnew & Co., Ltd.

Valeurs	Offre	Dem.
Atlas	4	4½
Argonaut Gold	53	56
Baldwin	4½	4¾
Beaver Consolidated	19¾	20½
Beatty	6	6¼
Bidgwood	13	14
Buckingham	3¾	4
Castle Tretheway	48	49
Chaput-Hughes	2½	3
Clifton	4¾	4¾
Comagas	...	2.35
Cons. West Dome	24	24¾
Crown Reserve	66½	67
Davidson Cons.	4	4½
Dome Mines	19.75	...
Gold Dale	45	48
Hattie Gold M. Ltd.	9	9½
Hollinger Cons.	11.25	11.30
Inspiration	9	...
Keeley	1.62	1.71
Keora	7	7¾
Kirkland Lake	15	15½
Lake Shore M. Ltd	3.32	...
Lorrain	13¼	14
McIntyre	18.10	18.25
Moneta	22½	...
McKin. Dar. Savage	12	...
Mining Corp. of Can.	2.86	2.91
Newray Mines Ltd	28	28½
Peterson Lake	9¾	...
Pore. Crown	...	6½
Preston East Dome	11¾	12
Temiskaming	33½	34½
Teck-Hughes	1.13	1.14
Vipond Cons.	90	91
Vickers	26½	27½
Wasapika	2	3
Wright Hargraves	...	2.95
West Tree	5¼	5¾
Wakenda	...	2
Wettlaufer	11	11½
Rouyn	23	23½

AU DISTRICT AURIFERE ROUYN

Toronto, 20.—Une chose qui a particulièrement attiré l'attention des prospecteurs, des ingénieurs, des géologues et des mineurs qui ont travaillé dans le nouveau district aurifère de Rouyn, c'est la similitude des différentes caractéristiques géologiques avec le district de Porcupine. Il n'y a qu'une différence, c'est que les dépôts de minerai sont plus considérables et plus riches qu'aux mines de Porcupine.

La publicité qui a été faite sur le district de Rouyn au cours des derniers mois était pleinement justifiée et n'était pas exagérée. Il est établi que les découvertes qui ont été faites à Rouyn sont aussi bonnes qu'il a été rapporté de temps à autre. Tout indique aussi que la superficie minéralisée va être plus étendue que n'importe quelle autre mine d'or au Canada.

Les développements, dans la section du lac Pelletier, ont été des plus favorables partout où il a été exécuté des travaux. On a découvert à cet endroit du porphyre de quartz. Au simple point de vue géologique, les conditions sont des meilleures.

Presque toutes les principales entreprises minières du bord de l'Ontario tournent maintenant les yeux de ce côté. Par ailleurs les détenteurs de propriétés minières prédisent pour un avenir rapproché l'établissement de gros moulins et la création d'un important centre industriel.

Il n'y a que très peu de propriétés minières qui, dès le début, aient eu de si belles perspectives de succès. Parmi les entreprises qui sont tout particulièrement appelées à jouer un rôle important, il faut mentionner la Hollinger Consolidated, la Nipissing Mines, Coniagas et les compagnies de nickel de Sudbury. Ce sont là les principales compagnies au Canada qui s'occupent des mines d'or, d'argent et de nickel. L'intérêt qu'elles prennent aux développements qui se poursuivent dans le canton Rouyn est significatif.

Dividendes à Toucher

Spanish River, 1¾ p.c., sur l'ordinaire et le privilégié, pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Woods Mfg., 1¾ p.c., pour le privilégié, pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 27 décembre.

Montreal Telegraph, 2 p.c., payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre. Les livres seront fermés du 1er au 15 janvier inclusivement.

British Empire Steel, 1¾ p.c., sur l'action de première priorité, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 12 janvier.

UN DIVIDENDE DE 6% POUR LE "SMELTERS"

A une réunion tenue hier après-midi, les directeurs de la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada ont déclaré un dividende de 6 pour cent, pour l'année 1923, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits au livre le 31 décembre. Le dividende du trimestre finissant le 31 décembre 1920 avait été le dernier versé, depuis on n'avait fait aucune distribution de bénéfices. Le taux du dividende était alors de 10 pour cent.

A la réunion des directeurs, le président de la compagnie, M. James-J. Warren, a fait la déclaration suivante:

"Bien que les résultats de l'année permettent un dividende plus élevé, les directeurs croient de l'intérêt des actionnaires de raffermir la position liquide de la compagnie, plutôt que de faire une distribution trop généreuse de bénéfices. De plus, l'augmentation de la production exige un fonds de roulement plus élevé.

"Les opérations sont très satisfaisantes au nouveau moulin de la mine Sullivan. La production courante de plomb et de zinc dépasse 7,000 tonnes par mois. La production de l'argent est d'environ 250,000 onces par mois.

"On a commencé les opérations au moulin de Rossland. On y traite tous les jours environ 400,00 tonnes de minéral. Il s'écoulera quelques mois avant qu'on puisse dire quelque chose de définitif touchant l'avenir des propriétés de Rossland.

"Les usines et les mines sont en bon état.

"On rapporte des progrès satisfaisants dans le développement de l'énergie hydraulique et électrique à Bonnington Falls par la West Kootenay Power".

Londres, 20. — Le nombre des sans-travail, dans le Royaume-Uni, a baissé de 14,520 la semaine dernière. Il est actuellement de 1,189,200.

Sherbrooke, 20. — La Brompton Pulp and Paper Company a acheté les coupes de la B. C. Howard Company, au lac des Anglais, au prix d'un million de dollars.

Placements d'attente

Pour l'emploi avantageux de disponibilités temporaires :

Valeurs du meilleur aloi—solides—d'un bon rapport.

Ceux qui ont des fonds *improductifs* feraient bien de mettre l'occasion à profit.

Offre limitée

RENE-T. LECLERC
Incorporée
Montréal:- 160, rue S.-Jacques
Québec:- 74, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)
131

Au Marché Bonsecours

Voici les prix actuels au marché Bonsecours:

OEUFS, BEURRE, FROMAGE

Oeufs "extras", 60c; "premiers", 47c la douzaine.
Beurre de crémerie, 46c la livre.
Fromage doux, 32c la livre.
Fromage fort, 32c la livre.
Oka, 40c la livre.

MIEL, SIROP

Miel en rayon, 20c.
Miel blanc (5 livres) 16c la livre.
Miel brun (5 livres) 15c la livre.
Sirop d'érable nouveau, $2.25 à $2.50 le gallon.
Sucre d'érable nouveau, 25c la livre.

LEGUMES ET FRUITS

Pommes de terre, $1.15 à $1.25 la poche.
Oignons rouges, $2.25 la poche.
Oignons blancs, espagnols $5 la boîte de 125 livres; $3 la demi-boîte.
Céleri, 50c à 60c la botte.
Choux, $1 à $1.25 le baril.
Carottes, $1 la poche.
Navets de Québec, $1.25 la poche.
Betteraves, $1 la poche.
Patates sucrées, $3.25 le panier.
Oranges de Floride, $5 à $6 la boîte.
Oranges Sunkist, $7.50 à $8.50 la boîte.
Citrons de Messine, $5 la boîte.
Poires, $4.50 la boîte.
Raisin Empereur, $2.75 la boîte.
Pommes Wealthy No 1, $7.50 à $9 le baril.
Gravenstein No 1, $6 le baril.
Wolfe River No 1, $6; No 2, $5.50 le baril.
Greenings No 1, $6.50 à $7; No 2, $4 le baril.
Johnattan, $3 la boîte.
Atocas du Cap Cod, 70c le gallon; $12 le baril

VOLAILLES

Chiffres fournis par Marcel Larue, négociant, marché Bonsecours. (Prix du détail).
Dinde fraîchement tuée, 35c la livre.
Oie, 25c la livre.
"Broilers", 30c la livre.
Poulets fraîchement tués, 30c à 35c la livre.
Poules gelées, 25c à 30c la livre.
Coqs d'un an, 20c la livre.
Poules gelées, 20c la livre
Canards, 30c la livre.
Pigeons, 50c le couple.
Lapin, 20c la livre.
Canards sauvages: noirs No 1, $1.50 le couple; No 2, $1 le couple; cailles, 90c; Sarcelles, 75c le couple; Punch, 60c le couple.
Lièvres, 70c le couple.
Cochon de lait, 25c la livre.

VIANDES

Chiffres fournies par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix. (Prix du détail).
Rôti de porc frais, la livre, 25c.
Lard gras, la livre, 23c.
Lard salé, la livre, 22c.
Jambon, la livre, 30c.
Saucisse, la livre, 25c.
Bacon non tranché, la livre, 30c.
Bacon en tranches, la livre, 40c.
Sirloin roast, 45c.
Sirloin steak, 30c.
P. H. steak, 32c à 40c.
Côtelettes de veau, la livre, 35c.
Mouton, quartier derrière, 25c la livre; devant, 14c la livre.
Agneau du printemps, quartier de derrière, 37c; de devant, 20c.
Fesse de veau, 30c.
Queue de boeuf, la livre, 15c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 12½c.
Rondes de boeuf, 25c.
Rognons de boeuf, la livre, 25c.
Filet de boeuf, la livre, 70c.
Rognons d'agneau, $1.50 la douzaine.
Cervelles de veau, 2 pour 25c.
Cerveau d'agneau, 5c chacune.
Langues salées, la livre, 30c.
Filet de porc, la livre, 60c.
Tête de veau, 15c la livre.
Pattes de veau, 15c la livre

Ottawa, 20. — Grâce à la publicité faite par le ministère des postes, la population a fait diligence, cette année, pour expédier ses cadeaux de Noël. Les colis sont mieux empaquetés et expédiés plus tôt, assurés et l'on s'est beaucoup prévalu des envois contre remboursement.

Succession de Georges Vannier

AVIS AUX HERITIERS

Tous les frères et soeurs, et neveux et nièces au premier degré de Monsieur Georges Vannier décédé à St-Constant le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-trois, étant héritiers légaux sont priés d'envoyer immédiatement leurs nom et adresse au soussigné.

DONAT CORBEIL, notaire,
92

CHRONIQUE D'OTTAWA

LES FORCES HYDRAULIQUES

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 20. — Chose étrange, la séance du conseil municipal d'Ottawa, au cours de laquelle fut adoptée la motion Lowe recommandant le projet de développement des forces hydrauliques de Carillon, n'a pas été commentée par les journaux locaux, qui font la conspiration du silence autour de tout ce qui touche au projet en question ou à celui du canal de la baie Georgienne. Pourtant ces deux dernières entreprises seraient fort avantageuses pour la capitale, aussi bien que pour la province de Québec et les intérêts d'Ottawa ne sont pas du tout les mêmes, en cette matière, que ceux de l'Ontario, d'une certaine partie de l'Ontario du moins. Il faut croire que le prestige de sir Adam Beck et de la commission hydro-électrique est tout puissant et en impose aux feuilles locales.

La motion de l'échevin Lowe venait à son heure au moment où un projet similaire à celui du développement des forces de Carillon, et qui rendrait ce dernier de peu d'utilité, reçoit une publicité considérable; nous voulons parler de la canalisation du Saint-Laurent, que certains intéressés, en Ontario, soutiennent en dépit de tout et de concert avec les Américains.

Québec et Ontario se dressent l'un devant l'autre. Le premier veut développer Carillon; le second désire le Saint-Laurent. Qui l'emportera? Des deux côtés on apporte des arguments qui méritent d'être examinés.

Le développement de l'énergie hydro-électrique de Carillon se ferait par une compagnie, qui possède de l'argent nécessaire et ne demande au gouvernement que de lui accorder le permis. Les travaux du Saint-Laurent, beaucoup plus considérables mais moins productifs en énergie, seraient beaucoup plus onéreux et complètement à la charge du trésor public. Premier désavantage.

A Carillon, l'on construirait un canal qui mettrait en communication Montréal et Ottawa; le commerce de ces deux villes en recevrait une augmentation appréciable. Mais, comme le faisait remarquer lundi dernier M. Noulan Cauchon, ce canal ne serait qu'un tronçon d'un autre plus vaste et dont on parle depuis des décades, celui de la baie Georgienne qui établirait, entre l'intérieur du pays et la mer, des communications faciles et assidues. Ce serait la réalisation d'un rêve cher aux Montréalais.

Mais l'Ontario ne l'entend pas ainsi; cette province désire plutôt développer et canaliser le Saint-Laurent. A vrai dire, seuls les habitants de la région voisine des forces hydrauliques de notre fleuve et, en plus, les partisans de la commission hydro-électrique favorisent le projet. La province de Québec et les provinces maritimes s'y opposent, de même que les habitants du bassin de l'Outaouais. Quant à l'Ouest, il est indifférent. Ce n'est donc que pour une infime partie de la population canadienne que l'on mettrait à la merci des Etats-Unis notre plus important cours d'eau; qu'on menacerait sérieusement le trafic d'un certain nombre de nos ports et que l'on dépenserait des sommes folles.

L'Ontario veut une route fluviale qui le mette en communications avec la mer; le canal de la baie Georgienne la lui donnerait. Le Saint-Laurent canalisé, aussi; mais alors, les Etats-Unis en profiterait plus que nous, puisque le fleuve est international, selon des décrets mystérieux, tandis que le canal de la baie Georgienne serait uniquement canadien.

Voilà de biens bonnes raisons et l'échevin Lowe les développait beaucoup mieux dans son discours de lundi dernier, au conseil municipal. Mais certains journaux anglais de la province "supérieure", qui prétend dicter au Canada les politiques à suivre, ne les admettront jamais. Les sourds qui ne veulent pas entendre...

Cette question brûlante est au premier plan de l'actualité, par suite des déclarations du président Coolidge, au Congrès américain. Nous devons nous attendre à ce que notre parlement l'étudie sérieusement à la prochaine session. Le cabinet King préférerait évidemment ne pas avoir à s'en occuper. La situation financière du pays et les opinions contradictoires de Québec et d'Ontario sur ce point lui créent une position difficile. Il a décidé de gagner du temps, ce qui permettra peut-être de trouver une solution élégante. Le ministre des chemins de fer a en effet déclaré que le gouvernement demandera une nouvelle enquête sur le coût probable des travaux avant d'adopter une attitude définitive.

On a déjà estimé que le projet nécessiterait une dépense de 252 millions, divisée entre le Canada et les Etats-Unis, l'Ontario y participant pour une part infime. C'est énorme, beaucoup trop pour nous, d'autant plus que nous n'aurions qu'à nous repentir de l'exécution des travaux.

Les adversaires de la canalisation du Saint-Laurent doivent veiller, car l'Ontario a obtenu, la semaine dernière, une concession importante, c'est-à-dire le droit de développer les forces hydrauliques de Morrisburg. L'on a pris le soin d'affirmer que cette action ne constitue pas un précédent et ne doit pas être considérée comme le premier pas vers la réalisation du grand projet, mais il y a là tout de même un danger grave.

Pierre

Le Jeu de dames

No 34—"Les coups brillants simplifiés"
PROBLEME CANADIEN
Par M. E. St-Maurice, père
Noirs 10 pièces

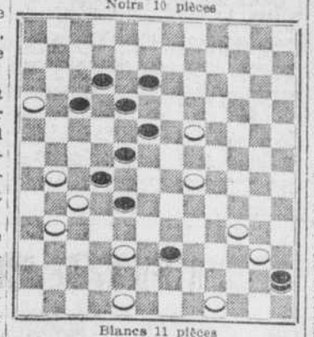

Blancs 11 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

Blancs	Noirs
71 à 64	58 à 71
37 à 32	71 à 22
19 à 13	66 à 34
13 à 28	22 à 26
44 à 33 gagne.	

RETOUR DU SENATEUR CHARLES-P. BEAUBIEN

L'honorable sénateur Charles-P. Beaubien est arrivé de New-York, ce matin, par le train de 7 h. 30, gare Windsor, revenant d'un séjour de plusieurs mois en France et en Belgique où il a dirigé le train-exposition, dont nous avons maintes fois parlé à nos lecteurs et dont nous avons suivi le voyage.

Le sénateur est en très belle santé et se déclare heureux d'être de retour au milieu des siens, au pays.

M. Louis Beaubien, M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, et plusieurs autres membres de la famille étaient à la gare pour saluer le sénateur à son arrivée.

On remarquait aussi l'hon. sénateur J.-M. Wilson qui rentrait de voyage par le même train.

Après les premiers moments d'effusions passés, le sénateur eut quelques minutes de répit et l'on put l'interroger sur sa mission en France et en Belgique.

L'hon. M. Beaubien s'excusa de ne pouvoir se rendre à nos désirs en déclarant qu'il ne saurait parler de sa mission qu'à tête reposée.

Il se contenta de dire sommairement que partout on a manifesté le plus grand intérêt et que l'entreprise du train-exposition ne saurait avoir que des résultats pratiques.

SUPERBES MANTEAUX en SEAL CHAPAL
à partir de $90.00
Styles les plus nouveaux
Vous pouvez toujours acheter aux prix du gros dans ce district, mais si vous ne trouvez pas la qualité et le style que vous désirez chez les autres marchands de gros, venez chez
WALTER F. CUMMINGS
FOURRURES EN GROS
Spécialiste dans le Seal Chapal et le Mouton de Perse
148 Notre-Dame Ouest
20,22

Des chapeaux nouveaux et différents pour Noël nous arrivent tous les jours — Marqués spécialement de $3.95 à $7.50
Davies LADIES HATTER
Magasin principal
561 rue Ste-Catherine Ouest
Angle rue Drummond

NOUVELLES OUVRIÈRES

Il est officiellement annoncé aux bureaux de l'Union internationale No 21 des mouleurs, que le prochain congrès de l'Union internationale des mouleurs d'Amérique se tiendra à Montréal. Cette organisation tient ses congrès tous les trois ans. Ce congrès sera le 27e de l'Union internationale des mouleurs. De 600 à 700 délégués y prendront part. Ni le lieu, ni la date de ce congrès n'ont été encore définitivement fixé. Mais l'union locale No 21 des mouleurs se prépare, dès maintenant, à faire aux congressistes étrangers, qui viendront de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, une réception digne de notre grande métropole. Un comité a été nommé avec mission de préparer cette réception. A cet effet, une grande soirée de euchre sera donnée par le local No 21 des mouleurs, samedi prochain, 22 courant, dans la grande salle de l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, sous le patronage de l'échevin Gabias. Des dindes seront distribués comme prix aux heureux gagnants de la partie de cartes. Non seulement les mouleurs, mais tous les ouvriers sont particulièrement invités à encourager de leur présence, avec leurs familles, cette soirée des mouleurs.

AU CLUB MAISONNEUVE

Le concert boucané donné par le club ouvrier Maisonneuve, jeudi soir, a remporté un magnifique succès. L'assistance y était nombreuse et enthousiaste. Un beau programme de chant et de musique y fut exécuté. Rafraîchissements, pipes et bon tabac canadien y furent servis abondamment, et cette agréable soirée se termina près de minuit.

Le président du club ouvrier Maisonneuve, M. Alfred Girard souhaita la bienvenue à l'assistance. Dans un discours très intéressant, le président demanda à tous les ouvriers de se rallier au club ouvrier de Maisonneuve, pour défendre leurs intérêts sur le terrain politique, et économique. M. Clément Robitaille, député de la division Maisonneuve à la chambre des communes, à Ottawa, fit aussi un très intéressant discours. Il insista particulièrement sur la nécessité d'avoir un bureau de poste dans Maisonneuve. Il félicita chaudement le club ouvrier Maisonneuve d'avoir pris action sur cette question, qui intéresse au plus haut point toute la population de Maisonneuve.

L'échevin Oscar Lalonde, membre du club, appuya fortement les remarques du député Robitaille sur la nécessité d'un bureau de poste à Maisonneuve. Il parla ensuite de diverses questions municipales. L'échevin Geo. Lalancette, vice-président du club ouvrier Maisonneuve, MM. O. Proulx, François Gervais, M. Bousquet, et autres adressèrent aussi la parole. Les orateurs firent la remarque que le club ouvrier Maisonneuve est aujourd'hui l'organisation politique ouvrière la plus en vue et la plus dévouée pour la défense des intérêts des travailleurs et de toute la population en général, de Montréal. Ces remarques furent soulignées par les chaleureux applaudissements des assistants qui partirent tous très satisfaits de leur soirée.

FACTEURS DES POSTES

L'Association des facteurs des postes, de Montréal, a procédé à l'élection annuelle de ses officiers, à sa dernière assemblée, mardi soir, à

M. E. CROMP, élu président de l'Association des facteurs des postes de Montréal.—(Cliché Eugène Dumas, rue Centre).

la salle des Artisans, coin Vitré et Saint-Denis. Voici le résultat de cette élection: Président, M. E. Cromp, élu; président honoraire, M .H. Turcotte; vice-président, M. N. Marchand, élu; secrétaire trésorier et correspondant, M. Albert

M. ALBERT LAPOINTE, réélu secrétaire trésorier et correspondant de l'Association des facteurs des postes de Montréal.

Lapointe, réélu; syndics: MM. A.-H. Lapointe, E. Taillet et A. Sauvé; sergent d'armes, M. A. Jobin. Des remerciements aux officiers sortant de charge ont été votés par l'assemblée.

Tél. Main 1291
AUG. LAVIOLETTE
50-52, MARCHE BONSECOURS
Viande de choix de toutes sortes en gros et détail, prix spéciaux pour communauté, restaurant et maison de pension.
Livraison à Outremont, tous les mardis avant-midi et vendredis après-midi. A Westmount et Notre-Dame de Grâce, tous les vendredis après-midi.
Dans les autres parties de la ville, tous les jours.
Attention spéciale pour les ordres par téléphone.

Chaque jour votre peau change—que votre nouvelle peau soit belle

Il n'est pas nécessaire qu'une fille ait un teint terne puisque sous la peau couverte de pustules, jaune et rude qu'elle a aujourd'hui, se trouve une seconde peau, la plus belle qu'elle eut jamais désirée.
Comment protégez-vous cette peau tendre et nouvelle? Vous appliquez-vous une poudre pour la figure ne contenant pas d'astringent huileux, qui assèche la peau, la durcit, qui comble et agrandit les pores délicats.
Il faut du temps pour appliquer une crème invisible avant de mettre de la poudre et quelques-uns n'ont pas de temps à leur disposition. C'est pourquoi nos chimistes en beauté ont perfectionné une nouvelle poudre merveilleuse pour la figure à base de Cold Cream.
La poudre pour la figure Cold Cream Jonteel protège les pores de toutes impuretés et conserve le teint doux, tendre et ferme. La texture crémeuse fait mieux adhérer la poudre à la peau et pendant plus longtemps. En même temps, cette composition à base de cold cream rend la poudre tout à fait invisible et corrige les points luisants de la peau.
Protégez la peau d'en-dessous en employant la poudre pour la figure Cold Cream Jonteel. Vendue seulement dans les pharmacies Rexall. Boîtes de bonne grosseur, 50c.
UNITED DRUG CO.
Toronto, Ont.

COUVERTES
Imperméables en toile de lin
Pour chevaux, autos, camions.
Les meilleures sur le marché — dureront des années. Toutes grandeurs et formes en stock. Ecrivez ou téléphonez à Main 2944—demandez M. Poirier ou M. Robin.
The Gourock Ropework
Export Co., Limited
32a rue St-Pierre
Fondée en 1736.

Les Tabacs de 35 comtés entrent dans les 5 mélanges FOREST FRERES

¶ Dans le but d'obtenir les différents tabacs qui assurent aux 5 variétés de Tabacs Forest Frères leur uniformité et leur qualité incomparable, les acheteurs de cette maison parcourent 35 comtés de la Province et se réservent d'avance les récoltes qui promettent le plus.

¶ Les comtés de Montcalm et de l'Assomption, qui affectent 5,256 arpents à la culture du tabac, fournissent surtout les tabacs forts, de couleur uniforme, d'une combustibilité parfaite. Les plantations situées sur les versants sablonneux de la vallée de Rougemont apportent leur contribution de tabacs très clairs, légers et aromatiques.

¶ Les terrains légers de St-Césaire, Joliette, Deux Montagnes fournissent les petites variétés indispensables aux mélanges: Quesnel, petit Havane, Belge et Hollandais. Ces tabacs de qualité, sélectionnés et mélangés par des experts, forment la base des 5 variétés de Tabacs Canadiens Naturels Forest Frères, les meilleurs Tabacs Canadiens au Monde.

¶ Vous trouverez certainement le tabac que vous cherchez parmi les 5 variétés de Tabacs Forest Frères: FORT — FAIBLE — PUR QUESNEL — ROUGE QUESNEL — PARFUM D'ITALIE.

Prix: Pur Quesnel, 15c. Les autres variétés 10c le paquet, chez tous les marchands de tabac.

Forest Frères
FOREST FRERES, Limitée — Fabricants — MONTREAL.

EMPLOYES DE TRAMWAYS

L'union internationale des employés de tramways, division 790 de Montréal tiendra une assemblée spéciale, ce soir, en ses quartiers, coin Demontigny et Saint-Denis. Cette assemblée, qui devait être tenue régulièrement jeudi dernier, 18 courant, a été remise à ce soir, 20 décembre. Tous les membres sont tout spécialement invités à y assister. L'officier rapporteur en chef des dernières élections fera son rapport officiel, et on procédera à l'installation solennelle des nouveaux officiers.

CONSEIL DES METIERS

Le conseil des métiers et du travail tiendra une importante assemblée, ce soir, aux quartiers de la construction. Diverses questions de haut intérêt y seront soumises à discussion. Les délégués des unions ont tous le devoir d'y assister pour être en mesure de faire leurs rapports à leurs organisations respectives.

UNION DES PLATRIERS

Une assemblée de grande importance sera tenue par l'union internationale No 23 des plâtriers, demain soir, à 8 h. aux quartiers de la construction. Un rapport de grand intérêt sera soumis par le comité exécutif. Tous les membres sont priés d'y être présents.

APPEL AUX JOURNALIERS

L'union internationale des journaliers convoque tous ses membres en assemblée régulière, pour demain soir, à 8 h. aux quartiers de la construction. Chaque membre est prié d'y amener un ou plusieurs amis. Des orateurs ouvriers d'expérience adresseront la parole, sur les bienfaits de l'organisation parmi les journaliers. Qu'on se le dise.

TAILLEURS DE CUIR

L'union des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U. No 249, tiendra une grande assemblée, ce soir, à 8 h. à la salle Gareau, 243 Maisonneuve. Un rapport de haute importance y sera soumis. Tous les membres ont le plus grand intérêt à y assister.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me JEUDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario est:
Conseil des métiers et du travail de Montréal; Union internationale No 23 des poseurs d'amiante.
SALLE SAINT-MARC, coin Frontenac et Beaubien: Club ouvrier Saint-Marc.
SALLE DES MUSICIENS, coin Saint-Denis et Demontigny: Union internationale des employés de tramways.
SALLE GAREAU, 243 Maisonneuve: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.

CHANTECLERC
—CETTE SEMAINE—
LE MAITRE DE FORGES, grande pièce en cinq actes de M. Georges Ohnet 17.18.20E

ALEXANDRA Aujourd'hui "THE SPOILERS"
avec MILTON SILLS. Exposé en français KATHERINE McDONALD dans "WHITE SHOULDERS"
Mats. : 10c. Soirées : 15c et 20c 55-2E

CRYSTAL PALACE
Boulevard St-Laurent
Aujourd'hui
DIANA OF THE CROSSWAYS
avec FAY COMPTON
aussi "The Levenworth Case" 55-2E

MT ROYAL
143 avenue Laurier Ouest
Aujourd'hui et demain
"On The BANKS Of The WABASH"
et "SECOND HAND LOVE"

MIDWAY
Aujourd'hui, dernier jour, Mme WALLACE REID, dans HUMAN WRECKAGE, en 9 parties. Titres en français. Comédie LEE MORAN, dans "UNCLE SAM". Aussi Fox News.

ELECTRA
Aujourd'hui et demain: CORINNE GRIFFITH, CONWAY TEARLE et ELLIOTT DEXTER, dans
"The COMMON LAW"
en 9 parties. Titres en français. Comédies et autres

ALHAMBRA
Rue Masson. Rosemont.
AUJOURD'HUI, DEMAIN et SAMEDI
Programme double spécial
"ST-ELMO"
avec John Gilbert.—Exposé en français
"DAUGHTERS OF THE RICH"
avec MIRIAM COOPER et GASTON GLASS.—(Exposé en français)

Passe Temps
Saint-Denis et Sainte-Catherine
AUJOURD'HUI A DIMANCHE
La plus jolie comédienne CONSTANCE TALMADGE
dans "DULCY"
en 9 parties avec titres français

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
Aujourd'hui, demain et samedi
POLA NEGRI dans
"THE CHEAT"
(Exposé en français)
BUSTER KEATON dans
"THE FROZEN NORTH"
"The Steel Trail" No 6 et gazette Fox

ORDRE ROYAL ANTEDILUVIEN DES BUFFALOS

Toute personne ayant acheté des billets pour un concours au sujet de l'envolée d'un aéroplane qui devait avoir lieu du 17 au 23 décembre pour l'érection d'un institut, est priée de prendre avis que le comité de ce Fonds a décidé de prolonger ce concours qui aura lieu du 1er au 6 janvier 1924.
Une envolée d'exhibition sera donnée durant la semaine.
Par ordre du Comité.

LIGNE FRANCAISE NEW-YORK PLYMOUTH HAVRE-PARIS
"PARIS" . . Jan. 16, Fév. 6, Mars 12
NEW-YORK—HAVRE—PARIS
Bateaux d'une seule classe à prix populaires.
Chicago . . Déc. 26, Jan. 30, Mars 11
La Savoie . Déc. 29, Fév. 2, Mars 1
Rochambeau Jan. 9, Fév. 20, Mars 22
Suffren . . Jan. 17, Fév. 27, Mai 12
NEW-YORK - VIGO (Espagne) BORDEAUX
Roussillon . Jan. 1, Fév. 12, Mars 25
La Bourdonn. Jan. 22, Mars 4, Avril 15
NOUVELLE-ORLEANS-VIGO-HAVRE
Niagara . . . . Jan. 11, Avril 6
De La Salle . . . . Fév. 7, Mai 7
Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE LTEE, agents généraux, 240 rue Notre-Dame, Montréal, ou agents locaux.
"Voyages avec des gens expérimentés".
31-1,s,n E

LES SPORTS D'HIVER

Quatorze des cent vingt-cinq recruteurs engagés à trouver des fonds pour les sports d'hiver qui auront lieu à Montréal en janvier et février, ont présenté leur rapport à une assemblée de l'association tenue hier soir à l'hôtel Mont-Royal. Ces quatorze recruteurs ont recueilli un montant de $1684. On s'attendait à ce qu'un plus grand nombre de recruteurs assisteraient à l'assemblée d'hier soir. Vu le petit nombre de ceux qui se sont présentés, l'on a décidé de continuer la campagne une semaine encore. La coupe Caron offerte à celui qui récoltera le plus fort montant n'a pas été accordée hier soir. Elle sera remise dans une semaine à celui qui aura fait le plus de besogne.
Le comité spécial a recueilli à date un montant de $14,000. L'on voudrait atteindre le chiffre de $40,000, somme nécessaire pour faire un succès des sports d'hiver. Voici les sommes recueillies par les 14 recruteurs qui ont fait rapport hier soir:
Adélard Raymond, $405; H.-P. Douglas, $350; C.-G. Savage, $160; W.-S. Strachan, $145; Chef P. Belanger, $135; H.-R. Grey, $100; W. Evely, $84; H.-H. Melançon, $75; Roland Gomery, $60; E. S.-Pierre, $50; James Fitzsimons, $40. F. McGill, $35; J. Olivier, $25; M. Shea, $20.
Il y a apparence que l'on s'adressera à différents clubs de curling pour avoir des fonds.
Il est question d'organiser une course de chiens entre Québec et Montréal.
L'on demandera à la ville le privilège pour l'ancien constable J.-T. Laflamme qui possède un attelage de chiens de se construire une tente au Square Dominion.

Joe Dundee a battu l'anglais Ted Marchant dans un combat de boxe de 12 rondes, hier soir, à Baltimore.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
Cette semaine
L'ESCLAVE ERRANTE
pièce en 5 actes par H. Kistemaeckers
53-5

Deux fois par jour GAYETY 2.10 et 8.15 p.m.
Burlesque Columbia
"LET'S GO"
Production de FRED CLARK
avec MANNY KING et PAT WHITE
53-5E

CAPITOL AUJOURD'HUI
Un autre succès pour ces artistes que sont Meighan et Ade
THOMAS MEIGHAN
dans une histoire de George Ade
"WOMAN PROOF"
Il se croyait à l'abri des atteintes de l'amour! Mais il succomba comme tous les autres.

LOEW'S
A L'AFFICHE
"THE AGE OF DESIRE"
Un drame de femmes et de mécontentement
Aussi
6 — Numéros de Vaudeville — 6
Y compris JAMES-C. MORTON
A partir de dimanche
WESLEY BARRY in "The Country Kid"
Une véritable vue de Barry
En plus
6—Numéros de Vaudeville—6
Y compris
Le célèbre psychologue français
J. ROBERT PAULINE
Une merveilleuse démonstration de suggestion mentale et orale.

Hôtel Place Viger
DINER-SAUTERIE
Tous les samedis soirs
ORCHESTRE SPECIAL
Un dollar et cinquante sous
Réserve de places
Main 5720 56-2 E

Hotel Dennis
ATLANTIC CITY, N.J.
est bâti au système américain n'est jamais plus confortable qu'en hiver, vu son aménagement et sa situation exceptionnels
arage en brique. WALTER J. TIGHE 9 15-0

GRAND REVEILLON après la MESSE de MINUIT à l'Edingburg
436 Ste-Catherine Ouest.
—L'Orchestre Metropolitan dans programme choisi
55-5

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON
DEPARTS D'HIVERS DE HALIFAX
POUR PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES
Janv. 21 Mars 3 Avril 14. . . . Antonia
Fév. 18 Mars 31 . . . . . Andania
POUR GLASGOW
De Portland — De Halifax
Mars 29 . . . Cassandra . . . Avril 1
Avril 12 . . . Saturnia . . . Avril 15
LISTE DES DEPARTS POUR L'ETE 1924 SUR DEMANDE
DE NEW-YORK A QUEENSTOWN et LIVERPOOL
Déc. 29 . . . . . Scythia
Jan. 12 Fév. 9 . . . . . Tyrrhenia
Jan. 26 Fév. 23 . . . . . Ausonia
A CHERBOURG et SOUTHAMPTON
Déc. 22 Fév. 16 . . . . . Berengaria
Janv.5 et 26 . . . . . Aquitania
Mars 15 Avril 9 . . . . . Mauretania
A PLYMOUTH, CHERBOURG et LONDRES
Déc. 22 Fév. 16 . . . . . Andania
Janv. 19 Mars 1 . . . . . Antonia
Mars 15 . . . . . Albania
A LONDONDERRY et GLASGOW
Déc. 22 Jan. 19 . . . . . Columbia
Fév. 2 . . . . . Cameronia
Fév. 9 Mars 15 . . . . . Assyria
Renseignements complets de THE ROBERT REFORD CO. Ltd., Montréal, ou chez les agents locaux.

ORPHEUM COMÉDIE-FRANÇAISE
Dernière Semaine des Spectacles du
"Grand Guignol"
Aujourd'hui, matinée et soirée
"SEUL"
Comédie par Henri Duvernois; "SOLYAM'S, BROCANTEUR", drame en 3 actes d'André Bernac; "PETITE BONNE SERIEUSE", comédie par Emmery et Jean Manoural.
Vendredi, samedi et dimanche soirs et samedi matinée,
"PRENEZ MA DAME"
comédie par Maxime Girard; "LE LABORATOIRE DES HALLUCINATIONS", drame en 3 actes par M. André de Lorde et Henri Bauche; "LA FIOLE", comédie par M. Max Maurey.
DERNIERE REPRESENTATION, DIMANCHE SOIR

ORPHEUM COMÉDIE-FRANÇAISE
4 SEMAINES COMMENÇANT LUNDI SOIR, 24 DECEMBRE
Représentations extraordinaires avec le concours de
Edgar BECMAN
et Mme SARGYL
Toute la Troupe de l'Orpheum
PREMIERE SEMAINE
"L'INSOUMISE"
DE FRONDAIE
Avec une superbe mise en scène, figuration,
Au 2e Acte, danse orientale par
La danseuse CLO
Billets en vente jeudi matin au théâtre
Prix : soirée, 30c à $1.35. Mat. : 25c à $1.00 plus taxe 54-4E

PRINCESS Deux représentations par jour
SEMAINE ANNIVERSAIRE DE GALA
Le populaire compositeur
ANATOL FRIEDLAND
dans une nouvelle revue
"Anatol's Affairs of 1923"
JULIUS TANNEN
Le célèbre monologueur
Shaw & Lee, Weber & Ridnor, Jack Little, Adelaide Hermann, Mailia-Bart Co. Gazette Pathé. Fables d'Esope.

STRAND
Aujourd'hui jusqu'à samedi, grand programme double
Marguerite de la Motte, Pat O'Malley, Marjorie Daw, Allen Forrest et Noah Beery dans
"WANDERING DAUGHTERS"
(Titres en français)
Production spéciale de Maurice Tourneur
"THE BRASS BOTTLE"
(Titres en français)
Charlie Murray dans "PATS PATENT"
William Eckstein au piano

REGENT
Aujourd'hui jusqu'à samedi, 2 grandes vues
"TRILBY" avec toute une troupe d'étoiles
(Titres en français)
BUSTER KEATON dans
"THE THREE AGES"
(Titres en français)

PAPINEAU
Aujourd'hui, programme double
Lois Wilson et toute une troupe d'étoiles dans
"Ruggles of Red Cap"
Colleen Moore et Wheeler Oakman dans
"SLIPPY McGEE"

BELMONT
Aujourd'hui, grand programme double
"LOYAL LIVES"
avec une grande troupe de favoris
(Titres en français)
Dustin Farnum dans "THE BUSTER"
Comédie spéciale "SKY LARKING"
CE SOIR: LES HARMONY GIRLS

PLAZA
Aujourd'hui, programme double
Mélodrame de Mack Sennett
"The Crossroads of New-York"
Mary Carr et toute une troupe d'étoiles dans
"On the Banks of the Wabash"
(Titres en français)
CE SOIR: LES MELODY KINGS

CORONA
1374 Notre-Dame O.
Aujourd'hui, bon programme double. May McAvoy dans
"HER REPUTATION"
(Titres en français)
Colleen Moore dans "AFFINITIES"
Comédie spéciale, etc.
Ce soir: CONCOURS DE DANSE

PALACE A L'AFFICHE
Un drame qui a fait pleurer les gens
"JEALOUS HUSBANDS"
Représentation ininterrompue 1 à 11 p.m.
La dernière représentation de la grande vue commence à 10 p.m. pour accommoder les acheteurs de Noël.

DOMINION PAPINEAU & MT-ROYAL
AUJOURD'HUI, programme double
DOUGLAS FAIRBANKS dans une des meilleures vues de sa carrière: "ONE OF THE BLOOD"
BETTY BALFOUR dans cette désopilante comédie dramatique "TAKE ME BACK TO BLIGHTY"
55-2E

LAURIER
St Catherine & Desery
MAISONNEUVE
ONTARIO & LASALLE
Aujourd'hui — Excellent programme
GEORGE ARLISS
dans 'The Green Goddess'
ENONCE EN FRANCAIS
Larry Semon dans "The Regent" et "Fashion Follies"
CE SOIR
"MELODY QUEENS"

IMPERIAL
LA SENSATION DE L'ANNEE
"ALICE IN TOYLAND"
UNE REVUE MIDGET
Surprises, rires, nouveautés
Une production remarquable, comme vous n'en avez jamais vue de pareille 6 autres bons numéros B. F. Keith
EXTRA: ATTRACTION SPECIALE
Douglas Fairbanks, Jr., dans "STEPHEN STEPS OUT"
avec THEODORE ROBERTS et d'autres artistes choisis

IMPERIAL
Nouvelle Politique
A partir de lundi, 7 janvier 1924
Tous les sièges de l'orchestre, des loges et du premier balcon pourront être réservés tous les soirs sauf les samedis, dimanches et fêtes. Ces jours-là nous donnerons des représentations continues, ce qui rend impossible la retenue des places.
Prix des sièges réservés :
Fauteuils de loges 75c
Orchestre 60c
Balcon (1ère section) . . . 60c
Non réservés :
Balcon (deuxième section) . . 45c
Inscrivez-vous immédiatement parmi les abonnés et vous aurez des sièges de choix sans supplément à payer. Renseignements au bureau de location.

Une Lettre Ouverte aux Montréalais

"NOTRE-DAME DE PARIS" est le plus grand succès du monde théâtral aujourd'hui. Les critiques et le public en ont fait les plus grands éloges. Le coût total de cette vue est de plus d'un million et demi de dollars, à peu près cinq fois autant qu'il en coûte pour monter un des grands spectacles des Follies. La vue est accompagnée de troupes ambulantes nombreuses et comporte aussi un arrangement musical spécial. On verra donc que les frais de présentation de cette vue sont plus considérables que ceux d'une comédie musicale ordinaire. Une présentation aussi complète vous fera certainement apprécier davantage la production.
Malgré cela, des arrangements ont été faits afin de présenter "NOTRE-DAME DE PARIS" au théâtre PALACE moyennant une légère augmentation des prix réguliers d'après la politique de
Représentation continue de 1 à 11 p.m. tous les jours
Seules les loges seront réservées.
Le fait sur lequel je désire attirer votre attention aujourd'hui est celui-ci :
CETTE PRODUCTION NE SERA PAS MONTREE DANS AUCUN AUTRE THEATRE DE MONTREAL A DES PRIX PLUS BAS DURANT LA SAISON 1923-24.
CARL LAEMMLE
Président de la Universal Film Co.
Mat. : 50c. Except. sam., dim. et jours de fête
DIMANCHE 23 DECEMBRE
Représentation continue tous les jours de 1 à 11 p. m.
Soirées, 75c, taxe en plus. Loges, $1.50
PALACE

RADIO de LA PRESSE

HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES — Tous les jours: 4 heures, musique; 4 heures 30: température, bourse, nouvelles. Les mardis, jeudis et samedis: 7 heures, contes; 7 heures 30, concerts. Dimanches: 4 heures 30, concerts sacrés. — TELEPHONES: Main 5370.—Le soir, le samedi et le dimanche, Main 1405.

Concert de musique instrumentale et vocale, ce soir, au poste C. K. A. C., par le trio Desrochers, MM. A. Gauthier et P. Valade.

Le concert de ce soir, au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), sera donné par le trio Desrochers, le plus populaire du genre à Montréal, et MM. Armand Gauthier, Basses, et Paul Valade, ténor, deux de nos chanteurs les plus connus et les mieux appréciés. On peut donc dire que, pour la partie instrumentale comme pour la partie vocale, les amateurs entendront des artistes que l'on compte parmi les meilleurs de la métropole.

LE TRIO DESROCHERS

Le trio Desrochers eut un immense succès à son concert du mois dernier, à l'Assistance Publique, et dut donner plus de rappels que de pièces au programme. C'est un trio de violon, clarinette et piano, composition qui plaît beaucoup à l'oreille et produit, en unisson, les plus charmants effets. Les artistes qui le composent sont des virtuoses avertis, très connus dans le monde musical, et dont les succès dans tous les districts de Montréal dispensent d'en faire l'éloge. Ce sont MM. Félix Desrochers, clarinettiste; le Dr R.-A. Desrochers, pianiste, et le professeur Joseph-J. Desrochers, violoniste, directeur du trio. Ce dernier a mis au programme, pour ce soir, des pièces intéressantes, qui ne manqueront pas de plaire aux auditeurs. Elles

M. ARMAND GAUTHIER, basse, qui chantera, ce soir, au concert du poste C.K.A.C.

seront interprétées dans l'ordre suivant:
1. La Fiesta, Roncovieri.
2. Rose d'amour, Bléger.
3. Gavotte, Martini.
4. Danse de Cléopâtre (3ème ballet de "Faust"), Gounod.
5. Menuet, Mozart.
6. Intermezzo russe, Franck.

M. PAUL VALADE, ténor, qui chantera, ce soir, au concert du poste C.K.A.C.

7. Mirella, Schaffer.
8. Chanson du berceau, Hauser.
9. Echos Laurentiens (sur demande spéciale), Laurendeau.

MM. GAUTHIER ET VALADE

M. Gauthier est peut-être la basse la mieux aimée à Montréal; il eut de très grand succès à l'opéra, lorsqu'il fut demandé par des troupes de passage, à l'opérette, dans les principaux oratorios qu'on nous a fait entendre et en concert. Son audition du mois dernier, à la salle Lafontaine, devant un auditoire considérable, montre suffisamment comment ce chanteur est apprécié. M. Paul Valade a aussi, en beaucoup de circonstances, tenu des premiers rôles de soliste, soit soit pour des oeuvres profanes et religieuses; la critique en fit chaque fois des mentions flatteuses. Voici le programme de ces artistes:

M. Armand Gauthier:
1. "Le cor", Flégier.
2. "Le semeur", Fourdrain.
3. "Le rideau de ma voisine", Jumel.
4. "Pauvre fou", Pagliasico.

M. Paul Valade:
1. "La vieille maison grise" ("Fortunio"), Messager.
2. Chanson provençale, Dorsenneau.
3. Aubade du Roi d'Ys, Lalo.
4. "Chérubin", Massenet.

Ces artistes seront tous deux accompagnés par l'excellente pianiste Mlle Bordeleau.

APPRÉCIATIONS

Nous recevons d'auditeurs, les appréciations suivantes sur les concerts du poste C.K.A.C.:

"Messieurs:—Il me fait plaisir de vous féliciter pour les programmes merveilleux que vous transmettez. Vos émissions me parviennent très claires et distinctes, et je puis vous assurer qu'un grand nombre d'auditeurs les apprécient et en font l'éloge. W.-M. Cage, propriétaire, R. & V. Knight Service Station, Willoughby, Ohio.

Messieurs:—J'ai très souvent reçu vos concerts, qui sont entendus d'une façon claire, nette et forte. J'ai particulièrement aimé le programme du 11 décembre, qui fut remarquablement beau entre 8 heures 30 et 9 heures 30, temps de l'est. C'est la seule station canadienne que j'ai pu encore prendre et j'en suis fier. Je me sers d'un récepteur à réflexe, avec une antenne de 2 pieds. Il me fera toujours plaisir de capter une aussi belle station que C.K.A.C.—Lawrence-W. Dobson, 2220, Aiken St., Baltimore, Maryland".

CERTIFICATS DE RADIO

Le département de la Marine et des Pêcheries annonce que les quinze candidats suivants, dont les examens ont eu lieu en novembre dernier, ont obtenu leur certificat d'efficacité en radiophonie:

Certificats commerciaux: première classe, MM. W.-G. Crisp, A. Ritchie, J. Sullivan et J.-M. Whyte, Vancouver; deuxième classe, M. F.-A. Cook, Vancouver, C.A.

Certificats d'amateur: MM. J.-C. Bernier, Montréal; W.-C. Borrett, Dartmouth, N.E.; J.-E. Brickett, Moose-Ja, Sask.; C.-S. Eartham, Calgary, Alta.; H.-V. Massey, Windsor, Ont.; D.-B. Stewart, Moose-Jaw.

LE RADIO

PROGRAMME DU 21 DECEMBRE

BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)
W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 405 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N. Y.)
2 h. p.m. à 6 h. p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N. Y. General Electric Company)
380 mètres
11 h. 55 a.m.—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—10 h. 30 p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg
326 mètres
9 h. 45 a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 60 a.m.—2 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—9 h. 55 p.m.

POSTE W. E. A. F. (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres
11 h. a.m.—1 h. 45 p.m.—4 à 5 h. p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m. à 10 h. p.m.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa.)
484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—midi—1 h. 30 p.m. 2 h. 30 p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.

POSTE C. F. C. F. (Marconi, Canada Cement Building, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 à 9 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.)
405 mètres
3 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m. à 7 h. 30 p.m.

POSTE W. D. T. (New-York)
405 mètres (Heure avancée)
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Board of Trade, Chicago)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m.—Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside)
Midi—3 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. 30 p.m.

POSTE W. H. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.)
337 mètres.
11 h. 55 a.m.—5 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. 55 p.m.—11 h. p.m.

POSTE C. H. Y. (Northern Electric Co., Montréal)
Dimanche, récital d'orgue et service religieux de la veille de Noël, à 7 h. p.m.

SAINT-PIERRE

—M. Belange Maurice, de Bienville, accompagné de sa mère et de ses deux soeurs, Mlles Auréa et Alda Maurice, étaient ces jours-ci en visite chez M. et Mme Arthur Ruel.

—Mlle Lucienne Beaumont est en promenade à Saint-Valier, chez sa soeur Mme Ovide Roy.

—M. Gérard Fournier, de Montmagny, était ces jours derniers en visite chez son ami, M. Edgar Collin.

—M. Jos. Guay, de Québec, est venu voir ses parents et amis.

—M. Wilfrid Hamel, du Lac Saint-Jean, est en visite chez son père, M. Hamel.

—M. Arthur Fournier, du Cap Saint-Ignace, a rendu visite à Mlle Blanche Létourneau.

—M. Gérard Després, de Montmagny, est en visite chez son oncle, M. Adélard Blanchet.

—M. Gérard Boulet, de Montmagny, est venu remplacer M. V. Coulombe, agent de la gare.

—M. Philippe Hamel, de S.-Roch-des-Aulnaies, est venu ici, pour la taille de la vigne.

Pour Casser un Rhume en un Jour prenez des pastilles laxatives BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabrication canadienne

LES NOUVELLES DE LA NAVIGATION

M. M.-P. Fennell, qui représenta la commission du port de Montréal au congrès de l'association des ports américains tenu à la Nouvelle-Orléans, a été nommé président de l'exécutif de cette association. Il a constaté que l'Etat de l'Illinois fait actuellement construire un canal réunissant Chicago sur le lac Michigan au Mississipi, ce qui signifie l'abaissement des eaux du lac Michigan, et l'amoindrissement du débit des eaux dans le port de Montréal.

M. Fennell, est d'avis qu'on devrait prendre des mesures pour empêcher les Américains de déprécier ainsi les eaux canadiennes.

SUR LE "MONTROSE"

Le "Montrose", qui part demain de Saint-Jean, sera le seul navire du Pacifique-Canadien sur l'Atlantique le jour de Noël, qui sera donc fêté à bord. Des arbres de Noël seront installés pour les enfants des passagers de cabine et de troisième classe. Parmi les passagers, on mentionne les Montréalais suivants: MM. et Mmes G.-M. Gest, C.-S. Cogan, M. Marcovitz, le major Alexander Fenton, Mme Jean Lang, Mlle Muriel Lang, M. John McLean, M. George-R. Lighthall, Mlle K.-M. Lighthall et Mme C.-T. Williams.

DES ORCHESTRES

Les navires du Pacifique-Canadien, le "Montclare", le "Montrose", le "Montlaurier" et le "Montcalm", ont maintenant des orchestres très populaires, comme ceux des paquebots de première classe, les Empresses of Canada, Australia, Russia, Asia, France, Scotland and Britain.

NOUVEAU NAVIRE

La United Fruit Company vient de lancer à Birkenhead un nouveau navire, "La Marea", de 325 pieds de long, pour faire le service entre Boston et les tropiques.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Montlaurier", Pacifique-Canadien, est attendu samedi matin à 11 heures de Liverpool et Glasgow à Saint-Jean avec 866 passagers.

Le "Montcalm", Pacifique-Canadien, est attendu demain soir à 11 heures de Liverpool à Saint-Jean.

Le "Minnedosa", Pacifique-Canadien, arrivera lundi d'Anvers, Southampton et Cherbourg à Saint-Jean.

Le "Leviathan", United States, arrivera ce soir ou demain matin de Southampton et Cherbourg à New-York.

Le "Kungsholm", Swedish-American, est arrivé ce matin de Gothenburg à New-York.

Le "Fort Victoria", Furness-Bermuda, est arrivé ce matin des Bermudes à New-York.

RADIO
DEMANDEZ LES FAMEUX TELEPHONES
SCIENTIFIC
En vente chez tous les bons marchands de radio
$4.25
CANADA RADIO CO.
279 EST, STE-CATHERINE
DISTRIBUTEURS

RADIO
DEMANDEZ LE HAUT-PARLEUR PATHE
N.-E. BRAIS, distributeur
16, boulevard St-Laurent. Main 2122.

PATHE
— Ses phonographes,
— Ses disques importés,
— Ses opéras.
N. E. BRAIS, 16, boulevard St-Laurent. Main 2122 15.18.20.22

HERNIE GUERIE
J'ai contracté une vilaine hernie en levant une malle il y a quelques années. Les médecins me dirent que mon seul espoir de guérison était une opération. Les bandages ne me firent aucun bien. Finalement je tombai sur quelque chose qui me guérit rapidement et complètement. Il y a des années de cela et la hernie n'a jamais réapparue, bien que mon métier de menuisier m'oblige à travailler dur. Il n'y eut pas d'opération, ni perte de temps ni ennuis. Je n'ai rien à vendre, mais je vous dirai comment vous pouvez trouver une guérison complète sans opération, si vous m'écrivez. Eugène M. Pullen, menuisier, 635-K Marcellus Avenue, Manasquan, N.J. Vous ferez bien de découper cet avis et de le montrer à d'autres herniaux — vous sauverez peut-être une vie ou au moins vous épargnerez les misères provenant d'une hernie, ainsi que les douleurs et les dangers d'une opération.
E. M. PULLEN, Manasquan, N.J.

COURRIER D'OTTAWA

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 20.—En réponse à la lettre du maire Plant, qui demandait que les opérations de changements de voies dans les cours des chemins de fer nationaux, à Ottawa, ne soient faites que pendant la nuit, sir Henry Thornton a répondu que la compagnie doit donner à ses clients le service qu'ils requièrent et que ce service serait entravé considérablement par la limitation des heures.

—Mlle Lois Booth, qui est de retour de Californie, n'a pas voulu confirmer la nouvelle de ses fiançailles au prince Eric de Danemark, dont parlait récemment une dépêche de Copenhague.

—M. R.-H. Coates, le statisticien du Dominion, qui représentait le ministre du Travail au congrès international des statisticiens en matières de travail, à Genève, a présenté son rapport à l'hon. James Murdock. Il dit que le congrès a adopté des méthodes uniformes de classification des statistiques sur les accidents du travail.

—L'association des ouvriers libéraux s'est réunie, hier, et a adopté une résolution se plaignant de ce que les ouvriers libéraux n'ont pas reçu une part suffisante des emplois manuels tombant sous le coup de l'arrêté ministériel No 1053.

—La Société des débats français de l'université d'Ottawa vient de prendre l'initiative de dresser un catalogue complet des anciens élèves de cette institution où se sont succédé depuis trois quarts de siècles tant de citoyens marquants de toutes les provinces du Canada, voir même des Etats-Unis et des pays européens.

La liste est longue, intéressante. Mais pour qu'il n'y ait pas d'oubli, la Société prie tous les anciens élèves de lui faire parvenir leurs nom et adresse, avec les dates de leurs années d'étude. Cette invitation s'adresse aux élèves de tous les cours: théologiques, classiques, commerciaux.

Le président actuel de cette Société, qui compte 30 années d'existence, est M. Gaston Vincent. C'est à lui qu'on est prié de faire parvenir les nom et adresse, avant la fin de l'année si possible. Toutes les communications doivent être adressées à l'université d'Ottawa.

VERDICT DE SUICIDE

Hier, le coroner McMahon a rendu un verdict de suicide dans la cause du sergent de police Trefflé Laviolette, trouvé la tête percée d'une balle, à la demeure de son frère, 333 rue Préfontaine, mardi soir. Le sergent Laviolette, qui était connu et estimé de ses chefs comme de ses camarades, avait, depuis la mort de sa femme, en octobre dernier, en maintes occasions, affirmé qu'il ne tenait plus à la vie.

Genève, 19. — Un officier chinois a acheté un bon nombre d'aéroplanes rapides. On croit que la Chine veut former une flotte aérienne.

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION
564, rue Université, Montréal
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

Chaque matin
—il commence bien la journée. Un verre à vin d'EAU laxative DUNCAN le met en état d'accomplir n'importe quelle tâche!
Essayez-la pendant quelques semaines.

NOURYSOL
VOS YEUX
enflammés, rouges, brûlants, larmoyants retrouveront leur éclat; votre vue s'améliorera si vous employez
NOURYSOL
Le remède éprouvé, inoffensif. NOURYSOL comprend un tonique et un onguent. Se vend $1.00 la boîte.
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Joyeux Noël et Heureuse Année

La Vente Extraordinaire de l'Année pour Favoriser les Emplettes du Temps des Fêtes

CRÉDIT
$75,000 de Vêtements à vendre
$1.00 par semaine

LISTE DE CADEAUX
Mère . . . . $...
Père . . . . $...
Soeur . . . . $...
Frère . . . . $...
Fiancé (e) . $...
Total . . . . $...

Achetez de la manière facile! L'argent ne manque jamais! VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PAYER COMPTANT. Pas nécessaire de déranger votre compte d'épargne! Inutile de vous priver et de priver vos amis et les êtres qui vous sont chers des cadeaux que vous voudriez leur donner. Achetez à "Crédit Confidentiel". Joignez-vous aux milliers d'hommes et femmes sages et économes.

VETEMENTS de QUALITE pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS, aussi FOURRURES

AU MAGASIN UNIQUE
LA MAISON ISIDORE
701 Ste-Catherine Est

Vêtements d'Hommes et de Garçonnets
2e ETAGE
Paletots d'hiver épais, pour hommes, tous les modèles et toutes les tailles.
$15.50 et plus
1000 paletots à envers quadrillés, pour hommes **$21.50**
Tous des patrons nouveaux, toutes grandeurs, doublure en soie, beau fini intérieur. Valant jusqu'à $60.00.
Complets en herringbone et en serge bleue et brune à rayure crayon; toutes grandeurs. **$25.50** et plus
Complets et paletots pour garçonnets. A votre choix.

Vêtements de Dames
1,000 manteaux en marvella au choix. A partir de **$29.50**
Collet et manchettes en fourrure, nuances les plus populaires: brun, noir, gris, etc. Toutes les tailles de 16 à 54.
Manteaux en duvetine avec collet et manchettes en fourrure, toutes tailles et toutes nuances. A partir de **$22.50**
Manteaux de velours, toutes tailles et toutes nuances. A partir de **$19.50**
1000 robes au choix.

Notre vaste magasin vous est ouvert, nos stocks variés et considérables vous sont offerts exactement sur les mêmes bases que les meilleurs magasins vendant au comptant ou à crédit. Vous avez droit à tout le service et à toute la considération qu'on accorde à n'importe quel client. Choisissez votre marchandise, emportez-la ou faites-la-vous livrer. Pas d'ennuis, pas de désagréments. Y a-t-il quelque chose de plus chic, de plus digne, de plus facile? Achetez à crédit.

Ouvert Vendredi jusqu'à 10 p.m. — *Ouvert Samedi jusqu'à 11 p.m.*

LA MAISON ISIDORE
MAISON POPULAIRE DE MONTREAL LIMITEE
701 RUE STE CATHERINE EST COIN VISITATION

Employée avec succès depuis 3 générations pour les Gâteaux et Pâtisseries des Fêtes

Les Gâteaux et Pâtisseries faits à la maison donnent aux repas de Noël et du Jour de l'An un air de fête et d'allégresse que n'apportent pas les gâteaux et pâtisseries achetés au magasin.

Avec la Farine Préparée XXX Brodie, n'importe qui peut faire, en peu de temps et à peu de frais, les meilleurs gâteaux, tartes et pâtisseries—délicieux et appétissants comme ceux que faisait grand'mère, au bon vieux temps de jadis, alors que, dans la dépense, les tablettes étaient surchargées de bonnes choses, et qu'aux repas, la table ployait sous la charge de *Gâteaux, Tartes, Beignes, etc.*, tous faits avec la Farine Préparée XXX Brodie.

LA FARINE PRÉPARÉE XXX
BRODIE
Facilite la Pâtisserie
Elle est en vente partout en paquets de 3 et de 6 livres
Ecrivez pour demander notre livre gratuit "Mes Recettes Favorites" — BRODIE & HARVIE, Limited — 14-16, RUE BLEURY MONTREAL

SUGGESTIONS du magasin des
CADEAUX MUSICAUX

Pour Noël et le Jour de l'An donnez des instruments de musique — ce sont des cadeaux dont on se souvient longtemps. Venez voir notre stock d'instruments recommandables.

ACCORDEONS	A partir de	$ 3.00
CORNETS	"	15.00
TROMPETTES	"	35.00
TROMBONNES A COULISSE	"	20.00
CLARINETTES	"	21.00
BUGLES	"	5.00
BANJOS TENOR	"	20.00
BANJOS-MANDOLINES	"	20.00

TROMPETTE "CONN"
Adoptée par les meilleurs musiciens — sonorité sans égale — se joue avec une facilité incomparable. Plaquée en argent, cloche dorée.
$120.00 DANS UNE BELLE BOITE

MANDOLINES (Fond plat).	A partir de	$ 6.00
TAMBOURS et ACCESSOIRES	"	65.00
PETITS TAMBOURS	"	15.00
TAMBOURS D'ENFANTS	"	5.00
VIOLONS	"	3.00
GUITARES	"	6.00
MANDOLINES	"	6.00
BOITES MUSICALES	"	1.25
XYLOPHONES	"	4.00
TAMBOURINES	"	1.25

SAXOPHONE "CONN" — Le plus beau au monde
Grâce à son tube conique, parfaitement proportionné par une pression hydraulique, qui lui donne un intérieur deux comme du verre, le "CONN" EST PLUS FACILE A JOUER ET REND UN PLUS BEAU SON.

UKULELES	A partir de	$ 2.00
SAXOPHONES FRANCAIS (Alto dans une boîte)	"	160.00
SAXO. Mélodie en Do dans une boîte	"	165.00
PIANOS COLUMBIA	"	375.00
PIANOS AUTOMATIQUES COLUMBIA	"	525.00
SACS A MUSIQUE	50c à	$10.00
LUTRINS	"	1.35
GRAPHOPHONES COLUMBIA	"	25.00

ACCESSOIRES, ETC.

Moyennant un petit acompte nous vous livrerons n'importe quel instrument de musique pour Noël ou le Jour de l'An.

GRATIS Catalogue illustré en couleurs d'instruments d'orchestre et d'harmonie

Si vous désirez un instrument de musique, nous l'avons, quel qu'il soit.
1085 rue ST-JACQUES
Tél. Uptown 3905
OUVERT LE SOIR JUSQU'AU JOUR DE L'AN.

V. Sgroi
MUSICAL STORE

Où en êtes-vous?

Connaissez-vous l'état exact de vos affaires personnelles? Savez-vous quelle est au juste, aujourd'hui, votre situation? Avez-vous quelque idée de ce qu'elle sera demain?

Sans doute, vous connaissez le chiffre de votre salaire ou de vos commissions, de vos bénéfices ou de vos revenus. Vous savez, à peu près, combien vous dépensez par année; mais savez-vous où et comment? Non. Or, tant que vous n'aurez pas analysé vos dépenses, vous serez incapable de les réduire d'une façon appréciable.

Chacun devrait avoir, dans son propre intérêt, une comptabilité personnelle, comme toute maison de commerce. C'est le seul moyen de se tenir au courant, au jour le jour, ou au moins de mois en mois, de sa situation véritable.

Prenez un crayon et une feuille de papier, et établissez votre petit bilan. Votre situation, exposée en chiffres—noir sur blanc—vous apparaîtra, bien souvent, toute différente de ce qu'elle semblait être quand vous vous la représentiez à l'aide de votre mémoire et de votre imagination. Les chiffres vous éclaireront. Ils vous montreront, la plupart du temps, que vos dépenses ne sont pas proportionnées à vos revenus. Mieux encore, ils vous indiqueront quels sont les chapitres sur lesquels vous pouvez le plus facilement réaliser des économies.

Profitez de ce que vous avez un crayon à la main, pour dissiper ensuite une autre illusion. Si vous croyez que ce n'est pas la peine d'économiser de petits montants et de faire un dépôt à la Banque d'Hochelaga avant d'avoir une somme rondelette, calculez les résultats de l'épargne modeste, mais régulière. Demandez plutôt, à la succursale de votre quartier, des détails sur la Caisse de Noël, et on vous fournira ces calculs tout faits. Ne remettez pas à demain: le temps perdu, c'est de l'argent perdu.

A la Caisse de Noël
l'Epargne fait Boule de Neige
Demandez un livret de Caisse de Noël à la succursale la plus proche
BANQUE D'HOCHELAGA
Capital et Réserve: 8 millions — Actif total: plus de 71 millions

REDUCTION DE LA TAXE DANS MAISONNEUVE

Plusieurs questions importantes qu'étudie la commission de législation.

CHEZ LES ECHEVINS

L'échevin Oscar Lalonde a de nouveau insisté auprès de la commission de législation, pour obtenir un abaissement du taux de la taxe de Maisonneuve. L'échevin Arthur Vaillancourt a proposé de son côté que la taxe soit réduite de vingt-cinq cents par cent dollars d'évaluation, ce qui abaisserait la taxe à $1.75 par $100. L'échevin Lalonde suggérait que le taux soit diminué à $1.35 par $100, plus la taxe spéciale de $0.05 par $100, c'est-à-dire au même taux que paient les citoyens des autres quartiers de la métropole. L'échevin A.-A. DesRoches, tout en appuyant un abaissement de l'impôt foncier, a demandé un état du revenu et des dépenses payées par la ville pour supporter la dette de Maisonneuve. Il a proposé qu'on enlevât la dette du parc, puisque la ville de Montréal en bénéficie aujourd'hui. Il a abondé dans le sens de l'échevin Lalonde sur ce point. L'échevin DesRoches est d'avis qu'une réduction de taxe dans Maisonneuve amènerait les propriétaires à bâtir leurs terrains, ce qui aurait pour effet, naturellement, de développer plus rapidement cette partie de la ville. Il croit que la dette du parc étant enlevée du fardeau de l'annexion, l'ancienne municipalité de Maisonneuve pourra subvenir par elle-même. Ce fut aussi l'un des arguments de l'échevin Lalonde, pour amener ses collègues à appuyer sa proposition.

En 1918, la dette du parc, sans l'actif, était de $18,000,000. L'évaluation des immeubles s'élevait à $22,000,000. Avec une taxe de $2.50 par $100, le revenu était de $614,000. L'échevin Lalonde dit que Maisonneuve donne cette année un revenu de $600,000. Quant au parc, il cite que la ville en bénéficie. Il fait remarquer que la ville de Montréal est obligée de contribuer une somme de $300,000 pour aider les municipalités en déficit. En diminuant la taxe, la ville perdrait tout au plus $150,000; sans compter un surplus de $90,000 que rapporte Maisonneuve, sans le parc. A une question de l'échevin Riel, le représentant du quartier Maisonneuve répond qu'une bonne partie des exemptions accordées à des manufacturiers étaient déjà échues; d'autres deviendront échues l'an prochain.

L'échevin Savard dit qu'il faut cependant penser aux contribuables de la métropole, qui, aujourd'hui ont à payer pour des pavages et autres travaux permanents.

AUTRE PROPOSITION

L'échevin Vaillancourt propose une solution en suggérant que l'on demande à Québec de réduire de 25 cents la taxe dans Maisonneuve. On calcule que cela équivaudrait à une diminution de $68,000 dans les revenus de la ville. Le représentant du quartier Mercier déclare qu'une taxe élevée nuit au développement d'un quartier. L'échevin Sansregret voudrait que Québec, qui a eu à régler cette affaire, s'occupât de cette demande. On pourrait peut-être proposer une réduction de 25 cents, pour cinq ans, par exemple. L'échevin Quintal dit qu'il faudrait savoir ce que vaut à Montréal, présentement, le parc de Maisonneuve. Il se demande si l'annexion n'a pas eu pour objet d'amener la métropole à faire honneur aux obligations de l'ancienne municipalité. Un échevin, fait-il remarquer, doit tout d'abord défendre les intérêts généraux d'une ville, puis ensuite viennent les intérêts particuliers d'un quartier. L'échevin DesRoches veut un état sur les recettes et sur les sommes que la ville doit payer pour supporter la dette de Montréal. Finalement, cette question, traitée à la réunion de la commission de législation, tenue hier après-midi, est restée sur la table en attendant d'autres détails à ce sujet.

LES RUES PUBLIQUES

La commission veut avoir le droit d'inscrire dans le régistre des rues publiques, toute rue décrite dans les subdivisions privées, et ce, dès qu'une subdivision est faite. La commission croit qu'une simple résolution du conseil devrait suffire, dans ce cas.

La commission voudrait de même que les greffiers de la Cour du recorder puissent assermenter les témoins, dans les causes d'un caractère criminel. Aujourd'hui, suivant un jugement rendu par un des recorders, il n'aurait le droit d'assermenter un témoin que dans les causes concernant les contraventions aux règlements, suivant les explications données par l'échevin Brodeur.

L'échevin J.-O. Gareau a prié la commission de demander de nouveaux pouvoirs au sujet de la commission d'embellissement. Il demande que la juridiction de cette commission s'étende à toute l'île de Montréal, et que la commission projetée compte deux ou trois échevins parmi ses membres. L'échevin Brodeur a suggéré que l'on demande tout simplement à Québec d'ajouter une clause à la charte afin que le conseil puisse nommer trois de ses membres dans la commission. L'échevin Bédard dit qu'il faut un plan d'ensemble tout d'abord, travail qui est à se faire. L'échevin Gareau cite que les autres grandes villes ont cette commission, afin que les travaux soient exécutés suivant un plan général. Il est très important qu'elle soit créée.

L'échevin Brodeur fait remarquer que cette commission pourra exercer une surveillance sur les travaux des compagnies d'utilité publique. On pourrait voir à ce qu'un pavage ne soit pas éventré, pour la pose d'un tuyau à gaz, par exemple. L'échevin Gareau ajoute que le plan d'ensemble pourra indiquer les zones industrielles, les zones commerciales et les zones domiciliaires. Il ajoute que le conseil aura toujours le pouvoir de voter ou non les crédits demandés.

L'EXPOSITION

La commission, sans discussion, accepte de demander les pouvoirs nécessaires pour pouvoir prendre part à la tenue d'une exposition industrielle à Montréal, suivant le plan élaboré par l'association de l'exposition. Québec sera donc prié d'autoriser la ville à contribuer financièrement à l'exposition que l'on projette de tenir dans la métropole.

L'échevin Sansregret a proposé que l'on s'adresse à la législature provinciale pour obtenir qu'un emprunt soit autorisé pour la construction des tunnels de la rue Papineau et de la rue Delorimier, puisque l'on ne peut avoir la garantie qu'ils pourront être construits à même les surplus du budget général.

L'échevin Gabias a proposé que le terme des échevins soit de quatre ans, à partir des prochaines élections municipales, l'avis de mosera discuté à la prochaine assemblée, qui aura lieu au commencement de janvier.

CHEZ LES NUMISMATES

L'assemblée mensuelle de la Société d'Archéologie et Numismatique aura lieu au Château de Ramesay, demain soir, à 8 heures 15. Il y aura présentation du rapport annuel et élection des nouveaux officiers pour l'année 1924. Les dames sont les bienvenues. Il y aura un mémoire en anglais présenté par M. Montarville Boucher de la Bruère, des Archives nationales, parlera de "Jacques Cartier au Sault au Récollet."

LEGISLATION COMMERCIALE

M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera, ce soir, à 8 h. 15, dans la salle de droit romain, à la faculté de droit de l'université, 135 rue S.-Denis, son cours de législation commerciale. Il traitera du gage, du cautionnement et de l'hypothèque. L'entrée est libre.

Cette leçon termine la première partie du cours, qui reprendra jeudi, le 10 janvier.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Du correspondant de la PRESSE)

St-Jean, 20. — La dernière assemblée du conseil de ville a été tenue sous la présidence du maire Pierre Trahan. Tous les échevins y assistaient. M. P. Chouinard a offert de vendre à la ville une partie de son terrain qui se trouve dans la ligne de la rue projetée Jacques-Cartier, pour la somme de $1,800. Il a déclaré qui si la ville n'achetait pas ce terrain, il y construirait une maison, et a demandé en conséquence un permis de construction sur la proposition de M. S. O. Ferrier, secondé par M. P. Cloutier, il a été décidé de lui donner ce permis de construction et de ne pas acheter ce terrain. Les échevins M. Rhéaume et J. Prescott ont voté contre cette proposition.

Le club Kiwanis a demandé une contribution pour les cadeaux aux officiers de police et aux pompiers. Il a été proposé par M. A. G. Racicot, secondé par L. O. Perrier que la somme de $25 soit votée à ces fins.

—M. R. Prieur, secrétaire de l'association des municipalités, a demandé à notre conseil à se faire représenter à une réunion de cette association, qui aura lieu prochainement, à Sorel.

—Un permis de commerce a été accordé à M. J. Godbout.

—M. W. H. Brady, principal du Saint Johns High School a demandé l'usage de la salle du marché pour exercer un corps de cadet, les mardi et vendredi, de 4 heures à 4½ heures. Cette demande a été acbordée.

—M. J. A. Savoie s'est plaint du mauvais état des rues près de son usine de la rue S.-Thomas.

—Un rapport de l'analyse du lait fourni par nos laitiers, dit que la plus petite quantité de matières grasses qu'il contient est de 3.1 et la plus grande de 6.7.

—M. J. Prescott a donné avis qu'à la prochaine assemblée il proposera un changement dans le mode de paiement de l'eau.

—Sur la proposition de M. J. Prescott, la ville fournira l'eau gratuitement pour toutes les patinoires de la ville, ainsi que l'usage des boyaux à incendie.

—L'Hôpital Général de Saint-Jean ayant fourni un rapport annuel, et ce rapport démontrant que cette institution a soigné plusieurs pauvres, il a été résolu, sur la proposition de M. J. Prescott, secondé par M. A. G. Racicot que l'Hôpital Général soit exempté des taxes municipales. Ont voté pour cette proposition les échevins J. Prescott, M. Rhéaume et A. G. Racicot; contre L. O. Perrier, P. Cloutier et J. Boulais. Le maire étant appelé à donner son vote, vota pour la motion.

—M. Lionel Grégoire a fait une réclamation de $100 pour dommages causés par une inondation de sa cave, le printemps dernier. Comme il y a contredit cette plainte à l'ingénieur W. Bourassa pour enquête.

—Il a été résolu de payer les dépenses du Dr J. A. Vlau, inspecteur alimentaire, à raison de 25c du mille pour ses inspections en dehors de la ville.

—Il a été proposé par M. Rhéaume, secondé par L. O. Perrier qu'une enquête soit faite au sujet de l'entrée en Canada de la femme Bombardier, qui est sous les soins de la ville depuis plus de 2 mois avec ses enfants et qu'un rapport soit envoyé au ministre de l'immigration.

—M. J. Boulais a obtenu l'autorisation de faire des réparations aux étables de la ville.

—Il a été proposé par M. L. O. Perrier, secondé par M. Rhéaume, que tous les comptes présentés par le secrétaire H. Marois soit payés.

La Santé c'est la richesse et le bonheur

On ne peut trop faire pour la recouvrer et la conserver

Pourquoi vous décourager et pleurer ?

J'ai les meilleurs remèdes possible, toujours je réussis bien à soigner toutes maladies microbiennes de la peau, la syphilis et toutes maladies vénériennes, ceci absolument confidentiel, sans douleur et peu dispendieux. Si vous voulez redevenir heureux, faites le premier pas, écrivez à l'adresse ci-bas.

Pourquoi rester le coeur malade et risquer chaque jour la mort subite ?

Pour tonifier le coeur surtout, et pour tout le système, j'ai les meilleurs remèdes possibles. Prenez donc de suite une assurance pour conserver votre vie. Faites usage de mes remèdes spéciaux pour ces cas. Décrivez-moi vos maladies. Le plus difficile sera fait, je vous répondrai et fixerai le prix, rien de dispendieux, adresse plus bas.

Pourquoi mal digérer, être maladif et risquer d'avoir de plus graves inconvénients?

Avec mon tonique digestif, refaites votre estomac délabré, redevenez heureux et fort. Ecrivez-moi et décrivez vos maladies, je répondrai. Vous aurez alors fait le premier pas pour recouvrer une meilleure santé.

Pourquoi tousser, pourquoi faiblir et risquer la consomption ?

Par mes remèdes pour les affections des poumons, vous pouvez vous bien soigner. Ils font des merveilles à des milliers de clients, sûrement, vous souffrez parce que vous ne les connaissez pas. Ecrivez-moi à l'adresse plus bas.

Pourquoi souffrir de rhumatisme, engourdissements, points et douleurs diverses ?

Quand, facilement et d'une manière peu dispendieuse vous pourriez ne plus souffrir et dormir en paix. Rien de plus facile. Raisonnez-vous, donnez-moi des détails et j'enverrai un livret scientifique qui vous ouvrira une nouvelle ère de bonheur. Mes remèdes sont envoyés par poste partout, même aux Etats-Unis. Rien de plus facile de vous les procurer. Moi seul les fais, moi seul les vends. Rien de pareil à nul autre. Des milliers les emploient.

Adresse postale:

F.-X. LACROIX

438 rue St-Joseph,
QUEBEC, Canada.

29,6,13,20

Bébé est hypnotisé,
Grand-papa pleure,
On joue sur le phonographe
"LE NOEL d'ALINE"
Record STARR-GENNETT No 12063.
54-6

Vous apprécierez hautement le
Jambon Triomphe
de
S. L. CONTANT
Il est exquis et toujours prêt à servir. Essayez-le. En vente partout.
18,20,22.

Le Cadeau par excellence du "Jour de l'an"

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

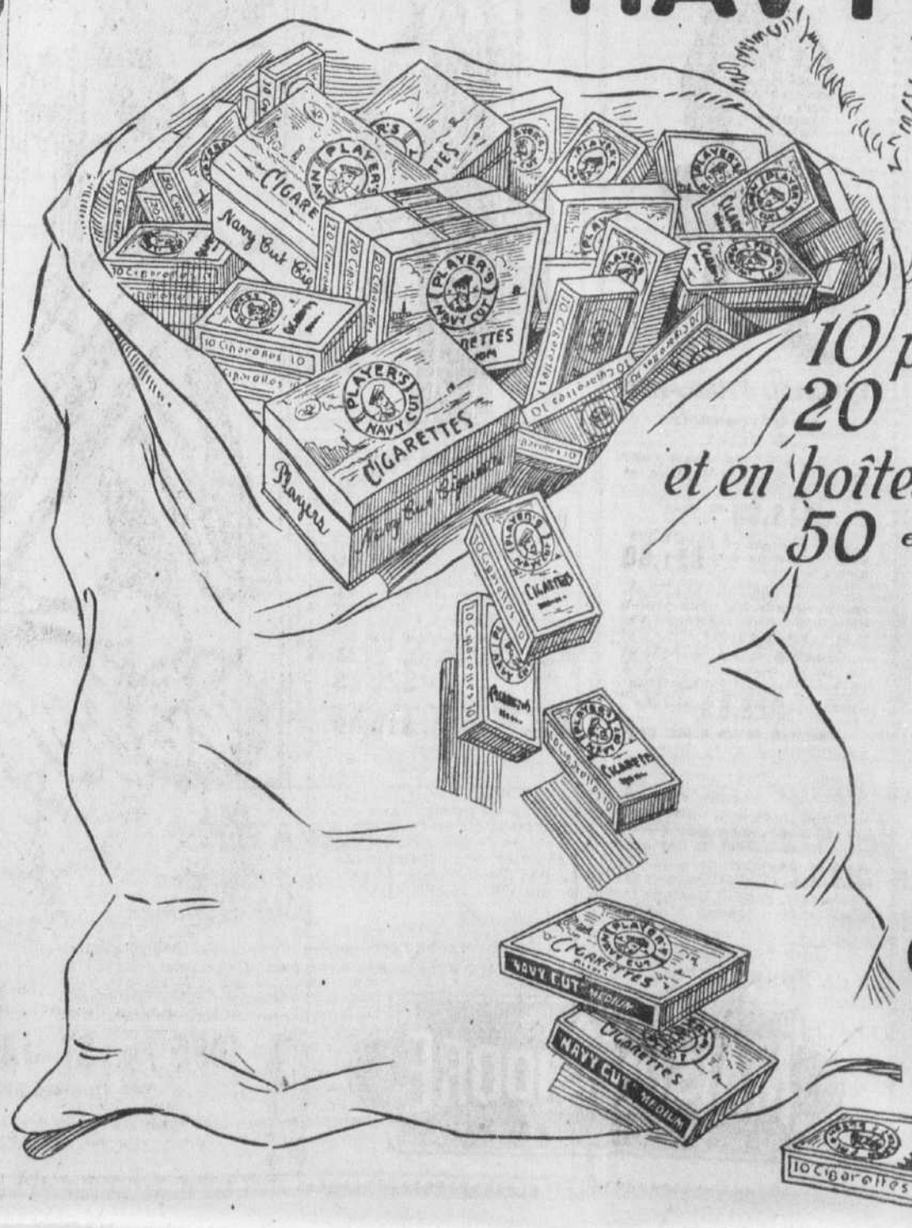

10 pour 18c
20 " 35c
et en boîtes métalliques de 50 et de 100

La Vente surpasse celle de toutes autres marques en Canada

LE CANADIEN ET OTTAWA VAINQUEURS HIER SOIR--KID ROY L'EMPORTE SUR TOMMY NOBLE

LE BLEU BLANC ROUGE DEFAIT LE HAMILTON

Vézina a joué une partie phénoménale et Joliat a compté deux points.

RESULTAT DE 3 A 1

Hamilton, 20.—Le club Canadien a triomphé hier soir du club Hamilton par un résultat de 3 à 2 devant une nombreuse assistance. Par suite de sa défaite, le club local se trouve en dernière place dans la ligue avec deux parties perdues.

Les joueurs de Hamilton ont lutté avec énergie et ils ont fourni un spectacle intéressant, car ils ont bombardé le but du Canadien pendant une grande partie de la soirée, mais Vézina a joué d'une façon merveilleuse et a été une barrière quasi infranchissable, arrêtant des coups très dangereux tirés de tous les angles possibles. Ce n'est qu'une minute avant la fin de la soirée que Spring a compté l'unique point du club local. Vézina a droit aux plus grands éloges, car il fait preuve d'une adresse phénoménale. Il a écarté une multitude de coups. Il est bon de dire cependant que le Hamilton a manqué plusieurs belles chances devant les buts; le club local devra s'améliorer, sinon, il n'est pas à la fin de ses revers. La faiblesse du Hamilton devant les buts est la seule qu'on puisse lui reprocher. Chacun des joueurs du club local a 'checké' ferme, tandis que la défense formée de Jess Spring et Randall a été fort effective et a fait du beau travail. Billy Burch et Ken Randall ont été les étoiles du Hamilton. Le jeu de Burch au centre de la glace a été un régal. Randall a été excellent sur la défense et sur l'attaque.

Outre Vézina qui a été fort en évidence et qui a été le héros de la soirée, Aurèle Joliat a été l'une des plus brillantes étoiles de la partie. Il a compté deux points pour sa part et a été un adversaire fort dangereux pour le Hamilton.

Coutu s'est aussi signalé en enregistrant l'autre point du Canadien.

Il est évident que le Bleu Blanc Rouge a une équipe de première force. Sans la malchance, il aurait battu le Toronto samedi dernier, et il a défait le Hamilton hier soir.

Samedi soir, le Canadien recevra la visite du club Ottawa, champion de la ligue professionnelle, qui a deux victoires à son crédit. Le Canadien paraît avoir des chances de sortir vainqueur de la rencontre. S'il réussit à vaincre l'Ottawa, le Canadien pourra envisager la saison avec confiance.

Le président de la ligue, Frank Calder, assistait à la partie d'hier à Hamilton.

Composition des équipes :

Hamilton		Canadien
Forbes	Buts	Vézina
Reise	Défense	Cleghorn
Randall	Défense	Coutu
Burch	Avants	Morenz
Roach	Avants	Joliat
Prodgers	Avants	Boucher
S. Green	Substituts	Malone
R. Green	Substituts	O. Cleghorn
Bouchard	Substituts	Mantha
Denenny	Substitut	
Spring	Substitut	

Arbitre : Jerry Laflamme, Toronto.

Première période

1—Canadien....Joliat 7.20

Deuxième période

2—Canadien....Coutu 13.25

Troisième période

3—Canadien....Joliat 5.45
4—Hamilton....Spring 18.25

VICTOIRE DU CLUB OTTAWA SUR TORONTO

Ottawa, 20.—Le club Ottawa, champion du monde au jeu de hockey, a remporté hier soir sa deuxième victoire de la saison dans la ligue professionnelle alors qu'il a défait le club Toronto par un score de 5 à 2.

La joute a été fort contestée dans les deux premières périodes, mais le club local a fait un effort superbe dans la période finale et a enregistré trois points consécutifs, paralysant complètement en même temps toutes les tentatives de ses adversaires pour compter.

La première période a donné un résultat négatif, ni l'un ni l'autre des deux clubs ne réussissant à compter.

Au commencement de la deuxième période, l'Ottawa enregistra deux points, mais les visiteurs ne tardèrent pas à égaler le score.

Dans la période finale, le club local a eu un avantage marqué. Denneny et Darragh ont été les étoiles de l'attaque et Nighbor a été effectif sur la défense. Art. Ross a rempli la charge d'arbitre.

L'assistance n'était pas aussi nombreuse qu'on s'y attendait.

Composition des équipes:

Toronto		Ottawa
Lockhart	buts	Benedict
Corbeau	défense	Hitchman
Stuart	défense	Boucher
Noble	centres	Nighbor
Arbour	ailes	Denneny
Adams	ailes	Broadbent
Loughlin	substituts	Darragh
Andrews	substituts	Clancy
Jackson	substituts	Helman
Scott	substituts	Graham
Carey	substituts	

Arbitre—Art. Ross Montréal.

Premier période

Aucun point.

Deuxième période

1—Ottawa	Boucher	6.25
2—Ottawa	Denenny	1.15
3—Toronto	Noble	0.35
4—Toronto	Noble	3.00

Troisième période

5—Ottawa	Boucher	2.15
6—Ottawa	Darragh	3.05
7—Ottawa	Danenny	9.05

EDMONTON, 5; SEATTLE, 4

Edmonton, 20.—Le Club Edmonton a triomphé hier soir du Seattle par 5 à 4, dans une partie qui a nécessité une période supplémentaire de six minutes. Le point décisif a été compté par Joe Simpson. Composition des équipes :

Edmonton.		Seattle.
Winkler	Buts	Holmes
Simpson	Défense	Fraser
Trappe	Défense	Rowe
Keats	Avants	Foyston
Sparrow	Avants	Briden
Arbour	Avants	Walker
Morrison	Substituts	Fisher
Sheppard	Substituts	McFarlane
Campbell	Substituts	Arbour
Brandow	Substituts	Harris

Arbitre : Jimmy Gardner.

Permière période

1—Seattle, Harris		15.26
2—Edmonton, Sparrow		3.25

Deuxième période

3—Seattle, Walker		13.00

Troisième période

4—Edmonton, Arbour		5.55
5—Edmonton, Simpson		5.05
6—Edmonton, Simpson		13.38
7—Seattle, Foyston		1.00
8—Seattle, Walker		2.27

Période supplémentaire

9—Edmonton, Simpson		6.00

SASKATOON, 4; VANCOUVER, 1

Saskatoon, 20.—Le club Saskatoon a triomphé du Vancouver par 4 à 1, et se trouve par suite sur un pied d'égalité avec le club Regina pour la première place de la Ligue de l'Ouest. C'est là la quatrième victoire successive du club Saskatoon. Noms des joueurs :

Saskatoon.		Vancouver
Hainsworth	buts	Lehman
Stevens	défense	Duncan
Cameron	défense	Cook
Lalonde	avants	Boucher
Cook	avants	Skinner
Berlinguette	avants	Mackay
Scott	substituts	Matte
Matts	Substituts	Bostrum

Première période

1—Saskatoon....Scott		10.56

Deuxième période

2—Saskatoon....Cook		8.25

Troisième période

3—Vancouver....Duncan		3.50
4—Saskatoon....Stevens		3.33
5—Saskatoon....Matts		1.57

LE FRANC RIEUR

Le club de raquette le Franc Rieur a adopté une résolution de sympathie à l'occasion de la mort de la mère de M. Alphonse Reed, l'un des plus dévoués membres du club.

Les Francs Rieurs iront entendre la messe de minuit à Sainte-Cunégonde. Grand ralliement des anciens et des nouveaux membres lundi soir à 11 heures, au local du club. Les membres du corps de clairons sont invités à se rendre de bonne heure.

Toronto, 20. — Jack Forbes, lutteur poids-léger de Toronto, a défait Steve Graf, de Détroit, prenant deux chutes consécutives en 22 minutes.

L'on est à établir un nouveau champ de courses, à Miami, Floride. L'entreprise coûtera $500,000. Luke Cassidy, de la piste de Laurel, en sera le gérant. Le starter sera Mars Cassidy.

Officiers du Club de Hockey C. P. Verdun

1.—P. Church, président. 2.—E. Brisson, secrétaire-trésorier. 3.—A. Therrien, gérant. 4.—R. Roger, capitaine. Le C. P. Verdun fait partie de la Ligue Mont-Royal intermédiaire. Il fera l'ouverture de sa saison dimanche, le 23 à l'Arena Mont-Royal.

La patinoire où le Canadien et le club Ottawa joueront samedi soir

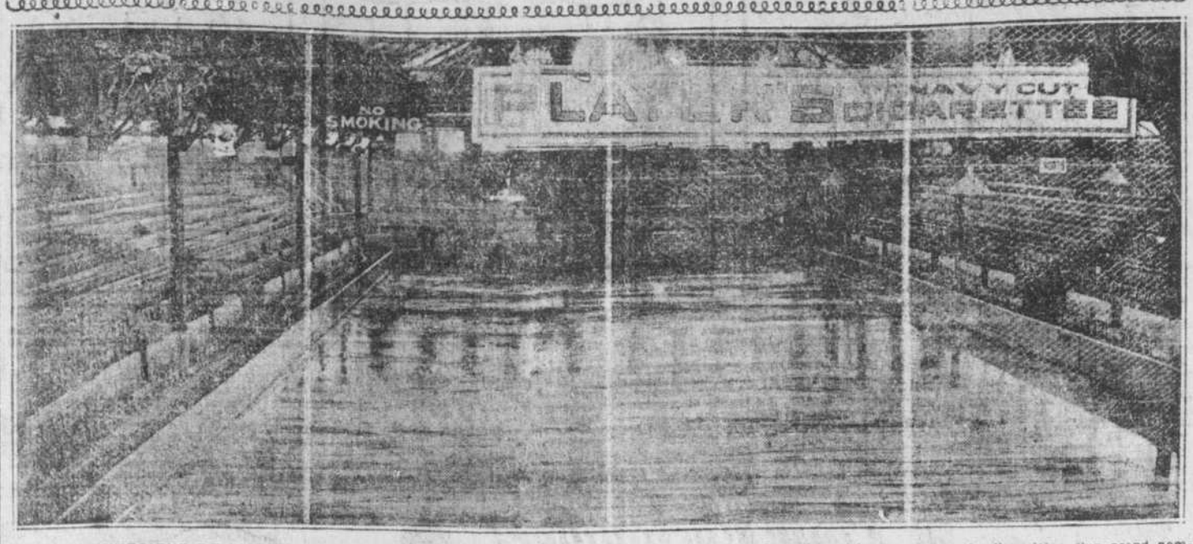

VUE DE L'INTERIEUR DE L'ARENA MONT ROYAL où seront disputées les joutes de hockey du Canadien. L'on constatera la disparition d'un grand nombre de poteaux et de poutres en fer qui obstruaient la vue aux spectateurs dans le passé.—(Cliché du photographe de la "Presse").

KID ROY LIVRE LE PLUS DURE COMBAT DE SA CARRIERE

Après avoir été presque mis hors de combat à la première ronde, Noble a fait un beau travail.

SPECTACLE ENTRAINANT

Leo Kid Roy a rencontré hier soir en Tommy Noble le plus dur adversaire auquel il a jamais fait face. Le Canadien-français a obtenu la décision des juges à la fin des dix assauts, mais tous les spectateurs présents sont unanimes à dire que Roy a fourni là le plus rude combat de sa carrière. Pour la première fois depuis qu'il s'est établi à Montréal, Roy est sorti de l'arène la figure en sang. Après avoir couché son adversaire au plancher pour huit secondes, par un superbe coup de sa droite et l'avoir de nouveau envoyé au plancher pour trois secondes, par un uppercut; après l'avoir pratiquement démoli par une douzaine de coups au corps et autant à la tête, après l'avoir réduit à une impuissance complète dans la première ronde, Roy a vu son adversaire reprendre graduellement ses forces et devenir très dangereux. Dans la septième, la huitième et la dixième ronde, Noble a certainement eu le dessus et si le combat avait duré quelque assauts de plus, on ne sait trop ce qui serait arrivé.

Quoi qu'il en soit, Kid Roy a gagné et disons-le sans tarder, sa victoire est la plus glorieuse qu'il a jamais remportée, car Tommy Noble est le meilleur et le plus dangereux adversaire qu'il a défait.

Nous ne connaissions pour ainsi dire pas Kid Roy auparavant. Nous savons maintenant ce dont il est capable. Avant hier soir, nous avions vu Kid Roy porter des coups à ses adversaires, mais nous ignorions s'il pouvait encaisser lui-même. Nous savons maintenant que Leo Kid Roy peut non seulement frapper mais qu'il peut recevoir, qu'il reste solide sous les coups et qu'il continue courageusement la lutte. Bien que Kid Roy ait encaissé de rudes coups hier soir et qu'il soit sorti du rond la figure en sang, nous devons dire qu'il a grandi dans notre estime et dans celle d'une foule de sportsmen, car nous savons qu'en plus de ses qualités de cogneur, il a aussi la résistance, l'endurance et la ténacité.

La population de Montréal connaissait Tommy Noble pour l'avoir déjà vu à l'oeuvre avec Georges Papin à l'Arena, mais nous ne savions pas ce dont il est capable. Hâtons-nous de déclarer que Noble est capable de grandes choses. Il a surpris tout le monde hier soir et il a conquis l'admiration de tous les esprits impartiaux par son courage, sa persévérance et sa merveilleuse endurance.

Noble n'a pas été mis hors de combat dans le premier assaut, mais il est venu très près de l'être, et après avoir été couché deux fois, il fut acculé sur les câbles où Roy le frappait à son gré sans qu'il fut même en état de se défendre. Appuyé sur les cordes il se tenait simplement les mains devant la figure pour se protéger, mais il n'avait pas la force de lutter, de riposter. La fin paraissait imminente. Roy cependant répugnait à frapper un homme sans défense, il modéra son attaque, il temporisa, tant et si bien, que le timbre sonna alors que Noble était encore debout. Il paraissait fini cependant, et le public s'imaginant que le match allait se terminer en une minute à la reprise des hostilités s'apprêtait à la saluer. Chacun mettait son pardessus, s'imaginant que le match était terminé pour ainsi dire et qu'il ne faudrait que quelques coups de poing de Roy pour achever son adversaire.

La lutte recommença donc et Roy porta un superbe coup à la mâchoire, mais Noble tint bon. Un nouveau coup l'envoya au plancher, mais il se releva tout aussitôt. Malgré les coups, Noble tenait bon. Il encaissait, mais il luttait courageusement. Vers la fin de la ronde, il reçut un furieux coup à la mâchoire, mais resta debout.

A la troisième ronde, Noble, l'oeil gauche bouché et la bouche ouverte comme un poisson au soleil, présentait un aspect pitoyable, mais il luttait très courageusement.

La quatrième ronde le vit combattre avec une rare énergie. Il manqua de terribles "swings", son poing passait par-dessus la tête de Roy ou à côté.

Le combat continuait acharné, furieux, rapide. Roy avait le dessus, mais Noble tenait bon. A la sixième ronde, il porta un terrible coup à la figure de Roy. Lorsque ce dernier recommença la lutte à la septième ronde, il avait le nez en sang. Roy fit de beaux efforts et porta un fameux coup à la mâchoire, mais Noble qui avait repris ses forces, paraissait extrêmement dangereux et il porta lui aussi de beaux coups. C'était là la meilleure ronde de l'Anglais depuis le commencement de la soirée, et il eut peut-être un mince avantage.

Au commencement de la huitième ronde, Noble porta à la figure de Roy un coup magistralement appliqué, qui ébranla le Canadien. Juste à la fin de cette reprise, Roy plaça toutefois trois rudes coups à la mâchoire.

De frénétiques applaudissements éclatèrent lorsque la cloche sonna.

La neuvième ronde fut acharnée au possible, ainsi que la dernière. Dans celle-ci, Noble eut un avantage assez marqué, Roy plein de courage luttait vaillamment, mais son adversaire après avoir été presque mis hors de combat au début, prenait maintenant le dessus. Noble paraissait extrêmement dangereux à la fin.

Roy cependant avait eu l'avantage pendant la majeure durée du combat et les juges lui accordèrent la victoire.

Il serait sûrement fort intéressant de revoir ces deux boxeurs aux prises.

Le combat semi-final a été plutôt comique que sérieux.

Kid Lewis a obtenu la décision sur Courtney qui remplaçait Gerardin blessé à l'oeil. L'américain est beaucoup plus grand que Lewis, mais c'est sûrement un novice. Il s'est presque constamment servi d'un "jab" de sa gauche qui manquait absolument de force. Rarement, Courtney s'est-il servi de sa droite. Ajoutons que Lewis était trop agile et trop rapide pour son adversaire.

Très fréquemment, les poings de Courtney passaient à côté de la tête de Lewis et ne rencontraient que le vide. Fréquemmenet aussi, Lewis a plié son adversaire en deux par des coups au corps. Malgré cela, Courtney a réussi à se rendre au bout des dix rondes. Il est évident que les coups de Lewis comme ceux de son adversaire manquaient de force.

Le premier combat de la soirée entre Eugène Demers et Jimmy Britt a été un passionnant spectacle. Les deux hommes ont combattu avec toute l'énergie possible et ont donné toute la satisfaction possible au public. Demers a eu l'avantage dans les cinq premières rondes, et l'on pourrait dire que Britt a pris les cinq dernières. A la surprise du public, les juges ont accordé la victoire à Demers. Cette décision a été bruyamment huée par la foule. Un verdict de partie nulle aurait certainement été juste.

Le premier et le dernier combat de la soirée ont été de toute beauté. Le promoteur Alex Moore a donné là du beau sport. Sans le regrettable accident arrivé à Gerardin, qui l'a empêché de se battre, l'on aurait vu trois bons combats, car Gerardin et Lewis auraient sûrement fourni un spectacle enlevant.

Le fait que l'on est à la veille des fêtes de Noël et du Jour de l'An, par suite, à la période des dépenses et des cadeaux, s'est fait sentir dans le chiffre de l'assistance à la soirée de boxe d'hier. Le chiffre des recettes brutes est de $2,640.50 La Commission de boxe a perçu $132. Roy a reçu une garantie de $500, et Noble a reçu à peu près le même montant, ayant un pourcentage de 20 pour cent des recettes nettes.

La Commission de Boxe présentera, cette semaine, à la ville de Montréal un chèque de $3,000. La boxe est une source de revenus pour la ville, car celle-ci a déjà reçu un montant de $2,000. Cet argent vient de la taxe de 5 pour cent et des honoraires payés pour licences de boxeurs, d'arbitres, de promoteurs, etc.

On dit que les clubs amateurs auront sous peu une entrevue avec la Commission afin que la taxe de $25 que les clubs paient pour chaque séance soit remise en tout ou en partie pour aider les plus pauvres clubs amateurs.

Firpo a câblé à son représentant, à New-York, lui demandant d'arranger un match avec Farmer Lodge ou un autre boxeur des Etats-Unis, qui serait disposé à aller se battre à Buénos-Aires.

DETTNER DEFAIT GEORGES CHABOT

Louis Dettner, de la M.A.A.A., qui avait été battu par Chabot, du National, vendredi dernier, lors de la séance de boxe à la palestre, a pris sa revanche, hier soir, alors qu'il a obtenu la décision sur le boxeur canadien-français. Dettner a cependant été loin d'avoir un avantage marquant. Voici les résultats de la soirée d'hier à la M.A.A.A.:

Sullivan, de la M.A.A.A. a défait Latreille, du Cercle Barsalou.

Lamnek, de la M.A.A.A., met Gormely, indépendant, hors de combat en deux rondes.

Volkert, des Grenadier Guards, défait Dushin, du University Settlement.

Mickey McGowan, de la M.A.A.A., bat Bill Twizell, du King's Club.

J. Riefman, du University Settlement, défait Jobin, du Sainte-Brigide.

D. McConnell, des Grenadier Guards, bat C. Schwartz, du University Settlement.

Sherwood, de la M.A.A.A., défait P. McConnell, des Grenadier Guards.

Smith, des Highlanders, défait Rose, indépendant.

Peter Mill, de la M.A.A.A., bat Eddie Twizell, du King's Club.

HOPPE EST CHAMPION

Chicago, 20. — Willie Hoppe a défait Walker Cochran par 1,500 à 1,161 dans leur match de billard à 18.1 pour le titre de champion du monde.

A la fin de la deuxième soirée, le score était de 1000 à 426 en faveur de Hoppe. La tâche de Cochran était donc désespérée. Hier soir, le score a été de 725 à 500 en faveur de Cochran.

UNE DINDE POUR NOEL

C'est ce soir qu'aura lieu à la Palestre du National le grand euchre et bal donné par le club de baseball Hochelaga. Il y aura beaucoup de prix en fait de dindes, oies et de poules.

En plus de la partie de cartes, il y aura des prix de présence et de danse, toujours des dindes.

Et comme musique, l'on aura le fameux orchestre Paramount Melody Seven qui est très populaire.

CLUB S.-FRANÇOIS XAVIER

C'est dimanche prochain qu'aura lieu à l'Arena l'ouverture de la saison de la Ligue Mont-Royal. Ce jour-là, le Saint-François-Xavier rencontrera le Tacoma champion de l'an dernier, dans la joute principale de la journée. Tous les amateurs de hockey attendent cette partie avec impatience et à en juger par l'ardeur que mettent les joueurs des deux équipes à s'entraîner, ce sera une très belle partie. Le Saint-François qui a toujours joué indépendant montrera dimanche ce qu'il est capable de faire contre les forts clubs de la ligue Mont-Royal.

Le Saint-François étant libre le Jour de Noël, aimerait à jouer avec tout club d'en dehors de la ville. Il accepte aussi l'invitation du Sainte-Scholastique. Inf. Gabriel Gauvreau, 1393 Dorion. St-Louis 5738w.

LE BOUCANIER A STRATHMORE

Les officiers et les membres du club de raquetteurs Le Boucanier sont priés de prendre avis que le club ira à la messe de minuit à Strathmore.

Le comité d'organisation n'épargne rien pour faire de cet événement un réel succès.

L'on est aussi invité à se rendre à la salle Girard, 1061a Saint-André, lieu de ralliement, lundi soir pour y passer quelques instants à s'amuser avant le départ.

Il est pratiquement certain que Bartley Madden se battra avec le nègre Harry Wills avant d'aller se mesurer avec Firpo, à Buénos-Aires, en février prochain.

La deuxième course de six jours de la saison, à Chicago, commencera le 5 janvier, au Coliseum.

CLUB LE MONTAGNARD

Comme d'habitude, le club de raquette le Montagnard ira entendre la messe de minuit à Cartierville. Un tramway spécial partira lundi soir à 10.30, de l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Timothée. Après la messe, il y aura réveillon. Tous les membres sont invités.

LE TRAPPEUR

Vendredi soir, à 8 heures, il y aura assemblée du comité au local 1803, S.-Dominique. L'on discutera plusieurs questions importantes, telles que euchre et messe de minuit. Tous les membres qui ont des cartes ou prix en mains sont priés d'en faire rapport.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

C'est vendredi, le 21 décembre, qu'aura lieu le dixième bal annuel du club de hockey du C.N.R., rue Moreau, au Jardin Parisien, 266 rue Saint-Denis. Il y aura surprise pour tous.

LIGUE NATIONALE DE CRAPAUD

Le Laurier a défait le Canada Car, par 1450, lundi, dans une partie très contestée. Les plus hauts scores ont été faits par A. Grenier, 11810; C. Letué, 8290; J. Latour, 7800; J. Labelle, duc, 8290; A. Auger, 7,910.

La prochaine partie aura lieu vendredi, le 21 entre le club Laurier et le Canada Car.

LA FORTUNA
CIGARES
EN TROIS FORMES
Corona, Regalia Impériales
— ET —
Petit Coronas
Jolis Cadeaux Appréciables pour les Fêtes
GOULET FRERES
MONTREAL.

R. & A. MASSE

VELOURS AUTRICHIENS
3 x $15. 4 x $20.
Américains $8.
Canadiens $5.
Finis Angoras, $3.50
OUVERT TOUS LES SOIRS
R. & A. MASSE
255 STE. CATHERINE EST
53-6 C

8.50 EQUIPEMENT POUR PATINAGE
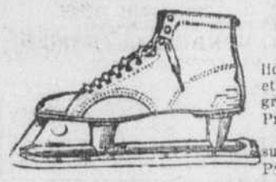
PATINS EN TUBES
Rivés sur chaussures en cuir solide, montés avec supports intérieurs et courroies d'attache. Toutes les grandeurs. Valeur 11.50 Prix spécial . . . 8.50
Même équipement mais avec chaussures de qualité supérieure. Prix 9.50
5.00
Chaussures et patins ordinaires, pour hommes, garçons et jeunes filles, comprenant une paire de chaussures et patins ordinaires nickelés et visés.
SKIS—Assortiment complet
Skis pour enfants, de . . . . . 3.50 à 5.00
Grandeurs pour hommes et dames: 6.00 à 15.00
CLUBS de HOCKEY

Costumes, bâtons et accessoires vendus à un bon escompte.
MAISON BREGENT
208 rue Ste-CATHERINE Est
près Sanguinet
18,20,26 C

FASHION-CRAFT
Vêtements pour hommes

Nous le Répétons--Achetez les Cadeaux pour Hommes
Dans un Magasin d'Articles pour Hommes
LE nom "Max Beauvais" accolé à un cadeau pour homme signifie beaucoup plus — plus, peut-être, que celui de tout autre marchand. En achetant un cadeau, le prix que vous payez à une bien moindre importance que l'orgueil de possession ressenti par celui qui le reçoit. Vous pouvez vous procurer ici, tout en fait de vêtements pour hommes—"des pieds à la tête".

CHEMISES—*Attrayants Cadeaux*
Chemises en extra fin zéphir importé 2.95
De nouveau drap fin dans les couleurs unies 4.50 et 5.00
Chemises de soie et laine — nouveaux dessins 6.50
Belles chemises pure soie . . 12.50
CHANDAILS—*Le Cadeau Utile*
En gris, blanc et drab pâle . . . . . 8.00 à 10.00
En poil de chameau importé . 12.00 à 20.00

Bas
Tout laine et soie avec flèches . . . 1.50
Pure soie 1.50 à 4.50
Tout laine, tricot plat et par côtes 1.35 à 3.50
Mouchoirs
En crêpe de Chine français importé, ourlés à la main, couleurs unies 2.00
De soie foulard anglaise, à partir de . . . 1.45 à 5.00
Pyjamas
En soiesette, tous de couleurs unies . . 3.00 et 3.50
De drap fin anglais, de couleur unie . . 4.50 à 5.50
De flanelle écossaise 6.00
GANTS DE NOEL
$2.00 à $6.50

Cape tan, à partir de $2.00.
Suède, doublées de soie, $3.50.
Peau de daim lavable, $4.50.
Tricot de soie, doublés de laine angora, $5.50.
De laine angora, $6.50.
CRAVATES
Le Cadeau Populaire pour Hommes

Probablement le cadeau le plus populaire qu'une jeune fille puisse donner à un homme est bien une jolie cravate. Vous trouverez réellement dans ce magasin un immense assortiment de cravates de tricot de soie de fantaisie et soie plate pour y faire votre choix.
Cravates anglaises confectionnées de carrés de soie . . . 1.00 à 2.50
Cravates de pure soie tricotée. . . . . 3.00 et 3.50
Votre choix de cadeaux pour les fêtes pour hommes est rendu facile dans ce magasin. Tout ce que vous pouvez désirer. Tout marqué conformément à notre nouvelle règle de profit modéré.
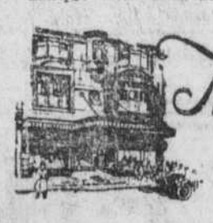
Max Beauvais
Limited
229, rue St-Jacques
Un seul magasin, Max Beauvais, Limitée à Montréal à l'adresse ci-dessus

Café Lorraine de Krausmann
431 SQUARE PHILLIPS
Dîner de Noël
$1.25 PAR PERSONNE
Célébration de la Veille du Jour de l'An
$5.00 PAR PERSONNE
CADEAUX POUR TOUTES LES DAMES.
Dîner du Jour de l'An
$1.25 PAR PERSONNE
ON PEUT RESERVER DES PLACES DES MAINTENANT. FAITES-LE IMMEDIATEMENT.
TEL. PLATEAU 98
20,22 C

L'ANNEE EN COUR DU RECORDER

Suite de la page 13

A L'HOTEL DE VILLE

Pendant toute l'année encore, la Cour du recorder a souffert du manque d'une de ses salles d'audience, qui a été transformée en salle de délibérations par le conseil échevinal, après l'incendie de l'hôtel de ville. Cette partie de l'annexe qui servait aux greffiers a aussi été sacrifiée aux bureaux d'administration de l'hôtel de ville, de sorte que l'un des recorders doit siéger continuellement en chambre tous les quinze jours, et les greffiers doivent se contenter d'un coin modeste dans le bureau des assistants-greffiers.

JUGEMENT IMPORTANT

Parmi les décisions des recorders la plus importante qui ait été affectée se trouve celle qui ne permet plus aux greffiers d'assermenter les témoins des causes. Ce devoir incombe au recorder, depuis qu'il en a ainsi été décidé par l'hon. juge C.-A. Wilson, siégeant en appel au terme de septembre, en Cour du Banc du Roi.

EVENEMENT RETENTISSANT

L'événement le plus retentissant de l'année, en Cour du recorder, fut la réponse du recorder Geoffrion à certaines critiques des membres du Comité des Seize, concernant la réglementation des maisons de désordre et le trafic des drogues narcotiques. Travail d'un humaniste averti et très érudit, cette réponse était sous forme d'un discours fort éloquent et substantiel, d'une lecture de trois heures, dans lequel le recorder exposait clairement la situation particulière de Montréal et la situation générale de toutes les villes en ce qui concerne les maux cités, et donnait l'élaboration d'un vaste plan pour réglementer de la façon la plus pratique leurs conditions mercantiles, surtout en ce qui concerne les maisons malfamées. Ce travail fut reproduit dans presque tous les journaux d'Amérique, suscita de nombreux commentaires et remit l'étude de la question devant le public pendant plusieurs mois. Il fut lu l'été dernier, du haut du banc correctionnel, et intéressa les plus indifférents par son originalité et le jugement qu'il portait sur certains personnages.

LES GRANDS CHIFFRES

Le nombre total des arrestations faites par la police pendant les onze derniers mois a été de 10,886 pour la Cour du recorder. Sur ce nombre, 6,934 accusés ont plaidé coupables; 2,881 ont plaidé non coupables; 3,973 cautionnements ont été fournis, représentant une valeur de $81,103; 1,171 cautionnements ont été forfaits, représentant une saisie de $16,398. Les causes des inspecteurs ne sont pas comprises dans ces chiffres.

POURCENTAGE ELEVE

Comme la Police de Montréal a opéré en tout 14,500 arrestations pour toutes les cours montréalaises pendant ces onze mois, on peut dire qu'elle en a fourni 77 pour cent à la Cour du recorder.

Le mois de décembre sera l'un des plus petits de l'année en ce qui concerne le nombre des arrestations, car les quinze premiers jours de ce mois ont donné plusieurs listes quotidiennes de 9, 10, 12, 15 et 17 causes seulement. Pour obtenir un chiffre maximum de ce qu'aura été l'année complète, on peut ajouter aux sommes des onze mois la moyenne générale d'un mois, ce qui donne:

MOYENNE DE L'ANNEE

11,876 arrestations, 7,565 plaidoyers de culpabilité, 3,034 plaidoyers de non culpabilité, 1,784 avis de comparution aux policiers, 4,307 cautionnements représentant une valeur de $88,476, 1278 cautionnements forfaits représentant une valeur de $17,889. Ces chiffres représentent une diminution générale sur ceux de l'an dernier.

DETAIL PAR MOIS

JANVIER: 556 prisonniers traduits en Cour; 296 plaidoyers de culpabilité, 214 de non culpabilité; 130 avis de comparution ont été servis aux constables; 159 cautionnements ont été fournis représentant une valeur de $2,995; 46 cautionnements ont été forfaits représentant une somme de $650.

FEVRIER: 804 prisonniers traduits en Cour; 506 plaidoyers de culpabilité; 161 de non culpabilité; 93 avis de comparution aux constables; 363 cautionnements représentant une valeur de $7,245; 137 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $2,170.

MARS: 1,709 prisonniers traduits en Cour; 1,152 plaidoyers de culpabilité; 379 de non culpabilité; 132 avis de comparution aux constables; 813 cautionnements, représentant une valeur de $12,552; 178 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $2,736.

AVRIL: 1,160 prisonniers traduits en Cour; 686 plaidoyers de culpabilité; 375 plaidoyers de non culpabilité; 152 avis de comparution aux constables; 335 cautionnements, représentant une valeur de $5,925; 99 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $1,431.

MAI: 915 prisonniers traduits en Cour; 626 plaidoyers de culpabilité; 203 de non culpabilité; 206 avis de comparution aux constables; 311 cautionnements, représentant une valeur de $6,268; 86 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $951.

JUIN: 1,016 prisonniers traduits en Cour; 646 plaidoyers de culpabilité; 276 plaidoyers de non culpabilité; 161 avis de comparution aux constables; 387 cautionnements, représentant une valeur de $9,101; 93 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $1,335.

JUILLET: 1,175 prisonniers traduits en Cour; 789 plaidoyers de culpabilité; 248 de non culpabilité; 152 avis de comparution aux constables; 177 cautionnements, représentant une valeur de $10,136; 138 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $2,056.

AOUT: 958 prisonniers traduits en Cour; 593 plaidoyers de culpabilité; 268 plaidoyers de non culpabilité; 158 avis de comparution aux constables; 381 cautionnements, représentant une valeur de $6,692; 97 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $1,338.

SEPTEMBRE: 854 prisonniers traduits en Cour; 519 plaidoyers de culpabilité; 239 de non culpabilité; 160 avis de comparution aux constables; 374 cautionnements, représentant une valeur de $6,975; 96 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $1,215.

OCTOBRE: 807 prisonniers traduits en Cour; 501 plaidoyers de culpabilité; 217 plaidoyers de non culpabilité; 169 avis de comparution aux constables; 361 cautionnements, représentant une valeur de $6,710; 89 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $1,067.

NOVEMBRE: 933 prisonniers traduits en Cour; 620 plaidoyers de culpabilité; 201 plaidoyers de non culpabilité; 126 avis de comparution aux constables; 333 cautionnements, représentant une valeur de $6,504; 112 cautionnements forfaits, représentant une valeur de $1,449.

RECORDS DES MOIS

Le mois de mars vient donc en tête pour la comparution des prisonniers, avec un chiffre de 1,709; le même mois pour les plaidoyers de culpabilité, avec un chiffre de 1,152; le même mois pour les plaidoyers de non culpabilité, avec un chiffre de 379; le mois le mai, pour les avis de comparution aux constables avec le chiffre de 206; le mois de mars pour le nombre et la valeur des cautionnements fournis et des cautionnements forfaits, soit 813 cautionnements à $12,552 et 178 cautionnements forfaits à $2,736.

Le plus petit mois pour sa moyenne générale est celui de janvier, que dépassera de très peu le mois de décembre courant, s'il n'est pas moins considérable.

CAUSES D'IVRESSE

Les causes d'ivresse et d'ivrognerie sont, pour les onze premiers mois de l'année, au nombre de 3,300. Elles étaient au nombre de 7,800 en 1921, et de 4,205 en 1922. En établissant le chiffre moyen de 3,400 pour 1923, on obtient une diminution de 24 pour cent sur 1922 et de 60 pour cent sur 1921.

CAUSES DE DROGUES

Pour les mêmes onze mois, les causes de drogues ont été de 297, dont 22 concernant les vendeurs, et 275 concernant les narcomanes; pour l'année 1923, le chiffre moyen serait de 324. Les causes de drogues avaient été, en 1921, au nombre de 226, dont 1 concernant les vendeurs et 225 concernant les narcomanes, ce qui montre une augmentation générale de 31 pour cent, cette année, sur 1921. En 1922, elles avaient été de 560 pour les vendeurs et les narcomanes, ce qui donne une réduction approximative de 44%.

Ces causes ne concernent que les activités des autorités municipales.

Nous ne comptons pas les causes d'accusés trouvés dans des fumeries d'opium, des Chinois pour la plupart, et ordinairement assez nombreuses.

CHEZ LES JEUNES

Plus de 70 pour cent des prévenus accusés d'avoir eu des narcotiques en leur possession sont entre l'âge de 18 et 22 ans, chez les hommes comme chez les femmes. Une assez bonne partie de ces accusés font le trafic régulier entre les grands habitués, qui s'exposent moins que les jeunes aux recherches de la police.

ESCOUADE SPECIALE

L'escouade qui fait principalement la guerre au commerce des drogues est dirigée par le lieutenant Grégoire, qui est aidé d'une manière très efficace par les détectives Rocheleau, Vanini, A. Bélanger, Coulombe, Schacter etc.

Cette escouade fait aussi de fréquentes descentes dans les maisons de désordre et purge, tous les soirs, nos rues des vagabonds, flâneurs et flâneuses. C'est celle qui fournit le plus de causes de caractère criminel à la cour du recorder. Parmi les dernières causes mentionnées, leurs chiffres respectifs sont à peu près les mêmes que l'année dernière: flânerie nocturne, port d'armes illégal, vagabondage, tenir, occuper, habiter des maisons de désordre, etc.

Les causes de caractère civil, concernant les règlements municipaux d'hygiène, trafic, circulation, construction, salles publiques, lieux d'amusements, salles à manger et boutiques où l'on vend des comestibles, la sollicitation des clients sur la rue, la fermeture de bonne heure, les licences, permis et certificats, etc., donnent aussi des tableaux assez stables.

DEPARTEMENT EFFICACE

Un département efficace et qui apporte plusieurs centaines de causes devant le recorder est celui de M. Alfred Bienvenu. Ce département comprend 4 divisions: la taxe sur les amusements, les licences, les marchés, les privilèges. L'inspecteur en chef chargé de faire respecter les règlements concernant ce département est M. Albert Charest, qui commande une équipe de 20 inspecteurs et autres inspecteurs secrets.

MILLE CAUSES

Pour les onze mois écoulés, la division des licences a fait 871 poursuites après 32,243 rapports, 418 enquêtes et 16,985 inspections sur plaintes. La division des lieux d'amusements a fait 137 causes devant le recorder, après 3,895 visites de jour et de soir dans des lieux d'amusements permanents, 1,714 visites de jour et de soir dans des lieux d'amusements temporaires, 1,577 visites par des agents secrets dans des lieux suspects et 576 vérifications de rapports de théâtres. Les deux divisions ont donc fait 1,008 causes, ou, pour l'année, une moyenne de 1,090.

PREVENTION DES INCENDIES

Plusieurs causes sont aussi amenées devant le recorder, concernant les infractions aux règlements de la prévention contre les incendies, sous la direction de l'inspecteur en chef James McIsaac, du service des incendies, qui est aidé de 20 inspecteurs. Ces causes se chiffrent à près de 300 et sont conduites à la Cour par l'inspecteur Lauradan Lavergne. Elles comportent principalement l'infraction de laisser des cendres chaudes dans des boîtes ou sur des planchers de bois.

AUTRES SOURCES

Environ 400 autres causes sont amenées devant la Cour par le département de l'Hygiène, que dirige le Dr Siméon Boucher, aidé des inspecteurs Quinn et capitaine Durocher; par les associations de protection des femmes et des enfants, la société de protection des animaux, les associations de protection des marchands, les agences de détectives privées et les citoyens qui déposent d'eux-mêmes des plaintes. C'est le département du Dr Boucher qui fait traduire en Cour des laitiers, boulangers, épiciers, bouchers et restaurateurs dont les produits sont impurs ou dont les établissements sont tenus malproprement.

MARIONVILLE

Chez M. Xavier Marion ont a fêté l'anniversaire de l'institutrice, Mlle Yvonne Bélanger. Le lecteur a été servi par Mlles Albertine et Jeanne Marion.

—Mme Louis Bouchard est décédée à l'âge de 62 ans. Les porteurs étaient les trois fils de la défunte, MM. Joseph, Dollard et Alfred Bouchard, et ses trois frères, MM. Joseph, Israël et Louis Martel. La collecte a été faite par MM. Joseph et Alfred Bouchard. Le service a été chanté par M. l'abbé Olivier, curé. La défunte laisse trois filles, Mlle Alexina, Mmes Ayotte et Goyette; six fils, Alfred, d'Alexandria, Ont.; Médéric, Joseph, Dollard, Albert et Narcisse Bouchard; six frères, Joseph Martel, d'Embrun; Louis, de South Indian; Israël, d'Ottawa; Ovide et François, de Cornwall et Léondre Martel, de Casselman.

Son arome exquis la rend inimitable

LA CIGARETTE BRITISH CONSOLS

PAQUETS DE 20 POUR 25¢

48 17,20

Pour Réchauffer!

Par les Temps Froids vous éviterez les refroidissements et les frissons en prenant à temps un verre de *Gin Canadien Melchers Croix d'Or*

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix $3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

Gin Canadien Melchers CROIX—D'OR

Qu'est-ce que je lui Donnerai ?

Kola — "Une vieille amie dès le début"

200 façons et grandeurs différentes
Chez tous les bons marchands de tabac
PRIX
Kola ou Kola Krust
UNE PIASTRE

Une question, dont la solution est bien simple pourvu qu'il soit fumeur.

Donnez-lui une véritable bruyère "Kola". Elle sera pour lui une bonne amie durant des années — une augmentation de ses joies et une consolation dans ses moments de chagrin ou d'ennui — et elle lui rappellera tout le temps le bon goût du donateur.

Les bruyères "Kola" ont une couleur riche et mûre qui ne peut se produire que par le célèbre "procédé Kola". Elles fument douces et fraiches dès le début et elles durent plus longtemps que d'autres pipes d'un prix beaucoup plus élevé. Elles sont fournies dans des boîtes attractives, dessinées spécialement pour les jours de fête.

Choisissez donc pour votre Cadeau une véritable BRUYERE KOLA

17,20

GRANDE VENTE D'EPICERIES A L'OCCASION DE LA FETE DE "NOEL"

L. M. LEFEBVRE & CIE Enrg.

448 AVE MONT-ROYAL EST

AUTREFOIS DE LA RUE RACHEL

Offre en vente une grande quantité d'Epiceries, Biscuits, Bonbons, etc., à prix réduits

—VENEZ—

VENDREDI — SAMEDI

afin d'éviter la foule de la veille de Noël.

TRES SPECIAL
10 lbs sucre granulé pour . 10c
avec commande.
2 lbs sucre en fleur pour . 25c
1 douz. beaux citrons pour 20c
1 lb beau coco râpé pour . 25c

1 gros paquet fleur Brodie ou Ontario, 5 lbs pour 30c
1 sac fleur Ogilvie ou 5 Roses, 7 lbs pour 28c
1 sac fleur Ogilvie ou 5 Roses, 24 lbs pour $1.04
1 sac fleur à pâtisserie, 7 lbs p. 26c
2 lbs belles dattes pour 25c
1 boîte écorces citron et orange confites et mélangées, ½ lb pour 24c
1 lb petits raisins sans noyaux pour 15c
3 lbs raisin, bon pour pâtisseries et pudengs pour 40c
1 lb raisins Currants pour . . 18c
1 pqg. raisins de table, 1 lb, 1ère qualité pour 34c
1 lb raisins mélangés avec amandes piquées pour 29c
1 lb des meilleures amandes Grenoble pour 39c
2 paquets gélatine Cox pour . 35c
2 paquets Jell'o pour 25c
Bel assortiment d'oranges "Sunkist" à très bas prix la douzaine, 35c, 40c et 45c
1,000 lbs beaux pruneaux, val. 15c, pour 10c
2 lbs belles figues pour cuire, p. 25c
1 lb belles noix mélangées pour 25c
1 lb avelines pour 17c
1 lb noix piquées pour 27c
1 lb noix Brésil pour 25c
1 canistre huile d'olive Puget, p. 74c

1 chaudière confitures, 4 livres, composées ou pures, pour 49c et 75c
1 boîte saumon Clover Leaf, 1 lb. 39c, ou 2 boîtes p. 75c
2 grosses boîtes haddock fumé, pour 15c
1 boîte saumon, 1 lb pour 14c

1 bouteille essence Princess, vanilles, citron, val. 15c, pour . 10c
2 boîtes lait condensé Silo, p. 25c
1 boîte pois canadiens, p. . . 15c
2 boîtes pois "Soleil", p. . . . 35c
1 boîte tomates moyennes, p. 12c
3 lbs. macaroni ou vermicelle, p. 28c
1 lb. de notre bon thé naturel, val. 60c, pour 49c
2 lbs. belles grosses peanuts, p. 35c
1 lb. peanuts salées, 1ère qualité, pour 19c

Grand assortiment de Bonbons et de Biscuits pour les Fêtes
1 lb. beaux bonbons satinés, p. 22c
1 lb. petits poissons, pour . . . 22c
1 lb. boules barrées, fraises, surettes ou mélangées, p. 22c
1 lb. chocolats assortis, pour . . 25c
1 lb. belles grosses peppermint, p. 25c
1 lb. Clear Toys pour. 29c

BISCUITS
2 lbs. des plus beaux biscuits mélangés, pour 27c
1000 lbs. biscuits, couverts en chocolat, pour 29c, 30c et . . . 35c
1 lb. biscuits gingembre, pour 19c
Biscuits Water Ice Wafers, Doigts de Dames, Sponge, etc., etc.
Donnez votre commande par téléphone
Satisfaction garantie
St-Louis 3746W.

L. M. LEFEBVRE & CIE Enrg.
448 AVE MONT-ROYAL EST
Entre St-Hubert et St-André

STROLLERS
LA CIGARETTE A LA SAVEUR DISTINCTIVE

Pour Noël

Boîtes de 50 pour 70c
100 pour $1.40

A MOVIE STAR IN EVERY PACKAGE

Paquet-cadeau spécial de dix boîtes de dix *Strollers*, chacune, $1.40.

S — 40

Le Choix Favori des Garçons et Fillettes

LES jeunes "s'y connaissent" en fait de patins. Ils savent que les Patins C. C. M. sont le choix des Champions du hockey et de la vitesse. Ils veulent des C. C. M. eux aussi.

Les garçons et les fillettes savent également que les Patins C. C. M. font à merveille pour la vitesse — pour partir ou s'arrêter en un clin d'oeil—pour les détours ou les demi-tours.

Ils savent également que les Patins C. C. M. sont en Acier au Chrome Nickel et qu'ils sont soumis à un traitement spécial qui rend leur surface aussi dure et polie que le verre tout en leur donnant un "intérieur" qui les rend pour ainsi dire incassables.

Votre garçon ou votre fillette seront fiers de leurs patins C. C. M. et ne se lasseront jamais de les porter. Les marchands vous aideront à en choisir une paire comme cadeau de la Noël ou du Jour de l'An.

Vous trouverez aussi des Patins C.C.M. pour les hommes et les femmes—pour le hockey, le patinage de vitesse, de fantaisie ou d'amusement —des patins pour tous les usages et pour tout le monde.

Canada Cycle & Motor Co., Limited
Montréal, Toronto, WESTON, ONT., Winnipeg, Vancouver.

Une paire de Supports C.C.M. EN ACIER POUR LES CHEVILLES vous aidera à patiner avec plus d'aisance et de confort.

PATINS Automobile C·C·M·

33

LES PATINS AUTOMOBILE SONT EN VENTE CHEZ
OMER DESERRES Limitée, 204 St-Denis.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE D'ARTICLES DE SPORT.

Entrez dans notre Club de Noel

Une Piastre Suffit !

Cadeau Idéal pour votre famille

Si vous décidez d'offrir un Graphophone à votre famille pour les Fêtes, notre Club de Noël assure des avantages extraordinaires à ses membres. Venez vous inscrire sans tarder et choisir votre instrument parmi les meilleures marques au monde. Les records, aiguilles, saphir, etc., sont donnés GRATUITEMENT aux membres du Club et nous accordons douze mois pour payer — sans intérêt.

$650 en CADEAUX — 15 PRIX — 15 GAGNANTS

Le 31 décembre au soir, tous les membres de notre Club de Noël participeront au tirage de quinze prix de valeur, variant de $7.65 à $125.00, formant un total de $650.00. Demandez notre circulaire, montrant tous les modèles de Graphophones et les photographies des prix à gagner.

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

180 — RUE AMHERST — 180

PERCY A. McBRIDE
437 RUE BLEURY
JOS. LAMARRE, gérant.

Nous sommes détailleurs officiels pour les PATINS AUTOMOBILE et le fameux bicycle "Red Bird" C.C.M.
TERMES FACILES SI DESIRE

Demandez notre catalogue gratis. Donnez-lui un Bicycle C.C.M. pour ses étrennes.
$8.00 COMPTANT, BALANCE $1.50 PAR SEMAINE

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 21 décembre 1893

Hier soir, à Québec, le comité du carnaval a décidé de faire ériger des statues, en glace, de Brébeuf et de Champlain, en face de la basilique. Mgr de Laval et père Lallemand auront aussi leur statue de glace. Le contrat a été accordée à M. Jobin, sculpteur.

* * *

La compagnie des chars urbains met si complètement à découvert les voies ferrées dans les rues de la ville que la brigade du feu se voit obligée d'augmenter le nombre des chevaux pour traîner les engins et les échelles, ainsi elle a commencé à mettre quatre chevaux au lieu de trois pour traîner les nouvelles échelles.

* * *

L'inspecteur des rues était occupé, hier, à avertir les citoyens d'enlever la neige des trottoirs et des toits. Il poursuivra ceux qui ne se conformeront pas à ses ordres.

* * *

M. Dillon a été élu président des cotiseurs en remplacement de M. Morin. M. Dillon fait partie du bureau des cotiseurs depuis vingt-six ans.

* * *

Un charretier demeurant rue Saint-Jacques a été condamné, ce matin, par le recorder, à $5 ou dix jours, pour blasphème.

* * *

Une vaste nappe blanche s'étend maintenant d'une rive à l'autre du S.-Laurent, et la crue des eaux a été si rapide que l'on redoute fort une inondation.

INSTRUISONS NOS ENFANTS !

UNE BOURSE D'OR POUR M. W. TUXFORD

A l'occasion de son départ pour la Californie où il a été nommé agent pour les voyageurs du Chemin de fer national du Canada, M. W. A. Tuxford, chef du bureau des passes du réseau a été l'objet d'une petite fête intime de la part de ses collègues. Ces derniers lui ont présenté une bourse d'or hier après-midi dans la salle des directeurs, rue McGill.

La présentation a été faite au nom des employés supérieurs par M. D. E. Galloway, assistant du président qui rendit hommage aux qualités et à la compétence de M. Tuxford. M. H. H. Melanson, gérant général du Service des voyageurs souhaita la bienvenue à M. Tuxford qui entre dans son service. M. W. D. Robb, vice-président complimenta aussi M. Tuxford qui répondit en termes appropriés.

Assistaient aussi à la présentation, en plus des personnes déjà nommées: MM. C. W. Johnston, gérant du service des voyageurs; A. J. Hills, assistant de M. S. Hungerford; Wm. Philips, sous-secrétaire du bureau de direction; C.-K. Howard, agent général du tourisme; Walter Pratt, gérant général du Service des wagons-restaurants et des wagons-lits; E. W. Smith, surintendant du même service; E. P. Mallory, chef du Service de la statistique; James Morrison, agent général des voyageurs; H. J. Page, chef du service des enquêtes.

FEU M. P.-E. LOCKWELL

(Du correspondant de la PRESSE)

Portneuf, 20—Ces jours derniers, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis, les funérailles de M. P.-E. Lockwell. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. J. Loranger. Les solistes étaient MM. M. Piché, de Saint-Basile, A. Debien, de Neuville, A. Julien, de Pont-Rouge, E. Morissette, de Pontiac, D. Frénette, de Portneuf, et N. Germain, de Cap Santé.

La levée du corps fut faite par l'abbé J.-L. Larochelle, curé de la paroisse, et le service fut chanté par l'abbé Jean-Jules Lockwell, cousin du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés J.-A. Gagnon, curé de Saint-Gilbert, et L. Fortier, vicaire à Deschambault. Au choeur, assistait M. le curé Larochelle et M. le vicaire J. Roy.

Les porteurs étaient MM. R. Frénette, Emilien Carpentier, Toussaint Latulippe, Lorenzo Hamel, Rosario Julien. La croix était portée par M. L. Ricard. Le deuil était conduit par M. J.-E. Lockwell, père du défunt, Lorenzo et Armand Lockwell, ses frères, MM. Emile et Arthur Turgeon, Armand, Emile et Camillien Lockwell, Pierre Haché, Ant. Delisle et Henri Gignac, de Saint-Basile, ses oncles. Assistaient aux funérailles MM. S. Delisle, M.P.P., Dr Porailles, Alfred Poliquin, Onésime Poliquin, maire, Jos. Poliquin, Ernest Papillon, maire de la paroisse, D. Frenette, Lactance Frenette, Isidore Groleau, Jos. Richard, Ernest Morissette, Philippe Tessier, Eug. Marcotte, Eugène Trudel, maire, de Saint-Augustin, Jos. Latulippe, Philippe Frenette, Louis Sanschagrin, Chs Laganière, de Grondines, Henri Frenette, de Montréal, L.-P. Desaulniers, de Pont Rouge, L. Boulet, Siméon Gignac, La Parade, Narcisse Paré, de Deschambault, Wilbrod Gauthier, de Deschambault.

DISTRIBUTION DE PRIX A LA GOUTTE DE LAIT DE SAINTE-CUNEGONDE

Dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, avait lieu, dans la salle du Collège de Sainte-Cunégonde, la distribution des prix aux enfants de la Goutte de lait de Sainte-Cunégonde et Saint-Irénée.

Malgré la température, près de trois cents mères avec leurs bébés avaient envahi la grande salle. M. le curé E.-G.-X. Ecrément, retenu par une indisposition, avait tenu à s'y faire représenter par son vicaire, M. l'abbé Théodore Beaudoin, qui présida l'assemblée, ayant à sa droite M. Paul Mercier, M.P., et M. J.-M. Gabias, échevin, et à sa gauche les Dr J.-U. Lalonde et S. Daviault, médecins du dispensaire. De nombreux prix furent distribués.

M. Hector Lalonde lut le rapport de l'année et fit l'appel des noms. Les dames patronnesses, rangées sur l'estrade, autour des étagères où étaient installés les prix, attendaient la distribution.

Le rapport de l'année mentionne qu'on a inscrit, durant l'année, 342 bébés auxquels ont été données 5,240 consultations médicales. En outre, 1,306 visites ont été faites à domicile. Neuf décès ont été enregistrés, durant l'année; à part d'un cas, ils ne peuvent être attribués à la nutrition.

La garde-malade, Mme Muloin, et Mlle Lucille Bonnier, méritent des félicitations.

Le Dr J.-U. Lalonde a fait remarquer que l'on ne peut comprendre que la somme de travail que les médecins s'imposent puisse être continuée indéfiniment. Il y a dit-il, dans ce coin de la patrie, une exploitation de zèle et de dévouement d'une classe au bénéfice de la communauté, qui dépasse les limites raisonnables. Si les gouvernants avaient le loisir de visiter un dispensaire en plein fonctionnement, il n'y a pas de doute qu'une plus large part des miettes de la table ministérielle y serait accordée, pour l'honneur de la province".

SAINT-GUILLAUME D'UPTON

Ces jours derniers, sous le patronage de M. l'abbé B. Morin, directeur des enfants de Marie, ont eu lieu les élections annuelles: Mlle Yvonne Sylvestre a été réélue présidente; Mlles Yvonne Bisson, 1e assistante; Marie Dupuis, 2e assistante; Marie Vanasse, 3e assistante; Anita Julien, secrétaire; A.-L. Lefebvre, trésorière; Bertha Viens et Bertha Doyon, sacristines; Germaine Mélançon et Jeannet Goulet, bibliothécaires; Alphéma Vanasse, choriste; Bernadette Parent, organiste; Laurent Saint-Sauveur, Mlles Jeannette Picard et Gabrielle Fournier. Au cinq-cents: MM. John Bolduc et O. Lancôtet. Les dames de Sainte-Anne, organisatrices de la soirée, ont servi les rafraîchissements.

NOUVEAUX STENOGRAPHES

Le résultat des examens de sténographie officielle, tenue au palais samedi dernier, vient d'être connu. Quatorze candidats ont subi l'épreuve avec succès. Ce sont: M. Percy Gregory, Mme Emmanuel Brouillette, Mlles Alma Armand, Catherine Caza, Madeleine Cloutier, Marie de Longchamp, Thérèse Ecrément, Marguerite Jobin, Laura Lépine, Albertine Pinette, M. C.-E. Cloutier, Mlle Marie Lavallée, MM. Lucien Lavallée et René Viau.

La commission examinatrice déléguée par le Barreau de Montréal, était composée de MM. W.-A. Handfield, président, E.-N. Armstrong, J.-G. Ahern, secrétaire; J.-M. Nantel, William Cooper, Francis Callaghan, assistant-secrétaire, Arthur Gibeault, J.-H. Michaud.

ROCK ISLAND

Une partie de cartes a eu lieu à la salle Saint-Joseph. L'assistance était nombreuse à souhait. Ont remporté des prix, au whist: MM. Roland Donais et

TABLETTES REVOL

Supérieures comme effet et insurpassables comme résultats contre le

Mal de tête
Grippe—Rhume
Fièvre—Névralgie
Courbature—
Rhumatisme

Si vous ne vous sentez pas bien et fiévreux, prenez une tablette REVOL. Enlève la douleur—chasse la fièvre—tonifie le coeur —sans aucun danger.

REVOL est imprimé sur chaque tablette —vendues 25c en boîte métallique dans toutes les pharmacies.

Abaissement normal de la température

54-m,j,s,n

VENTE A BON MARCHE
VENDREDI
50 de nos meilleurs chapeaux de velours garnis seront mis en vente à $5.00 chacun. Prix réguliers jusqu'à $12.50.
Davies LIMITED
Magasin principal
561 rue Ste-Catherine Ouest
Angle rue Drummond

MARCHE RIDER
936 ONTARIO E., coin Papineau. Tél. Est 1375
VENTE SPECIALE POUR NOEL

PORC AU MORCEAU		VOLAILLES de PREMIERE CLASSE	
Jeune épaule trimée	14½c	Dindes	27c
Cuissot	16c	Oies	27c
Longe	18½c	Poulet	22c à 30c
BOEUF AU MORCEAU		VEAU	
Ronde	9½c	Devant	05½c
Croupe	12½c	Derrière	13½c
Surlonge	13½c	AGNEAU	
Haut-côté	7c	Devant	10c
Epaule	7½c	Gigot	18c
STEAK		ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES PAR TELEPHONE	
Haut-côté, 3 livres	25c		
Ronde	15c		
Surlonge	18c		
Côtelettes de boeuf, 2 lbs pour	25c		

IMPORTANT

Les lecteurs de la "Presse" sont priés de prendre note que toutes les personnes qui achètent un piano à notre magasin qu'il soit carré, droit, automatique ou à queue, ces personnes ont droit aux mêmes privilèges du GRAND CONCOURS que ceux qui achètent un phonographe; c'est-à-dire que d'ici à la fin du mois de décembre, les conditions seront beaucoup plus faciles qu'en temps ordinaire, et en plus elles auront droit au tirage des prix d'une valeur approximative de $1,200.00

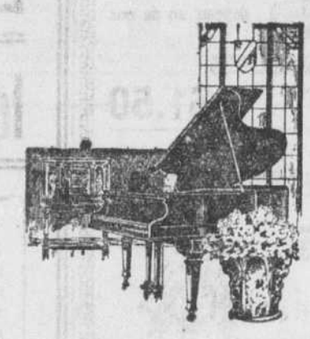

Votre Piano Peut ne Rien vous Coûter!

VOYEZ LES PRIX QUI VOUS SONT OFFERTS:

1er PRIX— Un piano Langelier valant $400.00.

2ième PRIX— 50% de réduction sur l'instrument que vous aurez choisi.

3ième PRIX— 25% de réduction sur l'instrument que vous aurez choisi.

4ième PRIX— $25.00 de disques "Victor" au choix du gagnant.

5ième PRIX— jusqu'au quatorzième prix— Un disque de dix pouces au choix du gagnant.

Le témoignage le plus éloquent de la supériorité du piano Langelier, c'est que les milliers de personnes qui en possèdent, le recommandent.

Nos pianos Langelier se vendent à bon marché parce que nous les fabriquons nous-mêmes. Nous éliminons les profits d'intermédiaires.

PIANOS USAGES, DROITS ET CARRES A PARTIR DE $50.00

$5.00 Comptant $1.00 Par Semaine

NOUS VENDONS AUSSI LES PIANOS UNIVERSELLEMENT CONNUS:

BELL PRATTE BEHNING
GERHARD HEINTZMAN

TERMES FACILES POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Vous Pratiquerez une Grosse Economie en Achetant votre Piano chez

J. Donat Langelier LIMITEE

Tél. Est: 3425 3426

Le plus Grand Magasin du Genre au Canada. 366-368 Est, rue Ste-Catherine

Votre arbre de Noël ne sera pas complet sans le Record STARR-GENNETT "LE NOEL d'ALINE" 54-6

SAUCISSE (au pur lard) de S. L. CONTANT n'a pas d'égale sur le marché. En vente partout. Demandez-la. 18,20,22

Retire la mine

Aucune obstruction
"Efface" amovible
Facile à remplir
Agrafe brevetée
Réservoir plus grand pour surplus de mine
Le plus léger crayon métallique

ANGUS McINTOSH dépositaire au Canada
11, rue S.-Sacrement, Montréal.

Superite
Le Crayon par Excellence
5F.

UN CADEAU DELICIEUX
Un Fromage Kraft en boîte de 5 livres
* * *
Pour les dîners des Fêtes —le fromage Kraft

FROMAGE KRAFT

for Christmas

Pour Noël

A ceux qui n'en ont pas—donnez les deux. A ceux qui en ont un — donnez l'autre.

Ne vous torturez pas les méninges
tous aiment l'EVERSHARP et la PLUME WAHL

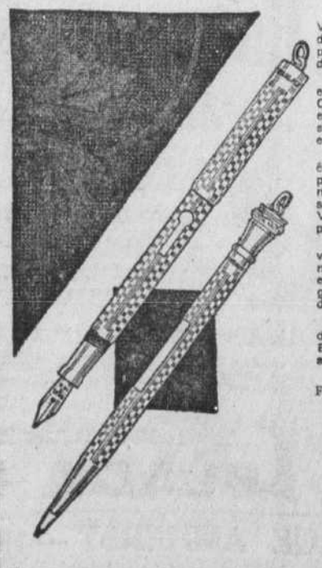

Combien de cadeaux de Noël allez-vous donner? Vérifiez les noms. Savez-vous que vous pouvez donner à tous et à chacun un Eversharp ou une plume Wahl, ou les deux, et rester dans les limites de vos dépenses convenues?

L'Eversharp et la plume Wahl simplifient les emplettes de Noël. Ils font un splendide cadeau. Car qui ne serait pas content de posséder la plume et le crayon favoris de tout le monde? Et qui ne serait pas fier de donner un cadeau d'une aussi exquise beauté?

Rappelez-vous qu'aucun autre crayon ne peut être comme l'Eversharp. Ses caractéristiques ne peuvent pas être copiées. Le bout rayé qui tient la mine et l'empêche d'osciller est exclusif à l'Eversharp. Demandez à voir l'Index automatique. Voyez la gomme à effacer sous le bouchon—et la provision de mines.

La plume Wahl toute en métal est un autre merveilleux instrument d'écriture. C'est une plume qui ne peut jamais se fendre. Elle est faite durable en argent et en or. Elle est belle. Elle est distinguée. Elle durera la vie. Et elle contient plus d'encre.

Donnez un Eversharp, une plume Wahl, ou les deux, dans une boîte à cadeau doublée en velours. Eversharp, $1 à $50; plume Wahl, $4 à $50. Voyez si le nom est gravé sur chacun d'eux.

Fabriqués au Canada par THE WAHL Co., Ltd. Toronto.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU!
La Série Miniature

Un véritable Eversharp et une véritable plume Wahl d'un format diminutif, pouvant être portés au bout d'une chaîne de montre, d'un ruban ou dans la plus petite bourse.

Ils donnent le même service parfait que leurs frères aînés. La petite plume Wahl peut écrire 1,200 mots d'un seul remplissage—pensez donc! Vous ne pouvez donner de cadeau plus original—ni plus utile que la plume Wahl et l'Eversharp miniatures.

EVERSHARP
et sa compagne
WAHL PEN

FORD LAISSE LE CHAMP LIBRE A M. COOLIDGE

Il refuse d'opposer sa candidature à celle du président actuel.

LES DEUX PARTIS

Détroit, 20. — Henry Ford a déclaré, hier qu'à l'instar de la grande majorité des Américains, il croit que le pays peut se fier à Coolidge et qu'il ne songera jamais à se présenter contre le président pour quelque parti que ce soit.

"Je crois qu'il est sage et naturel pour la population d'approuver la nomination et l'élection de M. Coolidge, déclara M. Ford. Je suis convaincu que 90 pour cent de la population peut se sentir en sûreté avec M. Coolidge et je crois aussi que le pays est parfaitement en sûreté avec lui. Et si tel est le sentiment du pays alors pourquoi changer?

"Personne n'a le droit de dire qu'il ne songera jamais à aspirer aux fonctions publiques ou à accepter un poste public. Personne ne peut prédire ses propres actes et ses sentiments aussi fort que cela. Mais je puis dire que je ne songerai jamais un seul moment à poser ma candidature contre Calvin Coolidge à la présidence pour quelque parti que ce soit. Dans la situation actuelle je suis pour Coolidge."

La déclaration de M. Ford a été accueillie avec une joie visible dans les milieux républicains et avec soulagement dans les milieux démocrates qui étaient depuis longtemps dans l'incertitude au sujet de l'affiliation de M. Ford.

MORT SUBITE DE L'ABBE M.-P. HUDON

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — M. l'abbé Marcellin-Pierre Hudon, V. F., curé de la Malbaie, est décédé subitement, hier soir, dans son presbytère. Cette nouvelle a causé une profonde sensation dans toute la paroisse. Le défunt a fourni une longue et fructueuse carrière ecclésiastique et sa perte va creuser une grand vide dans le diocèse de Chicoutimi.

L'abbé Hudon était souffrant depuis une couple d'années. Au mois d'avril 1922, il avait subi une opération, mais n'avait pu recouvrer complètement la santé. Il continuait toutefois l'exercice de son ministère et rien ne faisait pressentir une fin aussi prochaine.

Il y a une dizaine de jours, il projetait même un voyage aux Etats-Unis.

M. l'abbé Pierre-Marcellin Hudon est né à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, comté de Kamouraska, le 26 avril 1858. Il était le fils de Rémi Hudon, marchand, et de Marie-D. Labrie. Il fit ses études à Rimouski où il fut ordonné par Mgr D. Racine, le 25 janvier 1885. Il fut vicaire à Laterrière de 1885 à 1889, et aux Eboulements, en 1889; curé de Mistouk, de 1889 à 1890; procureur du séminaire de Chicoutimi, de 1890 à 1893; curé de Saint-Siméon, comté de Charlevoix, de 1893 à 1898; de Tadousac, de 1898 à 1901; de Saint-Félicien, de 1901 à 1906. Il était curé de la Malbaie depuis 1906. Il fut nommé vicaire forain la même année.

LES COLIS POSTAUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20.—Lse colis postaux et les mandats-poste déposés au bureau de poste pendant ce temps d'expéditions de Noël indiquent une augmentation de 25 p. 100 sur les chiffres de l'an dernier.

Grâce à la publicité faite par le ministère des postes, la population a fait diligence, cette année, pour expédier ses cadeaux de Noël. Les colis sont mieux empaquetés, expédiés plus tôt, assurés et l'on s'est beaucoup prévalu des envois contre remboursement.

TRAGIQUE ACCIDENT

Lindsay, Ont., ? — Thomas Lavery, de Cantington, a été tué par un train du National Canadien à une traverse à niveau près de Woodstill.

REPRESENTATION FORT REUSSIE A LONGUEUIL

(Spécial à la PRESSE)

Longueuil, 20. — Un public d'élite et fort enthousiaste s'était donné rendez-vous à l'hôtel de ville local pour assister, hier soir, à la très intéressante séance que donnaient les membres du Cercle littéraire de Longueuil. On y a interprété "Les Précieuses Ridicules" de Molière après un programme de musique vocale et instrumentale enlevé avec brio. L'assistance a également applaudi avec chaleur: dont Mlles Rolande Auger, Annette Dufresne et Zélie Dufresne constituaient les personnages. Les compliments traduits par les applaudissements de l'auditoire qu'ont mérités ces dernières, s'adressent également à Mlles Germaine Robert, Edith Kreps, Mme L.-J.-E. Brais et à M. Henry Crevier. La comédie de Molière, qui constituait le morceau de résistance, fut rendue après que le président du cercle, M. l'abbé Charbonnier, eut prononcé une allocution de circonstance sur le cercle littéraire lui-même et sur l'oeuvre de Molière qui était au programme. Le professeur de diction Senay, qui avait présidé aux répétitions de la pièce, disons-le tout de suite, peut être fier de l'interprétation générale et des incontestables qualités manifestées par celles qui figuraient au programme d'hier soir. On a particulièrement applaudi Mlle Aline Bonhomme, dans le rôle de Magdelon, et Mlle Marie Brais, dans celui de Mascarille. Mais il convient d'ajouter que les autres rôles de la comédie ont été interprétés avec bonheur et conscience, avec beaucoup de grâce naturelle témoignant du souci que chacun des personnages avait apporté dans la préparation du travail artistique qui lui avait été confié. Ces différents personnages étaient: Mlles Lumina Falardeau, Fernande Falardeau, Cécile Carrière, Aline Bonhomme, Elisabeth Lamothe, Zélie Dufresne, Ethel Quesnel, Marie Brais, Justine Bétournay, Marguerite Quesnel, Rolande Viger, Annette Dufresne, Germaine Robert, Pauline Préfontaine, Isabelle Charron.

Bref, la représentation d'hier soir est de celles qui compteront dans les annales artistiques de notre ville, de celles qui font grand honneur au Cercle littéraire de Longueuil.

LES TRIBUNAUX CIVILS

La corporation de la ville de Saint-Laurent a été condamnée par l'hon. juge Mercier à payer $2,160 à Léopold Trépanier pour la perte d'un oeil. Trépanier était occupé à réparer un tuyau de l'aqueduc et pendant qu'il perçait un trou, une parcelle d'acier de l'outil dont il se servait alla se loger dans un de ses yeux.

Le demandeur poursuivit en vertu de la loi des accidents, alléguant qu'il était soutien de famille et gagnait, au temps de l'accident, un salaire annuel de $1,200 à $1,400. Malgré les soins qu'il le fit donner, il perdit totalement l'oeil blessé.

La ville niait toute responsabilité et disait que Trépanier ne s'était pas fait traiter à temps. D'après elle, il n'aurait été voir le médecin de la municipalité que lorsque le contremaître eut constaté qu'il travaillait en portant un bandeau sur l'oeil. Elle plaidait en plus que l'action était prescrite.

Après avoir examiné le pour et le contre, le juge en est venu à la conclusion que la capacité du travail de Trépanier avait diminué de 25 pour cent et que le demandeur avait droit à un capital de $2,160.

ACTION MAL DIRIGEE

L'hon. juge Martineau a renvoyé avec dépens une action prise par Munderlock and Company Limited contre J.-F. Blondin et Aurèle Lacombe, faisant affaires sous le nom de Leonard Equipment Company.

La demanderesse réclamait une balance de $211.78 pour marchandises vendues et livrées. Les défendeurs répondirent en déclarant qu'ils n'avaient jamais rien acheté de la compagnie Munderlock ni autorisé personne à acheter quelque chose pour eux. La demanderesse rétorqua en disant que les défendeurs lui avaient donné raison de croire qu'ils exploitaient le magasin d'un nommé Branchaud pour le compte duquel les marchandises avaient été livrées.

La Cour a décidé que les défendeurs n'avaient fait aucun acte qui pût faire croire au public et à la compagnie demanderesse qu'ils faisaient affaires au magasin en question, que ce magasin était exploité par eux et à leur profit.

ACTION MAINTENUE

P. Laniel et B. Jasmin ont réussi dans l'action qu'ils avaient prise contre Dame M.-A. Breton, épouse de O. Dionne. L'hon. juge Jos. Demers a condamné cette dernière à payer aux demandeurs une somme de $3,105. La preuve a démontré que par acte notarié, en date du 16 novembre 1920, ils avaient prêté à la défenderesse une somme de $3,000 à 7 pour cent, et qu'ils avaient le droit de rentrer dans leurs fonds.

SUITES D'UN TAMPONNEMENT

L'hon. juge Archambault, de la Cour de circuit, a rendu jugement dans une cause de Raoul Gareau contre Jos. Cardinal et contra. L'action prit naissance dans un accident d'auto qui se produisit sur la rue Rachel, à l'intersection de la rue Rivard.

Le poids de la preuve a été à l'effet que le tamponnement a eu pour cause la faute de Gareau. C'est celui-ci qui doit être tenu responsable des dommages. Une demande reconventionnelle, faite par Cardinal, a été maintenue.

L'HOPITAL CHILDREN'S MEMORIAL RECEVRA UNE VISITE DE SANTA CLAUS

Lundi prochain, dans l'après-midi, Santa Claus fera sa visite annuelle à l'hôpital Children's Memorial, avenue Cedar. Après une réception royale que lui feront les médecins et les gardes-malades, il distribuera des cadeaux aux petits malades. Des arbres de Noël seront placés dans toutes les salles de l'hôpital, chargés d'étrennes nombreuses pour les petits. Santa Claus a promis de chanter pour eux, de jouer quelques airs de cloches et d'apporter son gramophone. Il visitera d'abord les départements extérieurs, précédé de Wip Willoughboy et de Mlle Maddo; tous les départements seront décorés de belles parures. Santa Claus n'oubliera pas les gardes-malades ni les médecins, à qui il donnera des boites de surprises; ils pourront tout aussi bien recevoir des polichinelles ou des poupées, et ce sera très amusant. La semaine dernière, les petits malades ont bien reçu la visite d'un petit cirque et des petits gnômes, mais ils attendent patiemment celle du bon vieux Santa Claus, qui ne manquera pas d'aller les voir.

MORT DU LIEUTENANT DE POLICE J. CORBETT

L'ex-lieutenant de police James Corbett qui était à sa pension depuis l'an dernier, après 31 ans de service dans le corps constabulaire, est mort, hier soir, après une longue maladie. Il était âgé de 54 ans. Il a fait du service, comme constable, dans différents postes de la ville jusque vers 1900 alors qu'il fut promu caporal. Quelques années plus tard, il était nommé lieutenant.

UN MERCI DU Dr NANSEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Le Dr F. Nansen qui a visité dernièrement le Canada, a écrit au premier ministre King exprimant sa reconnaissance de la réception chaleureuse que lui accorda le peuple canadien. L'ancien explorateur note avec satisfaction que M. King a consenti à rester président du fonds du bien-être de l'enfance d'Ottawa. Il décrit ce que cette organisation a accompli en Russie et en Grèce pour sauver les enfants victimes de la famine. On sait que M. Nansen a été chargé par la société des nations du travail en faveur des réfugiés.

DOSQUET

M. et Mme Cloutier, de Drummondville sont venus en visite chez MM. Landry, Charest.

—Mme Ulderic Talbot, de Québec, et Mme Napoléon Grégoire, de Plessisville, sont chez leur père, M. F.-X. Caron, agent de la gare.

—M. et Mme Omer Morin, de Lyster, est de passage chez MM. Archille Lehoux et Octave Poitras.

—Mlle Eugénie Poitras, entrée récemment en religion, est revenu dans sa famille.

—M. Edevard Rousseau est de retour des Etats-Unis avec sa famille, Marie-Ange et son fils Ludger.

Originalité, sentiment, perfection sont réunis dans le Record STARR-GENNETT
"LE NOEL d'ALINE"
54-6

Pour le réveillon ou pour le lunch vous apprécierez le
JAMBON ROULE de S. L. CONTANT
Il est délicieux.—En vente partout.
18,20,22

Beauté insurpassée
Cette crème communique au teint une merveilleuse finesse d'un blanc de perle ayant tout l'éclat de la jeunesse. Les résultats sont instantanés. Est hautement antiseptique. Rend la peau douce et veloutée. En usage depuis plus de 75 ans.
Echantillon envoyé franco contre 15 cents
FERD. T. HOPKINS & SON
Montreal
2
Crème Orientale de Gouraud

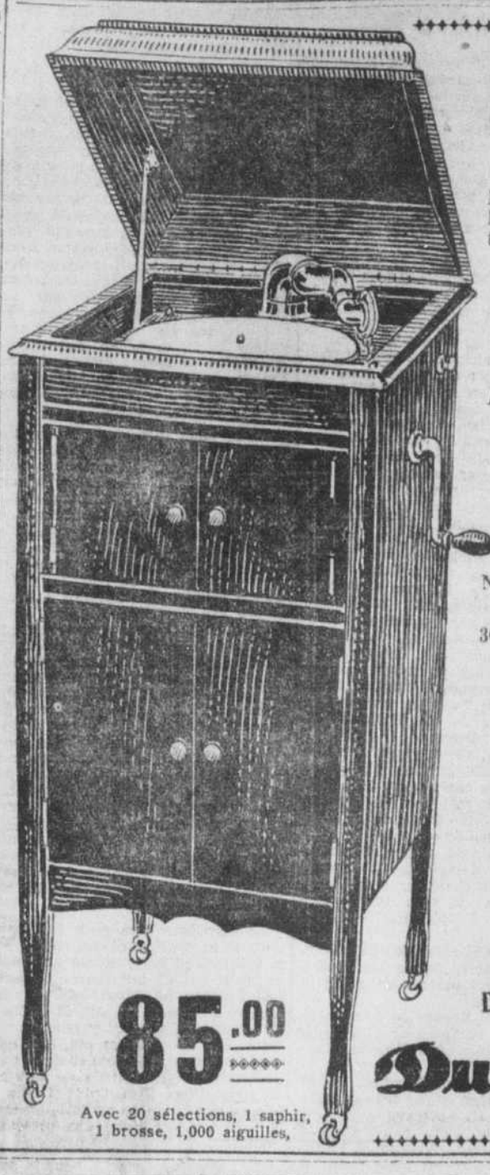
85.00

5.00 comptant
Magnifique phonographe, tel que vignette. Moteur garanti, deux ressorts, reproducteur jouant tous les disques, avec
20 Sélections
1 Saphir
1 Brosse
1000 Aiguilles
85.00
Escompte spécial pour du comptant.
Nous avons aussi toutes les marques de phonographes Columbia, Phonola, Heintzman, Pathé, etc.
Nous sommes distributeurs des machines et disques Pathé;
30 BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS.
Tout le répertoire 1923 des disques
Pathé
se trouve à nos salons
Demandez notre catalogue GRATIS
Dupuis Frères Limitée
Avec 20 sélections, 1 saphir, 1 brosse, 1,000 aiguilles,
56-3

Jouets à Moitié Prix

Le reste de notre assortiment transporté de notre entrepôt de gros et marqué à bas prix pour liquidation immédiate. Voyez notre magnifique choix de:
Tambours, pompes à incendie, dévidoirs de boyaux, poêles, pianos, machines de vues animées, berceaux pour poupées, etc.

SERVICE à THE 75c et plus
Très grandes tasses et soucoupes, assez grandes pour le thé de toute la famille des poupées ainsi qu'à quelques invités.

JOUETS MECANIQUES DE TOUTES SORTES

A votre garçon donnez un de nos
TRAINS MECANIQUES
Le jouet si ardemment désiré, complet avec rails et wagon $1.50

JEUX DE TOUTES SORTES
Dominos, Ludo, Loto, Tiddly-Winks, Jeux de Dames, Parchési, tous à prix raisonnables.

Poupées

Des Milliers au Choix
Cette petite dame toute habillée dans une jolie boîte, coûte 30c

Elle est presque vivante, a des cheveux naturels, ferme ses yeux et accomplit toutes sortes de choses. On la vend $1.50 ailleurs.
Parmi les autres nous pourrions mentionner: Poupées articulées, en cheveau, 12½ pouces 75c
Poupées articulées, 18 pouces, $2.50 et plus.
Yeux se fermant et cheveux naturels.
Carrosses de poupée en rotin $2.50 et plus
Teddy Bears $1.25 et plus

Traîneaux 50c ET PLUS
Garçonnets, fillettes et bébés

Lampes Suspendues $7.00
Lampes électriques pour boudoir et table, électroliers 6.75 et plus. Nous faisons une spécialité de toutes sortes de lampes à l'huile — et à l'électricité toutes aux plus bas prix de la ville.

Tricycles
Toutes les grandeurs, pour tous âges $4.50 et plus
Avec roues caoutchoutées $5.75 et plus
TOT BIKES à $7.00 et plus
BROUETTES $1.50 et plus

Services à Dîner Anglais $14.00

Aussi $25, $30, $35 et $40
Vous serez fiers de donner un de ces services faits par Johnson Bros., un des fabricants les mieux connus d'Angleterre. Modèles: "Royal Arlington", "Buxton", "Aston" et "Cleveden", "Afton", "Rusden", "Rosene" et "Biltmore". En des dessins variés avec effet bordure-panneau colorié dans la meilleure semi-porcelaine.
Tous ces services sont à pièces remplaçables et chaque pièce peut être remplacée. Une merveilleuse économie à ce prix.
Vous économiserez sur toutes sortes de porcelaine ici
Ces Services à Thé sont marqués à meilleur marché que les prix de gros
Très jolis services comprenant 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes, théière, sucrier et pot à crème. Régulier $7.00, une aubaine à $4.00
Services à thé très artistiques, en couleur solide, vert, jaune et tomate avec bordure noire, 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes, 1 plat à gâteau, une théière, un sucrier et un pot à crème. Régulier $15.00 . . . . $8.75
Services "Rose de Mariée" très artistiques, 24 pièces, marqués à un prix exceptionnellement bas à l'occasion de Noël. Régulier $15.00 . . . . $7.75
Le même service comprenant 43 pièces, est un autre exemple des bonnes valeurs que nous offrons. Régulier $20.00, pour $14.00
Aussi choix de pièces remplaçables: tasses, soucoupes, assiettes, etc.
Verre taillé—Assortiment complet de tous les articles. Prix $75.00 en montant
AUSSI PLUSIEURS AUTRES A DIFFERENTS PRIX

BLACK & WHITE
502 Ouest, Notre-Dame. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. Main 2445
4 portes à l'ouest du Square Chaboillez, vis-à-vis la gare du Grand-Tronc

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
RHEUMATISM BRIGHT'S DISEASE BACKACHE DIABETES
4087 THE PROPRIETORS
Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

"4711" pour tous, à Noël
Les femmes aiment l'eau de Cologne "4711" Elles la trouvent indispensable. Et il y a aussi un grand nombre d'hommes qui aiment son délicieux arome et son effet adoucissant sur la peau, après le rasage. Une bouteille de "4711" pour chaque membre de la famille causera beaucoup de joie à Noël. L'eau de Cologne authentique, toujours la même depuis 1792, porte l'étiquette or et bleue.
Tous magasins à rayons et pharmacies.
"4711" AGENCY
42 OUEST
rue CRAIG
MONTREAL
Dépositaire attitré pour le Canada.

No 4711. Eau de Cologne

LES CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES AVEC les CONDITIONS de PAIEMENTS les PLUS FACILES

JOUETS!
Ne manquez pas de visiter nos vastes assortiments de Poupées, Chevaux, Trains mécaniques, Teddy Bears, Traîneaux, etc., etc. Nos prix vous conviendront.

Nous voulons terminer l'année en vous offrant une série de valeurs des plus avantageuses, les chefs de rayons se sont donné la main pour vous offrir les aubaines les plus attrayantes, nous vous invitons cordialement à venir en profiter.

Merceries
Vous trouverez ici un excellent choix de Chemises, Cravates, Foulards, Gants, Sous-Vêtements, Chapeaux, Robes de Chambre, etc., etc.

Notre Magasin sera Ouvert tous les Soirs à partir du 17 Déc. Lundi Jusqu'au 31 Décembre

FOURRURES!
VOICI QUELQUES SPECIAUX:
Manteaux en seal français derniers modèles, grand collet. Prix spécial $159.00
Manteaux en seal français, collet en alaska. Prix spécial $179.00
Robes en crêpe Canton, toutes les nuances les plus populaires. Prix spécial $15.00
Manteaux en drap velours derniers modèles. Prix spécial $12.00

MOISE FELDMAN
Prop.

Excellent Choix de Paletots
Nous vous offrons un superbe choix de ces nouveaux Paletots modèles Ulster, grand collet tempête, nouvelle ceinture, etc.
Prix $22.50 à $50.00

Le Chic—La Valeur—La Qualité et les Bas Prix sont notre Devise

Toujours notre Divanette Special fini en chêne fumé, cuir brun, compris avec matelas Coton $48.50

Tapis Tapestry
Tapis Tapestry, 2 grandeurs seulement: 3 x 3: 11.50 — 3 x 4: 14.50. Placez votre commande pour livraison à plus tard.

Donnez un Air de Fête à votre Demeure par une Nouvelle Décoration.
Rideaux marquisette de $2.98, $3.98 et $4.98
Madras fini soie, 36" de largeur. Prix régulier $2.25, pour $1.45
45 pouces de largeur, prix régulier, $2.75, pour $1.85

Tapis Axminster

	Prix rég.	Notre prix
2¼ x 3	42.50	30.25
3 x 3	57.00	42.75
3 x 3½	63.00	47.25
3 x 4	72.00	54.00

Tapis Wilton: — les meilleures qualités, seront vendus à très bas prix selon la qualité.
VENEZ LES VOIR

Vous en bénéficierez en faisant vos achats de Noël et du Jour de l'An de bonne heure.

SYNDICAT St HENRI
Un Seul Magasin
1685 Notre Dame Ouest,
TEL. WESTMOUNT 7500.

COMPTANT OU TERMES FACILES

DANS L'ARENE PROVINCIALE

Suite de la page 10

L'hon. M. Patenaude lit alors des extraits des journaux de la Chambre pour démontrer que l'Opposition a préconisé dans le passé plusieurs des mesures préconisées aujourd'hui par le gouvernement et que les libéraux repoussèrent alors. Il ajoute: "Le gouvernement a cru suffisant de dépenser des millions de piastres sans discernement, dans certains cas, sans s'assurer des résultats, dans d'autres cas; et c'est ainsi qu'on a donné comme on n'a jamais donné pour obtenir moins de résultats que jamais."

Parlant de la loi des accidents du travail, il rappelle qu'il y a dix ans, l'Opposition a réclamé une mesure plus avantageuse pour les ouvriers, par exemple une augmentation de l'indemnité de $2,000 à $3,000, mais le gouvernement n'avait pas alors d'oreilles pour ces revendications. Il en fut de même au sujet du travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

"A votre aveu même, dit-il, on a condamné le gouvernement pour cela. Si le premier ministre a pris plaisir à signaler le fait que le député ouvrier élu à Québec ne siège pas avec l'Opposition, je me permettrai de lui rappeler le sort de ceux qui, élus par l'opinion à l'encontre du gouvernement en 1919 à Montréal, ont voté ensuite avec le gouvernement."

L'hon. M. Patenaude en arrive à la question de l'autonomie de Montréal. Il dit qu'en 1912, l'Opposition a prévenu le gouvernement des dangers qu'il y avait de mettre la cité de Montréal sous la tutelle du gouvernement et qu'elle a demandé l'autonomie de Montréal dans les affaires municipales. C'est parce que le gouvernement n'a pas suivi cet avis que le peuple de Montréal s'est prononcé contre celui-ci. Le peuple avait élu en 1919 des députés ouvriers contre les candidats du gouvernement. Ces députés ont failli à leur mandat et l'un d'eux est même devenu ministre du gouvernement qu'il avait combattu. Aussi ces députés ont-ils dû mordre la poussière aux dernières élections. Si le gouvernement avait respecté davantage l'autonomie de Montréal, il n'aurait pas à déplorer la perte d'autant de sièges.

Parlant ensuite du congrès de colonisation, l'hon. M. Patenaude dit qu'il y a douze ans, l'Opposition a réclamé la séparation du domaine forestier de celui des terres colonisables et a revendiqué la terre libre au colon libre. Le gouvernement a alors refusé, il a négligé le colon; celui-ci, fatigué d'être en continuel conflit avec celui qui était sur le même sol, a quitté la terre pour la ville et les Etats-Unis. Tant que le colon et le marchand de bois seront sur le même lot, il y aura conflit.

"Si le cultivateur, dit-il, n'a pas connu la prospérité, c'est que l'on n'a pas songé à établir des industries agricoles. Il y a trois catégories de personnes qui quittent la province: l'ouvrier, le colon et le cultivateur; l'homme d'affaires, le financier, le capitaliste et l'industriel y demeurent. Les autres s'en vont parce qu'ils ne trouvent plus l'aisance qu'ils étaient accoutumés d'y trouver.

"On croit réparer en distribuant des graines de semence et des provisions de bouche! Notre population n'est pas une population de quêteux; le canadien-français est vigoureux et hardi, et il n'admettra pas qu'on vienne lui donner le pain dont sa famille a besoin. Il a encore assez de courage et de coeur pour gagner le pain de sa famille. Et tant qu'on n'aura pas un régime pour lui permettre de le gagner, il ira travailler aux Etats-Unis.

"Il est inutile d'essayer de dissimuler la situation. Il existe un malaise. Je ne connais pas de spectacle plus triste que celui d'un peuple qui prend le chemin de l'exil. Et je ne crois pas qu'on ait raison de m'appeler défaitiste parce que je déplore cet état de choses. Le premier ministre l'a déploré lui-même dans une assemblée à Montréal. Et pendant que ces trois classes s'en vont, on voit rentrer le capitaliste, le financier et le spéculateur avertis des Etats-Unis qui viennent acheter nos concessions forestières. Nous laissons partir notre sang pour le remplacer par un peu d'or et beaucoup d'influence étrangère.

"Le premier ministre ne veut pas laisser les étrangers s'emparer du Saint-Laurent, mais il ne songe pas qu'il est en train de leur donner nos forêts. Je préfère un millier de petites cheminées de maisons de colons à la grande cheminée d'usine.

"Devant ces faits, on ne peut s'empêcher de dire que l'âme nationale souffre dans notre province depuis quelques années. Pourquoi, dès cette session, ne pas venir au secours de l'ouvrier? J'aurais préféré qu'au lieu de référer la cause à une commission, on l'aurait étudiée ici.

"Au lieu d'envoyer des provisions de bouche aux colons, aidons-le à gagner sa vie et donnons-lui en les moyens. Il ne demande que cela. Je reconnais louables faits par le ministre de la colonisation et je sais qu'il continuera. Allons chez le cultivateur non pas pour lui donner des graines de semence ou pour faire du patronage, mais pour lui fournir les moyens de gagner sa vie. Qu'on donne aussi une éducation suffisante à ses enfants. Je reconnais les efforts de l'hon. secrétaire de la province pour l'instruction, et je le félicite d'avoir doté Montréal du beau monument qu'est l'Ecole des Beaux-Arts, mais il faut aussi que l'enfant du "rang" reçoive une instruction suffisante".

L'hon. M. Patenaude termine en souhaitant que la colonisation et l'instruction soient au-dessus des misères de la politique.

L'hon. M. David a proposé l'ajournement du débat.

AFFAIRES COURANTES

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:

—De l'honorable George Bryson et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation la Grand Lake Railway Co.—M. Anthier.

—De "The Eastern Trust Co." et autres, demandant l'adoption d'une loi concernant la succession de feu John Robinson.—M. Bercovitch.

—De "The Empire Trust Co.", demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Bercovitch.

—De la cité de Lachine, demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Bercovitch.

—De "The Monteral Central Railway" demandant l'adoption d'une loi lui accordant les pouvoirs conférés par divers actes du Parlement du Canada et changeant son nom en celui de "The Montreal Tunnel and Terminal Railway".—M. Bercovitch.

—De "La Commission Métropolitaine de Montréal", demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Bercovitch.

—Des syndics de l'école protestante de la municipalité et paroisse de Lachine et des villes de Lasalle et Dorval, demandant l'adoption d'une loi autorisant l'érection de la dite municipalité en municipalité scolaire indépendante.—M. Bercovitch.

—De Max Mitashefsky et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "Montreal Hebrew Old People's Home.—M. Bercovitch.

—De "The Montreal Maternity", demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à transporter tous ses droits et propritées à l'Hôpital Royal Victoria.—M. Bercovitch.

—Des syndics des écoles protestantes de la cité de Verdun, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à imposer une taxe pour fins scolaires.—M. Bercovitch.

—De Thomas Palmer Howard et autres, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à prendre la propriété immobilière de feu Martin Greenfield.—M. Bercovitch.

—De Dame Blanche Goulet et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "Les Ursulines de Gaspé".—M. Bugeaud.

—De Mgr Joseph Elzéar Matte et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "le Séminaire de Gaspé".—M. Bugeaud.

—Du Rév. Frère Pierre Landuyt et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "L'Institut des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde."—M. David.

—De Madame Célina Fréchette et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "Le Bon Pasteur de Chicoutimi."—M. Delisle.

—De "La Corporation du Village de la Malbaie", demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Dufour.

—De "Les Soeurs de S.-François d'Assise", demandant l'adoption d'une loi amendant leur charte.—M. Dufour.

—De la cité de Verdun, demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Lafleur.

—Du Rév. Père Marie Clément Staub et autres, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "Les Pères Augustins de l'Assomption".—M. Fortier.

AVIS DE MOTION

M. Beaudoin — Copie de toute correspondance entre le gouvernement et les autorités de l'Institut Bruchési relativement à la loi de l'Assistance Publique depuis sa mise en vigueur.

M. Langlais—Copie de toute correspondance, documents, rapports, etc., entre le gouvernement et toute personne, concernant l'expropriation du village de Saint-Cyriac.

M. L'Archevêque—Copie de toute correspondance entre toute personne et le gouvernement, relativement à la demande de démission ou à la démission de M. Georges-A. Simard, comme président de la Commission des liqueurs de Québec.

M. Pellerin—Copie de toute correspondance, contrat, etc., entre le gouvernement et les autorités de l'Hôpital Saint-Joseph de Maniwaki, relativement à l'Assistance Publique depuis 1921.

M. Sauvé—Copie de toute correspondance, rapport, etc., entre le gouvernement et toute personne, concernant la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes depuis 1916 jusqu'à ce jour.

M. Sauvé—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne concernant la Chambre Commerciale des Cultivateurs depuis 1922.

M. Sauvé—Copie de toute correspondance depuis 1922, entre le gouvernement et toute personne, concernant la nomination de juges de la Cour juvénile dans cette province.

M. Sauvé—Copie de toute correspondance, télégrammes, contrat, etc., entre le gouvernement et toute personne relativement à la vente de la concession forestière du bassin de la rivière Manicouagan.

AVIS D'INTERPELLATION

Monsieur Sauvé demandera si le gouvernement étudie actuellement un projet pour rendre obligatoires la pasteurisation du lait et la classification de la crème.

Le chef de l'Opposition veut savoir aussi le nombre des personnes des îles de la Madeleine qui ont quitté leur foyer depuis 1920.

Monsieur Joseph Renaud, député de Laval, va demander combien il y a de sièges vacants au Conseil Législatif et depuis quand. Il veut connaître aussi le nombre des beurreries dans la province, le nombre de patrons, des livres de beurre produit, la valeur par livre et la valeur du lait condensé.

Monsieur Faucher, député de Québec-Centre, désire savoir si la police provinciale a été appelée à se rendre aux usines de Montmagny; dans l'affirmative, à la demande de qui, pourquoi, sous quelle autorisation, combien en est le coût et qui a payé les frais.

Monsieur Houde, député de Sainte-Marie, veut s'enquérir si le ministre du travail a reçu ou s'il possède des renseignements, plaintes, etc., relativement au Fonds de secours des employés de la Machine Agricole de Montmagny. Dans quelles circonstances et à quelles dates?

M. Lortie, député de Soulanges, s'informera du nombre de ventes faites par le shérif dans la province depuis 1920 ainsi que du nombre de faillites pour la même période.

M. Renaud, député de Laval, va demander combien de municipalités n'ont pas payé leurs intérêts dus en vertu de la loi des Bons Chemins depuis 1920.

M. Smart, député de Westmount, demandera si sir William Stavert a démissionné comme membre de la Commission des Liqueurs, si c'est le même qui fut dénoncé dans un affidavit par un nommé Larivière, et si ce dernier a été arrêté pour parjure.

M. Tétrault, député de Dorion, s'enquerrera si le gouvernement a fait quelque chose pour organiser le territoire de l'Ungava, de la somme qui a été dépensée depuis 1913 pour cette organisation et des revenus que le gouvernement a retirés depuis cette date.

VUES ANIMEES

Les députés ont assisté en grand nombre, hier soir, à une intéressante séance de vues animées donnée par les représentants du "Cinéma Canadien Limitée", dans la salle du Comité des Bills Publics.

Plusieurs citoyens de la capitale avaient aussi été conviés à cette séance au cours de laquelle plusieurs vues très intéressantes montrant les principaux développements de notre province, à tous les points de vues, furent montrées sur un écran spécialement installé pour la circonstance. Ces vues ont été préparées à la demande des divers ministères et seront distribuées en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse et aux Etats-Unis, dans un but de propagande.

Il va sans dire que les spectateurs furent grandement intéressées et vivement impressionnés par tout ce qu'ils ont vu. Cinq films furent reproduits sur l'écran. Le premier nous montre une superbe mappe de la province, sur laquelle on indique le territoire défriché, lequel représente la vingtième seulement de tout le territoire de Québec. Cette mappe est la plus récente qui ait encore été publiée. Le film nous montre ensuite tous les avantages dont nous bénéficions au point de vue de la navigation. Notre province, sous ce rapport, est réellement la mieux située et grâce aux avantages dont elle jouit, elle tient la clef du commerce extérieur. D'autres scènes nous montrent les progrès de la Colonisation et nous fait voir quelques coins intéressants de la région du Lac St-Jean. Ce film nous fait constater les travaux considérables effectués à la Grande Décharge où l'on tente d'élever le niveau du lac Saint-Jean. Des notes historiques sont aussi données sur chacun des sites montrées dans ce premier film.

Le deuxième film nous fait voir toute la magnificence des routes de la province et nous donne une idée du trafic qui s'y fait journellement. Les routes de Montréal-Toronto, Montréal-Malone, Montréal-Québec et Montréal-Chambly y sont montrées. Les spectateurs ont fort admiré les scènes superbes choisies par ceux qui furent chargés de monter ce merveilleux film. Celui-ci donne encore une foule de statistiques sur le coût et le village des diverses routes.

Une troisième vue a permis aux députés et aux invités de réaliser tout le progrès accompli dans notre province sous le rapport de l'éducation. On y voit, entr'autres, des vues superbes de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, de plusieurs écoles de nos campagnes, de l'Académie du Plateau de Montréal, du Couvent de Villa Maria, de l'école Technique, de l'Ecole des Hautes Etudes, de celle des Beaux-Arts et des Universités de Montréal et McGill. D'intéressantes statistiques sont aussi fournies dans ce film et complètent l'intéressant tableau qu'on y trouve, illustrant les efforts faits jusqu'ici, pour l'enseignement.

Les deux autres films montrés donnaient une vue superbe de tous les sites entre Québec et le Saguenay. — Nous avons remarqué, tout particulièrement, les vues des Eboulements, de l'Ile d'Orléans, des chûtes Montmorency, de la Malbaie, ainsi que la vue incomparable de la rivière Saguenay et des caps Trinité, Eternité et Tourmente, et des moulins de pulpe de Chicoutimi, où, comme nous le savons, se trouve la pulperie la plus considérable du monde entier. Le dernier film montre plusieurs vues de la vieille capitale et l'on y voit avec joie des vues des édifices du Parlement, de la Terrasse Dufferin, de Spencerwood et de ses dépendances et du pont de Québec. On montre enfin un fort détachement du 22ème Régiment, traversant la porte S.-Louis. Le film note aussi que c'est la première fois, depuis la cession de notre pays à l'Angleterre, qu'un régiment canadien-français est établi en garnison à la citadelle de Québec. Cette faveur a été accordée au 22ème régiment en récompense de ses faits héroïques durant la grande guerre.

Nous devons dire que ceux qui ont assisté à la séance d'hier soir en ont été très satisfaits et ont approuvé le projet de distribuer ces films en France, en Angleterre, en Belgique, en Suisse et aux Etats-Unis, dans un but de propagande. Ces films sont montés avec beaucoup de soin, et l'on apprécie surtout le côté artistique qui a été soigné d'une façon toute particulière.

La démonstration d'hier soir était dirigée par MM. Charles Québy et C.-S. Grenier, de Montréal.

FOURNIER SUGGERE LE CADEAU UTILE

Durant la semaine des fêtes il offrira de splendides occasions en vêtements Semi-ready.

"Il vaut la peine qu'on donne à un homme le plus utile cadeau que l'on puisse imaginer — un vêtement", dit Alpha Fournier du magasin Semi-ready, 103 Ste-Catherine Est.

"Tous mes paletots et complets valant jusqu'à $40 seront vendus pendant la semaine des fêtes à $29.50. Je commencerai cette vente de paletots vendredi matin.

"Mon but est de démontrer le besoin qu'il y a de donner un cadeau qui représente tout à la fois et l'économie et le bon goût. On préfère recevoir un cadeau utile comme un vêtement et je ne veux pas laisser passer cette occasion.

"Dans mes vitrines je montrerai des échantillons de ces merveilleuses occasions de la meilleure coupe. La confection de ces vêtements est bien meilleure que celles des vêtements tout faits ordinaires et dans la poche de chaque complet et paletot on trouvera la valeur exacte du vêtement par l'étiquette qu'y ont mise les tailleurs Semi-ready. (r)

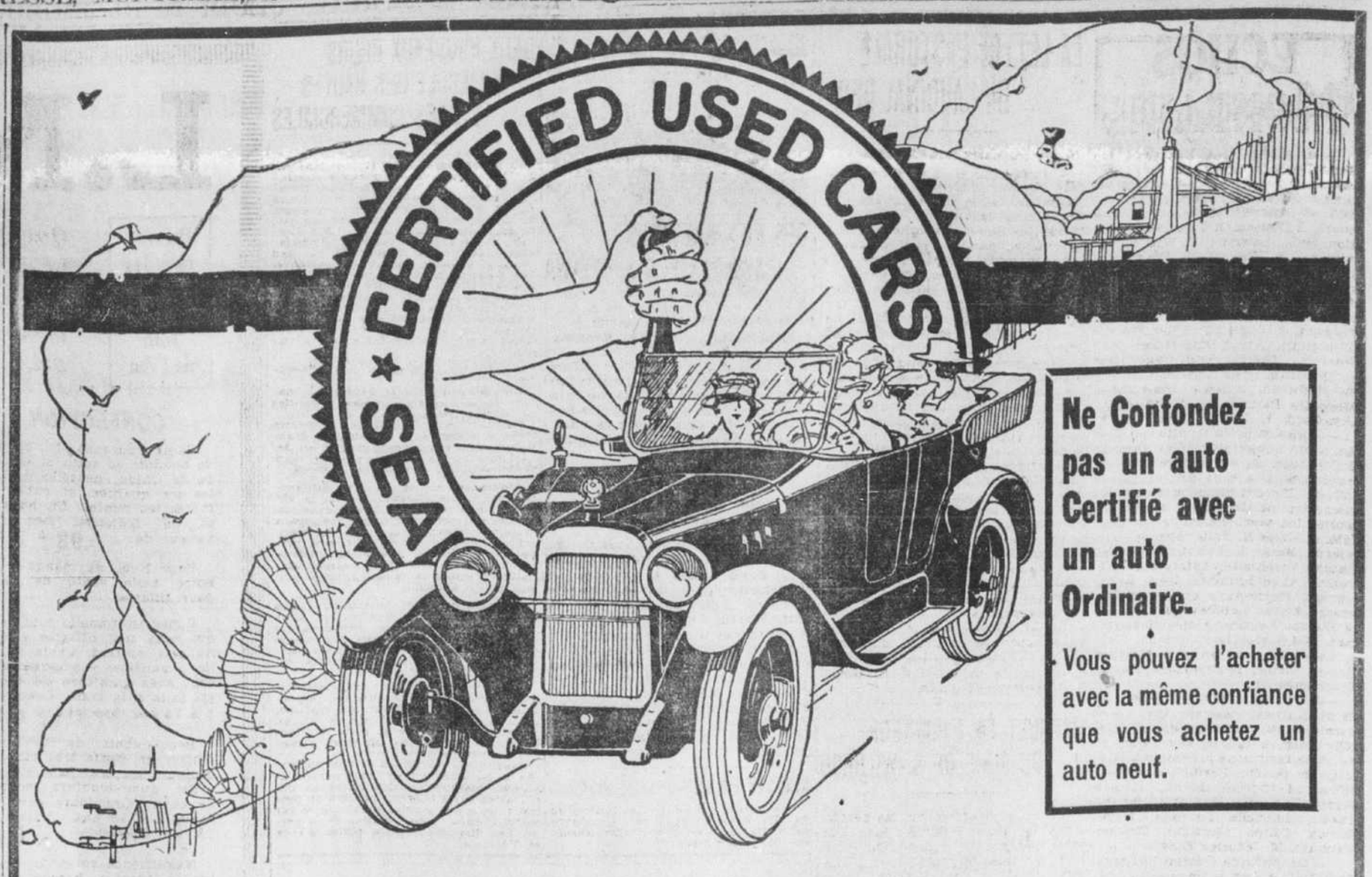

Ne Confondez pas un auto Certifié avec un auto Ordinaire.

Vous pouvez l'acheter avec la même confiance que vous achetez un auto neuf.

Une vente de 3 jours qui fera époque

Commence AUJOURD'HUI (jeudi)
Raison de déménagement.

30 AUTOS USAGES 30
CERTIFIES

Voici TOUTE LA VERITE au sujet de cette vente:

Nous avons trop d'autos usagés et nous ne voulons pas les garder pour l'hiver. Nous faisons des rabais radicaux sur ces autos usagés à seule fin de les faire partir immédiatement. Notre sacrifice fera votre profit. HATEZ-VOUS.

Les autos énumérés ci-bas sont de splendides exemples de cette vente

$250.00 ACHETERONT
Chevrolet 490—touring 5 places
Willys-Knight 84b—touring 7 places
McLaughlin 35—touring 5 places
Overland 85-4—touring 5 places
Hudson 6-40—touring 7 places

$350.00 ACHETERONT
Chalmers 35b—touring 7 places
Hudson Super-Six—touring 7 places
McLaughlin H63—touring 5 places
Reo—routière 4 places

$500.00 ACHETERONT
Chandler 1919—touring 7 places
McLaughlin H45—carrosserie d'hiver Rex
Studebaker série 19—touring Special Six
Sedan Dodge—5 roues fil métallique et bons pneus
Oldsmobile—touring 7 places

$750.00 ACHETERONT
McLaughlin K45 avec carrosserie d'hiver Rex
Studebaker Gros-Six, série 19, 7 places.
Chalmers 35C—touring 5 places
Liberty 1921—touring 5 places
McLaughlin H 49—touring 7 places
Studebaker Spécial Six—série 19, récemment peinturé.
McLaughlin 22-34 Spécial—routière 2 places

$850.00 ACHETERONT
Studebaker touring Six-Léger
Studebaker routière Special Six 1921
Studebaker touring Special Six 1920, pneus neufs
Gray-Dort sedan 5 places, nouvellement peinturé
McLaughlin 23-35 spécial—touring 5 places

$1,000 ACHETERONT
Studebaker Special Six Sedan, série 19
Cubitt Special (fabrication anglaise) ayant coûté £900
Studebaker, touring Six-Léger 1923
Studebaker touring Special Six 1921, 6 pneus.

La vente dure trois jours—aujourd'hui, vendredi et samedi, 20, 21 et 22 décembre.

LA VENTE EST EN COURS

Ne manquez pas cette vente si vous êtes en quête d'occasions en fait d'autos usagés

Ouvert le soir jusqu'à 10.30 durant cette vente.

Ginsberg Motor Company Limited
Service des autos usagés

309 RUE UNIVERSITE, Montréal

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme J.-A. Rousseau, rue Saint-Denis, ont reçu, ces jours derniers. Il y eut chant et danse; un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes H. McSween, L. Précourt, A.Dubeau, MM. Armand Fortier, Ovila Lamoureux, Wilfrid Levasseur, R. Renée, M. Plum, Armand Picard, Henri Fortier, Conrad Picard, Guy Berthiaume, Paul Vaillancourt, Lorenzo Précourt,Florian McSween, Léodore Hamel, M. Leboeuf, J. Lapierre; Miles Florida Montgrain, Alma Dumouchel, Eva Marcotte, Thérèse Saint-Onge, Laura Marcotte, Irène Andriéno, Juliette McSween, Juliette Deslauriers, Mercédès Paradis, Izola Picard, M. Bouchard, Y. René, M. Kelly.

—Mlle Cécile Valiquette,rue Drolet, a été l'objet d'une fête, samedi, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Des cadeaux lui furent offerts. Il y eut chant, musique, déclamation et danse; à minuit un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes H. Valiquette, J. Valiquette, Mme J. Valiquette, Miles Jeanne Valiquette, Antoinette Valiquette, Alice Brunette, Irène Beauparlant, Marie-Anna et Louisa Dubreuil, Célina Larchevêque, Liliane et Berthe Landry, Aimée Beauparlant, MM.Gaston Larchevêque, Pierre Larchevêque, Jeannotte, Georges Boyer, Victor, Beauparlant, Lionel Deschambault.

—Mme Alexandre Dorais, de Saint-Laurent, recevait, ces jours derniers, en l'honneur de sa fille, Mlle Carmen Dorais. Des fleurs et des cadeaux furent présentés à l'héroine de la fête. Parmi les invités: Miles M.-Thérèse Groux, Hélène Jarry, Lucienne Marcotte, Berthe Dorais, Gabrielle Lalonde, Marie Giroux, Céline Cardinal, Thérèse Marcotte, M. Maurice Dorais.

—Mme Philippe Cusson (Juliette Taillefer) a reçu à l'heure du thé, dimanche. Mmes Paradis, Lapointe, Mlle Yvonne Taillefer ont servi le thé. Parmi les invités: Miles Berthe et Germaine Mongrain, Antoinette et Germaine Geoffrion, Aline Lamothe, Blanche et Irène Hainault,Thérèse et Blanche Ménard, Fleurette et Rolande Leblanc, Blanche et D'Arquise Paquin, Yvonne et Ernestine Labelle, Alda Quevillon, Juliette et Ida Lymburner, Alice Morin, Marcelle Durand, Lucienne Trudel, Béatrice Custeau, Annette Taillefer, Alma Saintonge.

—Mlle Rolande Brosseau a été l'objet d'un impromptu, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Des cadeaux lui furent offerts. Parmi les invités: Miles L. Brosseau, J. Chartier, F. Huot, J. Renaud, G. Tétrault, D. Décary, A. Cartier, L. Gervais, G. Gagnon, J. Lebeau, R. Lebeau, G. Ouimet; Mmes A. Perras, F. Farmer, J. Cartier, MM. P. Claude, A. Tétrault, J. Tétrault, H. Ranger, G. Gagnon, F. Renaud, A. Sauvé, R. Vachon, G. Séguin, A. Panneton, A. Dumontier, P. Gervais, O. Rochette, J. Sansfaçon, W. Turner, J. Fournier, J.-M. Lemay, A. Robillard, P. Robillard, G. Perras; MM. et Mmes D. Robillard, E. Lapointe, A. Lemay.

—M. et Mme P.-J. Champagne, rue Adam, ont reçu, ces jours derniers. Il y eut chant, musique et danse. Parmi les invités: MM. et Mmes J.-B. Patenaude, de Sainte-Thérèse; A. Petitclerc, Edouard Champagne, Mmes A. Robert, O. Belgard, Miles M. Robert, M.-R Champagne; MM. F. Labelle, A. Dubord, R. Lavigne, E. Champagne, A. Labelle, C. Robert, P. Levesque, R. Champagne, G. Lécuyer, T. Robert, Roland Champagne, Archambault.

—M. Edouard Delorme, rue Lajeunesse, a été l'objet d'une fête,ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une adresse fut lue au héros de la fête. Des fleurs et des cadeaux lui furent offerts. Il y eut chant, musique et danse. A minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes Edouard Delorme, Charles Deglandon, Landeric DeBellefeuille, Maurice Regnier, Mmes Charles Lefrançois, Joseph DeBellefeuille; Miles Gabrielle Harnois, Gertrude Bazinet, Berthe Bazinet, Iréna DeBellefeuille, Marie-Rose De Bellefeuille, Marie-Reine Bélanger; MM. Alexandre Lefrançois, Henri Delorme, Roméo Lefrançois, Lucien Boyer, Roméo Bazinet, René Babeux, E. Bourgault, Alphonse Delorme, Marcel Delorme.

A L'OCCASION DE NOEL

A l'occasion de Noël et du premier de l'an, la compagnie de télégraphe du Pacifique Canadien transcrit les dépêches télégraphiques, envoyées par son entremise, sur des blancs de télégrammes spéciaux très artistiques. L'en-tête, outre le nom de la compagnie imprimé en vert et rouge et encadré d'une ligne dorée, porte les souhaits de circonstance et est orné d'un dessin emblématique du plus joli effet, or, vert et rouge. L'enveloppe de ces télégrammes porte les mêmes dessins.

IL Y EN A TOUJOURS UN

Le matin, l'après-midi et le soir, il y a toujours un train du Pacifique Canadien pour Québec. Les départs sont dans l'ordre que voici : de la gare Windsor, à 9.00 a.m. et à 11.30 p.m. tous les jours et de la gare Viger à 9.45 a.m. tous les jours sauf le dimanche : à 2.30 p.m. le dimanche seulement ; à 5.00 p.m. tous les jours sauf le dimanche et à 11.55 p.m. tous les jours.

Service également commode dans l'autre direction.

Les trains de jour ont un wagon-salon avec facilités de dîner, ainsi que wagons de première et de seconde classe. Les trains de nuit, en plus de wagons de première et de seconde classe et de wagons-lits ordinaires, ont les populaires wagons à compartiments. (r)

"LE NOEL d'ALINE"
Conte de Noël pour les enfants dit par EDY DEBRAY
Record STARR-GENNETT
No 12063 54-6

Vous n'avez jamais goûté rien de plus succulent que le
BOLOGNA
de
S. L. CONTANT
Essayez-le. — En vente partout.
18,20,22

LA LETTRE PASTORALE DU CARDINAL BEGIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — La lettre pastorale de Son Eminence le cardinal Bégin au sujet des vues animées, des danses lascives et de l'importation des liqueurs a été commentée avec éloge par le clergé de toutes les dénominations à Ottawa. Le décret qui concerne les danses a surtout reçu l'approbation unanime. Le révérend John Woodside, président de l'association des ministres protestants d'Ottawa, a déclaré:

"Les formes spéciales d'amusements indiquées par le cardinal Bégin sont de celles qui contribuent à rabaisser le niveau moral de la population. Tous les gens bien pensants adoptent les vues du cardinal pour condamner ces coutumes".

Le révérend G. Kilpatrick, de l'association des ministres presbytériens, déclare que tous les chrétiens devraient lutter contre ces amusements qui corrompent la jeunesse. C'est le devoir de l'église de sauvegarder les hommes et les femmes d'une tentation inutile et c'est pourquoi elle condamne tout ce qui n'inspire pas quelque chose de pur et d'acceptable.

Le Dr Roper, évêque des anglicans, approuve l'attitude du cardinal et il ajoute que les infractions à la loi de prohibition devraient être sévèrement punis.

BANQUET EN L'HONNEUR DU CURE DE S.-WILBROD

Un banquet offert par les paroissiens de Saint-Wilbrod, dans leur salle paroissiale, a terminé, lundi soir, les fêtes organisées en l'honneur de M. le curé Patrick McDonald, à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales. Toutes les paroisses de langue anglaise de la ville y étaient représentées.

M. l'abbé John O'Rourke, chancelier du diocèse, représentant Mgr Georges Gauthier, a félicité en son nom le jubilaire du travail qu'il a accompli comme vicaire, puis comme curé fondateur de Saint-Wilbrod.

Mgr John-Edward Donnelly, curé de Saint-Antoine, a proposé la santé du pape, à laquelle répondit le R.P. George Mylett, C.SS.R. La santé du Canada fut présentée par M. Gerald McShane, P.S.S., curé de Saint-Patrice, et répondue par le R.P. William-Hales Hingston, S.J., recteur du collège Loyola.

Le maire J.-A.-A. Leclaire, parlant des progrès de la ville de Verdun, déclara que le curé de Saint-Wilbrod y avait grandement contribué avec ses paroissiens. Les autres orateurs ont été M. l'abbé Thomas-F.Heffernan,curé de Saint-Thomas d'Aquin, l'abbé Peter Heffernan, curé de Saint-Augustin, et le Dr Richard Power.

On a ensuite présenté une adresse au jubilaire, qui a remercié tous ceux qui étaient présents et tous ses paroissiens ainsi que les religieux qui sont ses collaborateurs. M. le curé McDonald a reçu une magnifique coutellerie.

A la table d'honneur, on remarquait MM. les abbés Martin-P.Reid, Robert Callahan, F. Elliott, F.-J. Singleton, J. Flood, F. O'Kane, J. O'Hagan, Aloysius Walsh, M. O'Rourke, le R.P. Peter Doyle, C. SS.R., et le R. F. Oslas, ainsi que les orateurs déjà mentionnés.

DES OIES SAUVAGES ACCLIMATEES A OTTAWA

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 20. — Les neuf oies sauvages qui ont passé l'été sur le lac Dow, à la limite de la Ferme Expérimentale, n'ont pas encore émigré vers le sud. De sorte que les prophètes qui annonçaient que jamais l'on ne pourrait garder d'oies sauvages à Ottawa se sont probablement trompés.

AU CLUB MERCURY

La réunion hebdomadaire du club Mercury a eu lieu, à l'hôtel Mont-Royal, mardi, à 8 heures. Le lieutenant-colonel de la Bruyère Girouard, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, a parlé de la direction et du maintien des prisons de la province. Le 5e nocturne, de Leybach, et la sérénade, de Tittles, joués en quatuor, sous la direction de Mme James Ewing, ont été fort goûtés par l'auditoire. M. Robert Bodkin a donné quelques récitations. M. Gordon Mitchell, président.

KINGSEY FALLS

Ces jours-ci ont eu lieu les funérailles de Mlle Fanny White, dont le cadavre avait été retrouvé à la rivière Nicolet par M. Robert Sells.

DEUX NOUVEAUX COURS A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

A partir du 15 janvier, on donnera, à l'Ecole des hautes études commerciales, le soir, deux nouveaux cours libres; l'un, un cours d'assurance, sera donné par M. François Vézina et comprendra 20 leçons, et, l'autre, un cours de publicité, sera donné par M. Léon Lorrain. Comme aucun certificat d'admission n'est requis, tous ceux que ces cours intéressent, seront les bienvenus. Les inscriptions sont reçues dès à présent à l'Ecole. Ces cours montrent l'initiative des directeurs et les hommes d'affaires devraient encourager leurs employés à les suivre. Il y va de l'intérêt de tous ceux qui tiennent à améliorer leurs connaissances et leur situation.

Voici le programme du cours d'assurances:

Notions générales et définitions; nature du contrat d'assurances; garanties et représentations; causes de nullité.

Compagnies d'assurances à primes fixes, à cotisations; organisation d'une compagnie d'assurances, division en départements; des directeurs et de leurs responsabilités; services des agences.

Assurances sur la vie : Des différentes institutions d'assurances sur la vie. Etude de la police; conditions dans lesquelles une police est émise; principaux systèmes d'assurances sur la vie; assurances dites avec profits et sans profits; rente viagère, immédiate, différée, temporaire; service de l'actuariat; statistiques, tables de mortalité; prime unique; prime annuelle.

Assurances contre l'incendie : Classe des risques selon la construction, selon l'occupation; conditions statuaires des polices; classe de coassurance, clause de 80.90, de distribution. Police flottante; permis spéciaux nécessaires; tarif spécifique, tarif général.

Assurances contre les accidents et autres risques : Simple, collective, responsabilité patronale; assurance maladie; assurances contre les bris de glaces, contre le vol, contre la perte des animaux; les mutualités agricoles; garanties; cautionnement.

Assurances maritimes : Etude comparée de quelques polices; règlements d'avaries; composition des séries en cas d'avaries particulières; manière de procéder en cas d'avaries particulières sur marchandises; détermination de la perte; des dispacheurs; les règles d'York et d'Anvers.

COGNAC
Monnet
L'étiquette Jaune.
EMBOUTEILLE A COGNAC FRANCE.
LA BOUTEILLE
V.O. — $3.75
V.V.S.O.P. $6.25
J.G. MONNET & CO ETABLIE EN 1838
20,26,31 yw

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

UN NOUVEAU ROMAN CANADIEN
GASTON CHAMBRUN
Par J.-F. SIMON
Un Canadien-Français doit-il épouser une Anglaise très riche, afin de sauver ses parents de la ruine, ou rester fidèle à une Canadienne, la fiancée de son coeur dont les parents sont pauvres?
LA SENSATION DE L'ANNEE. PRIX: 25c; PAR LA POSTE: 30c
LE ROMAN CANADIEN
185, RUE SANGUINET, MONTREAL.
CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE.
Tous ceux qui nous retourneront cette annonce et achèteront ce volume, auront une belle surprise. Nous enverrons un souvenir à tous.
18,20,22

Ingersoll
Montres de confiance à bas prix

CADEAUX
pour chaque membre de la famille
IL n'y a pas de cadeau comparable à une montre, rien qui s'emploie autant, que l'on consulte aussi souvent, que l'on porte aussi longtemps.
La Ingersoll que vous offrez maintenant, marquera vos bons souhaits de Noël et du Jour de l'An tous les jours de l'année.
Votre marchand peut vous montrer des Ingersolls pour convenir à toutes les bourses et à tous les besoins. Grosseurs pour hommes, femmes, garçons et filles. Cadrans Radiolite qui indiquent l'heure dans l'obscurité. Modèles sur pierres, dans des boîtiers en nickel et en plaqué-or.
Prix de $2.00 à $12.00
Radiolite Maple Leaf
Ceci est la Maple Leaf outillée de façon à indiquer l'heure dans l'obscurité. Commode sous l'oreiller, la nuit et pour les mères nourrices, sportsmen, automobilistes, etc.
$3.00
La Célèbre Maple Leaf
Cette Ingersoll est plus populaire parmi les hommes et garçons que toute autre montre. Solide, fiable, de belle apparence.
$2.00
Waterbury
"La meilleure montre qu'il soit possible d'acheter pour $1.00." Elle est comme la "Maple Leaf" en tête de la série. Une montre sur pierres, grosseur 12, qui joint la force au style. (Avec cadran Radiolite $6.00) $5.00
Midget
Pour femmes, filles et petits garçons. Mouvement garanti, boîtier solide en nickel. (Avec cadran Radiolite $5.00)
$4.00
Reliance
Pierres, modèle plein pont. La Reliance est le résultat des méthodes économiques Ingersoll, appliquées à la série des belles montres. C'est la montre la plus mince No. 16, 7 pierres, faite en Amérique.
$7.50

L.N.MESSIER

Ouvert tous les soirs jusqu'au Jour de l'An

Quelques jours encore, et ce sera Noël. N'attendez pas à la dernière minute pour choisir vos cadeaux. Vous trouverez, chez Messier, un très grand choix de cadeaux appropriés et utiles pour chaque membre de la famille; et à des prix plus que raisonnables. Venez faire votre choix demain.

Ouvert tous les soirs jusqu'au Jour de l'An

CONFECTION

Choix immense de bonnets de boudoir en satin et en crêpe de Chine; dentelle de toutes les qualités, et ruban de toutes les teintes. Un beau fini de fantaisie. Les prix varient de . . . .98 à 2.50

Pour Noël, ne manquez pas notre belle vente de robes pour fillettes.

Robes en flanelle tout laine qui vous sont offertes en bas du prix coûtant. Choix de jolis modèles; quelques-unes sont avec garniture de broderie faite à la main. Grandeurs 6 à 14 ans. Spécial . . 4.98

Beau choix de manteaux d'hiver en étoffe très pesante; couleur bruyère, envers quadrillé, demi-doublure, boutons de cuir. Grandeurs pour enfants, 2 à 10 ans. Valeur de 12.00. Spécial . . . 6.98

Magnifiques robes de chambre en édredon Beacon, finies avec biais de satin; cordelière de soie. Jolis dessins de fantaisie et grande variété de nuances populaires. Toutes les grandeurs, pour dames. Nos prix spéciaux pour Noël sont de . . . 7.00, 8.00 et 10.00

Brassières

Brassières en jersey de soie et soie combinée de broché rose, attachant en arrière. Valeur reçue spécialement pour les fêtes. Grandeurs 32 à 42. Prix 1.75

Lingerie

Caleçons en crépon de soie rose et bleu pâle, aussi en jersey bleu ou blanc. Réduit à 1.98

Nous avons reçu de très jolis cache-corsets en soie et en crêpe de Chine rose et blanc; très jolis pour cadeaux de Noël. Les prix varient de . . . 1.50 à 4.50

Gants pour Dames et Enfants

Gantelets de laine Angora blanche avec rayures de couleur au poignet. Pointures pour enfants 3 à 6. Prix .49

Gants tout laine dans les couleurs cardinal, bleu-marin, brun, blanc, noir et gris; pour enfants. Prix 59

Gantelets de laine dans toutes les plus nouvelles couleurs, pour dames et enfants. Prix 1.50

Magnifiques gants de chamoisette ; doublure en soie, deux boutons. Dans les nuances gris pâle et foncé, chamois, castor et noir. Pointures pour dames, 6 à 7½. Régulier 2.25 pour 1.75

Bas pour Enfants

Bas en laine noire par côtes, qualité de laine; convenables pour bas de neige. Pointures 6 à 10. Prix spécial, la paire 50

Bas en cachemire, par côtes fines ; qualité tout laine, pesanteur pour la saison d'hiver. Dans les nuances drab, blanc, brun, rouge et noir. Pointures 6 à 10. Nos prix sont de . . . .60, .75 et .90 la paire.

Bas pour Dames

Bas en laine fine, par côtes fines ; qualité tout laine. La côte va jusque sur le dessus du pied. Nuances : drab pâle et foncé, gris pâle et foncé, brun et noir. Pointures 8½ à 10. Spécial, la paire 98

Bas en laine et soie, unis ; pied double et sans couture. Dans les nuances brun, drab, noir, castor et bleu-marin. Pointures 8½ à 10. Prix spécial, la paire 1.50

Articles pour la Maison

Couvertes

Couvertes en pure laine blanche, avec rayures roses ou bleues à chaque bout; grandeur 68 x 88 pces. Ces couvertes sont finies séparément. Prix, la paire. . . 9.90

Parapluies pour Dames

Si vous désirez donner de jolis parapluies comme cadeaux de Noël, vous les trouverez ici.

Parapluies soie et laine à 4.50; aussi en pure soie avec anneau en argent garanti, à différents prix.

Laine

Laine Heatherbloom en balles d'une once; pour tricot de fantaisie. Assortiment de 20 nuances 17½

Nappes avec Serviettes

Nappes en pure toile damassée blanche, avec ½ douz. de serviettes; cadeau très apprécié pour Noël. Grandeurs 2 x 2, 2 x 2½ et 2 x 3 verges. Prix le set

7.50, 8.50, 10.00, 11.00 et 12.00

Quelques Suggestions pour Cadeaux

PANIERS EN JONC pour bonbonnières et pour ouvrages de fantaisie; dessins japonais et orientaux. De . . . . . .25 à 2.50

JOLIS PANIERS de fleurs d'un cachet coquet et très artistique; dans tous les formats et grandeurs. De . . . . . 1.50 à 2.50

JOLIS COLLIERS en perles japonaises, dessins orientaux. De . . . . . .50 à 1.25

SETS DE FANTAISIE à manicure, pour enfants. De . . . . . .25 à .50

SETS A MANICURE en ivoire français imparté, contenus dans un étui de cuir fini en peluche de fantaisie. De . . . . 3.00 à 15.00

SETS DE TOILETTE blancs, en ivoire français importé. De . . . . 5.00 à 15.00

ARTICLES POUR HOMMES

MOUCHOIRS

Mouchoirs blancs avec initiales assorties. .25, .35, .50
Mouchoirs de soie japonaise et de crêpe de Chine; blancs et de couleurs; de .75 à 1.50

CRAVATES

Jolies cravates de soie assorties de couleurs. Chaque cravate est mise dans une boîte de fantaisie. .59 à 1.50

FOULARDS

Joli choix de foulards en soie mercerisée, soie et laine. Valeur régulière 3.50. Pour 1.50 et 1.98

Foulards de soie assortis de jolis dessins; première qualité. Chaque foulard mis dans un boîte de fantaisie. Rég. 4.00, pour 2.45 et 2.95

SETS

Jolis sets comprenant bretelles, bracelets et jarretières, assortis de couleurs; de .75 à 2.50

GANTS

Beau choix de gants, dans les nuances de gris, mastic et brun. Prix à partir de 2.00 jusqu'à 5.00

CHEMISES

Chemises de fantaisie, haute qualité; dans de jolis dessins; de 1.95 à 7.00

ARTICLES POUR ENFANTS

Tuques

Tuques en laine, assorties de couleur, de. . . .25 à 1.00

Paletots

Paletots genre Ulster, avec ceinture, manches Raglan. Pour les âges de 3 à 10 ans. Prix d'écoulement de 5.00 à 8.95

Gants

Gants en laine et gants en cape ,doublés et non doublés. Dans un très beau choix. Prix de. . . . . .40 à 1.50

Cravates

Joli choix de cravates étroites, assorties de nuances et de grandeurs. Prix. 50

TRES SPECIAL

Un lot de velours à côtes (corduroy) en blanc seulement; 27 pces de large. Une belle qualité qui se lave très bien. Une valeur de .90 pour, la verge .50

SPECIAL

Madras avec rayures de soie, pour chemises. Rég. .89 réd. à 69

SPECIAL

Limberine imitation de soie italienne, pour chemises; 40 pces de large. Réd. à . .89

SPECIAL

Une belle serge tout laine, de 54 pces de large; en bleu-marin et noir seulement. C'est une belle valeur de 2.00 pour, la verge 1.25

SPECIAL

Une belle soie paillette en noir seulement. Cette soie est d'une très belle qualité, a un beau fini brillant; et donnera toujours satisfaction. Appropriée pour blouses, robes ou garnitures. Jugez-la. C'est une valeur de 2.25 pour 1.50

SPECIAL

Edredon Beacon, 2 vges de large; pour robes de chambre. Régulier 2.50 réduit à . . 1.78

SPECIAL POUR TROIS JOURS

Douillettes en duvet couvertes en satinette fleurie de couleurs et finies à doubles panneaux. Grandeur pour lits d'enfants, 36 x 48 pces. Prix spécial, ... 1.98

SPECIAL

Robes d'intérieur en guingan à carreaux, style toujours pratique; manches trois-quarts. Grandeurs pour dames, 34 à 42. Réductions spéciales 1.69, 1.98, 2.50

RUBAN

Ruban de fantaisie, satin et taffetas; toutes les couleurs, de 6 à 7 pouces de large. Réduit, la verge .59

Ruban égyptien de 6 pouces de large; et aussi en taffetas noir, 7½ de large. Spécial, la verge 59

L.N. Messier
NOUVEAUTES

839-851 Mont-Royal est.
Angle de la rue Fabre.
Tel. St-Louis 3290

SOIES

Crêpe Canton

Crêpe Canton soie et laine, 36 pouces de large; très recommandable pour robes. Une quantité durable qui ne se froisse pas. Dans les nuances bleu-marine, bleu beige, brun coco, orange, brun et noir. Au prix de, seulement 1.95

Crêpe Canton broché soie et laine, 40 pces de large. Une belle étoffe très durable et tout à fait recherchée pour les toilettes du jour. Une valeur de 4.50, pour . . 3.95

Soie Duchesse

Soie duchesse mousseline, 36 pouces de large; dans toutes les nuances ainsi que noir et blanc. La soie la plus populaire du jour. D'un beau fini brillant qui ne se froisse pas ni se coupe. Au prix spécial de 2.00

Soie Charmeuse

Soie charmeuse de 40 pces de large; dans les couleurs de bleu-marine, brun et noir. Cette soie et d'un très beau fini et très durable. Une valeur de 3.00 pour. . . 2.25

Satin Theresa

Satin thérésa, 40 pces de large; qualité très en vogue pour robes de toilette. Dans toutes les plus nouvelles nuances. Valeur réelle de 4.50, pour 3.95

Velours

Une belle ligne de velours chiffon, le plus recommandable pour robes; la qualité que l'eau et le pressage ne tachent pas. 40 pces de large. Couleurs bleu-marine, noir et brun. Au prix de, seulement 3.49

Etoffes à Robes

Un lot d'étoffes à robes comprenant tricotines, gabardines, serges anglaises, serges françaises et draps vénitiens; qualité pure laine, 54 pces de large. Dans les couleurs bleu-marine, brun, gris, drab et noir. Au prix spécial de 2.98

Flanelle

Flanelle avec rayures de fantaisie, pour chemises. Réduit à 1.00

Tissus Lavables

Zéphir pour robes, 32 pces de large, couleurs assorties. Réduit à 29

Percale à chemises, 36 pces de large, avec rayures mercerisées. Réduit à . .39

Dimity blanc pour tabliers de fantaisie. Rég. .75. Réduit à 49

LAINAGES

pour enfants

Mitaines en laine, tricot épais, serré aux poignets, avec manchettes longues. Pointures 1 à 11. Spécial, la paire 39

Vestes en laine dans les couleurs drab, bleu marine, rouge et turquoise. Grandeurs 36 à 30. Spécial . . . 2.25

Sets en laine comprenant 4 articles: pantalons, veste, tuque et mitaines. Dans les couleurs rouge, drab, brun, turquoise, blanc et marron. Grandeurs 20 à 30. Le set 4.45

Pour Dames

Larges écharpes en soie avec frange longue, dans les nuances les plus nouvelles. Prix 3.49

Vestes en laine, modèle boutonné, avec ceinture et poches. Couleurs turquoise, drab, bleu marine, noir et bleu cadet. Grandeurs 36 à 44. Spécial 4.45

Sous-vêtements pour Dames

Camisoles et caleçons de très bonne pesanteur; grandeurs régulières pour dames. Spécial 79

Camisoles et caleçons, différents genres et différentes grandeurs pour dames. Prix 98

Combinaisons en tricot pesant, marque Zimmerknit; manches courtes ou sans manches, jambes longues. Grandeurs 38, 40 et 42. Prix . . . . 1.75 et 2.00

Combinaisons laine et coton, marque Health; encolure unie, manches courtes ou sans manches. Grandeurs 38, 40 et 42. Prix . . . . 2.00 et 2.25

Corsets

Corsets blancs et roses; haut élastique, buste bas. Très belle valeur. Grandeurs 21 à 30. Prix . 4.50 et 5.00

LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Victoriaville, 20. — La Ligue anti-tuberculeuse et de puériculture du comté d'Arthabaska a fait l'ouverture officielle d'un local dans une annexe de l'hôtel de ville.

A cette occasion, il y a eu une grande assemblée à laquelle assistaient les hon. MM. David et Perrault, M. N.-K. Laflamme, M.P., les docteurs Lessard et Beaudoin, l'hon. Paul Tourigny, conseiller législatif, présidait.

Avaient pris place sur l'estrade: Mmes J.-B. Drouin, J.-E. Perrault, Paul Tourigny, J.-E.-C. Giroux, Edgar Laliberté, de Warwick; Nap. Laliberté, G. DeSerres, W. Jutras, R. Paradis, J.-E. DeVilliers, Auguste Bourbeau.

Le président ouvrit l'assemblée par quelques paroles de bienvenue, et invita ensuite M. Laflamme à parler. L'hon. M. Perrault a cité des statistiques.

L'hon. M. David a parlé longuement des bienfaits de l'hygiène sur la vie au berceau, sur les moyens de prévention contre la tuberculose. Il a souligné le nombre insuffisant des sanatoria. Il cite comme exemple l'état du Massachusetts qui consacre la moitié de son budget, soit $20,000,000, au service sanitaire.

Le Dr Lessard a traité du même sujet en commentant la stastique actuelle. Les docteurs Massicotte, Becotte et Drouin ont terminé la soirée des discours.

Les invités ont ensuite visité le nouveau local de la Sauvegarde de l'Enfance, nom donné à cette clinique.

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — M. Gaillard de Champris, professeur de littérature à l'université Laval, a été élu président de la société française de bienfaisance de Québec. Il succède au professeur Jean Thomas. L'on a réélu le même bureau de direction que celui de l'an dernier, sauf le trésorier, M. J. Filiol, qui a démissionné et qui est remplacé par M. Raoul Landrieux.

SUCCES SCOLAIRE

Mlle Lucia Magnan, institutrice à l'école de Repentigny-les-Bains, a obtenu ces jours derniers une prime de $20 par l'entremise de M. J.-B. Chartrand, inspecteur d'écoles.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Service de trains pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An

Les changements temporaires suivants seront faits dans le service des trains de voyageurs à l'occasion des fêtes:

MONTAGNES LAURENTIDES

Les mardis, 25 décembre et 1er janvier, le train No 437, de Montréal, P. V. 9.00 a.m. arrêtera sur signal à Sainte-Rose (9.43 a.m.) et à Rosemère (9.45 a.m.)

Le mardi, 25 décembre, un train spécial quittera Saint-Jérôme à 5.05 p.m., Montfort Jct à 5.10 p.m. et arrivera à Montréal, P. V. à 6.25 p.m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Le mardi, 1er janvier, le train No 456 quittant Labelle à 2.55 p.m. ne circulera pas entre Labelle et Ste-Agathe.

Le mardi, 1er janvier, le train No 452 de Mont-Laurier à midi circulera suivant son horaire régulier de Mont-Laurier à Labelle, il suivra ensuite l'horaire du train No 456 jusqu'à Sainte-Agathe et n'arrêtera ensuite qu'à Sainte-Thérèse, arrivant à Montréal, G. V. à 6.20 p.m.

Le mardi, 1er janvier, un train spécial quittera Labelle à 5.15 p.m. et arrivera à Montréal, G. V. à 9.30 p.m. circulant suivant l'horaire du train No 458 et arrêtant aux mêmes endroits excepté à Montfort Jct.

Le mardi, 1er janvier, un train spécial quittera Saint-Jérôme à 8.20 p.m., Montfort Jct à 8.25 p.m. et arrivera à Montréal G. V. à 9.45 p.m. arrêtant aux stations intermédiaires pour laisser descendre les voyageurs seulement.

POINTE-FORTUNE—MONTREAL

Les mardis, 25 décembre et 1er janvier, le train No 504 arrivant à Montréal, G. W. à 10.25 p.m. arrêtera sur signal à Dragon (9.07 p.m.), Alstonvale (9.13 p.m.) et Hudson Heights (9.16 p.m.)

SHERBROOKE—MONTREAL

Les mardis, 25 décembre et 1er janvier, un train spécial quittera Sherbrooke à 4.40 p.m. et arrivera à Montréal, G. W. à 9.10 p.m., circulant via Knowlton et Enlaugra. Le train arrivera dix minutes plus tôt que le train du dimanche No 205 aux stations entre Sherbrooke et Foster. Départ de Knowlton à 6.15 p.m., Cowansville 6.59 p.m., Farnham 7.35 p.m., Saint-Jean, 8.05 p.m., arrivée à Montréal, G. W. à 9.10 p.m. Ce train arrêtera à toutes les stations. Pour avoir l'horaire des trains non mentionnés ici prière de consulter les agents et les affiches des salles d'attente des stations et autres endroits publics. (r)

DESAPPOINTEMENT POUR CES IMMIGRANTS RUSSES

Cherbourg, 20. — Trois cents réfugiés russes qui allaient s'embarquer sur l'"Aquitania" pour les Etats-Unis ont été vivement déçus. Un peut avant le départ, mardi, ordre a été donné par la compagnie Cunard de laisser au port ces émigrants.

UN OURS EST ABATTU AVEC SES DEUX OURSONS

(Du correspondant de la "Presse")

Sherabrooke, 20. — Deux chasseurs de Sainte-Clotilde de Horton, MM. P. et J.-B. Lampron, ont abattu, ces jours derniers, trois ours, la mère et ses deux petits.

L'animal, dressé, pesait environ 150 livres, et les deux oursons, de 40 à 50 livres chacun.

L'ALMANACH DU PEUPLE

Nous accusons réception de l'Almanach du Peuple, de la librairie Beauchemin, pour l'année 1924. Cette publication, qui compte maintenant 55 ans d'existence, est une des plus importantes par la quantité de renseignements généraux qu'elle renferme. Les différents articles relatifs à la province de Québec sont particulièrement soignés.

La classification des articles est la suivante: calendrier, épiscopat franco-canadien, puissance du Canada, province de Québec, ville de Montréal, histoire de l'année, agriculture, médecine et hygiène, sports, contes et nouvelles, jeux et magie, l'oracle, sciences et, enfin, variétés.

Nous devons mentionner les illustrations de la vie de chantier, décrites par M. E.-Z. Massicotte; un article de M. A.-D. DeCelles, sur la question des droits des Canadiens-français dans l'Ontario; deux articles de l'abbé Elie-J. Auclair, sur l'île d'Haïti. Les Franco-Américains reçoivent la part qui leur est due, avec un article remarquable de Mlle Corinne Rocheleau, de Worcester, Mass. Bref, l'"Almanach du Peuple" vaut la peine d'être consulté et conservé.

TENTATIVE DE MEURTRE

Sainte-Catherine, Ont., 20. — Henry Beauregard subira son procès lundi prochain pour tentative de meurtre sur Frank-F. Philben. Beauregard et Philben se seraient querellés dans un restaurant et Beauregard aurait tiré quatre coups de revolver, trois portant.

Les blessures de Philben sont graves, mais il n'en mourrait pas.

Vous ferez un déjeûner royal avec le
BACON
de
S. L. CONTANT
et des oeufs. Demandez celui de Contant. En vente partout.
18,20,22

"Aline avait autour du cou un beau collier de perles qui était fait de toutes les larmes que le Père Noël avait versées sur elle".
"LE NOEL d'ALINE"
Record STARR-GENNETT
No 12063 54-6

Pustules rouges sur toute la figure

Démangeaient et brûlaient — Visage repoussant — Cuticura guérit

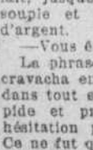

"Ma figure devint toute couverte de petites pustules rouges et cela démangeait. Je frottais et je grattais mais peu de pustules disparaissaient. Elles brûlaient et démangeaient le soir m'ennuyaient beaucoup. Ma figure était repoussante. J'essayai différents remèdes sans succès et alors je commençai à employer le savon et l'onguent Cuticura qui m'ont complètement guérie en deux semaines." (Signé) Mme Eva M. Toothaker, Cundys Harbor, Maine, Mars 13, 1922.

Employez Cuticura pour la toilette de chaque jour, lavez avec le savon, assouplissez avec l'onguent et saupoudrez avec le talc.

Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez: "Lymans, Limited, 344 rue St-Paul O., Montréal". Vendus partout. Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c.

Le savon Cuticura dispense du pot à barbe.

Plus de Cheveux Blancs
LUBY
Le célèbre RENOVATEUR PARISIEN ramène les cheveux blancs à leur couleur naturelle, leur redonne le lustre original, les tonifie, arrête immédiatement la chute et enraie les pellicules
Luby n'est pas une teinture
Luby ne tache pas

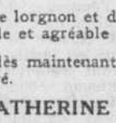

Tous ceux qui ont le souci de leur toilette s'en servent depuis plus de 75 ans.
En vente chez les pharmaciens et parfumeurs, 50c le flacon, pour le Canada et les Etats-Unis.
Dépositaires
R. J. DEVINS, Ltd., Montréal.
282-m.j.s.n

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Suite de la page 27

19 décembre 1923; séance de l'après-midi. Prés.: Hon juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

A. Richard et al vs F.-X. Goudreau et Westmount Plumbing and Roofing Co. et al. T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S. Juge Coderre.

Raymond Emard vs J.-Raymond Prévost et "La Patrie", T. S. Jugement suivant la déclaration de la T. S. Juge Coderre.

V. Lungis vs T. Harvy. Jugement pour $183.77. Juge Coderre.

Dame Caroline Mann vs Frederick Stohge. Requête de la demanderesse pour autorisation à signer acte; accordée.

J.-O. Handfield vs Oscar Bonin, et Antoine Bonin, T. S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenante; accordée.

Bianchini Férier vs Delle Mary Williams. Jugement pour $293.67. Coderre, juge.

G.-A. Bigaouette Co., Limited vs J.-D. Poirier, et défendeur opposant. Jugement maintenant l'opposition, avec dépens vs demandeur. Coderre, juge.

Aimé Massé vs Henri Gadoua, et O. Archambault, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S. Coderre, juge.

L.-C. Farley vs A. Avon. Jugement maintenant saisie-revendication. Coderre, juge.

Banque de Montréal vs P. Desgranges et al. Motion de la demanderesse pour règle Nisi; accordée quant aux frais seulement.

Alfred Chartrand vs O. Laniel. Jugement pour $400.00.

Albert Aumond vs J.-W. Buchanan. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame H. Morron vs E. Delorme. Motion du défendeur pour détails; accordée, en par défendeur payant suivre.

A. Marois vs W. Grondines. Motion du défendeur pour amender; accordée, en par le défendeur payant frais de motion.

James Donaldson vs G.-W. Reed Co., Limited. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

S. Miller vs A. de Bellefeuille. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée, rapportable le 28 courant.

T. Crevier vs Phillias Crevier. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée, rapportable le 28 courant.

J.-A. Villeneuve vs Hon. Nap. Séguin. Habeas corpus; bref cassé, avec dépens.

A.-J. Duncan vs A.-W. Rinfret. Jugement pour $525.00.

M. Schnarch vs J.-S. Rochon. Jugement pour $468.00.

Eadie McNeilly Construction Co., Limited vs M.-J. Kennedy. Jugement pour $109.00.

LE BOUDIN HYGIENIQUE

ETABLI EN 1909
est un aliment sain, nutritif, peut être servi sur les meilleures tables.
Fait avec le sang inspecté sous la surveillance des inspecteurs du gouvernement fédéral. Le seul boudin mis dans les boyaux à la machine, vendu en boîte d'une livre, préparé dans un établissement des plus moderne et hygiénique. Fabriqué par
TAILLEFER & FILS
1654-56 DES ERABLES MONTREAL. ST-LOUIS 586

Le Plus Précieux des Cadeaux
Pour le plus Précieux des Sens qu'est la Vue
c'est une jolie et fine monture de lorgnon et de lunette que vous devriez offrir comme cadeau utile et agréable pour les fêtes.
Votre choix peut être fait dès maintenant et l'examen de la vue après le jour de l'an si désiré.
207 RUE STE-CATHERINE EST
CARRIERE & SENECAL
Opticiens et Optométristes à l'Hôtel-Dieu.

DINDES
1000 BELLES JEUNES DINDES
En vente chez Martin, vendredi matin, à . . . . . 29½c la livre
1000 JAMBONS FUMES spéciaux pour cadeaux de Noël. Entier ou moitié, lb. 27½c
1000 COTES DE BEAU BACON BREAKFAST FUME. Entier ou moitié, lb. 22½c
Des milliers de hadocks frais. 8½c
Donnez du Thé Dan-Jan comme Cadeau de Noël
C'est un thé de première classe d'un arome délicieux. La livre 65c
ACHETEZ VOTRE BEURRE AUX PRIX DU GROS
BON BEURRE DE CREMERIE, 40c — 2 lbs. 79c
BEURRE DE CREMERIE spécial des Cantons de l'Est . . . . . 42c — 2 lbs 83c
BEURRE DE CREMERIE pasteurisé, marque Woodside. . . . . 44c — 2 lbs 87c
ŒUFS SPECIAUX POUR NOEL
Très recommandables. Valant de 55c à 60c la douzaine pour. . . . . 45c — 2 douz. pour 89c
Essayez un Rôti ou un Steak de notre délicieux Boeuf de Noël
Steak dans la ronde, 18c — Surlonge, 24c — Faux filet (porter house) 26c
Rôti dans le devant, très tendre. 12½c
REGALEZ VOTRE MEILLEUR AMI D'UN BON ROTI A NOEL
A tous les magasins Martin, y compris le Grand Palais des Comestibles de l'Ouest de la ville, 365 rue Ste-Catherine Ouest
A. MARTIN, LIMITEE
MAGASINS DE DETAIL PARTOUT

Plus que 3 jours d'achats avant Noël
625 Ste Catherine Est Angle Montcalm
AU BON MARCHÉ
LETENDRE, LIMITÉE
EST 6700
CARTES des fêtes dans l'allée centrale

NOS MAGASINS SONT OUVERTS LE SOIR
MAIS VENEZ DANS L'AVANT-MIDI AUTANT QUE POSSIBLE

Donnez l'une de ces splendides
Sacoches à $3.98
C'est un cadeau qui sera certain de plaire.
Elles sont en cuir à grain fin et de fini doux, sur monture métallique vieil or, de jolis dessins travaillés à jour; différentes formes au choix. Munies de porte-monnaie fixe à l'intérieur et d'un miroir; riche doublure de fantaisie. Un seul prix, chacune $3.98
—Allée centrale.

Bas de Cachemire
TOUT LAINE
SPECIAL $1.79
Ces bas sont en cachemire tout laine, par côtes de fantaisie, avec haut large très élastique et pied renforcé. Nuances: souris, acier, fauve, éponge, tan français et brun. Toutes pointures pour dames. Spécial, la paire . . . $1.79
BAS SOIE ET LAINE $1.49
En tricot uni ou par côtes, dans un choix de nuances unies ou chinées. Toutes pointures pour dames. Spécial, la paire. $1.49
Chaque paire dans une boîte à cadeaux.

Gants et Gantelets
de différents modèles, groupés à
$2.50
Gants "Perrin" en suède, dans les nuances en vogue. Tous avec 2 boutons-pression et dos brodé.
Gantelets en soie double, avec tirette au poignet et dos brodé.
Et gantelets en chamoisette "Duplex" double, avec courroie au poignet et larges manchettes évasées; en gris, sable, mode et castor.
Toutes pointures pour dames. Un seul prix . . $2.50
Chaque paire dans une boîte à cadeaux.

Petites Robes Blanches
valant $4.98.
Offertes à
$2.98
Ces robes sont en mulle blanche de fine texture et de beau fini soie. Empiècement et bas garnis d'entre-deux ou de broderie. Cadeaux très appropriés pour enfants de 6 mois à 1 an. Très spécial demain, chacune . . . $2.98
—Palais du bébé.
—Premier étage.

Venez à l'Exposition des Jouets

C'est une véritable mine de suggestions. En voici quelques-unes prises au hasard:
Blocs de bois, formant images — .15 à $1.25 la série.
Blocs de construction, dans une boîte de bois .25, .50 et $1.00
Lunettes d'opéra dans un étui . .79
Jeux de dominos 25
Jeux de la glissoire "up and down", .25, .75 et $1.00
Jeux de course — 6 chevaux .50 — 8 chevaux 50
Ardoises à dessin, avec modèles en couleurs 50
Jeux de bagatelle .50 à $3.75
Jeux de quilles .89 à $1.50
Bêtes fauves, la boîte 15
Pierrots sur une base sphérique, ne pouvant tomber. Spéc. .15
Père Noël, bouffons, agents de police, etc., sur base sphérique "Rolly Polly", chacun . .45
Acrobates de bois, chacun .10

SPECIAL
GARAGES DOUBLES
et deux autos
Valeur de $1.75.
Spécial **$1.29**
Le garage est en tôle et contient deux autos de pompiers—voiture des échelles et voiture de la pompe à vapeur—peints en rouge. Le tout pour $1.29

Crayons de couleurs et livre d'images à colorier. 20
Tubes et carrés de peinture à l'eau dans une boîte métallique 60
Oiseaux de couleurs, différents cris 35
Crécelles, chacune 10
Accordéons 69
Guitares . . . . . .19 et .29
Anes de bois. Ils agitent la queue et ils braient 60
Assortiment considérable de JOUETS MECANIQUES ET JOUETS A FRICTION
DEUXIEME ETAGE.

Camisoles tout Laine
valant $2.00 et $2.50. Spécial . . . **$1.39**
Une telle offre, au commencement de l'hiver, sort vraiment de l'ordinaire.
Ce sont des camisoles tout laine, de taille parfaite, mais il y en a qui sont légèrement tachées. Toutes finies d'un passe-ruban à l'encolure. Tricot uni ou par côtes. Elles valent $2.00 et $2.50, mais comme nous n'avons que la taille 38 nous les offrons toutes à, chacune $1.39
—Premier étage.

Amenez les enfants voir le
Père Noël
Il est ici pour les recevoir tous les jours de
2.30 à 4.30 p.m. et de 7.30 à 9 p.m.
AU SOUS-SOL
ENTREE .05

CADEAUX UTILES POUR HOMMES
CHANDAILS
SANS MANCHES
en tricot tout laine, dans les nuances de gris, brun et chameau. Il y en a aussi qui sont garnis de nuance contrastante. Précisément ce qu'il faut pour porter en-dessous du veston $3.50
—Magasin des Hommes.
—Rez-de-chaussée.

VALANT SON PESANT D'OR

KIMONOS
EN VERITABLE EDREDON "BEACON"
Valant jusqu'à $8.75. En vente demain à
C'est une occasion unique de faire un cadeau utile et de réaliser en même temps une économie notable. **$6.98**
Tous ces kimonos sont en édredon "Beacon" épais et de jolis dessins sur les deux faces du tissu, dans un grand choix de nuances pâles et foncées.
Ils sont tous garnis d'une bande de satin sur le col, les manches et sur les deux poches. Tous finis d'un gros cordon de soie et de glands de soie. Toutes tailles pour dames.
Lorsque vous verrez ces splendides kimonos vous vous rendrez vite compte qu'ils devraient se vendre beaucoup plus cher. Un seul prix demain . $6.98
Surveillez cet espace. Vous y trouverez toujours une offre exceptionnelle.
—Premier étage.

SOIE DUCHESSE
valant $2.75. Spécial . . . **$1.95**
Une longueur de blouse ou de robe de cette magnifique soie sera très appréciée en cadeau. Bon choix de nuances, y compris: *henné, brun, beige, vert foncé, vieux rose, bleu marin, capri, taupe* et *noir*. 36 pouces de largeur et qualité très durable.
Chaque longueur mise dans une boîte à cadeau.

ROBES que toute fillette aimera à recevoir en cadeau.
Elles valent jusqu'à $8.00. Notre prix spécial . . **$3.98**
Il y en a en serge, avec col de toile blanche, brodé en couleurs; en jersey de laine, garnies de nuance contrastante, et d'autres en crêpe de laine. Elles sont toutes de confection parfaite et de jolis modèles. Un seul prix, chacune $3.98
—Premier étage.

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR
OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR
HECTOR FLEISCHMANN
GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

16 (Suite)

—Pauvres avantages de la gloire!

—Apparemment, dit Bertrand sans conviction.

L'entrée de Mme Faucon le dispensa d'étendre son approbation. Revêtue d'une robe claire, une grande écharpe aux épaules, la coiffure rajustée elle paraissait maintenant comme une visiteuse élégante et jeune, moins confuse mais toujours un peu rougissante. D'un regard tendre et long sous ses grands cils soyeux, elle quêta le sourire du maître.

Mais les yeux au parquet debout devant la cheminée, il semblait avoir prêté peu d'attention à l'entrée de la belle Dunkerquoise. Cela dura quelques instants, puis levant la tête, il la regarda bien en face, longuement, de cet oeil limpide et profond où passait le fauve éclat de l'éclair de sa pensée.

Elle était debout, mince et droite dans le fourreau de soie de sa robe serrée par une ceinture de velours vert, le cou pâle et long jailli de l'échancrure de l'étoffe, le front petit sous le baudean d'or vivant et mouvant de sa lumineuse chevelure. Descendue des épaules, sa soyeuse écharpe tombait en plis moelleux sur l'avant-bras et déroulait, jusque sur le parquet, l'onde souple et claire de la soie tissée d'argent.

—Vous êtes donc de la police?

La phrase du Premier Consul la cravacha en plein visage. Il y eut dans tout son être comme une rapide et profonde vibration. Une hésitation passa dans son regard. Ce ne fut qu'un éclair. La rose qui lui était monté aux pommettes s'effaça. Et, souriante, elle minauda:

—Vous le savez donc, citoyen Premier Consul?

A son tour, il se sentit piqué au vif. La femme prenait l'offensive et déconcertait son attaque. Habitué à étourdir du premier coup son interlocuteur et à profiter sur-le-champ de l'avantage, il se voyait débusqué de sa position favorite. La mâtine semblait être de taille à ruser avec lui.

—Je le sais, dit-il, sans plus. Aussi bien n'avez-vous pas à nier. Eh bien, voici: j'ai besoin de vous.

—Qui ne s'estimerait heureux, citoyen Premier Consul, de servir le pacificateur de la France, l'homme en qui le pays a placé l'espoir de ses destinées?

Son calme repris, maîtresse d'elle-même, elle parlait d'une voix argentine, et féline, caressante, habile à la nuancer. Elle enveloppait ainsi Bonaparte d'un charme étrange et subtil, fait de sa grâce ployée et de sa souplesse insinuante. Mais, méfiant et averti, l'autre se dérobait, opposait le marbre immobile de sa face sévère à la séduction.

—Il ne s'agit pas ici de compliments.

—La vérité est-elle une louange? répliqua-t-elle.

Il coupa court, sèchement:

—Assez! Je n'aime pas les bavardages de salon. Vous vous êtes trompée sur le but de cette audience. J'ai autre chose à vous demander.

Il donna nerveusement du talon dans le foyer.

—Passons. Ce que je sais de vous, de votre zèle à vous signaler à mon attention m'autorise à croire que vous accepterez ce que j'ai à vous proposer.

Il s'embrouillait dans ses phrases, hésitant à entrer au vif de sa proposition, à étaler, brusquement et brutalement devant elle sa volonté. Elle flaira son recul, sourit avec grâce:

—Rien ne me coûtera, citoyen Premier Consul, pour me rendre digne de... votre faveur.

Elle parut glisser sur le dernier mot.

—J'ai besoin de vos services, reprit Bonaparte, pour une mission délicate. Les instructions détaillées vous seront données à Paris par le citoyen grand-juge, au ministère de la justice. Votre habileté sera mise à l'épreuve. Si elle réussit, vous aurez droit à compter sur moi.

—Et quand partirai-je?

—Sur-le-champ, cette nuit.

—Mais mes paquets, mes hardes, et...

—Et mon frère Joseph? Soyez sans inquiétude. Ceci me regarde.

—Cependant, citoyen Premier Consul.

—J'ai dit. Il me convient que vous partiez immédiatement. Des ordres vont être donnés à la poste aux chevaux pour assurer votre prompt départ. On vous remettra des ordres pour le citoyen grand-juge. Vous en prendrez connaissance en chemin. Au reste, je compte sur vous. Allez! Bonsoir.

Et d'un geste sans réplique, tranchant et net, il la congédia. Se tournant vers Bertrand, silencieux, d'une voix brève, il dicta:

"Au citoyen Regnier, grand-juge, ministre de la justice."

"Je vous envoie une dame Faucon, employée ici par la police. "C'est une intrigante, mais pleine "de ressources. Vous la chargerez "d'entrer en relations avec Lahaye-"de-Saint-Hilaire et prendrez des "mesures pour vous assurer de cet "individu. La dame Faucon dispo-"sera des crédits qui lui seront né-"cessaires. Si elle livre Saint-Hi-"laire, vous lui compterez 60,000 "francs sur les fonds de la police."

IX.—REGLEMENT DES COMPTES

Le Premier Consul venait à peine de signer la pièce, qu'une brusque rumeur de voix lui fit lever la tête. C'était, dans la cour du château, comme une altercation dont les éclats lui arrivaient confusément. Le valet de chambre, appelé, fut envoyé aux informations. Il revint promptement annonçant que le colonel Joseph Bonaparte était aux prises avec le commandant du poste du quartier général du Premier Consul. Il insistait pour voir le général, menaçait le commandant qui alléguait les ordres reçus et la consigne à exécuter, tempêtait, criait.

—Qu'on le faese venir! ordonna Bonaparte.

Constant se hâta et remonta bientôt, annonçant Joseph. Le frère du Premier Consul semblait violemment agité. Il avait le visage rouge, trempé de sueur. Les cheveux lui collaient aux tempes. Son manteau était plein d'éclaboussures de boue. Quelque chose de fébrile, de furieux, le crispait. Il jeta, en entrant, son chapeau à terre, et, sans saluer Bertrand, apostropha rudement le Premier Consul.

—Qu'est-ce que j'apprends, tu as fait enlever Mme Faucon? Déjà hier, il s'est passé quelque chose qui a éveillé mon attention. Et aujourd'hui, tu exécutes ce qu'on pouvait prévoir?

Froidement, le général demanda:

—As-tu ma lettre?

—La lettre où tu l'accuses d'être à la solde de la police? Oui, je l'ai lue mais je n'en crois pas un mot! Je connais Mme Faucon, je suis sûr que...

Bonaparte avait saisi sur la table la lettre que venait d'écrire Bertrand. Il la tendit à son frère, disant laconiquement:

—Lis.

Le colonel s'empara du papier et, penché sous les lumières, lut. Ses yeux s'emplirent de stupeur. Les mains tremblantes il rendit la missive balbutiant:

—Alors... c'est vrai?...

Le Premier Consul haussa les épaules.

—N'as-tu point lu?

Joseph se passa la main sur le front, comme un homme égaré. Le regard fixe, il considérait la lettre, sans mot dire, comme cloué d'étonnement. Cependant, péniblement, d'une voix un peu rauque, il hasarda:

—Mais... on aurait pu... ou aurait dû me prévenir...

—Ne l'as-tu pas été?

—Oui... oui... sans doute... mais qui l'aurait pu croire?... pouvais-je me douter?...

Il fit quelques pas, ramassa machinalement son chapeau et dit encore:

—Alors?... elle est partie pour Paris?

—Elle y sera demain, répondit Bonaparte, et je ne te conseille pas de chercher à la revoir. La lettre au ministre de la justice te dit la mission qui lui est confiée.

Il y eut un instant de silence. Le chapeau tournait aux doigts de Joseph abasourdi. Bertrand cachetait la lettre d'un large sceau de cire. Le Premier Consul reprit:

—Il faut que dans sa mission la dame Faucon ait toute la liberté de ses gestes et de ses mouvements. Je te prie donc de ne la contrarier en rien.

Et, comme avec une nuance de regret dans la voix il conclut:

—C'était une jolie femme, je sais bien, mais une vilaine âme. Pour celles qui, comme elle, aimait l'argent, il n'est que deux ressources: la galanterie et la police. Elle a usé des deux. J'imagine bien qu'il n'y a là rien à regretter.

Il sourit, et frappant sur l'épaule de son aîné:

—Si tu veux distraire tes loisirs, adresse-toi donc à Murat, il a un choix de nymphes!...

Un pli amer crispa la lèvre de Joseph.

—Ce ne sera point ça, dit-il.

Plaisantant, Bonaparte lui donna du poing dans le dos.

Allons! allons! Plaisir d'amour ne dure qu'un moment.... Murat a des ressources...

Constant entra, tendant un petit carré de papier.

L'ayant lu, à mi-voix, il demanda:

—La personne est là?

—Oui, en bas, dans sa voiture.

—Qu'elle vienne.

Il se retourna vers Joseph et Bertrand:

—L'heure est avancée. Je ne vous retiens plus. A demain!

C'était le congé. Bertrand et Joseph vidèrent la place après une poignée de mains et quelques derniers mots. L'un et l'autre devinèrent que leur présence était superflue. De fait, tandis qu'ils descendaient le grand escalier du château pour gagner le vestibule, Constant précédait, dans le petit escalier secret, une forme légère, étroitement voilée, descendue de la voiture arrêtée dans la cour.

D'un pas muet, elle glissait au long des marches, doucement.

Sous le double bandeau de la chevelure noire et onduleuse, s'allongeait de profil le plus délicat qu'il fût possible d'imaginer. Dans son ovale se dessinait, mince et petite, la bouche aux lèvres un peu pâles, palpitaient les narines transparentes et rosées d'un nez à l'élégante courbe. Le bas de la figure était d'une noblesse exquise, avec le menton pur et étroit des statues antiques. En silence, Bonaparte contemplait.

Elle s'avança, glissant d'un pas feutré sur le parquet et, se tournant à demi vers le Premier Consul, elle commença:

—Le général Murat...

Mais l'autre souriant, interrompit:

—Je sais. Il m'a prévenu de votre visite madame. Il m'est toujours agréable de pouvoir m'entretenir avec une jolie femme, mais surtout quand elle est de cette belle Italie.

—Où vous avez cueilli vos premiers lauriers, général!

Il sourit, penché vers elle.

—Vous en avez tous les parfums dans les cheveux, dit-il.

Elle aperçut le visage grave du Premier Consul, coupé au front de la ride de l'inquiétude. De ses yeux aigus et froids, il plongeait en elle, inquisiteur et sévère, et elle entendit siffler à son oreille:

—Etes-vous de la police?

* * *

Le commissaire Devilliers-Duterrage avait transmis à Masclet la réponse du Premier Consul. Le malheureux sous-préfet s'était senti effondré et perdu. Néanmoins, il avait consenti à donner son aide au policier dans la fin de l'enquête menée autour du débarquement du chevalier de Saint-Hilaire. Au reste, l'assassinat du gendarme de la garde consulaire avait fixé l'avis de Devilliers sur la fuite du royaliste.

(A suivre)

NOTRE CHAMBRE DE COMMERCE SE PRONONCE CLAIREMENT SUR CETTE NOUVELLE TAXE SUR LES VENTES

Elle croit la dernière loi injuste, difficile d'application et de nature à nuire aux intérêts industriels et commerciaux du pays.

CONFERENCE DE L'HON. R. MONTY

A sa réunion d'hier après-midi, la Chambre de Commerce a adopté à l'unanimité une résolution recommandant la suspension, pendant six mois, de la nouvelle taxe sur les ventes. Cette taxe n'a pu trouver un seul partisan et elle a été condamnée par tous les membres de l'assemblée, non seulement comme encombrante et injuste, mais aussi comme incompréhensible.

La discussion a été longue mais le débat ne comportait aucune idée en faveur de la taxe. Il s'est agi surtout de connaître s'il est possible, vu qu'il est si tard, pour le gouvernement de suspendre la loi jusqu'à la prochaine session du parlement, afin de l'amender ou de l'abroger. A tout événement, on en vint à la conclusion que ceci était possible, sinon propable, et la résolution fut adoptée sans une voix discordante.

Cette résolution, proposée par M. Joseph Daoust et secondée par M. P.-E. Joubert, est à l'effet que la nouvelle taxe proposée de 6 pour cent n'est pas juste, qu'elle sera difficile d'application, qu'elle sera de nature à nuire au commerce du pays. Il y est aussi dit que le commerce et l'industrie sont satisfaits de la taxe actuelle qui est de 2¼ à 4½ pour cent, que le gouvernement devrait suspendre l'application de la nouvelle loi pendant six mois et qu'à tout événement, si le gouvernement a besoin de revenus additionnels, la taxe actuelle de 2¼ peut être augmentée à 2½ et celle de 4½ à 5. Ces changements, dans l'opinion de la Chambre, seraient satisfaisants. Copie de la résolution sera envoyée à l'hon. J. Bureau, ministre des douanes et de l'accise, et au premier ministre.

En supportant la résolution, M. Daoust a dit que la nouvelle taxe proposée a affecté sérieusement les organisations commerciales de Montréal, de même que les organisations ouvrières et industrielles. Il a étudié toute la question quant à ce qui concerne les manufacturiers, des marchands de gros et les détaillants, et il en est venu à la conclusion que la loi, telle qu'elle a été préparée, est si compliquée et si difficile à comprendre qu'il sera presqu'impossible de l'appliquer.

Tout le monde sait, dit M. Daoust, que le gouvernement a besoin d'argent, et personne n'a d'objection à ce qu'il en obtienne pour rencontrer les besoins de l'administration. Cependant, la méthode proposée est si obscure et difficile à comprendre qu'il serait bien mieux si le gouvernement continuait le présent système de taxe avec une augmentation, si c'est nécessaire. M. Daoust a aussi déclaré que le nouveau système serait coûteux et porterait à commettre des injustices.

M. Joubert, qui a secondé la résolution, a surtout parlé de la difficulté de trouver au juste ce que signifie la nouvelle loi, des injustices de son application et de l'obscurité concernant certains rabais proposés sur les taxes déjà payées.

Il s'en est suivi une longue discussion et, finalement, la résolution a été adoptée. Soixante-six nouveaux membres ont été admis dans la Chambre. C'est un total de 200 depuis la campagne de recrutement commencée il y a quelques semaines.

L'hon. Rodolphe Monty a aussi fait une conférence et discuté plusieurs problèmes, notamment ceux qui se rapportent au transport. Il s'est montré très optimiste et les membres de la Chambre lui ont fait un chaleureux accueil. Voici un résumé de ses remarques :

"En songeant à la réunion d'aujourd'hui, a-t-il dit, il est un fait qui m'a particulièrement frappé. Notre Chambre de Commerce existe depuis 36 ans seulement, dans une ville aux trois-quarts canadienne-française, ou il y a un Board of Trade qui existe depuis un siècle. Que j'aimerais entendre notre fondateur feu J.-X. Perrault, nous raconter les périodes de cette fondation à laquelle il a consacré tant de dévouement.

"En 1802, on expédiait en Europe du port de Montréal, un million de boisseaux de blé, 38,000 barils de farine et 32,000 quintaux de biscuits secs. L'année dernière nos exportations de blé représentaient 154 fois ce chiffre, tandis que le volume total des affaires du port atteignait le chiffre fabuleux de $750,000,000, et plaçait notre ville à la tête des grands points d'expédition de grain du monde entier. On pouvait compter ici, le jour, 92 navires océaniques et côtiers alignés le long de nos quais et justifiant pour la centième fois notre titre de plus grand port intérieur du monde et celui dont nous nous flattons davantage de grand port national canadien.

"Ces considérations m'amènent à vous parler de notre système ferroviaire et d'une autre question qui lui est intimement liée, je veux dire la question de l'immigration".

"La confédération nous a dotés d'une question de chemin de fer. Cette question est restée. Et si nous remontons à ses origines nous voyons que les développements qui lui ont été donnés dépassent de beaucoup la pensée et les plans de ceux qui la posèrent en face du peuple canadien. C'est ce qui faisait dire à M. Hugh-John Macdonald, le fils du grand premier ministre qui a tant fait pour amener l'union des provinces, que nous avions quelque peu dévié de la route à suivre et que les raisons qui existaient pour la construction de l'Intercolonial et du Pacifique Canadien n'existaient plus lorsqu'il fut question par exemple de doter le pays de deux lignes transcontinentales supplémentaires.

"Une autre question est celle des taux de transport, question intimement liée au sort de notre système ferroviaire, qui attire chaque jour davantage l'attention du monde commercial. Discutée dès 1895, elle a été l'objet d'enquêtes spéciales en 1899, en 1902, jusqu'à ce qu'elle fut définitivement confiée à une commission permanente établie en 1908. Il fallait s'attendre à ce que dans un pays comme le nôtre, dont la superficie est immense, dont les centres de production sont séparés par des distances qu'on ne comprend qu'en Amérique, il fallait s'attendre à ce que cette question des taux de transport prît un jour ou l'autre une importance de premier plan. D'elle dépend la distribution et la mise sur le marché des produits de la terre et de la manufacture ; elle intéresse à un degré égal l'industrie des villes et le producteur agricole.

"Or la solution n'est pas facile. Surtout si l'on songe qu'en Canada, l'Etat possède et est forcé, à l'heure actuelle, d'exploiter à perte 60 p. c. du système ferroviaire canadien. Et pourtant on cite comme une injustice que les chemins de fer chargent pour transporter un minot de blé de Calgary à Vancouver le même prix qu'ils chargent pour transporter la même quantité de blé entre Calgary et Fort-Williams, soit une distance double. On trouve anormal également que le transport du bois coûte plus cher entre Montréal et Toronto qu'entre Montréal et Halifax; que le transport d'un sac de riz entre Vancouver et Montréal coûte le tiers de ce que l'on exige pour le transport de Montréal à Vancouver. Demain un autre problème se présentera dont la solution ne sera pas moins impérieuse. C'est que chez nous tout se développe, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la population elle-même avec une rapidité qui étonne et ravit. Peu de problèmes recevront aujourd'hui une solution que des circonstances et des besoins nouveaux ne nous forceront pas de modifier avant même qu'un quart de siècle ne se soit écoulé.

"Un écrivain américain rappelait, il y a quelques mois, que notre population de près de 9,000,000, en 1921, accusait une augmentation de 65 p. c. sur celle de 1901 et qu'à ce taux "des enfants vivaient en ce moment qui verraient le nombre des Canadiens dépasser la population blanche de l'Empire britannique, (quelque chose comme 60 à 70 millions d'habitants). Ceci m'amène sans autre transition à vous parler de quelques observations sur un autre sujet qui dépasse peut-être en importance les sujets que j'ai traités jusqu'ici, l'immigration.

"La vraie politique à adopter en Canada ne devra pas plus reposer sur d'égoïstes règlements d'exclusion que sur les motifs non moins égoïstes qui animent les grandes compagnies de transport et les pousser à subordonner les intérêts vitaux du pays aux revenus qu'elles pourront retirer de l'immigrant. Un journaliste d'Ottawa suggère que la politique du Canada repose sur les deux principes suivants: 1° que la qualité ait le pas sur la quantité; 2° que l'intérêt de l'immigrant ait le pas sur l'intérêt de certaines institutions qui, comme les chemins de fer, ne l'estiment qu'en raison de ce qu'il rapporte.

"S'il est important d'attirer chez nous les éléments sains qu'il soit possible de recruter dans toutes les parties du monde, il l'est bien davantage de garder chez nous les fils du sol, ou encore de favoriser le retour de ceux qui l'ayant quitté sont prêts à y revenir.

"Messieurs, je termine. Notre association appartient à cette catégorie de corps publics dont l'influence sur l'opinion publique se fait sentir de diverses façons, mais toujours d'une façon décisive, appuyée qu'elle est par l'autorité que donne l'expérience, par le prestige que donne le succès. C'est l'influence salutaire comme celle que nous exerçons qui a fait dire au président Lincoln : "Avec l'opinion publique rien ne peut réussir, et celui qui forme l'opinion est plus influent que celui qui rédige les statuts".

M. A. Fortier remercia en termes chaleureux le conférencier.

UN BEL ANNIVERSAIRE POUR MGR L.-A. DUBUC

Mgr Louis-Alexandre Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, célébrera samedi le 35e anniversaire de son ordination sacerdotale. Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste ne veulent pas laisser passer cette fête inaperçue. A cette occasion, il y aura, ce soir, une séance dramatique et musicale, donnée par le cercle Lemoyne, dans la grande salle paroissiale, où le public pourra goûter d'excellente musique et admirer les nouveaux décors et la bonne mise en scène. Les artistes du cercle Lemoyne joueront "Le drapeau du premier grenadier".

Demain Mgr Dubuc recevra les souhaits de tous les écoliers et écolières de la paroisse, et de nombreuses associations.

Samedi matin, à 7 h. 30, le jubilaire chantera une grand'messe à laquelle tous les paroissiens sont priés d'être présents autant que possible.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Saint-Denis, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 25 x 47, à 3 étages ; coût, $5,000. Propriétaire J.-A. Forest, 2197 rue Clarke.

Rue Wurtele, quartier Saint-Eusèbe, 1 maison d'un logement, 25 x 35, à 1 étage ; coût $1,500. Propriétaire E. Laflamme, 232 rue Hogan.

Septième avenue, quartier Rosemont, 1 maison formant 3 logements, 25 x 40, à 2 étages ; coût $4,000. Propriétaire, W. Désormeaux, 5548, 8ème avenue.

Rue Jarry, quartier Villeray, 1 maison formant 2 logements, 30 x 40, à 2 étages ; coût $4,500. Propriétaire C.-J. Leblanc, 1374 rue Saint-Hubert.

Rue Drolet, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 25 x 45, à 2 étages ; coût $4,000. A. et D. Charbonneau, 613 rue Chambly.

Rue Gounod, quartier Villeray, 1 maison formant 1 logement et 1 magasin, 26 x 42, à 2 étages ; coût $2,500. Propriétaire, Mme Lorraia, 885 rue Saint-Hubert.

Rue Lamothe, quartier Ahuntsic, 1 maison formant 2 logements, 30 x 40, à 2 étages ; coût $4,500. Propriétaire, J. Tanguay, 6379 rue Berri.

LE GRAND GUIGNOL

Spectacle magnifique. Constatons avec regret l'apathie du public pour des représentations aussi parfaites. Il y a bien l'excuse du magasinage, au temps des fêtes, mais ça n'est pas une raison suffisante. Le public qu'il y avait, hier soir, cependant a applaudi avec enthousiasme les artistes. On a donné "Sol Hyam, brocanteur". Cette pièce n'est pas un drame de la force d'émotion de ceux d'André de Lorde. Des deux actes du drame de Bernac, celui qui devrait être le plus dramatique est certainement celui qui impressionne le moins. Le dénouement arrive aussi d'une façon très inattendue et assez invraisemblable, quoique le Grand Guignol ne vise pas à autre chose. Mais on a vu des "morts" plus "naturelles" bien qu'horribles que celle d'hier soir alors que Sol Hyam tombe victime de la morsure d'un serpent placé dans sa boutique par l'Hindou qui veut se venger de lui.

Cependant, il faut dire que le jeu scénique de ce drame est magnifique et qu'il a été rendu avec un brio remarquable par MM. L. Dufresne et Maurice Henriet tout particulièrement. C'était vraiment le type du vieil usurier avide de tous les beaux morceaux qu'il voit et pour lesquels il ne veut donner que le moins possible. Sa voix, ses gestes, sa démarche du vieillard courbé sous le poids des ans et du travail acharné pour amasser et amasser toujours, étaient des mieux réussis. Il faut lui voir l'expression de convoitise quand le marin vient lui offrir un superbe diamant que l'associé d'Hyam estime à 10,000 livres. Il est alors superbe de naturel, et toute son allure réflète le métier d'usurier rusé. Il a vraiment été fort intéressant. Et dans le deuxième acte, il est superbe aussi dans sa scène de terreur à l'approche de la mort que lui a prédite le Hindou.

Quant à Paul Bernier, il tenait un rôle épisodique. Cet artiste nous a habitué à de trop beaux succès depuis qu'il est ici pour qu'on puisse se satisfaire de sa faible partie d'hier soir. Il donne quand même beaucoup d'expression à son type hindou et c'est avec plaisir que l'on entend sa si sympathique voix grave.

La comédie "Seul" a été un beau succès pour M. Marcel des Mazes et Mme Jane Bay, le premier dans le rôle du poète et la seconde dans celui de la femme de ménage. La physionomie débonnaire de Mlle Bay nous a rappelé "Rosalie" qui a obtenu tant de succès. M. des Mazes a fort agréablement joué son rôle de jeune poète.

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

20 décembre 1923. Président : Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes :

Arthur-J. Whimby vs E.-F. Kirwood. Inscription en droit du demandeur. Preuve avant-faire droit ; dépens réservés.

Edouard-J. Pelletier vs Alfred Dallaire. Motion du défendeur pour permission de plaider ; accordée en par défendeur payant frais de motion et de défaut.

Dame J.-R. Marchand et al vs J.-B. McMartin.

Motion des demandeurs pour jury anglais et fixer jour du procès ; accordée de consentement quant à un jury anglais et référée au juge en chef pour date, dépens à suivre.

J.-P. Bilodeau vs J.-R. Pigeon. Motion du défendeur pour règle nisi, accordée, rapportable le 28 courant.

J.-P. Vermette, requérant.

Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal ; accordée.

Rosario Bolleau vs C.-F.-X. Gélinas et al. Motion du demandeur pour rejet de paragraphe ; accordée avec dépens.

Gould Baird Foster Co Limited vs Maple Crispette Co. Limited. Motion de la demanderesse pour commission rogatoire, accordée, dépens à suivre, contre interrogatoire à être produits sous 48 heures.

Dame Doris-L. Goyette vs Ernest-G. Stranz. Motion du défendeur pour détails ; accordée 5 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Fabiola Villeneuve et al vs The Villeray Quarry Co. Limited. Requête des demandeurs pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée, dépens à suivre.

The Wm Davies Co. Limited vs J.-W. Primeau. Règle déclarée absolue.

C.-H. Pittner vs R.-S. Muller et al. Motion des défendeurs pour production de documents ; accordée 10 jours de délai ; dépens à suivre.

J.-A. Lynch vs R.-S. Muller et al. Motion des défendeurs pour production de documents ; accordée 10 jours de délai ; dépens à suivre.

A suivre sur la page 26

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE ET LA VENTE DU PAIN

L'échevin Lyon-W. Jacobs, en tête d'une délégation de boulangers, s'est rendu à l'hôtel de ville, ce matin, pour obtenir une entrevue avec le comité exécutif. Le représentant du quartier Saint-Louis demande que la ville permette la vente du pain, le dimanche, attendu que la loi permet la vente de fruits et de confiseries. Les boulangers, de nationalité juive, protestent contre le présent règlement qui défend la vente du pain, le dimanche. Puisque l'on permet à des restaurateurs de vendre des biscuits et des pâtisseries le dimanche, il ne voit pas pourquoi il serait défendu de livrer du pain ce jour-là.

L'échevin Jacobs dit qu'il n'a aucune objection à la loi de l'observance du dimanche: il voudrait que l'on fasse exception pour la vente du pain, simplement, puisque l'on permet à des commerçants de vendre divers articles le dimanche.

PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'HOTEL MONT-ROYAL

Un immense gâteau surmonté d'une longue chandelle a été placé, aujourd'hui, dans la grande salle à dîner de l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion du premier anniversaire de cet établissement, qui fut inauguré le 20 décembre 1922, par l'hon. W.-L. Mackenzie King. Depuis son inauguration, l'hôtel a hébergé plus de 400,000 personnes, selon le gérant M. Vernon-G. Cardy, qui prédit une augmentation de ce chiffre de 150,000, pour l'an prochain. Déjà, 22 congrès ont été enregistrés, pour 1924. La construction du nouvel hôtel, dit M. Cardy, loin de nuire aux autres hôtels, a aidé à leurs affaires; l'on constate partout une substantielle augmentation de visiteurs.

LACHE INDIVIDU QUE LE JUGE LACROIX CONDAMNE AU FOUET ET AU BAGNE

Coupable de voies de fait criminelles sur une fillette de treize ans.

AUTRE CONDAMNATION

Un nommé Léon Dion, accusé de voies de fait criminelles sur une fillette de 13 ans, a été condamné par le juge Lacroix, cet avant-midi, à 15 ans de pénitencier, et de plus à recevoir sept coups du chat à neuf queues, le 22 janvier prochain. Le président du tribunal a ajouté que depuis les quelques semaines qu'il siège en Cour juvénile, dix-neuf cas de même nature lui ont été rapportés. Malheureusement, a-t-il dit, tous les coupables n'ont pas été arrêtés. Il déclara qu'à l'avenir il condamnera à l'emprisonnement à perpétuité les lâches individus qui s'attaqueront aux jeunes filles sans défense.

S'adressant au prévenu, le juge lui dit qu'il l'a trouvé coupable, le 13 du courant et que la plainte, telle que portée, le rend passible d'être emprisonné à perpétuité et, de plus, d'être fouetté.

"Depuis que vous avez été trouvé coupable, dit le juge Lacroix, personne ne m'a téléphoné ni n'est venu me voir pour implorer la clémence de la Cour ou pour dire un bon mot en votre faveur. Pourtant l'on me dit que vous avez une mère qui demeure à Montréal. Son silence en cette occasion est bien significatif, quand on connait le coeur des mères. Il ne m'appartient pas cependant de commenter ce silence."

"Vous n'avez que 29 ans et vous paraissez connaître déjà la vie sur toutes ses formes et spécialement sous ses formes vicieuses. Vous saviez que votre victime n'était qu'une enfant."

"Si vous n'eussiez pas été une brute, vous auriez reculé devant l'acte bestial que vous alliez commettre."

"Vous n'avez pas pensé à l'avenir de cette enfant âgée de 13 ans et un mois que vous brisiez pour toujours et vous n'avez pas pensé non plus à la douleur de la mère et du père que j'ai vus fondre en larmes à la Cour des jeunes délinquants.

"Vous vous êtes conduit comme un criminel, une brute et puisque je ne trouve dans le dossier aucune circonstance atténuante, je suis obligé de vous punir sévèrement.

"Depuis cinq semaines il m'a été donné de présider la Cour des jeunes délinquants et je profite de l'occasion pour communiquer au public que durant ces cinq semaines dix-neuf cas identiques sont venues devant moi."

"Il faut de toute nécessité que notre jeunesse soit protégée, dirigée et conservée afin que l'avenir de notre province et de notre race soit assis sur des bases solides et durables.

"Léon Dion, je vous condamne à être emprisonné durant un espace de 15 ans et je vous condamne en plus à recevoir sept coups de fouet, au moyen du chat à neuf queues, dans l'enceinte de la prison, le 22 janvier 1924, sous la surveillance du médecin de la prison ou sous la surveillance d'un chirurgien ou médecin dûment nommé à cet effet".

AUTRE SENTENCE

Un nommé Joseph Nadon, âgé de 40 ans, accusé de voies de fait criminelles sur un garçon de 7 ans, a aussi reçu une sévère mercuriale de la part du juge Lacroix, qui l'a condamné à un an de prison et à recevoir 5 coups du chat à neuf queues dix jours avant sa sortie de l'institution.

FEU MME J. TREMBLAY

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Tremblay, née (Virginie) Grosleau, survenue à l'âge de 76 ans, à la demeure de sa fille, Mme Alexandre Mongeon, 1762, rue Saint-Urbain. Les funérailles auront lieu, samedi prochain, à 8 heures 30, en l'église Saint-Enfant-Jésus. L'inhumation sera ensuite faite, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La défunte laisse, pour la pleurer, trois fils: MM. Joseph, de la Dominion Bridge Co.; Louis-Philippe, de la maison Beauchemin Fils, de Sorel, et Albert, marchand; trois filles: Mmes Alexandre Mongeon, Rodrigue Binette et L.-J. Sylvestre. Elle était la grand'mère de M. Ernest Tremblay, de la maison Versailles, Vidricaire et Boulais. Nos sympathies à la famille.

"NOTRE-DAME DE PARIS"

Le fameux roman de Victor Hugo, "Notre-Dame de Paris", sera à l'affiche au Palace toute la semaine prochaine. Jamais on n'aura vu au pays, rien de plus puissant et de si passionnant à la fois. Le film a été tourné dans des décors qui sont la reproduction exacte des scènes originales. On y voit les scènes de l'ancien Paris, une reconstitution exacte de la fameuse Cour des Miracles. C'est Lon Chaney qui personnifie le rôle du bossu Quasimodo. L'artiste a composé ce rôle d'une façon magistrale et d'un réalisme absolu. Toute la presse critique américaine déclare que le film est l'un des grands chefs-d'oeuvre modernes. C'est la belle Ruth Miller qui remplit le rôle de la Esmeralda. Elle y est magnifique. Ces artistes sont supportés par une très bonne troupe et l'on peut s'attendre à un spectacle extraordinaire.

L'OUVRAGE EST PLUS RARE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — M. C. Ford, surintendant du bureau de placement d'Ottawa, déclare que mardi 519 sans-travail étaient enregistrés à son bureau. Les places sont plus difficiles à obtenir maintenant que les positions de bûcherons sont prises.

EN COUR DU CORONER

A la morgue, ce matin, le coroner McMahon a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas de Mme Louise Desparois, 50 ans, 25 rue Langevin, qui a été découverte morte, dans son lit, par sa fillette, de bonne heure ce matin.

Deux verdicts de mort naturelle ont aussi été rendus dans le cas de deux nouveaux-nés. Les témoins ont établi qu'il n'y a pas eu crime.

Le coroner-Adjoint Prince, hier, a rendu un verdict de mort accidentelle dans la cause du vieillard James Johnson, 69 ans, 2630, rue Saint-Urbain, qui a succombé à l'hôpital Victoria. Johnson, le 19 novembre, en tombant sur le trottoir, s'était fracturé une hanche; par la suite, la pneumonie se déclara et il a succombé hier.

Un verdict de mort naturelle a été rendu, ce matin, dans le cas de Richard Walling, 32, rue Hermine, trouvé mort à sa pension, hier après-midi.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU "TRAMWAY"

Suite de la page 3

Power durant la crise de la guerre et de l'après-guerre. Toutefois, il lui semble que les actionnaires n'ont pas été suffisamment tenus au courant de certaines transactions, dont on a été loin d'être satisfaits.

Il jette le blâme sur le conseil d'administration, collectivement. Ce n'est pas quand les affaires ont mal tourné qu'il importe de consulter un public intéressé, qui a risqué ses fonds et qui a droit de savoir comment on les a utilisés.

M. Robert a expliqué qu'il était prêt à donner toutes les explications nécessaires et que personnellement il avait toujours agi de bonne foi. Il souligne le fait que le déficit de l'exercice dernier n'a été que de $11,000, ce qui est relativement peu dans les circonstances.

En ce qui concerne l'émission de $7,300,000, qui deviendra due, le 1er mars prochain, M. Robert affirme que cette émission est légale, contrairement à ce qu'ont prétendu MM. Vallières et Dickinson. Elle a été lancée sous la direction et la surveillance d'un avocat éminent de Montréal. La compagnie a reçu dans sa caisse l'argent de la vente de ces obligations et ces fonds furent employés à des développements légitimes. Par conséquent, la compagnie reconnait la validité de l'émission et les responsabilités de payer intérêt et principal à échéance. M. Robert espère que son avis prévaudra.

Les délibérations se poursuivent.

Les actionnaires suivants doivent être mis en nomination comme candidats au poste de directeurs : MM. S.-D. Vallières, T.-K. Dickinson, M.-S. Fineberg, F.-O. Hurtubise, Dr N. Fournier, W.-R. Eakin et E. Champagne.

Le conseil d'administration actuel se compose comme suit: E.-A. Robert, président; William-C. Finley, vice-président; l'hon. J.-M. Wilson, l'hon. N. Curry, J. Malcolm, McIntyre, l'hon. George G. Foster et l'hon. Lorne-C. Webster.

MINEUR VICTIME D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL

A la suite d'un accident de travail dont il a été victime M. Gaudias Leclerc âgé de 35 ans et domicilié à Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf, a été transporté, hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame. D'après les informations que nous avons obtenues, M. Leclerc était à travailler dans une mine, lorsqu'une pierre lui tomba soudain sur la tête.

Il fut pansé par le Dr Côté, de S.-Hubert de Portneuf, qui fit ensuite transporter la victime à l'hôpital. M. Leclerc souffre de plaies contuses au cuir chevelu ainsi que d'une fracture de la jambe droite.

LES TYPOS SEULS GAGNENT PLUS CHER

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 20.—Une enquête conduite par le ministère du travail révèle que, au cours des deux dernières années, les salaires ont diminué dans tous les métiers sauf pour les typographes où une augmentation fut constatée. Les salaires des mineurs de charbon n'ont pas changé. La plus grande diminution fut dans les salaires des bûcherons.

NOTES DE LA SESSION

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 20. — Les hon. MM. Taschereau, Mercier, Madden et Moreau ont reçu à midi une délégation de marchands de bois, membres de l'Association des Détenteurs de concessions forestières (Limit holders association) et des associations de protection de forêt contre le feu.

Le but de cette entrevue était de soumettre au gouvernement certains projets élaborés en vue d'assurer une meilleure protection des forêts contre le feu.

On propose la formation d'un service spécial du ministère des Terres et Forêts, service qui serait chargé de la protection des forêts contre le feu.

On demande aussi que la province soit divisée en districts pour ce service de protection. Enfin les détenteurs de concessions forestières demandent l'autorisation d'établir, chacun dans leur domaine, un système de protection à eux propre.

Le premier ministre a répondu aux délégués que le gouvernement est à étudié cette question et qu'il prendrait en considération les demandes qui viennent d'être faites.

La délégation se compose de sir William Price, l'hon. E. Ouellette, l'hon. G. Power, MM. Brown, D. McLaughlin, J.-A. Gillies et P.-G. Owens.

—Le cabinet s'est réuni, à midi, pour régler certaines affaires relatives à la session. Aucune décision n'a encore été communiquée aux journaux.

GRAVE ACCUSATION

Georges Poitras, garçon de table à l'hôtel Mont-Royal, a comparu sous l'accusation de s'être approprié un bracelet de grand prix, la propriété de Lady White, femme de sir Thomas White. Le bijou avait été perdu pendant une réception et trouvé par un des invités qui l'aurait ensuite remis à l'accusé. Le bracelet aurait été trouvé en possession de l'inculpé, mais il manquait, dit-on, cinq diamants au bijou. Poitras a été remis en liberté en attendant l'enquête, moyennant $400 de dépôt. Il proteste de son innocence.

LE MANDEMENT EST IMPERIEUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — Le mandement de Son Eminence le cardinal Bégin, prohibant les danses modernes a une portée plus sérieuse qu'on semblait le croire en certains milieux.

D'une déclaration faite par un curé d'une des principales paroisses de la ville, il ressort qu'on ne saurait, chez tout bon catholique, se soustraire à cette ordonnance sous aucun prétexte.

Dans les cercles sociaux, bien que l'on semble disposé à vouloir se soumettre, on paraît toutefois, sous l'impression qu'il y a là une matière d'interprétation, mais d'après ce que déclarait un des membres du clergé, il serait inutile de chercher un faux-fuyant en invoquant ce que l'on peut appeler un "changement de venue".

Toujours sous l'autorité de celui que nous avons interviewé, à ce sujet, voici ce que l'on apprenait: Les catholiques du diocèse de Québec qui s'absentent soit pour un voyage ou autrement, que ce soit à Montréal ou ailleurs, ne sont pas exemptés de l'obligation que leur impose le mandement; qu'ils soient à Québec ou ailleurs, ils doivent y obéir sous peine de commettre une faute grave de désobéissance.

DEUX ANS DE BAGNE

Un nommé B. Deluca, arrêté par le constable Turgeon, du poste central de police, a comparu, cet avant-midi, pour sentence devant le juge Lacroix qui l'a condamné à deux ans de bagne. Deluca était accusé d'avoir causé pour $80 de dommages en lançant une brique à travers la vitrine d'un magasin, 137, Craig-Ouest.

UN VOL SACRILEGE DANS L'EGLISE SAINTE-CLAIRE

Des voleurs encore inconnus ont, hier après-midi, brisé deux troncs dans l'église Sainte-Claire, à Tétreauville, et y ont pris une partie du contenu, à peu près un dollar. On croit qu'ils ont été dérangés, car ils ont laissé de la monnaie dans les deux boîtes. M. le curé Noël Fauteux a porté plainte au constable Chouanière, qui a fait rapport au poste de police No 26 et à la Sûreté.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

DECES: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

REMERCIEMENTS: $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BRETON—A Montréal, le 17 déc. 1923, 1642 St-Denis, à M. et Mme Victor Breton, une fille baptisée Marie-Marguerite-Yvette.

Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Robitaille, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Prevost.

CHALIFOUX—A Montréal, le 8 déc. 1923, au Dr et Mme Isaie Chalifoux née Alexandrine Brassard, un fils baptisé Joseph-Ephrem-Jean-Marie-Marcel.

Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Racine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-E. Brassard, grand'mère.

DELISLE—A Lachine, le 16 déc. 1923, à M. et Mme Emile Delisle, navigateur, un fils baptisé Joseph-Henri-Jules.

Parrain et marraine, capt Henri Laliberté et Mlle Germaine Couillard, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Capt. Jean-Baptiste Couillard.

DECES

BOUCHARD — A l'Hôpital militaire Ste-Anne de Bellevue, le 18 décembre 1923, à l'âge de 64 ans, est décédé le sergent Eléazr Bouchard.

Funérailles vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 28 rue Champagne à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul de Montréal où le service sera célébré, de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL — A Montréal, le 20 décembre 1923, à 23 ans, est décédée Cécile Nadon, épouse de Ferdinand Cardinal.

Avis des funérailles plus tard.

GAUTHIER—A Montréal, le 19 décembre 1923, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Ovide Gauthier, époux de Mathilde Amyot.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 119 rue Sainte-Marguerite à 8.45 hrs a.m., pour se rendre à l'église Saint-Henri où le service sera célébré. L'inhumation aura lieu à Sorel où un libera sera chanté à l'église Saint-Pierre après l'arrivée du train de Montréal. 55-2

GAUTHIER—A Sainte-Agathe des Monts, le 19 décembre 1923, chez sa soeur, Mme L.-W. Brissette, à 78 ans est décédé Philias Gauthier, ancien marchand et maître de poste de Saint-Eustache.

Funérailles vendredi matin à 9 heures à l'église paroissiale de Sainte-Agathe des Monts. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER — A Montréal, le 20 décembre 1923, est décédée à l'âge de 9 mois, Jacqueline, enfant de M. et Mme Arthur Grenier, 539 Des Erables.

Funérailles privées.

LAFORCE — A Montréal, le 19 déc. 1923, décédé à 68 ans, Ambroise Laforce, époux de Doza Duplessis en secondes noces.

Funérailles, vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 13 ave Leclaire, à 7 hrs 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Joseph, rue Richmond, où le service sera célébré.

LANCTOT—A Montréal, le 19 décembre 1923, à 66 ans, 8 mois, est décédé François-Xavier Lanctôt, époux de Rose Alma Nantel.

Funérailles samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du No 476 rue DeFleurimont à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE—A Montréal, le 19 déc. 1923, à 42 ans, est décédé Trefflé Laviolette, lieutenant de police.

Funérailles vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la Cie Générale des Frais Funéraires, 179 rue Craig E. à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jacques.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM. . . 31
AUJOURD'HUI MINIMUM. . . 28

L'an dernier à la même date : Maximum, 24. — Minimum, 7 en bas.

Baromètre : 8 h. a.m., 30.40 ; 11 h. a.m., 30.37 ; 1 h. p.m., 30.39.

Chiffres fournis par R. de Meslé, successeur de Hearn & Harrison, 340 rue Ste-Catherine Est.

Grands Lacs et Baie Georgienne, Vallée de l'Ottawa et Haut Saint-Laurent : —Vents du sud-ouest et du sud, nuageux et doux aujourd'hui et vendredi. Averses probables.

Bas-Saint-Laurent :—Plus doux. Neige ou pluie ce soir ou demain.

Golfe et rive Nord :—Plus doux. Demain, nuageux et doux et probablement averses ou légères chutes de neige.

Provinces Maritimes:—Vents modérés, nuageux et plus doux. Probablement neige ou pluie.

Lac Supérieur : — Nuageux et doux. Averses locales.

Manitoba.—Beau ce soir et vendredi. Température un peu plus basse ce soir.

Saskatchewan et Alberta. — Beau et froid.

SAINT DU JOUR

Saint Dominique de Silos apprit à servir Dieu en gardant les brebis de son père. Pour mieux se sanctifier, il se retira dans le désert, où il prit l'habit de saint Benoît. On l'envoya à Milan où il résista courageusement à Garcias, roi de Navarre, qui voulait enlever les trésors de l'église. Cet acte de courage le fit reléguer en Castille, où il devint abbé de Silos. Il délivrait, par ses prières, les esclaves des mains de leurs ennemis. Il mourut en 1073, et une troupe d'enfants vit son âme s'envoler au ciel.

EPHEMERIDES

A Québec, le lieutenant-gouverneur proroge la législature et sanctionne 139 mesures.

DECES

LAPORTE—A Montréal, le 18 décembre 1923, à l'âge de 33 ans, est décédée Lucie Caron, épouse de Sylva Laporte.

Funérailles vendredi. Le convoi funèbre partira du No 366 rue Beaudry, à 7 hrs ½ pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré.

L'ESPERANCE — A Montréal, le 18 déc. 1923, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme

MAGASINS OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES, D'ICI AU JOUR DE L'AN

Spéciaux du Matin, en vente à l'Ouverture des Portes à 9 heures jusqu'à 11 heures a.m.

Porte-Bijoux en plaqué or fini brillant ou satin, plaqué argent et argent hollandais; doublés en soie; qualités de 3.45 jusqu'à 16.95 pour **1.73** jusqu'à **8.48**

Verre Taillé importé, fini très brillant; bols à fruits, vases à fleurs, petits plats, bols à oranges, plats à céleri, compotiers, etc.; qualités jusqu'à 9.95 pour . . **4.95**
—Au premier.

Bas en cachemire tout laine, pour dames; choix de toutes les nuances et de toutes les pointures; qualités jusqu'à 2.00 pour . **.69**
—Au rez-de-chaussée.

Mitaines en laine worsted pour fillettes et garçons; nuances: rouge, marine, gris, Oxford, beige et blanc; modèle avec poignets longs . . . **.49**
—Au rez-de-chaussée.

Caleçons bouffants en soie shantung, bien confectionnés; qualité pesante; coupe ample; élastique à la taille et aux genoux; prix réduit de 2.98 à . . **2.29**
—Au premier.

Seringues à glacer, avec 6 tubes différents; le tout dans une jolie boîte; prix très spécial, vendredi matin **1.15**
—Au sous-sol.

Couteaux et fourchettes; lames en acier, manche en bois de rose; la série de 1 douzaine de couteaux et 1 douzaine de fourchettes **2.50**
—Au sous-sol.

Souliers de Maison pour Hommes

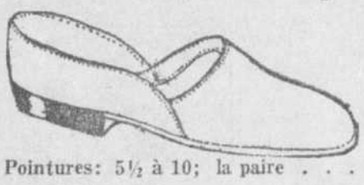

Modèles Roméo, Opéra et Everett, en chevreau français, noir ou brun; semelles tournées à la main; coussinet à l'intérieur.

Pointures: 5½ à 10; la paire **3.95**

Un des cadeaux les plus appréciables.
—Au rez-de-chaussée.

Bas de soie, doublés en cachemire, marque Bi-Tex, pour dames; nuances: gris, mauve et noir; pointures: 8½ à 10; dans une jolie boîte de fantaisie; la paire **3.00**
—Au rez-de-chaussée.

Parapluies en soie de bonne qualité, pour dames; monture paragon, 23 pcs de hauteur; nuances: marine, noir, vert, violet, rouge, etc. Chacun dans une jolie boîte **9.00**
—Au rez-de-chaussée.

Gantelets en chevreau ou suède, pour dames; grand choix de nuances; haut des manchettes fini de fantaisie; toutes les pointures; dans une jolie boîte de fantaisie. Prix: **3.00, 4.00, 5.00, 5.50, 6.00** et **7.50**

Gants en moka avec doublure ouatée, pour dames; pointures: 6 à 7½. Dans de jolies boîtes pour cadeaux; la paire **2.25**
—Au rez-de-chaussée.

Pantoufles pour Dames

PANTOUFLES Cosey en feutre ou en drap; pointures: 3 à 7 . **.98** à **1.98**

BOTTINES à patins pour dames et demoiselles; cuir à grains; support à l'intérieur; semelles souples.
Pointures pour dames: 3 à 7 . . **3.49**
Pointures pour demoiselles: 11 à 2 **2.98**

BOTTINES de ski pour dames; cuir brun; 13 oeillets; semelles doubles; tige haute; bonne doublure; pointures: 3 à 7 **7.50**
—Au premier.

DRAPS en coton de fabrication canadienne; très belle qualité; fini sans apprêt; bord ourlé à jours; choix de dimensions:
7/4 pour lit simple; la paire . . 3.50
8/4 pour lit ¾; la paire . . . 3.95
9/4 pour lit double; la paire . . 4.50
10/4 pour grand lit double; la paire 4.95
—Au rez-de-chaussée.

TAIES D'OREILLERS en coton de fabrication canadienne; très belle qualité; fini sans apprêt; bord ourlé à jours; différentes dimensions; chacune . . . . . **.59**

SERVIETTES de table en damas de qualité souple; bord ourlé; choix de dessins; dimensions: 22 x 22 pouces; la douzaine **3.75**

Achetez votre Hoover Maintenant Avant la Hausse en Janvier

Elle bat — elle balaye — elle nettoie

Donnez-lui une Hoover et vous lui donnerez la balayeuse électrique qui a été préférée par plus d'un million de ménagères.
La Hoover est la balayeuse électrique qui se vend le plus dans tout le monde entier.

Seulement 5.00 comptant.
—Au rez-de-chaussée.

Au Sous-Sol de notre Nouvelle Annexe

Le plus grand et le plus complet assortiment d'ustensiles et d'articles de cuisine.

Séries de 4 boîtes vernissées avec décorations de lettres bleues ou dorées, pour le thé, le café, le sucre et la farine; la série **1.25**

Les mêmes plus une boîte à pain; la série . **2.95**

Série de 6 boîtes, pour le thé, le café, le sucre, la farine, boîte à gâteaux et boîte à pain; la série **3.95**

Séries de 6 boîtes en fer-blanc, pour les épices; la série . . . **.89**

Séries de 6 boîtes en fer-blanc pour les céréales; la série . . . **1.75**

Séries de 12 boîtes en fer-blanc, combinées pour les céréales et les épices; la série . **2.50**

Boîtes en fer-blanc fini de fantaisie, appropriées pour bonbons, ou boîtes pour gâteaux; formes: rondes, ovales, oblongues et carrées; variété de riches décorations; à partir de . . . **.15**

78,000 Cigares à un Extraordinaire Bas Prix

Une Aubaine pour Noël et le Jour de l'An

Nous venons d'acheter ce lot de cigares de marques populaires, tous faits de filasse importées et de tabac Havane choisi.

Ces cigares se vendent d'habitude
chacun . . . **.10** 3 pour . . . **.25**
2 pour . . . **.25** 4 pour . . . **.25**

Ces cigares, tous frais et parfaits, sont finis avec bande et sont empaquetés dans de jolies boîtes appropriées pour cadeaux de Noël et étrennes du Nouvel An.

Cette vente est une manifestation ajoutée à tant d'autres de notre désir de vous offrir, en temps opportun, des marchandises convenables aux plus bas prix.

Profitez de cette offre extraordinaire que nous ne pourrons probablement pas renouveler de sitôt, car nous vous offrons des cigares de qualités de 3.00, 3.50 et 3.75 la boîte de 50 cigares pour **1.75**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client.

Nous ne prendrons pas de commandes des marchands.

300 boîtes de 25 cigares des mêmes marques, la boîte . . . . . **.98**
—Au rez-de-chaussée.

Paniers de Fantaisie

Grand choix de modèles appropriés pour différents usages.

Paniers à rebuts et à papier.
Paniers à ouvrages.
Réceptacles pour cheveux.
Paniers à fruits.
Paniers à fleurs.
Paniers à bonbons, etc., etc.

Prix variés jusqu'à . **15.00**

Articles pour Dames

CHEMISES DE NUIT en soie, dans un magnifique choix de modèles, que nous venons de mettre en stock; tout ce qu'il y a de plus joli en fait de nouveautés; grande variété de garnitures; chacune dans une jolie boîte appropriée pour cadeau: **5.98, 6.98** et **7.98**

CALEÇONS BOUFFANTS en tricolette, confectionnés en tricolette de soie de très belle qualité; coupe ample; empiècement; élastique à la taille et aux genoux; nuances: chair, rose, mauve, jaune et blanc; grandeurs: 36 à 42; prix réduit de 3.49 à . . **2.98**

BRASSIERES, dans un choix de nouveaux modèles, comprenant les boy's form et les flat-o-form; confectionnées soit en broché de qualité pesante, en coutil de soie ou de coton; jolie garniture de ruban; ourlet ajouré, dentelle, etc. Toutes les grandeurs.
. . . . . **.98, 1.49** et **1.98**
—Au premier.

Pâtisserie: Tél.: Est 8-0-0-0

GATEAUX aux fruits, Génoa, Sultana, à l'érable et au chocolat; la lb . . **.39**

BEIGNETS et brioches; 2 douz. **.29**

PLUM PUDINGS faits chez nous, avec ingrédients les plus purs; dans une jolie boîte de fantaisie de 1 lb . . **.49**

GATEAUX pour Noël et le Nouvel An.
—Au rez-de-chaussée.

Blouses lingerie blanche; qualité de 2.25 pour **1.69**

Blouses en crêpe de Chine; grand choix de nuances; qualité de 5.00 pour **3.98**
—Au premier.

Montres de Poche pour Hommes

Très bas prix

MONTRE "D.F.", spéciale de Dupuis Frères, garantie, boîtier nickel poli, 17 lignes (12 size) mouvement suisse. Très spécial . . **3.45**

MONTRE "CYMA", boîtier en or roulé "Empress", 17 lignes, (12 size), mouvement à ancre suisse de 15 pierres, garanti; spécial à **10.75**

Autres montres de poche, de . . **1.50** à **150.00**

MONTRES-BRACELETS pour hommes, grand choix. Prix de . . **7.50** à **50.00**

Au Plus Grand Rayon de Jouets à Montréal

Nos. gagnants des boutons du Père Noël: 191 — 398 — 728 — 1113 — 1445 — 1453 — 2025 — 2437 — 3049 — 3241 — 3254 — 3661 — 3747 — 3864 — 4012 — 4034 — 4068 — 4127 — 4136 — 4175 — 4468 — 4539 — 4550 — 4964 — 5081

SOLDATS en plomb représentant différents régiments anglais; la boîte . . **.59**

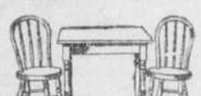

PETITE TABLE et deux petites chaises; émaillées rouge ou vert; prix . **2.45**

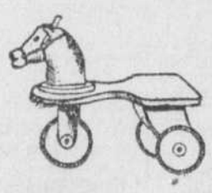

"KIDDY-KAR", solidement construits en bois dur; très beau fini; gouvernail; roues en acier, faciles à manoeuvrer . **2.69, 3.19** et **3.69**

OURSONS TEDDY en peluche tan de très bonne qualité; ont des voix qui grognent; tête et membres articulés; longueur de 14 pouces **1.39**

PETITES VALISES pour poupées; très bonne construction; recouvertes en métal; 2 fermoirs, serrure et clef **2.49**

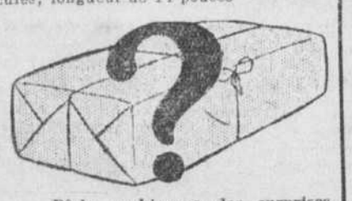

Pêche ou kiosque des surprises. Essayez votre chance à ce kiosque, l'une des attractions les plus intéressantes au rayon des jouets.

Un Magnifique Lot de
5,000 Bas de Noël

Préparés spécialement pour Dupuis, par un des plus importants manufacturiers de jouets à Montréal.

Leur contenu consiste en différents petits articles très amusants, et qui feront bien plaisir aux petits enfants.

TOUS CES BAS SONT DE 26 PCES DE LONGUEUR. Valeurs de .75 et 1.00 pour . . . . . **.69**

PETARDS de fantaisie (crackers), contenant: petits jouets, casques, bijouterie, chapeaux, etc., choix de couleurs: bleu, jaune, rouge et vert; la boîte de 1 douzaine . . . **.59**

Articles de fantaisie: cloches, petites maisons, Pères Noël, voiturettes, à des prix très modérés.
—Au rez-de-chaussée

Epicerie Dupuis — Tél. Est 8000

Nous faisons la livraison gratuitement dans toutes les parties de la ville.

Miel de trèfle blanc; chaud. 5 lbs 79

BISCUITS
Biscuits au chocolat, marque Weston; lb. .19
Midget Rolls de Weston; lb. 49
Biscuits assortis de Weston, la grosse boîte, 2.39

CHRISTIE
Biscuits à la vanille; lb. .32
Biscuits "Social Tea"; lb. 32
Biscuits arrowroot; lb. .30
Biscuits au fromage; lb. 39

McCORMICK
Biscuits Kolor; lb. . . .35
Biscuits Caribou; lb. . .37
Biscuits Tourist; lb. . .32

MARVENS
Biscuits Scotch Oat cakes; paq. 19
Biscuits Golden Flakes; paq. 49
Biscuits spécialement empaquetés; paq. 69
Biscuits au soda; la grosse chaud. 43
Petits engins remplis de biscuits de Huntley Palmers, chacun . . . 1.25
Voiturettes Van, remplies de biscuits de Huntly Palmer; chacune . . 1.00

CONFITURES PURES
Confitures aux prunes, framboises ou cassis noirs, marque St. William; chaud. 4 lbs. .85
Marmelade aux oranges pures, marque St. William; chaud. 4 lbs. .57
Marmelade aux ananas; chaud. 4 lbs. 95

VINS
Vins (non alcooliques), marque Sterling, Claret, Port Sherry, Grape, Cassis noirs ou gingembre; bout. .40
Sirop à l'essence d'orange, framboise ou ananas, marque Corona; bout. 69
Sirop de Grenadine de Boyle et Frère, Bordeaux, France, bout. 89
Crème de Menthe, de Mouceaux Frère, Paris, France, bout. 1.39

3 GRANDS SPECIAUX 3
ORANGES
Oranges de la Californie; la douz. . . .29
BISCUITS
Biscuits frais mélangés; 3 lbs 53
NOIX
Noix mélangées, bien fraîches; lb. 23

THE — CAFE — CACAO
Thé Ceylan-Pekoe, lb .63
Thé Queen Quality, lb .75
Thé Palm Garden, lb .85
Thé Orange-Pekoe, lb .93

SUCRE
Le meilleur sucre granulé; 10 lbs . . 1.0
20 lbs 2.1
BEURRE
Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est; lb. . . .41
10 lbs 4.00

Café Rideau Hall, bte .50
Café Golden Santos, lb .49
Cacao Fry ou Baker; la boîte. . . . . .24, .47
Chocolat moulu et sucré, marque Baker, boîte ½ lb. 25
Café Geo. Washington, boîte. . . . .43 .85 1.33

Café Standard, lb. . . .50

CEREALES
Amidon pur, 3 paqs. . .23
Crème de blé, 3 lbs. . .25
Riz aCroline, 5 lbs. . .32
Flocons de maïs, marque Quaker, 3 paqs. . .25
Olives, marque Club House, naturelles ou farcies; bouteilles. .25, .40, .50
Lait Carnation, grosses boîte; 2 pour. 29

FRUITS ET LEGUMES EN CONSERVE
Poires dans un sirop; 3 boîtes 50
Pêches dans un sirop; 3 boîtes 70
Epinards, marque Libby; boîte 22

FRUITS
Pommes de table, McIntosh Red; la douz. . .39
Alréles (atacas) la pinte 25
Oranges Sunkist de la Californie; la douz. .25, .49 et 59
Figues de table; boîte .15 33
Raisin épépiné ou sans pepins; marque Sun Maid; paq. 11 onces; 2 pour .25
paq. 15 onces; 2 pour .35
Raisin Sultana; paq. . . .22
Raisin de Corinthe; paq. 20
Amandes écalées, lb. . .40
Amandes moulues et sucrées; boîte 25
Grenobles écalées; lb. . .43
Pâte d'amandes; paq. ½ lb. 25
Pâte d'amandes; paq. 1 lb. 48
Cerise Maraschino; bout. .19, .25, .39, . . .60
Noix de coco en filaments; lb. 26
Essences concentrées, toutes saveurs; marque Red Cap; gros tube 29

FARINE
Farine à pâtisserie, marque Silvermoon; sac 7 lbs .26
14 lbs 50
Farine Ogilvie ou Maple Leaf; sac 7 lbs 29
sac 24 lbs 1.04
Farine préparée Brodie, XXX; sac 6 lbs 37

POUDRE A PATE EGG-O
Boîte 1 lb. 30
Boîte 2½ lbs 74
Boîte 5 lbs 1.39

EXCELLO
UNE PREPARATION pour FAIRE LES GATEAUX: 2 PAQUETS 25
Une préparation pour faire les crêpes, Aunt Jemima; 2 paqs 35
Farine de sarrasin; 5 lbs .20
Sirop d'érable pur, le bidon d'une pinte . . .75
Gelée de table, marque Kkovah ou McLaren; 3 paqs 25
Poudre à flan (custard) marque McLaren, Kkovah ou Ewing; boîte .33

Services à Dîner

en porcelaine anglaise, 97 morceaux; grand choix de dessins et de nuances; prix variés de **19.95, 24.95, 29.95, 34.95, 39.95** et **42.95.**

SERVICES A DINER en porcelaine Limoges; prix variés de **39.00, 95.00** et **195.00.**
—Au sous-sol.

"Wear Ever"

ROTISSOIRES avec couvercle; **4.45** et **5.95**

BAINS-MARIE; capacité 2 pintes; prix **1.95**

BOUILLOTTES à thé; capacité 5 pintes **3.50**

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Fourrure

Etoles en mouton de Mandchourie et en renard de prairies; qualité de 10.00 pour **4.98**
—Au premier.

Porcelaine et Verrerie pour Cadeaux

SERVICES à chocolat en porcelaine; comprenant: pot, 6 tasses et 6 soucoupes; le service . **2.75**

Des centaines de douzaines de verres, de qualité mince; prix, la douzaine . . . **1.00** et plus
—Au sous-sol.